



Etablissement Public Administratif  
FARE TAMA HAU

# Rapport d'activité

# 2024



|                                 |                           |
|---------------------------------|---------------------------|
| E.P.A FARE TAMA HAU .....       | 40 48 80 80               |
| MAISON DE L'ENFANT .....        | 40 48 80 30               |
| MAISON DE L'ADOLESCENT .....    | 40 48 80 50               |
| ESPACE JEUNES .....             | 40 48 80 72               |
| ESPACE TAMARI'I .....           | 40 48 80 13               |
| <br>                            |                           |
| EQUIPE MOBILE TAHITI ITI .....  | 40 50 67 80 / 87 35 55 26 |
| EQUIPE MOBILE PERIURBAINE ..... | 40 48 80 50 / 87 73 51 12 |

#### LES MAISONS DE L'ENFANCE :

|                     |             |
|---------------------|-------------|
| FARE TAMA HAU ..... | 40 48 80 14 |
| FAA'A .....         | 40 50 78 85 |
| PUNAAUIA .....      | 40 50 67 70 |
| TARAVAO .....       | 40 50 67 75 |
| TAIOHAE .....       | 40 92 00 74 |



# SOMMAIRE

---

|  |            |
|--|------------|
| <b>1. PRESENTATION .....</b>   | <b>2</b>   |
| 1.1 Les instances .....  | 4          |
| 1.2 Les moyens .....   | 4          |
| 1.2.1 Moyens humains .....   | 4          |
| 1.2.2 Moyens financiers .....  | 5          |
| 1.2.3 Moyens numériques .....  | 8          |
| 1.3 Les bâtiments .....  | 9          |
| 1.4 La communication .....   | 10         |
| 1.5 La démarche qualité .....  | 10         |
| <b>2. L'ACTIVITE EN RESUME .....</b>   | <b>10</b>  |
| 2.1 La Maison de l'adolescent (MDA) .....  | 11         |
| 2.2 La Maison de l'enfant (MDE) .....  | 16         |
| 2.3 Les lieux d'accueil .....  | 17         |
| 2.4 Le dispositif de prise en charge de l'obésité de l'enfant et du jeune,<br>TO'U TINO TO'U ORA (3TO) ..... | 18         |
| 2.5 Le centre de documentation .....   | 20         |
| <b>3. CONCLUSTION ET PERSPECTIVES .....</b>  | <b>20</b>  |
| <b>4. ANNEXE 1 - LA MAISON DE L'ADOLESCENT .....</b>   | <b>23</b>  |
| <b>5. ANNEXE 2 - LA MAISON DE L'ENFANT .....</b>   | <b>107</b> |
| <b>6. ANNEXE 3 - LES MAISONS DE L'ENFANCE EN POLYNESIE FRANCAISE</b>   | <b>143</b> |
| <b>7. ANNEXE 4 – LE CENTRE DE DOCUMENTATION .....</b>  | <b>176</b> |

# RAPPORT D'ACTIVITE 2024

---

## ETABLISSEMENT PUBLIC ADMINISTRATIF « FARE TAMA HAU »

### **1. PRESENTATION**

Le Fare Tama Hau est un établissement public administratif dirigé conjointement par un Conseil d'Administration et une Directrice. Le Conseil d'administration, composé de 7 membres et présidé par le ministre de la Santé, définit la politique générale de l'établissement et sa mise en œuvre par la Directrice. Cette dernière, nommée par le gouvernement, est le représentant légal de l'établissement dont il assure la gestion et le bon fonctionnement, il a autorité sur l'ensemble du personnel, ordonne les dépenses et recettes, assisté d'une adjointe administrative et financière.

L'établissement public administratif dénommé « Fare Tama Hau » a été créé par la délibération n°2004-28 APF du 12 février 2004 modifiée. Son organisation et son fonctionnement sont régis par l'arrêté n° 298/CM du 18 février 2004 modifié qui stipule notamment :

*« En partenariat avec les services et autres établissements de la Polynésie française, l'établissement est chargé de coordonner et de mener toutes actions de prévention et de prise en charge médicale, sociale et pédagogique tendant à protéger et aider les enfants, les adolescents et leurs familles. »*

#### **En particulier, il a pour mission :**

- D'accueillir, écouter, informer, traiter, accompagner, conseiller et orienter l'enfant, l'adolescent et leurs familles, dans le cadre d'une prise en charge médico-sociale ;
- De développer le soutien et l'accompagnement des familles rencontrant des difficultés dans l'éducation de leur enfant ;
- D'offrir au public accueilli, un espace libre proposant diverses activités éducatives ;
- De proposer aux professionnels, des secteurs publics et privés concernés par la jeunesse, un soutien, notamment à travers des formations, dans la prise en charge des enfants, des adolescents et de leurs familles ;
- De proposer aux autorités toutes mesures permettant d'assurer la protection et l'épanouissement des enfants et des adolescents.

#### **Pour mener à bien ces missions quatre unités ont été constituées :**

- Deux unités de soins et de prise en charge pluridisciplinaire, **la maison de l'enfant et la maison de l'adolescent**. Elles développent des actions de prévention et de promotion de la santé, au sens le plus large du terme, envers les enfants, les adolescents et leurs familles. Elles proposent des actions de formation en faveur des professionnels.
- Depuis décembre 2013 l'établissement assure la gestion et la coordination des maisons de l'enfance implantées en Polynésie française (Faa'a, Punaauia, Taravao, Uturoa et Taiohae). Ces cinq unités font partie intégrante de la maison de l'enfant.
- Une unité à caractère préventif, **l'observatoire de l'enfant et de l'adolescent**. L'observatoire étant amené à être fermé ou à être transféré, son activité a été mise en sommeil, d'autant que le poste d'assistant socio-éducatif, chargé de cette mission d'observation n'a pas été pourvu depuis 2011 ; seul le centre de documentation qui est dorénavant plus une bibliothèque, a une activité qui perdure tant bien que mal sans agent de documentation spécialisé.
- Une ligne d'écoute téléphonique d'urgence dénommée « Ligne verte » qui a été fermée le 31 juillet 2015 par arrêté n° 1014/CM du 30 juillet 2015.

**En 2024, le Fare Tama Hau fête ses 20 ans d'existence**, les maisons de l'enfance de Faaa et Punaauia fêtent leurs 10 ans d'ouverture.

Depuis sa création, l'établissement a su évoluer avec les besoins des familles et des adolescents, offrant des services variés allant de la consultation et l'accompagnement psychologique et éducatif aux activités de prévention en santé mentale.

Ainsi, lors de sa création le FTH est dédié à une population d'enfants en danger et d'adolescents en difficultés, avec une spécialisation du fait de la présence de psychiatres dans l'équipe , de dispositifs de prévention de la maltraitance tels que la ligne verte et l'observatoire de l'enfant et l'adolescent en danger.

L'établissement a évolué durant ces années vers un établissement plus généraliste, recevant tous les enfants et leur famille, les jeunes quel que soit leurs questionnements, leurs difficultés ou leur détresse, leur situation. Ainsi des médecins généralistes sont à présent référents de la Maison de l'adolescent et de la maison de l'enfant, permettant d'envisager une approche holistique de la santé des enfants et des jeunes qui prend en compte non seulement les problèmes de santé mentale, mais aussi les aspects physiques, émotionnels et sociaux de la santé des jeunes. Cela permet de traiter les enfants et les jeunes de manière plus complète. En effet ceux-ci ont des besoins variés qui peuvent inclure des problèmes de santé physique, des troubles de l'alimentation, des problèmes d'anxiété ou de dépression, mais également des questions liées à la vie quotidienne (école, relations, etc.).

Ainsi, en mettant l'accent sur la santé globale, l'établissement peut jouer un rôle essentiel dans la prévention des problèmes de santé mentale. Cela se fait par la sensibilisation des familles et des jeunes aux enjeux sanitaires, la promotion de modes de vie sains, la fourniture de ressources éducatives et la possibilité d'une prise en charge précoce des difficultés.

Par ailleurs, un établissement de soins généralistes peut être perçu comme moins stigmatisant que des soins spécialisés en psychiatrie. Cela incite un plus grand nombre de familles et de jeunes à rechercher de l'aide sans la crainte d'être étiquetés ou stigmatisés. Enfin, cela permet une meilleure répartition des compétences entre les services de soins spécialisés, tels que ceux liés à l'addiction ou à la psychiatrie, faisant du Fare Tama Hau le premier établissement dédié à la prévention en santé mentale pour les enfants et les jeunes.

Aussi, suivant l'évolution de l'établissement, les dispositifs de prévention de la maltraitance comme la ligne verte et l'observatoire ont été fermés et des lieux d'accueil et de prévention ont été créés : l'espace jeunes, les maisons de l'enfance et dernièrement un nouvel espace jeunes à la presqu'île ouvre ses portes en 2025.

Puis la mobilité a été favorisée avec la création de l'équipe de la MDA basée à la presqu'île en 2021, l'équipe mobile périurbaine créée en 2022 permet de garantir une accessibilité et une adaptation des projets proposés, au plus près de la population dans les quartiers des communes et en collaboration avec celles-ci. Cette mobilité va s'étendre aux archipels en 2025.

Le public perçoit désormais clairement le rôle du FTH, qui ne se limite pas à l'accompagnement des enfants et des jeunes. Cet établissement constitue également un lieu où les parents peuvent obtenir aide et soutien, tout en renforçant les relations entre parents et enfants. Par ailleurs, le FTH offre des services d'accompagnement et de soins aux jeunes jusqu'à 25 ans. Les professionnels des domaines de la santé, du secteur social, de l'éducation, de la justice et de la culture considèrent également cet établissement comme une ressource incontournable et un centre d'expertise pour la prévention des difficultés liées à la parentalité et à l'adolescence, ainsi que pour la formation.

En célébrant deux décennies d'existence, le Fare Tama Hau témoigne de son engagement à promouvoir le bien-être des familles et des jeunes, tout en s'adaptant aux mutations sociétales et aux défis contemporains auxquels ils doivent faire face. Son rôle préventif et éducatif en fait un acteur incontournable dans la vie des familles et de la communauté.

Cet établissement de prévention en santé mentale est à valoriser puisque singulier dans le paysage médico-social de Polynésie.

Les orientations stratégiques de l'année 2024 sont d'améliorer la prise en charge des enfants et des adolescents au plus près de la population en développant les équipes mobiles de proximité du Fare Tama Hau et en travaillant en collaboration avec les associations et institutions œuvrant auprès des enfants et des adolescents. (Axe 4, chap 2.2 du plan de prévention et promotion de la santé 2024-2025, Axe 2 du Plan santé mentale).

Les travaux relatifs à ces orientations stratégiques initiés depuis 2021 se sont poursuivis en 2024 :

- L'espace jeunes de la presqu'île : travaux débutés en 2023, livraison fin 2024 ;
- Consolidation de l'implantation de l'antenne du FTH à Mahina ;
- Renforcement de la présence de la MDA dans les établissements scolaires de Moorea et élargissement de ses missions aux enfants de moins de 12 ans et leurs familles ;
- Renforcement de la présence dans les quartiers de Punaauia ;

- Mise en place de consultations de quartiers à Paea ;
- Mise en place d'une collaboration avec la direction de la santé pour une consultation dans le nouveau centre de santé de Mahaena ;
- Des consultations à Moorea : octobre 2024, accord de la municipalité ;
- Une consultation de prévention et prise en charge de l'obésité de l'enfant et du jeune :
- Des missions en collaboration avec la DPJJ sur 14 îles des 5 archipels touchant ainsi 2284 personnes.
- Une visibilité plus marquée grâce à la mobilité et un réseau de partenaires très mobilisé; celle-ci se traduit par une augmentation de la fréquentation dans toutes les unités.
- Ouvrir une « consultation jeune consommateur » dans toutes les antennes du FTH
- Ouvrir les locaux aux consultations de la pédopsychiatrie

L'observatoire de l'enfant et de l'adolescent, en sommeil depuis 2016 faute de personnel est retiré des missions de l'établissement, proposition validée par le conseil d'administration du 24 octobre 2024, délibération 10-2024/EPA FTH, publiée au JOPF du 7 février 2025 arrêté n° 130 CM.

### **1.1 Les instances**

#### **Le Conseil d'Administration (CA) :**

Président : M. Cédric MERCADAL, ministre de la Santé, en charge de la prévention et de la protection sociale généralisé nommé par arrêté n°398 PR du 15 mai 2023.

Le Conseil d'administration se prononce sur la stratégie et exerce le contrôle permanent de la gestion de l'établissement. Il délibère notamment sur le projet d'établissement, son budget, le compte financier et l'affectation des résultats et le rapport annuel sur l'activité de l'établissement.

En 2024 il s'est réuni 3 fois et a pris 11 délibérations.

#### **Le Comité Technique Paritaire (CTP) :**

Présidente : Laurence BONNAC, directrice

Le Comité Technique Paritaire est composé paritairement d'agents fonctionnaires et de membres de l'administration. Il se penche sur :

- Les conditions générales d'organisation de l'établissement ;
- Les conditions de fonctionnement des services, notamment des programmes de modernisation des méthodes et techniques de travail et de leur incidence sur la situation du personnel ;
- Les problèmes d'hygiène et de sécurité.

En 2024 il s'est réuni 1 fois sur les sujets suivants :

1. Fermeture définitive du centre de documentation du Fare Tama Hau ;
2. Abrogation de l'article 6 de l'arrêté n° 298 CM du 18 février 2004 modifié (observatoire de l'enfant et de l'adolescent) ;
3. Travaux d'aménagement de la Maison de l'enfant ;
4. Transfert temporaire de l'accueil de la Maison de l'enfant à la Maison de l'adolescent ;
5. Projet Espace « Tamarii » de la Maison de l'enfant ;
6. Questions diverses :
  - a. Tableau de service MDA ;
  - b. Imprimante MDE ;
  - c. Création d'un Comité Qualité ;
  - d. Le temps FIR ;
  - e. Les mouvements du personnel MDE.

### **1.2 Les moyens**

#### **1.2.1. Moyens humains**

Au 31/12/24, L'établissement employait cinquante-six agents, soit :

- un emploi fonctionnel, onze agents de catégorie A, vingt agents de catégorie B, dix-huit agents de catégorie C, six agents de catégorie D,
- un emploi fonctionnel, quarante-trois agents titulaires, douze agents non titulaires (ANT),

- un directeur, deux agents du cadre d'emploi des médecins, huit agents du cadre d'emploi des psychologues, un agent du cadre d'emploi des attachés d'administration, deux agents du cadre d'emploi des rédacteurs, un agent du cadre d'emploi des techniciens, quatorze agents du cadre d'emploi des assistants socio-éducatifs, trois agents du cadre d'emploi des infirmiers, dix-huit agents du cadre d'emploi des agents sociaux, deux agents du cadre d'emploi des agents de bureau, quatre agents du cadre d'emploi des aides techniques.

Les dépenses de personnel comprenant les salaires, les charges sociales salariales et patronales et les visites médicales se sont élevées à 324 014 384 FCFP en 2024 contre 308 477 059 FCFP en 2023. Les remboursements d'indemnités journalières de la caisse de prévoyance sociale se sont élevés à 3 512 318 FCFP en 2024 contre 349 225 FCFP en 2023.

Le nombre total de jours d'arrêt maladie y compris les jours fériés, les samedis et les dimanches s'est élevé à 1292 jours en 2024 et a concerné quarante-cinq agents contre 754 jours en 2023 pour quarante-trois agents. Un agent a bénéficié d'arrêts maladie de 186 jours, un second d'arrêts maladie de 274 jours, un troisième de 95 jours d'arrêt suivi d'un congé de maternité.

82 formations ont été suivies sur l'exercice 2024 pour un total de 162 jours.

Deux psychologues, deux éducateurs de jeunes enfants, un éducateur spécialisé ont été titularisés. Un poste d'infirmier a été pourvu par mutation interne.

### **1.2.2. Moyens financiers**

#### **Les faits financiers marquants en 2024 sont :**

- L'augmentation de la subvention du fonctionnement du Pays de 3,9% soit 15 600 000 FCFP la faisant passer de 400 000 000 FCFP en 2023 à 415 600 000 FCFP ;
- La récupération de 3 512 318 FCFP de recettes dues aux remboursements des indemnités journalières ;
- L'exécution de la tranche 2 (2023-2024) du projet de prise en charge des consultations de l'obésité de l'enfant et du jeune adulte pour un montant total de 24 272 409 FCFP (une avance de 16 090 200 FCFP a été versée en 2023, complétée en 2024 par le versement de 8 182 209 FCFP) ;
- L'obtention de la tranche 3 du projet de prise en charge des consultations de l'obésité de l'enfant et du jeune adulte sur 2024 avec le changement de paradigme quant à l'utilisation des fonds, utilisation sur l'exercice 2024 uniquement au lieu d'une année glissante à compter de son obtention, l'avance de 50% de 16 700 000 FCFP n'a pu être consommée que pour 3 103 820 FCFP sur le dernier bimestre 2024 ;
- Le versement de 20 000 000 FCFP correspond au solde de la subvention d'investissement pour la construction de l'espace jeune d'Afaahiti, le versement 6 500 000 FCFP correspondant au solde de la subvention d'étanchéité pour les maisons de l'enfance de Faa'a et Taravao, le versement de 2 471 412 FCFP correspondant à l'avance de la subvention d'investissement pour l'acquisition des premiers équipements de l'espace jeune de Afaahiti ;

Grâce à l'augmentation de la subvention de fonctionnement du Pays, l'établissement a pu pérenniser l'équipe mobile périurbaine créée à compter du mois d'avril 2022, constituée initialement de trois agents à savoir une psychologue, un éducateur spécialisé et un agent social, équipe élargie courant 2023 par un second psychologue et un second éducateur leur permettant d'étendre leurs interventions de Paea à Hitia O te Ra et sur l'île de Moorea.

Le projet des consultations de l'obésité de l'enfant et du jeune adulte démarré en août 2022 pour une année par un médecin nutritionniste, un médecin généraliste, une infirmière coordinatrice, deux diététiciens et deux éducateurs sportifs après un arrêt de trois mois en 2023 s'est poursuivi sur 2023 et 2024.

Les dépenses de la section de fonctionnement d'un montant de 425 114 450 FCFP augmentent de 7% (+28 298 804 FCFP) par rapport à l'année précédente (396 815 646 FCFP).

Les charges de personnel d'un montant de 324 014 684 FCFP augmentent de 5% (+15 537 625 FCFP) par rapport à l'année 2023 où elles s'élevaient à 308 477 059 FCFP. Ces charges représentent 78% des dépenses de fonctionnement.

Les dépenses de fonctionnement d'un montant de 425 114 150 FCFP se répartissent en 306 433 350 FCFP pour le financement du site de Fare Ute, 95 355 384 FCFP pour le financement des maisons

de l'enfance de Faa'a, Punaauia, Taravao, Uturoa et Taiohae (le financement de la maison de l'enfance de Papeete n'a pas été individualisé) et 23 325 716 FCFP pour les dépenses du projet de consultation de l'obésité de l'enfant et du jeune adulte financé par le fonds de prévention sanitaire et social (dont 20 221 896 FCFP au titre de la subvention 2023/2024 et 3 103 820 FCFP au titre de la subvention 2024).

Vous trouverez ci-dessous, un tableau retraçant l'évolution des dépenses de fonctionnement depuis l'année 2014, ouverture des maisons de l'enfance :

| Année                                | 2014        | 2017        | 2018        | 2019        | 2020        |
|--------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Total Dépenses de FX                 | 255 392 735 | 289 082 625 | 300 396 291 | 305 382 953 | 298 394 426 |
| Soit Fare Tama Hau - site de Papeete | 229 588 211 | 211 043 879 | 220 968 319 | 225 134 529 | 221 166 814 |
| Soit Maisons de l'enfance            | 25 804 524  | 78 038 746  | 79 427 972  | 80 248 424  | 77 227 612  |

| Année                                | 2021        | 2022        | 2023        | 2024        |
|--------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Total Dépenses de FX                 | 313 658 849 | 356 590 790 | 396 815 646 | 425 114 150 |
| Soit Fare Tama Hau - site de Papeete | 232 562 934 | 268 354 884 | 291 080 435 | 306 433 350 |
| Soit Maisons de l'enfance            | 81 095 915  | 81 154 013  | 89 443 790  | 95 355 384  |
| Soit Projet obésité                  | 0           | 7 081 893   | 16 291 421  | 23 325 716  |

Les dépenses de fonctionnement des cinq maisons de l'enfance (ME) de Faa'a, Punaauia, Taravao, Raiatea et Taiohae se répartissent ainsi :

|   | ME Faa'a   | ME Punaauia | ME Taravao | ME Raiatea | ME Taiohae |
|---|------------|-------------|------------|------------|------------|
| 2024  | 19 421 370 | 20 233 218  | 20 270 218 | 22 277 119 | 13 153 459 |
| 2023  | 16 268 261 | 20 667 446  | 19 754 010 | 19 344 741 | 13 409 332 |
| 2022  | 16 213 420 | 16 325 231  | 18 571 684 | 17 510 115 | 12 533 563 |
| 2021  | 17 145 959 | 15 033 540  | 18 233 125 | 17 976 983 | 12 706 398 |
| 2020  | 16 425 978 | 13 383 280  | 18 375 683 | 16 226 322 | 12 816 349 |
| Part des charges de personnel dans les dépenses de Fx en 2024 | 69%        | 79%         | 79%        | 68%        | 64%        |

Concernant les charges de personnel, il faut noter qu'en 2024, la maison de l'enfance de Faa'a a fonctionné 4 mois sans le deuxième agent social et la maison de l'enfance de Taiohae 5 mois et demi sans l'éducateur de jeunes enfants ayant demandé sa mutation sur Raiatea.

Le montant total des recettes de fonctionnement s'est élevé à 448 016 438 FCFP (contre 425 589 800 FCFP en 2023) dont :

- 415 600 000 FCFP de subvention de fonctionnement du Pays, contre 400 000 000 FCFP en 2023,
- 24 882 209 FCFP de subvention du fonds de prévention sanitaire et social pour le projet de consultation de l'obésité de l'enfant et du jeune adulte (dont 8 182 209 FCFP au titre de la subvention 2023/2024 et 16 700 000 FCFP au titre de la subvention 2024), contre 20 292 128 FCFP en 2023 dont 4 201 928 FCFP au titre de la subvention 2022/2023 et 16 090 200 FCFP au titre de la subvention 2023/2024 ;
- 0 FCFP au titre du tiers payant, contre 206 792 FCFP en 2023 ;
- 3 512 318 FCFP de remboursement d'indemnités journalières contre 349 225 FCFP en 2023,
- 55 638 FCFP au titre de remboursements pour paiement indu ;
- 3 966 273 FCFP de produits exceptionnels (recettes d'ordre), montant identique à 2023.

Le montant total des dépenses de la section d'investissement s'est élevé à 71 174 491 FCFP (contre 25 628 228 FCFP en 2023 dont 3 966 273 FCFP de dépenses d'ordre et 67 208 218 FCFP de dépenses d'investissement répartis :

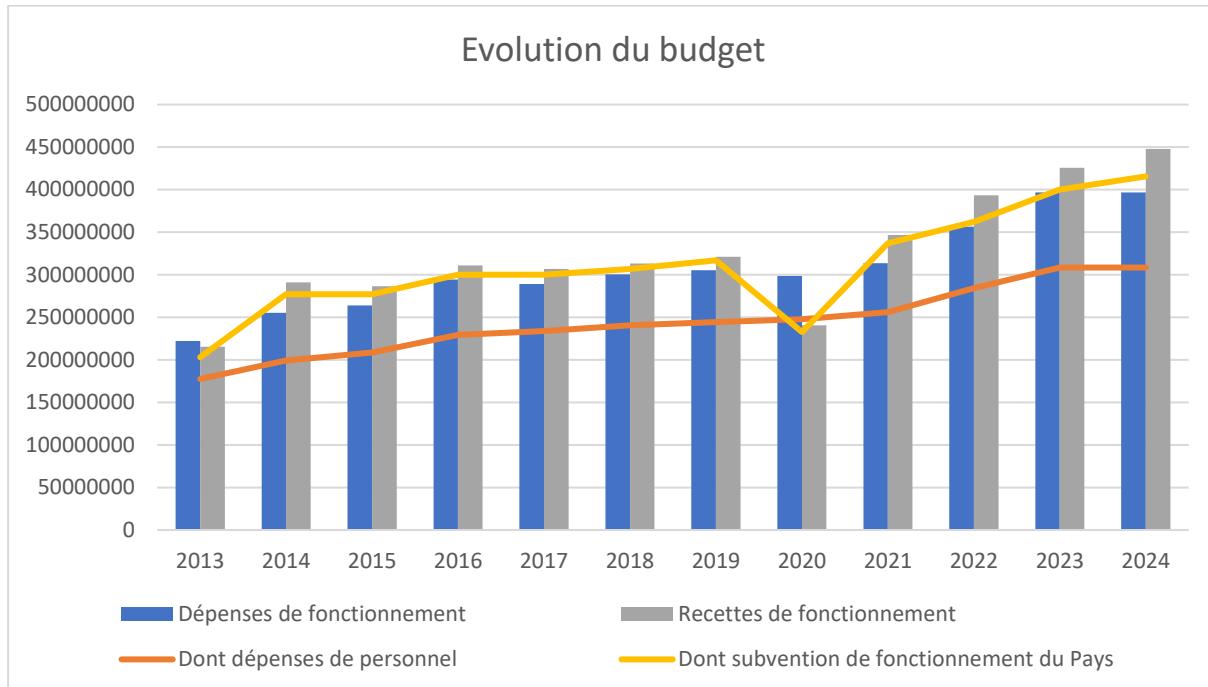
- A l'article 205 *Concessions et droits similaires, brevets, licences* en 2 720 500 FCFP correspondant aux paiements des étapes 1 et 2 du logiciel Ohana de gestion des ressources humaines -module paie ;
- A l'article 213 *Constructions* en 23 542 842 FCFP de travaux dont
  - 9 217 757 FCFP pour la réfection de l'étanchéité de la maison de l'enfance de Faa'a,

- 7 504 570 FCFP pour la réfection de l'étanchéité de la maison de l'enfance de Taravao,
- 3 936 836 FCFP pour des travaux de réaménagement intérieur à la maison de l'enfant du FTH avec la création de quatre bureaux de consultation et d'une salle de réunion
- 2 122 592 FCFP pour des rideaux métalliques à l'espace jeune de Afaahiti,
- 815 087 FCFP pour le remplacement de la porte d'entrée de l'unité de la maison de l'enfant, le remplacement du moteur du portail électriques de la maison de l'enfance de Punauia et du rideau électrique de l'espace jeune de Papeete,
- A l'article 218 *Autres immobilisations corporelles* en 8 939 614 FCFP d'achats divers dont :
  - 4 409 804 FCFP d'équipements et de mobiliers pour l'espace jeune d'Afaahiti dont notamment six ordinateurs pour la salle informatique et les bureaux des éducateurs, un baby foot, deux tables de ping pong, une table de billard, un réfrigérateur, une cuisinière électrique pour les ateliers cuisine, le mobilier pour l'espace détente et les deux bureaux, une télévision interactive, etc...,
  - 1 974 042 FCFP d'équipements pour les maisons de l'enfance dont 6 piscines à balles en remplacement des actuelles âgées de 10 ans et défectueuses, deux climatiseurs pour la maison de l'enfance de Papeete, deux réfrigérateurs pour la maison de l'enfance de Raiatea et de Papeete,
  - 1 348 624 FCFP d'équipements pour la maison de l'adolescent dont 1 018 612 FCFP d'équipements informatiques (remplacement de 2 PC gamers pour la salle informatique de l'espace jeune de Papeete et quatre ordinateurs pour les bureaux),
  - 165 526 FCFP pour la maison de l'enfant (remplacement d'un climatiseur),
  - 1 041 618 FCFP pour la direction dont le remplacement de quatre climatiseurs, un ordinateur et l'achat d'une cuisinière électrique pour les ateliers cuisine de to'u tino, to'uo ora.
- A l'article 231 *Immobilisations corporelles en cours* à 32 364 414 FCFP de dépenses pour les travaux relatifs à la construction de l'EJ de Afaahiti, pour lesquels les marchés de travaux ont été notifiés en juillet 2023 (pour rappel, le montant total engagé pour la construction dont levé topo, étude géotechnique, maîtrise d'œuvre, mission de contrôle, installation poteau électrique, marchés de travaux s'est élevé à 53 658 460 FCFP dont 40 000 000 FCFP financés par une subvention d'investissement et 13 658 460 FCFP à la charge de l'établissement).

Le montant total des produits de la section d'investissement s'est élevé à 39 178 888 FCFP dont 10 207 476 FCFP de recettes d'ordre, et 28 971 412 FCFP de subventions d'investissement correspondant aux soldes des subventions pour les travaux d'étanchéité des maisons de l'enfance et de la construction de l'espace jeune d'Afaahiti et l'avance pour l'acquisition des premiers équipements de l'espace jeune d'Afaahiti.

En résumé :

- Le montant total des dépenses de fonctionnement de l'exercice 2024 s'est élevé à 425 114 150 FCFP contre 396 815 646 FCFP en 2023 soit une augmentation de 7% (+28 298 504 FCFP),
- Le montant total des recettes de fonctionnement de l'exercice 2024 s'est élevé à 448 016 438 FCFP contre 425 589 800 FCFP en 2023 soit une augmentation de 5% (+22 426 638 FCFP),
- Le montant total des dépenses d'investissement de l'exercice 2024 s'est élevé à 71 174 491 FCFP contre 25 628 228 FCFP en 2023, soit une augmentation de 178% (+45 546 263 FCFP),
- Le montant total des recettes d'investissement de l'exercice 2024 s'est élevé à 39 178 888 FCFP contre 18 873 758 FCFP en 2023, soit une augmentation de 108% (+20 305 130 FCFP),
- Le fonds de roulement de l'exercice 2024 diminue de 9 093 315 FCFP passant de 155 724 938 FCFP à 146 631 623 FCFP ce qui correspond à 129 jours de dépenses de fonctionnement.



Graphique 1 : Evolution du budget sur 11 ans

### 1.2.3. Moyens numériques

Conformément aux nouvelles priorités fixées pour ses tâches et projets en 2024, la direction s'est concentrée sur le développement des moyens de simplifications administratives et de dématérialisation.

#### Projets Réalisés

##### Implémentation d'un système de réservation pour des PC

- **Description :** Ce projet visait à développer et déployer un système de réservation pour des postes informatiques. Le système comprend 4 postes client et un PC serveur centralisant les réservations.
- **Résultats :**
  - Implémentation d'une application client-serveur permettant la gestion des réservations.
  - Le serveur gère la réservation des pcs et attribue le temps d'utilisation pour l'utilisateur
  - Le personnel n'a plus besoin de se déplacer sur chaque PC

##### Nouvelle interface des statistiques de la Maison de l'Adolescent

- **Description :** Ce projet portait sur le développement d'une interface utilisateur intuitive pour visualiser et analyser les statistiques de la Maison de l'Adolescent. L'évolution de l'application existante a été motivée par l'arrivée d'une nouvelle équipe et futur équipe, nécessitant une solution standardisée. Désormais, toutes les équipes pourront utiliser la même interface et la même base de données afin de faciliter l'exportation et l'analyse des statistiques.
- **Défis rencontrés :**
  - Prise en compte des différents besoins des différentes équipes
  - Combinés les différents items et interfaces en une version standardisée.
  - Délai de développement
  - Définition du cahier des charges
- **Résultats :**
  - L'application est en cours développement
  - Création d'une interface simplifiée et ergonomique adaptée aux besoins des utilisateurs
  - Mise en place d'une base de données centralisée partagée par toutes les équipes.
  - Formation à prévoir des utilisateurs à l'utilisation de la nouvelle plateforme.

## **Refonte du câblage informatique de la Maison de l'Enfance de Raiatea**

- **Description** : Ce projet avait pour objectif de moderniser et d'optimiser le câblage réseau de la Maison de l'Enfance de Raiatea afin d'améliorer les performances et la fiabilité des infrastructures informatiques. Dans le cadre de cette refonte, le bureau du référent a été déplacé aux côtés des autres agents pour optimiser l'organisation des espaces de travail.
- **Résultats** :
  - Installation d'un nouveau câblage en conformité
  - Réaménagement du bureau du référent avec les autres agents pour améliorer la collaboration.

## **Expérimentation du logiciel de statistique de la maison de l'enfant**

Suite aux retours positifs des agents de la Maison de l'Enfant, il était clair que l'application apportait des bénéfices significatifs. L'établissement continuera à solliciter l'expertise du prestataire afin d'identifier précisément les points spécifiques qui pourraient bénéficier d'améliorations supplémentaires.

L'application se distingue par sa capacité à accélérer la collecte, l'analyse et la présentation des données de manière notable.

Un aspect essentiel souligné par les utilisateurs est la garantie de la confidentialité et de l'intégrité des informations statistiques. L'application s'emploie à assurer un niveau élevé de sécurité, préservant ainsi la sensibilité des données manipulées.

Cette rétroaction positive démontre que l'application joue un rôle significatif dans l'optimisation des processus au sein de la Maison de l'Enfant, en renforçant la productivité, la précision des données et la sécurité des informations statistiques.

## **Une solution de gestion de Paie**

Initié en juin 2023, le logiciel de paie a été réalisé à hauteur de 80% en 2024 avec les points suivants opérationnels au niveau de la direction de l'établissement : installation de la gestion administrative version fonction publique pour gérer les spécialités, grades, échelons et valeurs d'indice, installation du module paie, reprise des données disponibles au format tableau de colonnes EXCEL, personnalisation du bulletin de salaire, ajustements des déclarations avec la CPS, la CST, la paierie, le calculateur de budget initial et modifié de la masse salariale, l'intégration des demandes de paiement des heures supplémentaires ou des repos compensateurs issus de la gestion des dépassements horaires, le calcul des salaires après avancement rétroactif. La dernière étape qui est la mise en œuvre de la transmission de la paie vers la paierie via le logiciel XEMELIOS sera finalisée en 2025

## **Application pour la gestion des SMS pour les rappels de rendez-vous des patients.**

L'application SMS a été utilisée pour la gestion des rendez-vous des patients de l'établissement durant l'année 2024. L'application SMS est un outil incontournable pour le rappel de RDV. Il y a eu 5 000 sms envoyés pour l'année 2024.

## **Logiciel Nutriolog online.**

Depuis l'ouverture de la nouvelle unité dans notre établissement qui a pour objectif de traiter les patients atteints d'obésité, nous avons fait l'acquisition d'un logiciel, Nutriolog, pour suivre les patients en surpoids de manière efficace,

Ce logiciel est spécialement conçu pour suivre les régimes alimentaires et les habitudes alimentaires des patients souffrant d'obésité et peut aider à améliorer les résultats de traitement.

Néanmoins, ce logiciel ne donne pas entièrement satisfaction et surtout ne permet pas d'unifier la base de données de l'établissement, aussi en 2025 nous débuterons un chantier informatique pour l'uniformisation du recueil de données.

## **Charte informatique du Fare Tama Hau**

La charte informatique du Fare Tama Hau, basée sur la circulaire n° 7726 PR du 1er octobre 2021 relative à la charte informatique applicable aux services administratifs, aux ministères, à la vice-présidence et à la présidence de la Polynésie française est publiée sur le site de l'établissement.

## **1.3 Les bâtiments**

### **Rénovation et aménagement de la Maison de l'Enfant (Fare Ute)**

Dans le cadre de l'amélioration de l'accueil et du suivi des jeunes, d'importants travaux de rénovation et d'aménagement ont été entrepris au 1er étage du site de Fare Ute. Ce projet a permis la création de quatre nouveaux bureaux de consultation et d'une salle de réunion afin d'offrir de meilleures conditions d'accompagnement. De plus, l'accueil et la salle d'attente ont bénéficié d'une réfection complète de la peinture, garantissant un cadre plus chaleureux et adapté aux besoins des enfants et des familles. Par ailleurs, des travaux d'électricité ont été réalisés afin de moderniser l'éclairage en passant à des luminaires LED, permettant une meilleure efficacité énergétique et un éclairage plus performant dans l'ensemble de la structure.

### **Construction de l'Espace Jeunes de Taravao**

L'année 2024 a marqué l'aboutissement d'un projet majeur avec la construction de l'Espace Jeunes de Taravao. Ce nouvel établissement comprend deux bureaux de consultation, une salle informatique, une cuisine et un espace détente, ainsi qu'un grand préau destiné aux activités collectives. L'aménagement intérieur a été finalisé afin de pouvoir accueillir les jeunes dès le premier trimestre 2025, offrant ainsi un cadre moderne et fonctionnel dédié à leur épanouissement.

### **Réfection de la cuisine et des extérieurs de la Maison de l'Enfance de Faa'a**

Dans une démarche d'amélioration des conditions d'accueil et de vie, la cuisine de la Maison de l'Enfance de Faa'a a été entièrement rénovée en 2024. Cette modernisation permet de garantir un cadre plus fonctionnel et sécurisé pour la préparation des repas.

Par ailleurs, les espaces extérieurs ont également bénéficié de travaux de réaménagement, avec le remplacement du gazon synthétique pour offrir un meilleur confort aux enfants. Un défrichage a également été réalisé afin de permettre la réfection complète de la clôture de la structure, assurant ainsi une meilleure sécurité pour tous.

### **Travaux d'électricité, réparations diverses et amélioration du confort à la Maison de l'Enfance de Raiatea**

À la suite d'un audit réalisé par un bureau de contrôle, plusieurs travaux ont été entrepris pour garantir la conformité et la sécurité des installations de la Maison de l'Enfance de Raiatea. Parmi les interventions majeures, la mise aux normes de l'électricité a été réalisée, ainsi que des réparations sur les structures métalliques et les gouttières. En parallèle, afin d'améliorer le bien-être des occupants, des brasseurs d'air ont été installés pour optimiser la ventilation et le confort thermique.

## **1.4 La communication**

### **Le site internet**

La refonte complète du site internet de l'établissement a été poursuivie en interne, offrant une interface plus intuitive pour les visiteurs. Grâce à cette modernisation, naviguer et trouver des informations pertinentes sur les différentes unités de l'établissement sont plus faciles.

### **Création d'un porte-dossier pour la cellule To'u Tino - To'u Ora et conception des flyers de l'unité Obésité – To'u Tino, To'u 'Ora**

Pour promouvoir l'unité d'obésité de notre établissement, nous avons créé des flyers et des affiches. Ces supports de communication visuelle permettent de sensibiliser les patients potentiels aux services que nous offrons pour traiter l'obésité.

- Description : Ce projet avait pour objectif de développer un porte-dossier physique pour la cellule To'u Tino - To'u Ora, afin de faciliter la gestion et l'organisation des documents liés à ses activités.
- Résultats :
  - Conception et fabrication d'un porte-dossier ergonomique et structuré pour un accès rapide aux documents papier.
- Défis rencontrés :
  - Adaptation du porte-dossier aux besoins spécifiques des utilisateurs.

### **Réalisation de l'affiche pour le concours de dessin**

- Description : Ce projet consistait à concevoir une affiche attrayante pour promouvoir un concours de dessin auprès des jeunes.
- Résultats :

- Création d'un design dynamique mettant en valeur le thème du concours.
- Diffusion de l'affiche dans les établissements scolaires et lieux publics.
- Défis rencontrés :
  - Créer un design engageant qui attire le public cible.

### **Brochure sur les violences sexuelles**

- Description : Redynamiser le design de la brochure complète pour sensibiliser davantage sur les violences sexuelles.
- Résultats :
  - Production d'une brochure plus moderne

### **1.5 La démarche qualité**

Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) a été mis à jour en 2024, ce travail de mise à jour se poursuivra en 2025. Un prestataire nous a aidé pour cette évaluation, le cout de cette prestation s'est élevé à 1937498 FCP pour le document initial.

Celui-ci est composé en 2 parties, l'une concerne les risques physiques, l'autre les risques psychosociaux. Une borne de satisfaction des usagers est installée.

Les référents qualité se sont réunis avec et sans la DMRA au moins 6 fois et ont pu suivre le séminaire qualité organisé par la DMRA.

De plus, l'aménagement et la rénovation des bâtiments participent à la sécurité des agents et des usagers, au confort de chacun, et donc s'inscrivent dans la démarche Qualité de l'établissement.

## **2. L'ACTIVITE EN RESUME**

L'activité de tous les secteurs du FTH, espace jeunes, maisons de l'enfance, maison de l'adolescent et maison de l'enfant s'est maintenu mais de nouvelles actions, les missions dans les îles se sont ajoutées. Le dispositif d'Education Thérapeutique du Patient pour les enfants et adolescents en situation d'obésité, créé en 2022 s'est poursuivi en 2024 malgré les difficultés de financement. Les équipes mobiles permettent une meilleure proximité dans les quartiers et nombre de jeunes et de familles qui ne se déplacent pas ont pu être présent soit dans les permanences des professionnels dans les établissements scolaires ou les quartiers soit dans les activités (groupe de parole, ateliers création...) mis en œuvre dans les quartiers. Cette année a été marquée également par la participation de personnels de l'établissement aux missions dans les archipels organisées et financées par la Délégation à la Protection Judiciaire de la Jeunesse (DPJJ), réalisant ainsi 7 missions pour 40 jours de missions sur 14 îles des 5 archipels, mobilisant 14 agents.

Ainsi s'explique la faible progression de la MDA, en effet ces missions ont mobilisés les agents à l'extérieur de l'établissement et ont occasionnées des absences pour récupérer les heures supplémentaires.

Cette année encore, on constate un nombre important de signalements à la justice et d'informations préoccupantes à la direction des solidarités, de la famille et de l'égalité (DSFE) soit 52 (vs 55 en 2023 et 42 en 2022), ces signalements concernent des situations de maltraitance ou de détresse grave.

Le FTH permet l'accueil des visites médiatisées entre parents et enfants soit dans les maisons de l'enfance soit dans le bâtiment de Fare Ute, ces visites sont autorisées ou prescrites par les juges pour enfants ou la DSFE, dans le cadre de la protection de l'enfance (enfants placés en famille d'accueil). 155 (+70%) visites médiatisées ont été réalisées, accompagnées par un travailleur social, 56 dans les maisons de l'enfance et 99 au FTH en collaboration avec l'association TURE TAHOE avec qui une convention de collaboration a été signée en 2024.

|                         |                 | 2013        | 2014        | 2015        | 2016        | 2017        | 2018        | 2019        | 2020        | 2021        | 2022        | 2023        | 2024        |
|-------------------------|-----------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| MDA                     | file active     |             |             |             |             | 1129        | 1123        | 1155        | 972         | 1270        | 1552        | 1847        | 1575        |
|                         | cs méd          | 862         | 760         | 827         | 879         | 1016        | 947         | 1023        | 883         | 873         | 915         | 1029        | 915         |
|                         | cs ES           | 477         | 1021        | 701         | 1010        | 768         | 660         | 664         | 547         | 636         | 956         | 1359        | 1457        |
|                         | Cs Psy          | 724         | 628         | 863         | 572         | 844         | 985         | 761         | 883         | 1239        | 1117        | 1958        | 2074        |
|                         | acte IDE        | 1386        | 1475        | 1408        | 1574        | 1533        | 946         | 768         | 660         | 565         | 607         | 707         | 718         |
|                         | <b>total CS</b> | <b>3449</b> | <b>3884</b> | <b>3799</b> | <b>4035</b> | <b>4161</b> | <b>3538</b> | <b>3216</b> | <b>2973</b> | <b>3313</b> | <b>3595</b> | <b>5053</b> | <b>5164</b> |
| EJ                      |                 | 1700        | 1269        | 1491        | 3123        | 4349        | 4078        | 3983        | 3006        | 3191        | 5284        | 4050        | 4526        |
| Interventions scolaires |                 | 3500        | 3647        | 4052        | 2804        | 3276        | 5500        | 4800        | 2074        | 3802        | 9537        | 7991        | 6978        |
| MDE                     | file active     | 643         | 489         | 502         | 387         | 398         | 591         | 602         | 452         | 588         | 678         | 725         | 586         |
|                         | cs méd          | 735         | 320         | 354         | 399         | 385         | 548         | 552         | 466         | 580         | 804         | 769         | 842         |
|                         | cs ES           | 269         | 565         | 863         | 360         | 441         | 427         | 388         | 226         | 340         | 564         | 578         | 592         |
|                         | Cs psy          | 874         | 825         | 943         | 905         | 896         | 955         | 1069        | 756         | 1013        | 1198        | 1274        | 1157        |
|                         | acte IDE        |             |             |             | 6           |             | 7           |             | 9           | 8           | 17          | 4           | 4           |
|                         | <b>total CS</b> | <b>2278</b> | <b>2378</b> | <b>2257</b> | <b>1856</b> | <b>1806</b> | <b>2031</b> | <b>2212</b> | <b>1475</b> | <b>2034</b> | <b>2583</b> | <b>2625</b> | <b>2595</b> |
| ME LAEP                 |                 |             | 598         | 5716        | 11404       | 16564       | 18023       | 20722       | 16081       | 17747       | 26482       | 31817       | 32241       |
| signalement et IP       |                 | 23          | 17          | 31          | 14          | 27          | 20          | 27          | 24          | 33          | 42          | 55          | 52          |

*Tableau 1 : évolution de l'activité du FTH depuis 2013*

**2.1 La Maison de l'adolescent (MDA)**, seule structure du territoire dédiée aux adolescents qui offre dans un même lieu une prise en charge globale de la santé médico-psycho-sociale gratuite. Les missions de la MDA sont généralistes et concernent tout ce qui touche au questionnement adolescent, au mal être voire à la souffrance psychique propre à cette période de la vie. La MDA constitue un lieu ressource repérant pour les jeunes qui y déposent des moments de leur histoire. Elle offre également un soutien ou un accompagnement aux parents et aux proches, face aux questions et difficultés en lien avec l'adolescence. Elle propose un appui aux professionnels pour des informations, une orientation ou des co-constructions d'actions.

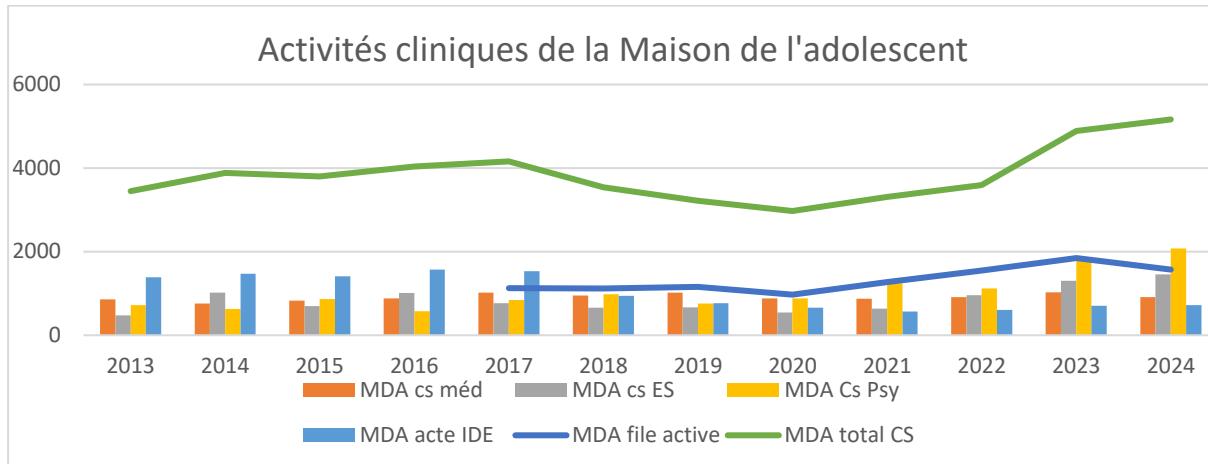
Depuis son ouverture, la Maison de l'adolescent a beaucoup et bien grandi dans une dynamique positive; son ancrage d'abord limité à la zone urbaine s'est étendu à toute l'île de Tahiti et se poursuit à Moorea. On note une augmentation des permanences dans les établissements scolaires, avec plus d'établissements concernés, plus de créneaux proposés et plus d'élèves en ayant bénéficié. Cela permet aux jeunes de rencontrer des professionnels au plus près de leur lieu de vie.

Les nombreuses missions dans les îles, réalisées conjointement avec la PJJ en 2023 et 2024, ont montré une demande de la population de renouveler ces rencontres. Ces populations, parfois isolées sont en demande d'accompagnement spécifiques. La Maison de l'adolescent souhaite développer de manière autonome son activité dans les archipels de la Polynésie française en ouvrant deux autres postes (psychologue et éducateur spécialisé).

L'activité de soins de l'antenne de Papeete et celle de Tahiti iti a été forte et soutenue, avec un maintien des demandes particulièrement concernant les jeunes, (file active de 1575 jeunes pour 3447 consultations). Les éducatrices ont participé à 11 réunions du groupe de prévention du décrochage scolaire où les situations de 110 élèves ont été étudiées.

Une équipe mobile périurbaine (EMPU), créée avril 2022 et renforcée en 2023 par 2 nouveaux professionnels, intervient au sein de commune en collaboration avec les référents de quartier dans les maisons de quartier ou dans les évènements sportifs, culturels ou autre réunissant des jeunes ou des enfants. Cette équipe a rencontré dans les communes de Punaauia, Mahina, Paea, Hitia'a o Tera et Moorea 800 personnes, adultes et enfants/adolescents (dans les quartiers ou dans les établissements scolaires) lors de 117 points écoute et points éduconseils dans 9 établissements scolaires, dans les quartiers lors de groupe de paroles (14), d'ateliers (5), de séances d'information (20) et de permanences d'entretien (69). L'activité de l'EMPU devrait se poursuivre en 2025 ; elle devrait proposer des consultations décentralisées sur l'île de Moorea et sur la commune de Hitia'a O Te Ra.

L'équipe mobile de Tahiti Iti (EMTI), constituée de 4 professionnels et créée en 2021, a poursuivi son déploiement: 237 jeunes en file active, 523 consultations (+14%), 237 interventions de prévention (+62%) dans 10 établissements scolaires et 2 MFR touchant 3293 adolescents, la psychologue a tenu 57 points écoute (48 en 2023), l'éducatrice spécialisée a tenu 56 permanences EduConseil (33 en 2023) et l'infirmière a tenu 16 permanences conseil santé (6 en 2023). 17 permanences se sont tenues dans les mairies de Tautira et Pueu. Compte tenu des demandes des familles et du peu de ressources sur la presqu'île, l'EMTI a élargi son offre de soins aux plus jeunes, les enfants de 0 à 12 ans et leur famille, ainsi sur les 3 derniers mois de l'année, 23 consultations ont été réalisées, essentiellement par la psychologue. La maison de l'adolescent héberge un des 8 centres de dépistage anonyme et gratuit (CDAG) de Polynésie française. Le CDAG reçoit le public sans limite d'âge. Il s'agit du CDAG le plus fréquenté du réseau avec 276 dépistages.



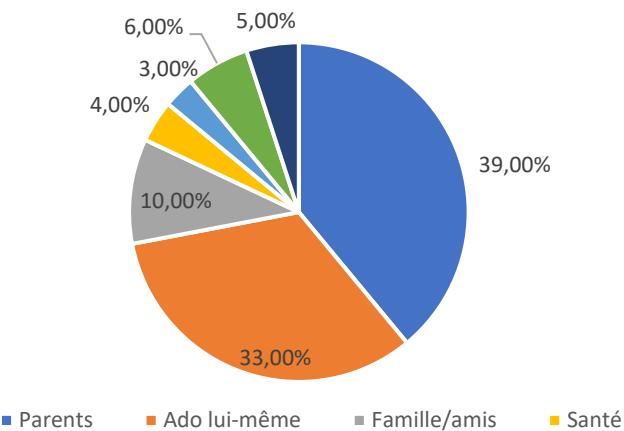
Les principaux motifs de consultation sont :

- Les problèmes familiaux,
- Le mal-être,
- Les problèmes de comportement
- Les difficultés dans la scolarité

**Sur l'antenne de Papeete**, parmi les nouveaux dossiers ; 89.5% habitent la zone urbaine de Tahiti, 60% sont des filles, la moyenne d'âge est de 16 ans à l'antenne de Fare Ute, 14 ans à l'antenne de la presqu'île. Parmi les jeunes accueillis à Fare Ute, 21% ne sont pas scolarisés, il s'agit en majorité de jeunes de plus de 16 ans (96%).

Ils sont adressés par les parents ou ils viennent d'eux même.

**Première demande, sollicitation de l'espace de soins de Fare Ute par :**



- ❖ La file active 2024 est constituée de 1338 jeunes (Espace de soins, consultations au bureau)
- ❖ 979 nouvelles demandes ont été enregistrées qui ont abouti à l'ouverture de 742 nouveaux dossiers
- ❖ L'activité dans les locaux de la MDA de Fare Ute est représentée par :
  - 915 consultations médicales
  - 718 actes infirmiers (dont 303 dépistages VIH/syphilis)
  - 737 entretiens avec les éducateurs spécialisés (669 RDV et 68 entretiens d'accueil)
  - 1229 entretiens avec les psychologues cliniciennes
  - 62 actes par le masseur-kinésithérapeute

- ❖ Les éducateurs de l'équipe fixe et de l'EPU ont réalisé 121 permanences « EduConseils » dans 15 établissements où ils ont réalisé 510 entretiens d'élèves.
- ❖ Les psychologues de l'équipe fixe et de l'EPU ont réalisé 196 permanences « Point-écoute » dans 28 établissements scolaires où elles ont réalisé 547 entretiens.

#### Signalements et informations préoccupantes

- ❖ 40 écrits (44 en 2023 et 29 en 2022) qui sont des signalements urgents et non urgents et informations préoccupantes ont été transmis aux autorités compétentes (18 par les éducateurs spécialisés et 19 par les psychologues, 2 par les IDE et 1 par le médecin) par les professionnels de la MDA (équipe fixe, EPU et EMTI).

#### Prevention : 2024

- ❖ Les professionnels des équipes de la Maison de l'adolescent sont intervenus dans 11 lycées (4 publics et 3 privés), 19 collèges, 7 CJA, 2 MFR et dans 8 maisons de quartier et lieux recevant du public pour des interventions de prévention, des groupes de parole, des entretiens.
- ❖ 6978 (3767 par l'équipe de Fare Ute/EPU et 3211 par l'EMTI) personnes ont été rencontrées lors de séances préventives ou de la présentation du Fare Tama Hau.
- ❖ Lors des missions justice de proximité les professionnels de la maison de l'adolescent sont intervenus dans 14 îles des 5 archipels et ont rencontré 2284 personnes.

#### En 2024 l'Equipe périurbaine (EPU) :

- ❖ Est intervenue dans 5 communes et a rencontré plus de 2200 personnes (adultes et enfants/adolescents) lors des :
  - 14 groupes de paroles (126 personnes)
  - 5 ateliers de médiation (46 personnes)
  - 20 séances d'information/ prévention (254 personnes)
  - 69 permanences d'entretien individuel (204 entretiens)
  - 4 interventions collectives : 214 personnes et 5 interventions de présentation de FTH/EPU : 236
- ❖ L'EPU intervient aussi lors de permanences d'écoute dans les établissements scolaires de ces mêmes communes. Les éducateurs et les psychologues ont effectué (chiffres inclus dans l'activité de la MDA Fare Ute) :
  - 117 permanences d'écoute dans 9 établissements scolaires (6 collèges, 2 lycées et 1 CJA)
  - Ils ont reçu 492 élèves en entretien
  - En plus de leurs activités dans les quartiers, l'éducateur spécialisé et la psychologue clinicienne ont effectué 610 entretiens individuels sur le site du Fare Tama Hau, Fare Ute

#### En 2024 pour l'Equipe Mobile Tahiti Iti (EMTI) :

- ❖ 3211 personnes ont été rencontré lors des 237 heures d'interventions de prévention. Celles-ci se sont déroulées dans 3 lycées, 5 collèges, 2 MFR et 2 CJA
- ❖ 7 ateliers de médiation concernant 53 personnes ont été menés.

*L'activité chiffrée englobe les consultations au bureau, lors des Point-écoute, des permanences EduConseil et conseil santé destinés aux adolescents :*

- ❖ La file active 2024 est constituée de 237 jeunes (consultations au bureau, dans les établissements scolaires et lors des permanences mairie).
- ❖ 165 nouveaux dossiers ont été ouverts pour 182 nouvelles demandes.
- ❖ Les problèmes familiaux, le mal être et les difficultés dans la scolarité sont les trois principaux motifs de demande de consultation.
- ❖ L'activité est représentée par 523 entretiens :
  - 298 entretiens psychologiques
  - 210 entretiens par un éducateur spécialisé
  - 15 consultations infirmière

Les chiffres ci-dessus incluent :

- les 137 entretiens lors des 57 Point-écoute
- les 101 entretiens lors des 56 permanences EduConseil
- les 16 entretiens lors des 6 permanences Conseil santé

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2024 ouverture des consultations pour le 0-12 ans *L'activité chiffrée englobe exclusivement les consultations au bureau :*

- ❖ La file active 2024 est constituée de 14 enfants pour 20 nouvelles demandes.
- ❖ Les problèmes familiaux, les difficultés dans la scolarité et le mal être sont les trois principaux motifs de demande de consultation.
- ❖ L'activité est représentée par 23 entretiens d'enfants (22 par la psychologue et 1 par l'éducatrice spécialisée).

## **STRUCTURES DANS LESQUELLES LA MDA ET L'EMPU SONT INTERVENUES POUR LA PREVENTION, LA FORMATION ET/OU LES SOINS EN 2024**

|              |          | Prévention                                 | Formation donnée | Point-écoute / Perm. EduConseil | Groupe de parole |   | Prévention                | Formation donnée | Point-écoute / Perm. EduConseil | Groupe de parole |
|--------------|----------|--|------------------|---------------------------------|------------------|---|---------------------------|------------------|---------------------------------|------------------|
| îles du vent | Papeete  | Collège Maco Tevane                        | X                |                                 | X                |   | Collège Mahina            | X                |                                 | X                |
|              |          | Collège Tipaerui                           |                  |                                 | X                |   | Lycée professionnel Atima | X                |                                 | X                |
|              |          | Collège Tiarama                            | X                |                                 | X                |   | Ecole Hitimahana          | X                |                                 |                  |
|              |          | Collège AMJ                                | X                |                                 |                  |   | Ecole Fareroi             | X                |                                 | X                |
|              |          | Collège Lycée Pomare                       | X                |                                 | X                |   | Ecole Amatahiapo          |                  |                                 |                  |
|              |          | Collège Lycée La Mennais                   | X                |                                 |                  |   | Pointe Vénus              | X                |                                 |                  |
|              |          | Lycée Paul Gauguin                         |                  |                                 |                  |   |                           |                  |                                 |                  |
|              |          | APAJ                                       | X                |                                 |                  |   |                           |                  |                                 |                  |
|              |          | Maison de la culture compagnie du caméléon | X                |                                 |                  |   |                           |                  |                                 |                  |
|              |          | ISEPP                                      |                  | X                               |                  |   |                           |                  |                                 |                  |
|              | Faa'a    | Association Papa nui                       | X                |                                 |                  |   |                           |                  |                                 |                  |
|              |          | Protection judiciaire de la jeunesse       | X                |                                 |                  |   |                           |                  |                                 |                  |
|              |          | Foyer Bon Pasteur                          | X                |                                 |                  | X |                           |                  |                                 |                  |
|              |          | Collège NDA                                | X                |                                 |                  |   |                           |                  |                                 |                  |
| Îles du sud  | Pirae    | Collège Henri Hiro                         |                  |                                 | X                |   |                           |                  |                                 |                  |
|              |          | Lycée Professionnel de Faa'a               |                  |                                 | X                |   |                           |                  |                                 |                  |
|              |          | CJA de Faa'a                               | X                |                                 |                  |   |                           |                  |                                 |                  |
|              | Punaauia | Lycée Diadème                              | X                |                                 |                  |   |                           |                  |                                 |                  |
|              |          | Collège Taaoone                            | X                |                                 | X                |   |                           |                  |                                 |                  |
|              |          | Lycée Don Bosco                            | X                |                                 | X                |   |                           |                  |                                 |                  |
|              |          | Fédération Française de Football           | X                |                                 |                  |   |                           |                  |                                 |                  |
|              | Tahiti   | CJA d'Outumaoro                            | X                |                                 |                  |   |                           |                  |                                 |                  |
|              |          | Collège Punaauia                           |                  |                                 | X                | X |                           |                  |                                 |                  |
|              |          | Lycée hôtelier de Punaauia                 | X                |                                 | X                |   |                           |                  |                                 |                  |
|              |          | Maison de quartier de Taapuna              | X                | X                               | X                | X |                           |                  |                                 |                  |
|              |          | Maison de quartier d'Outumaoro             | X                | X                               | X                | X |                           |                  |                                 |                  |
|              |          | Maison de quartier Muriavai                | X                | X                               | X                | X |                           |                  |                                 |                  |
|              |          | Fare Amuriaa Taniera                       | X                |                                 |                  |   |                           |                  |                                 |                  |
|              |          | Mairie de Punaauia                         | X                |                                 |                  |   |                           |                  |                                 |                  |
|              |          | Lycée Saint Joseph Punaauia                | X                |                                 |                  |   |                           |                  |                                 |                  |
|              |          | Parc Taapuna                               | X                |                                 |                  |   |                           |                  |                                 |                  |
|              |          |  |                  |                                 |                  |   |                           |                  |                                 |                  |

**La Maison de l'enfant (MDE)** reçoit des enfants de 0 à 12 ans et leur famille sans participation financière des familles. Les prises en charge ne sont pas seulement dévolues à des familles étiquetées comme en difficulté (notamment par les services sociaux, les établissements scolaires) mais bien accessibles à toutes les familles éprouvant des difficultés, à un moment donné de leur vie ou de l'éducation de leur enfant. La MDE est un partenaire indispensable des foyers de protection de l'enfance accueillant de jeunes enfants.

En 2024, La Maison de l'Enfant a reçu 278 nouvelles demandes en 2024 (vs 443 en 2023) soit une baisse de 37% du nombre d'ouverture de dossiers, ayant donné lieu à 183 (vs 216) entretiens d'accueil auxquels s'ajoutent 48 (vs 98) rendez-vous d'entrées directes avec un psychologue.

La file active est constituée de 586 patients (anciens et nouveaux enfants) ayant donné lieu à 2813 rendez-vous d'entretiens ou consultations (vs 2745 en 2023), se décomposant de la façon suivante :

- 842 consultations médicales (vs 769),
- 4 actes infirmiers (vs 4),
- 218 suivis de kiné (vs 120),
- 592 entretiens éducatifs (vs 578),
- 1157 entretiens psychologiques (vs 1274),

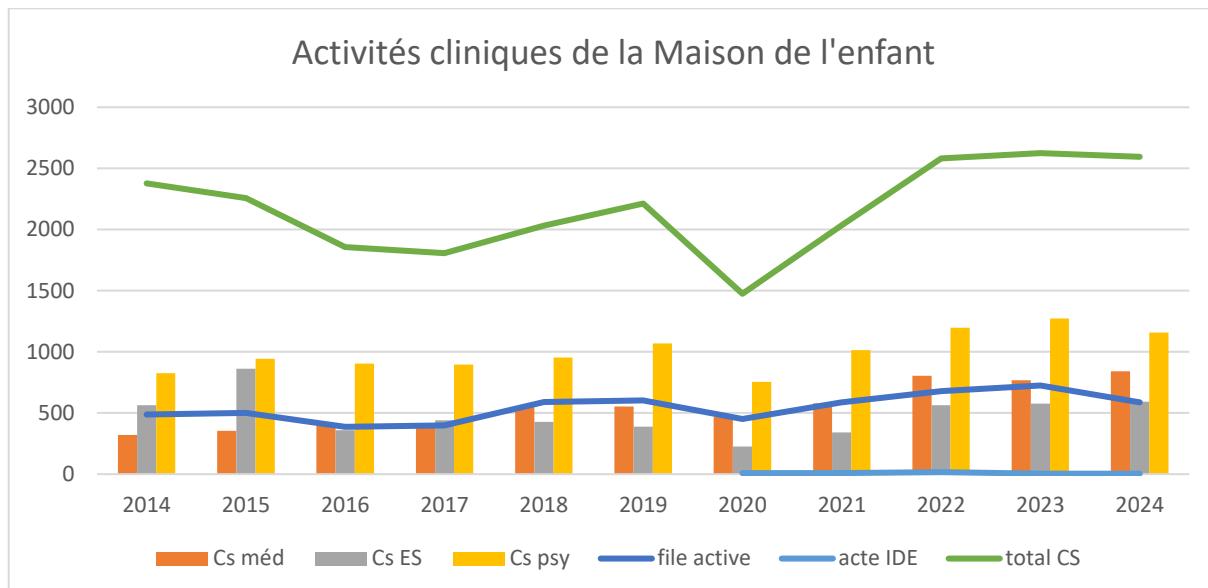
Nous enregistrons une légère hausse d'activité de 2.5% en 2024.

La participation aux activités partenariales et de prévention est la suivante :

- Le médecin a participé à 80 réunions, conférences, interventions ou coordinations.

- Les éducateurs ont répondu à 56 invitations dans les écoles, les communes, synthèses, équipes éducatives, animations (JMDE, SISM...).
- Les psychologues comptent 173 interventions en : cafés-parents dans les Maisons de l'enfance, synthèses au FTAN, au CAE, avec les TS de la DSFE, en équipes éducatives, en formation, animation de projets, CTP...
- Les agents sociaux ont animé les activités du centre de documentation (déménagement des rayonnages de livres, réaménagement des espaces d'accueil, animation des nouveaux ateliers des jeudis de l'expression et animation de l'espace Tamarii).

9 signalements et 3 informations préoccupantes ont été rédigés en 2024



## 2.2 Les lieux d'accueil

**Les maisons de l'enfance**, outil de prévention primaire dont l'impact n'est visible qu'à long terme, est à présent bien repéré par les familles grâce au maillage local et au soutien des communes. Nous observons une augmentation en puissance de l'activité des Maisons de l'enfance avec 2 structures à plus de 6000 accueils d'enfants dans l'année. Au total ce sont 32 241 accueils d'enfants (vs 31 817) sur ces 6 structures (Taravao, Uturoa, Taiohae, Punaauia, Faaa, Papeete), 26 743 adultes accompagnants (vs 27 300) pour un total de 58843 accueils en 2024 (+0.5%). On constate une fréquentation totale relativement stable malgré l'absence d'éducateurs sur la structure de Taiohae, pendant près de 6 mois.

Même si la trame d'activités proposée dans les différentes structures est la même, on constate une identité forte de chaque Maison de l'Enfance, une organisation spécifique liée à des besoins et attentes différentes au niveau de chaque commune. La multiplicité des actions, outre l'aspect attractif des programmes, permet d'amener les parents par des propositions variées, à prendre conscience de leur valeur, compétences et savoir-faire pour une meilleure estime de soi. Des parents heureux et confiants ne peuvent qu'avoir une position éducative positive et bienveillante face à leur progéniture.

**L'espace jeunes**, unique lieu d'accueil et de prévention des jeunes de 12 à 25 ans, gratuit et anonyme. En 2024, l'Espace jeunes compte **4526 entrées** (versus **4050** en 2023), sa file active est constituée de 804 jeunes (versus 718 en 2023).

La moyenne d'âge des jeunes est de 15 ans comme l'année précédente.

282 jeunes se sont vu refuser l'entrée (versus 121 en 2023) car la capacité maximum d'accueil qui est de 12 adolescents par encadrant était atteinte. Cette situation est plus fréquente le mercredi après-midi, ce fait plaide pour l'ouverture d'autres Espace jeunes dans les communes, un autre espace jeunes ouvre en 2025 à Afaahiti. L'affluence dans cet espace d'accueil témoigne de l'intérêt de ce dispositif pour les jeunes, nous allons étudier en 2025 la possibilité d'agrandir ce lieu particulièrement le mercredi et vendredi après-midi.

Pour des raisons de proximité, les jeunes sont majoritairement issus de la zone urbaine et notamment de Papeete. Pendant les vacances scolaires, des jeunes de Moorea et des îles sont accueillis.

Des adolescents placés en foyers d'accueil sont régulièrement amenés par leurs encadrants.

La grande majorité des jeunes inscrits à l'Espace jeunes est scolarisée. Pour les demandeurs d'emploi et les travailleurs précaires il est proposé un atelier hebdomadaire pour les aider à la rédaction de leur lettre de motivation et à la réalisation de leur CV.

### **2.3 Le dispositif de prise en charge de l'obésité de l'enfant et du jeune, TO'U TINO TO'U ORA (3TO)**

Une consultation pluridisciplinaire pour la prise en charge de l'obésité de l'enfant et du jeune au FARE TAMA HAU (FTH) est mise en place en aout 2022, grâce à un partenariat avec le CHPF et la Direction de la Santé pour le financement d'une subvention via le fonds de prévention sanitaire et social.

Cette prise en charge est multidisciplinaire, s'inscrit sur la durée (2 ans) et est basée sur les recommandations et les niveaux de recours décrits par la Haute Autorité de Santé (HAS).

L'objectif de la prise en charge est d'agir sur un ensemble de comportements conduisant à la sédentarité et à des prises alimentaires mal adaptées. Il s'agit de proposer une prise en charge de proximité de l'enfant et de ses parents associant une prise en charge diététique, une incitation à l'exercice physique et une réduction de l'inactivité, mais surtout une modification des comportements de l'enfant et de sa famille. Le type de prise en charge sera adapté à chaque situation. Cette prise en charge peut faire appel à des soins spécialisés et multidisciplinaires et s'accompagner d'un suivi psychologique et/ou éducatif si nécessaire. Cette prise en charge doit s'inscrire dans la durée et un suivi régulier est mis en place sous la responsabilité du médecin en concertation avec les autres professionnels concernés.

Les enfants et les jeunes pour lesquels le Fare Tama Hau est missionné, soit de 0 à 25 ans, en situation d'obésité (IMC > 97<sup>e</sup> percentile ou > 30 pour les jeunes de plus de 16 ans) avec ou sans complication, ou en surpoids (IMC > 90<sup>e</sup> percentile ou ≥ 25 et < 30 pour les plus de 16 ans) seront accueillis dans cette consultation. Pour les enfants et les jeunes adolescents, la famille sera associée au traitement systématiquement.

Les professionnels interviennent sous forme de prestation :

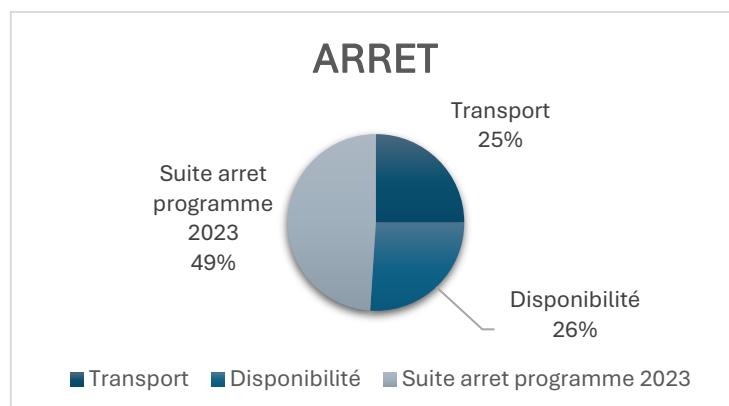
- 6 prestataires : une IDE coordinatrice, deux diététiciens, un médecin généraliste et un médecin nutritionniste, deux éducateurs sportifs.
- La pédiatre directrice
- Les psychologues et éducateurs de l'établissement
- Un pédiatre du CHPF

Au 31 Décembre 2024, soit après 14 mois de fonctionnement, 92 patients sont intégrés dans le dispositif.

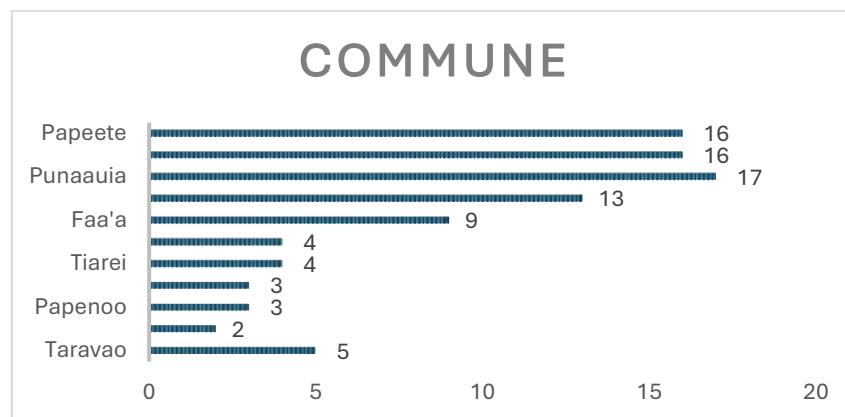
Depuis le démarrage du programme en 2022, 241 patients ont été adressés, 48 ne se sont jamais présenté à leur premier RDV, 193 ont intégré le programme dont 5 en attente de prise en charge sur Taravao.

Ces patients sont adressés par les médecins du CPI, la médecine scolaire, le dispensaire de Mahina, les pédiatres et le CHPF. Environ 10% entre en venue spontanée.

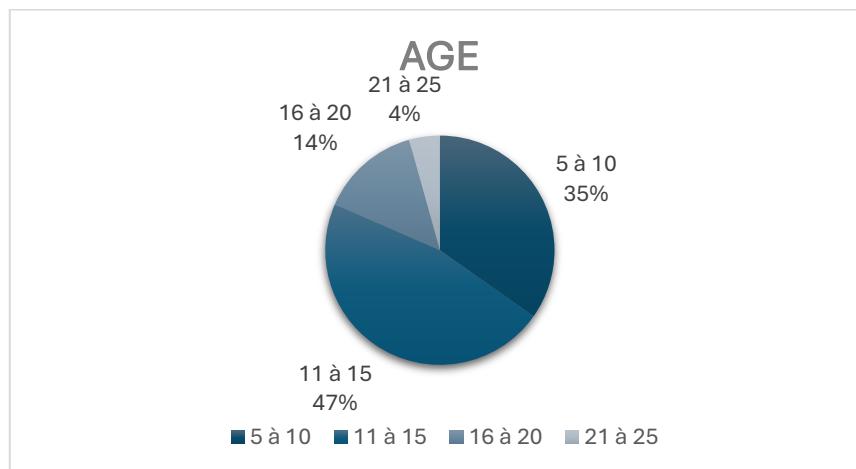
96 patients sont sortis du programme, dont 47 suite à l'arrêt de 3 mois du dispositif en 2023, 25 par manque de disponibilité des parents et 24 pour des problématiques de transport.



Les patients sont majoritairement de la zone urbaine, cependant grâce à l'ouverture des consultations délocalisée des dispensaires de Mahina et Punaauia, nous avons plus de patients de ces communes.

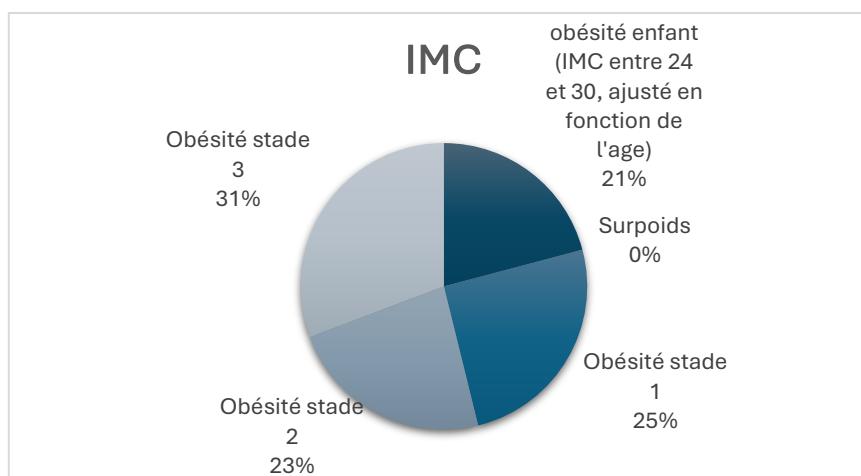


Les âges sont compris entre 5 et 25 ans, 80% des patients ont moins de 15 ans, le sexe ratio est de 1.67, en faveur des garçons (35 filles, 57 garçons)



Tous les patients que nous suivons sont en stade d'obésité :

Les enfants ayant un IMC entre 24 et 30 sont tous considérés en obésité en fonction de leur âge 30% des patients sont en obésité stade 3 dont 5 supérieurs à 50 (IMC max 61.2 à 11 ans)



Evolution des courbes d'IMC de 30 patients suivis depuis minimum 12 mois

- 77 % des patients ont stabilisé (12) ou diminué (11) leur IMC
- 23 % des patients ont augmenté leur IMC (7) dont 2 ayant un suivi irrégulier, 3 ayant des troubles du spectre autistique sévères et 2 ayant un IMC supérieur à 50 pour qui nous explorons des causes iatrogéniques ou génétiques.

Les 62 autres patients n'ont pas suffisamment de mesures effectuées où sont intégré depuis moins de 6 mois

Un bilan biologique est prescrit dès l'entrée dans le dispositif.

Dans **plus de 90%** des bilans demandés, on retrouve une dyslipidémie (HypoHDL hypertriglycéridémie), une cytolysé hépatique (3 cas de NASH) et une anomalie de l'uricémie parfois très importante (>80mg/L).

Les dosages d'insuline couplés au calcul de résistance à l'insuline montrent des chiffres très pathologiques : une insulinémie moyenne à 54.7 $\mu$ U/mL (N labo 3 à 23 $\mu$ U/mL) avec un maximum à 167 $\mu$ U/mL et une HOMA-IR moyenne à 12.25 (N labo 0.7 à 2.25) avec un maximum à 42.57.

Sur le plan éducatif, nous observons des temps d'exposition aux écrans importants avec un retentissement sur le comportement dans la sphère familiale et scolaire, de nombreuses difficultés éducatives retrouvées avec des parents qui n'arrivent plus à assurer leur rôle.

Les patients ont bénéficié de 319 consultations médicales, 532 bilans et suivis diététiques et 274 bilans et suivis avec l'infirmière coordinatrice.

12 ateliers cuisines et 22 ateliers thérapeutiques de groupe ont proposé aux patients.

Dans le cadre des APA, 6 groupes ont été constitués sur 3 communes (Pirae, Punaauia et Mahina), dont 3 groupes de 5-10 ans et 3 groupes de 11-25 ans.

Des tests physiques sont effectués dès l'entrée dans le dispositif, ½ Cooper, test d'équilibre, test de souplesse, test force physique des membres inférieurs, motivation à l'activité physique.

Tous ont montré une évolution positive, graduée en fonction de l'ancienneté de la prise en charge et l'assiduité.

### **Evolution**

Face au manque d'assiduité des familles, le travail de phoning s'est accentué avec des SMS de rappel 2 jours avant le RDV ainsi qu'un appel téléphonique la veille, ce qui permet une diminution du nombre d'annulation de RDV.

Le taux de participation est passé de 53% pour les 6 premiers mois (461 consultations réalisées sur les 869 prévues) à 80% pour les 8 mois derniers (664 consultations réalisées sur les 824 prévues).

Le travail intensif de phoning a permis une division par moitié du nombre d'annulation de RDV (408 annulations les 6 premiers mois contre 160 les 8 derniers mois).

La démarche ETP a été accentuée avec la mise en place d'un bilan éducatif partagé aboutissant à un diagnostic éducatif qui réponds aux besoins et attentes du patient. Un programme complet d'ETP est donc proposé aux patients avec des consultations et des ateliers thérapeutiques de groupe.

### **Conclusion et perspectives**

Le bilan correspond à 14 mois de fonctionnement, l'objectif des 100 patients est atteint conformément au projet initial, cependant 92 patients ont été intégrés et 5 sont localisés sur Taravao, en attente d'intégration.

On constate plusieurs points de vigilance pour les patients et leur prise en charge :

- La fréquence des complications et leur précocité chez les enfants suivis justifiant l'urgence des prises en charge
- L'usage des écrans à très haute dose chez tous les patients et souvent chez les parents également
- Un déséquilibre nutritionnel grave avec abus de sucre, de sel et de gras et ceci avec des quantités mal adaptées à l'âge de l'enfant et des rythmes de repas anarchiques.
- Des difficultés importantes pour se déplacer pour de nombreuses familles, ce qui nuit à l'assiduité des patients

Les freins identifiés au suivi sont :

- Les difficultés de transport et de logistique des familles
- La difficulté de régularité dans un suivi qui s'inscrit au moins sur une année

Ces freins ont justifié la délocalisation des séances d'APA mais également des consultations, permettant de recruter de nouveaux patients et fidéliser d'autres.

Le dispositif remporte un franc succès auprès de nos partenaires tant dans la sphère médicale que dans le monde de l'éducation.

## **2.4 Le centre de documentation**

Le Centre de Documentation était ouvert au public le :

- Mardi : 8h00 à 12h00
- Mercredi : 12h00 à 16h00
- Vendredi : de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

À la suite d'un faible taux de fréquentation, la direction a pris la décision de fermer définitivement le centre de documentation le 1<sup>er</sup> juillet 2024.

Plusieurs ateliers ont été proposés de janvier à juin 2024. Des ateliers d'Education Emotionnelle et Sociale ont été mis en place par la MDE pour un effectif de 7 enfants. Des ateliers d'Art Thérapie ont été organisés par la MEFTH intégrant 16 enfants et parents.

Des travaux de déménagement des livres ont été effectués en septembre 2024. Les ouvrages ont été répartis dans les différentes unités en fonction des besoins.

## **3. CONCLUSION ET PERSPECTIVES**

Le Fare Tama Hau est donc un établissement public original et unique dans le paysage médico-social et cette singularité est à développer au regard des difficultés rencontrées par de nombreuses familles à un moment ou un autre de leur histoire. L'impact de la prévention est d'autant plus grand qu'elle rassemble tous les acteurs, issus de tous les champs professionnels, auprès de l'enfant et de sa famille ou du jeune pour un objectif commun : la protection de l'enfant et du jeune, son bien-être. Le FTH montre son efficacité et son adaptation à la demande du public avec des ressources financières modérées en regard des enjeux et des moyens alloués par ailleurs et particulièrement dans le domaine social et le domaine hospitalier.

Le Fare Tama Hau, créé en 2004, poursuit en 2024 son développement en misant sur la proximité et la visibilité, dont témoigne la forte augmentation de la fréquentation, en particulier dans les espaces délocalisés, et des sollicitations des professionnels de tous horizons.

En 2025 seront poursuivis les efforts sur le développement de la proximité et le renforcement du réseau, en particulier une réflexion pour créer une équipe dédiée aux archipels et élargir les missions des équipes mobiles de la MDA aux enfants de moins de 12 ans et leur famille.

Le bâtiment de l'espace jeunes de Afaahiti a été livré fin 2024, une collaboration avec le centre de prévention des addictions de la direction de la santé et le service de pédopsychiatrie du CHPF est entamée afin de proposer une offre de soins sur place dès 2025.

Une démarche de consolidation de notre collaboration avec l'UMJ (unité médico-judiciaire) du CHPF, la PJJ, l'APAJ et l'UAPED (unité d'accueil pédiatrique de l'enfant en danger) est engagée.

De nombreuses municipalités sollicitent un dispositif maison de l'enfance sur leur commune, or, outre les difficultés rencontrées pour la construction de nouveaux bâtiments, nous nous heurtons au peu de disponibilité de foncier. Aussi, ce projet est pour l'instant mis en réflexion, une des pistes de faisabilité serait un cofinancement Etat/Pays comme pour les premières maisons.

Du côté des adolescents, l'OMS et Santé publique France attirent notre attention sur l'augmentation du risque suicidaire chez les adolescents, ces dernières années, tendance retrouvée en Polynésie Française tant sur les risques suicidaires que sur le mal être d'une partie des jeunes. Le nombre de signalements faits à la justice ou à la DSFE se maintient à un niveau élevé encore cette année, prouve que la démarche de proximité permet d'aller au-devant de jeunes vulnérables sans moyens de transport et sans accompagnants mais en souffrance.

Le Rapport de la Cour des Comptes 2024 est consacré aux politiques en faveur des jeunes et le chapitre 2 est consacré à l'analyse du dispositif Maison De l'Adolescent, il souligne le rôle important joué par les MDA pour les jeunes mais aussi pour le désengorgement des structures de prise en charge en psychiatrie ou addictologie.

L'adolescence est une période unique et formatrice. Les changements physiques, émotionnels et sociaux, y compris l'exposition à la pauvreté, à la maltraitance ou à la violence, peuvent rendre les adolescents

vulnérables aux troubles mentaux. Pour que les adolescents soient en bonne santé et se sentent bien pendant cette étape de leur vie et à l'âge adulte, il est fondamental d'éviter qu'ils tombent dans des écueils, de mettre en avant l'apprentissage socioaffectif et le bien-être psychologique, et de leur garantir un accès aux soins de santé mentale.

La consultation de prise en charge de l'obésité de l'enfant et du jeune montre par sa fréquentation la nécessité d'ouvrir ce type de dispositif pour les moins de 20 ans, avant que les désordres biologiques, osseux, psychiques ne soient installés.

Il importe de continuer d'exercer les missions actuelles du Fare Tama Hau en respectant toujours les principes d'accueil inconditionnel des publics, de décloisonnement des cultures professionnelles, de transversalité entre acteurs, d'approche globale de la personne accompagnée. Le dispositif proposé par le Fare Tama Hau est une alternative à l'hospitalisation, moins stigmatisant que l'hôpital ou le service des addictions, la Maison Des Adolescents (MDA) peut faciliter un premier contact avec les soins psychologiques en dehors du domicile. La MDA est devenue un pôle de compétences en matière d'adolescence et est amenée à occuper une place centrale dans le paysage institutionnel concerné : les actions de formation, de prévention, de soutien aux acteurs du secteur, pourront encore être davantage développées. Concernant les enfants, mieux prévenir les différents types de violences faites aux enfants, ou trouver des solutions pour y faire face passe en premier lieu par un soutien des parents lorsqu'ils font face à des difficultés, missions mises en œuvre dans les maisons de l'enfance et à la maison de l'enfant.

L'ensemble de ces dispositifs doit pouvoir être déployé sur le territoire et donc soutenu par les pouvoirs publics.

Activités sur 14 ans

| Activités sur 14 ans                      |                                   |                    |                    |                    |                    |                    |                    |                    |                    |                    |                    |                    |                    |                    |                    |
|---|-----------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
|   |                                   | 2011               | 2012               | 2013               | 2014               | 2015               | 2016               | 2017               | 2018               | 2019               | 2020               | 2021               | 2022               | 2023               | 2024               |
| MDA                                       | File active                       |                    |                    |                    |                    |                    |                    |                    |                    |                    |                    |                    |                    |                    |                    |
|   | Cs MED                            | 659                | 769                | 862                | 760                | 827                | 879                | 1 016              | 947                | 1 123              | 1 155              | 972                | 1 270              | 1 552              | 1 847              |
|   | Cs ES                             | 774                | 438                | 477                | 1 021              | 701                | 1 010              | 768                | 660                | 664                | 547                | 636                | 956                | 1 029              | 915                |
|   | Cs PSY                            | 1 097              | 926                | 724                | 628                | 863                | 572                | 844                | 985                | 761                | 883                | 1 239              | 1 117              | 1 958              | 1 457              |
|   | Acte IDE                          | 1 101              | 1 602              | 1 386              | 1 475              | 1 408              | 1 574              | 1 533              | 946                | 768                | 660                | 565                | 607                | 707                | 718                |
|   | <b>Total CS</b>                   | <b>3 631</b>       | <b>3 735</b>       | <b>3 449</b>       | <b>3 884</b>       | <b>3 799</b>       | <b>4 035</b>       | <b>4 161</b>       | <b>3 538</b>       | <b>3 216</b>       | <b>2 973</b>       | <b>3 313</b>       | <b>3 595</b>       | <b>5 053</b>       | <b>5 164</b>       |
| ME  | EJ                                | 2 834              | 2 297              | 1 700              | 1 269              | 1 491              | 3 123              | 4 349              | 4 078              | 3 983              | 3 006              | 3 191              | 5 284              | 4 050              | 4 526              |
|   | Interventions scolaires           | 3 631              | 4 328              | 3 500              | 3 647              | 4 052              | 2 804              | 3 276              | 5 500              | 4 800              | 2 074              | 3 802              | 9 537              | 7 991              | 6 978              |
|   | File active                       | 319                | 509                | 643                | 489                | 502                | 387                | 398                | 591                | 602                | 452                | 588                | 678                | 725                | 586                |
|   | Cs MED                            | 351                | 512                | 735                | 320                | 354                | 399                | 385                | 548                | 552                | 466                | 580                | 804                | 769                | 842                |
|   | Cs ES                             | 109                | 337                | 269                | 565                | 863                | 360                | 441                | 427                | 388                | 226                | 340                | 564                | 578                | 592                |
|   | Cs PSY                            | 503                | 699                | 874                | 825                | 943                | 905                | 896                | 955                | 1 069              | 756                | 1 013              | 1 198              | 1 274              | 1 157              |
| ME LAEP                                   | Acte IDE                          |                    |                    |                    |                    |                    |                    | 6                  | 7                  |                    | 9                  | 8                  | 17                 | 4                  | 4                  |
|   | <b>Total CS</b>                   | <b>963</b>         | <b>1 548</b>       | <b>1 878</b>       | <b>1 710</b>       | <b>2 160</b>       | <b>1 670</b>       | <b>1 722</b>       | <b>1 937</b>       | <b>2 009</b>       | <b>1 457</b>       | <b>1 941</b>       | <b>2 583</b>       | <b>2 625</b>       | <b>2 595</b>       |
|   | ME LAEP                           |                    |                    |                    |                    |                    |                    |                    |                    |                    |                    |                    |                    |                    |                    |
|   | Signalement et IP                 | 8                  | 6                  | 23                 | 17                 | 31                 | 14                 | 27                 | 20                 | 27                 | 24                 | 33                 | 42                 | 55                 | 52                 |
|   | <b>Dépenses de fonctionnement</b> | <b>276 054 238</b> | <b>323 706 405</b> | <b>222 247 724</b> | <b>255 392 735</b> | <b>263 889 049</b> | <b>294 270 844</b> | <b>289 082 625</b> | <b>300 396 291</b> | <b>305 382 953</b> | <b>298 394 426</b> | <b>313 638 849</b> | <b>356 555 250</b> | <b>396 815 646</b> | <b>425 114 150</b> |
|   | <b>Données de personnel</b>       | <b>221 943 752</b> | <b>190 867 319</b> | <b>177 456 094</b> | <b>199 218 019</b> | <b>208 682 465</b> | <b>229 383 236</b> | <b>233 884 578</b> | <b>240 498 263</b> | <b>244 327 465</b> | <b>247 726 576</b> | <b>256 046 274</b> | <b>284 357 420</b> | <b>308 477 059</b> | <b>324 014 684</b> |
| Dons subvention de fonctionnement du Pays | Recettes de fonctionnement        | 306 421 684        | 213 754 386        | 215 385 799        | 290 839 153        | 286 546 254        | 310 965 124        | 306 760 550        | 313 106 525        | 321 025 865        | 240 697 826        | 346 818 277        | 393 488 635        | 425 589 800        | 448 016 438        |
|   | <b>Resultat de fonctionnement</b> | <b>284 875 000</b> | <b>203 000 000</b> | <b>203 000 000</b> | <b>277 000 000</b> | <b>300 000 000</b> | <b>300 000 000</b> | <b>300 000 000</b> | <b>307 000 000</b> | <b>317 000 000</b> | <b>232 740 000</b> | <b>337 000 000</b> | <b>362 000 000</b> | <b>400 000 000</b> | <b>415 600 000</b> |
|   |                                   |                    |                    |                    |                    |                    |                    |                    |                    |                    |                    |                    |                    |                    |                    |

Durant l'année 2012, 11 postes budgétaires ont été supprimés

En 2014 ouverture de la maison de l'enfance de Fa'a et la maison de l'enfance de Punaauia

En 2015 ouverture de la maison de l'enfance de Taravao

En 2016 ouverture des maisons de l'enfance de Raiatea et Tahuata

En 2014 ouverture de la maison de l'enfance de Fa'a et la maison de l'enfance de Punaauia

En 2015 ouverture de la maison de l'enfance de Taravao

En 2016 ouverture des maisons de l'enfance de Raiatea et Tahuata

## 4. ANNEXE 1 - LA MAISON DE L'ADOLESCENT

### INTRODUCTION

La Maison de l'adolescent du Fare Tama Hau fête ses 20 ans en 2024. C'est une structure dédiée aux adolescents et jeunes adultes de 12 à 25 ans, elle est également accessible à leurs parents et à leur entourage. Elle fait partie de l'ANMDA (Association Nationale des Maisons de l'Adolescent) et propose dans un même lieu une prise en charge médico psycho sociale. Son activité se déploie dans le domaine des soins et de la prévention à travers des séances de promotion de la santé. Elle comporte également un lieu d'accueil et de loisirs nommé Espace jeunes.

#### Association Nationale des Maisons de l'Adolescent (ANMDA)

Les MDA existent depuis 20 ans : lieux d'accueil généraliste, décloisonnés, dédiés aux adolescents. La nôtre est affiliée à l'ANMDA depuis la création de l'association et a été la cinquième du nom.

L'ANMDA est une association loi 1901. Crée en 2008, elle rassemble les Maisons des Adolescents déployées sur l'ensemble du territoire national. Ainsi, elle fédère plus de 116 MDA en métropole et Outre-mer. Chaque département de métropole en a au moins une et elles sont présentes partout en Outre-mer sauf en Nouvelle Calédonie. Les MDA partagent un cahier des charges révisé en 2016, des principes de fonctionnement (gratuité, libre accès, libre adhésion) et des missions.

L'ANMDA soutient leur développement par des dynamiques locales, régionales et nationales.

L'objectif est d'assurer aux populations concernées (adolescents, familles et professionnels) un service cohérent.

L'ANMDA n'est pas une fédération, de sorte que chaque MDA reste souveraine et décisionnaire dans son projet et son organisation.

#### Missions et objectifs de la Maison de l'Adolescent

Les missions de la Maison de l'Adolescent ont été précisées par l'arrêté N°1420/CM du 28/08/2009 modifiant la délibération n° 2004-28 APF du 12 février 2004 et l'arrêté n° 298/CM du 18/02/2004.

Ces missions s'articulent autour de :

- L'accueil, l'écoute, l'information, l'orientation de l'adolescent à partir de 12 ans et/ou de sa famille
- La prise en charge sous forme de :
  - Consultations médicales
  - Consultations psychologiques
  - Permanences sociales, éducatives ou juridiques
- L'offre de prestations individuelles ou collectives destinées :
  - Aux adolescents : prestations culturelles, sportives, ludiques dans un objectif éducatif
  - À leurs familles : prestations d'aide et de soutien, des actions de prévention en privilégiant la qualité de la relation parents-enfants.
- D'actions d'information, de sensibilisation, de formation aux besoins de l'adolescent pour des professionnels.

L'accès est sans participation financière des adolescents et ne nécessite aucune autorisation préalable des parents.

La Maison de l'Adolescent doit permettre aux adolescents, adultes de demain, de jouir d'une santé optimale et de réaliser leur plein potentiel de développement. Les objectifs opérationnels qui en découlent sont de :

- Développer puis mettre en œuvre des outils et des actions de prévention en faveur des adolescents ;

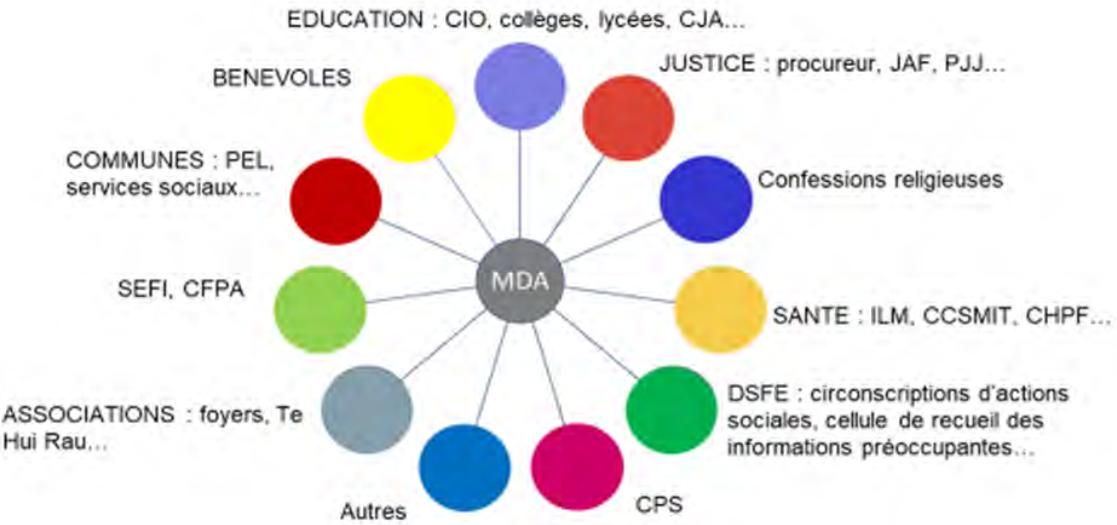
- Permettre un décloisonnement des secteurs d'intervention auprès des adolescents et une synergie de compétences professionnelles diverses visant à la réalisation d'actions de prévention variées et bien articulées entre elles ;
- Améliorer l'accès aux soins des adolescents et leur offrir un lieu d'accueil
- Favoriser la complémentarité des acteurs et les prises en charge globales pluridisciplinaires (à la fois médicales, psychologiques, sociales et éducatives) et pluri-institutionnelles (santé, éducation, jeunesse et sport, social, judiciaire) pour les adolescents en difficulté.
- Développer chez les professionnels une culture commune sur l'adolescence et améliorer la collaboration interprofessionnelle et interdisciplinaire dans le champ de la santé de l'adolescent par le développement d'un réseau en faveur des adolescents et par le biais de formations.
- Mettre en œuvre un système d'information et d'aide (individuelle ou collective) aux parents dans le sens d'une valorisation de leurs compétences.

## Travail inter-institutionnel et réseau partenarial

Au regard de l'interdépendance des acteurs œuvrant dans le champ de l'adolescence, le travail partenarial est fondamental. Le maillage partenarial permet d'une part de s'appuyer si nécessaire sur les différentes compétences du réseau et de façon réciproque, les institutions et structures associatives s'occupant des jeunes peuvent interroger la MDA. La mise en place de projets partenariaux et d'activités communes permet plus de créativité et d'enrichir les réponses proposées aux adolescents. C'est le plus souvent au travers d'actions de prévention (forums santé, formations, conférences, prévention de la violence...) que les partenariats se sont installés avec l'éducation, la PJJ, l'APAJ, la pédopsychiatrie, les services sociaux, la direction de la jeunesse et des sports, des communes et des associations et que des liens se sont pérennisés avec la MDA.

Avec le Centre de Pédopsychiatrie pour Adolescents, les réunions sont institutionalisées. Elles ont lieu une fois par mois en alternance à la MDA et dans leurs locaux. Elles permettent de faire le point sur des situations cliniques communes et de faire des passations de patients d'une institution à l'autre. Un prêt de bureaux 2 matinées par semaine dans les nouvel Espace jeunes de Afaahiti, est prévu en 2025 à destination de l'équipe de pédopsychiatrie de la presqu'île.

Le RIR jeunesse (Réseau Interinstitutionnelle de Réflexion sur la jeunesse) à quant à lui lieu tous les derniers lundis du mois en alternance dans les différentes institutions (CIO, CPA, FTH, Pédopsychiatrie, service social).



Les réunions partenariales sont également l'occasion de tisser des liens avec nos partenaires.

**Plus de 100 réunions** ont eu lieu soit dans nos locaux soit dans les locaux des partenaires institutionnels.

Le tableau des réunions auxquelles ont participé les professionnels de la MDA figure en annexe 1.

## Outils et recueils des données chiffrées de l'activité

Depuis 2016, un logiciel statistique comptabilise l'activité de soins. Une extension de ce logiciel a été mise en place pour inclure l'EMTI lors de sa création.

Ce logiciel ne prend pas en compte l'activité de l'EPU dans les quartiers ni les entretiens se déroulant dans les établissements scolaires alors que c'est le cas pour l'EMTI. Les chiffres de fréquentation de l'Espace jeunes et l'activité des différentes interventions de prévention, des activités de l'EPU dans les quartiers font l'objet d'un recueil sur des tableaux Excel.

En 2024, un groupe de travail constitué de 5 professionnels s'est réuni à plusieurs reprises afin de l'actualiser pour harmoniser la comptabilité entre les équipes et pouvoir prendre en compte l'activité de l'EPU et les entretiens des permanences ayant lieu dans les établissements scolaires. La nouvelle version devrait être effective en 2025. Les agents sociaux de l'EMTI et de L'EPU se sont particulièrement investis dans ce groupe de travail.

## 1. L'ACCUEIL DU PUBLIC A LA MAISON DE L'ADOLESCENT

**La Maison De l'Adolescent s'organise en deux unités distinctes :**

- Des espaces de soins : lieux de consultations, d'évaluation et de prises en charge médicopsychosociales. L'équipe « historique » basée à Papeete s'est progressivement étendue avec la création de deux équipes mobiles :
  - L'EMTI (Equipe Mobile Tahiti Iti) est fonctionnelle depuis la rentrée 2021/2022, elle est basée à Taravao, elle intervient sur la zone rurale de l'île de Tahiti.
  - L'EPU (Equipe Péri Urbaine) dont l'activité a débutée en avril 2022. Elle a des bureaux à Papeete mais intervient de façon décentralisée dans des locaux mis à disposition au cœur même des communes de la zone péri-urbaine.

- Un Espace Jeunes : lieu d'accueil, de prévention et d'activités situé à Papeete au rez-de-chaussée du bâtiment. L'accueil assuré par l'éducateur spécialisé et les deux agents sociaux sera explicité dans le chapitre 4 dédié à l'Espace Jeunes.

**Les ressources humaines des équipes de la Maison De l'Adolescent sont représentées par :**

- Un médecin coordinateur
- Six psychologues cliniciennes, six à partir de mi-juillet (dont 1 pour l'EMTI et 2 pour l'EPU)
- Trois infirmiers (dont 1 pour l'EMTI)
- Six éducateurs spécialisés (dont 1 pour l'Espace Jeunes, 1 l'EMTI et 2 pour l'EPU)
- Deux vacataires : un médecin nutritionniste (139 heures versus 158 heures) et un masseur kinésithérapeute qui a effectué 224 heures). Sur leur temps de présence, les vacataires travaillent également pour la MDE.
- Cinq agents sociaux (dont 2 pour l'Espace jeunes, 1 pour l'EMTI et 1 pour l'EPU)  
Leur rôle est essentiel dans l'organisation des unités puisqu'ils réalisent tout le travail administratif nécessaire à leur bon fonctionnement.



### **1.1 Fonctionnement de l'accueil des espaces de soins**

Les espaces de soins de la Maison De l'Adolescent accueillent des adolescents et des jeunes majeurs ne présentant pas de troubles graves de la personnalité ou du comportement, scolarisés ou non, âgés de 12 à 25 ans. Seules les équipes mobiles reçoivent un public d'âges différents. L'EPU reçoit les 8 à 25 ans et l'EMTI a élargi son public en octobre au 0-20 ans.

Les parents, les familles, les proches peuvent aussi trouver du soutien et être intégrés à l'accompagnement de leur jeune. Ils peuvent aussi être reçus seuls en cas de refus de ce dernier de rencontrer un professionnel de la Maison De l'Adolescent.

**Les espaces de soins de la MDA proposent d'intervenir le plus en amont possible des difficultés rencontrées par les adolescents et les familles. Grâce à un travail préventif, le recours à des structures spécialisées pour des prises en charge plus importantes et contraignantes (pédopsychiatrie, DSFE, PJJ...) peut parfois être évité.**

Il est à noter qu'en 2022, en Polynésie française, les jeunes de 10 à 24 ans représentaient 61589 individus soit 22% de la population (contre 23.5% en 2017 et 25.8 % en 2012 (source <https://www.ispf.pf/chiffres>).

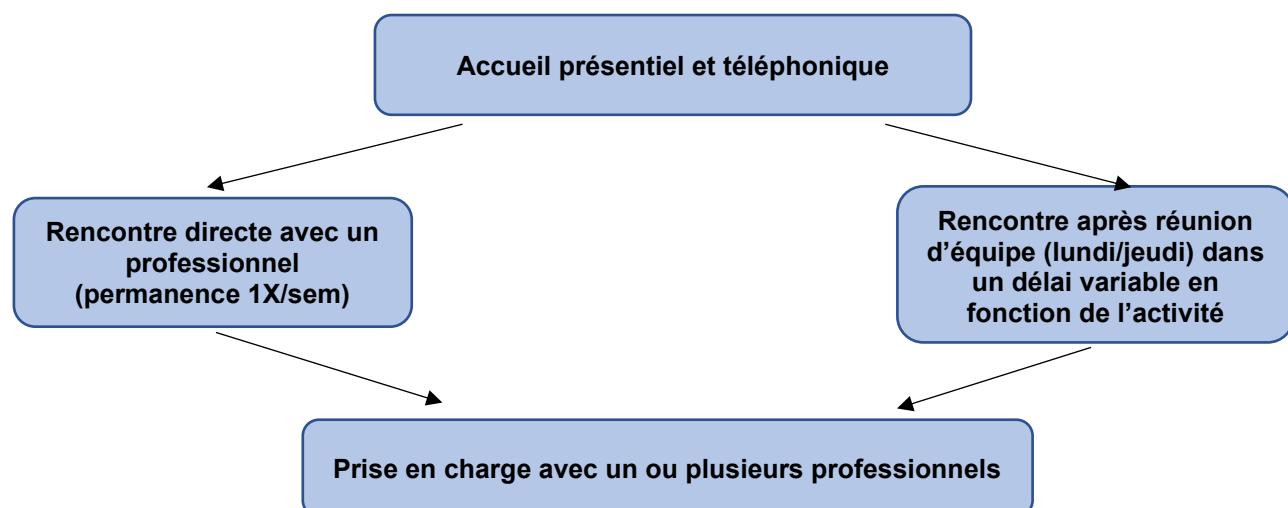
### **1.1.1 Accueils présentiels et téléphoniques**

Ils sont assurés par les agents sociaux qui sont en première ligne pour recevoir l'ensemble des personnes se présentant à la Maison de l'adolescent et dans les Maisons de quartiers où se tiennent les permanences. Elles sont à l'écoute des adolescents et des familles. Il est important de réaliser cet accueil avec tact et discrétion en toute bienveillance.

Elles recueillent les motifs des demandes en apportant une écoute active et ont pour rôle de prendre des notes claires pour optimiser les transmissions.

Les demandes reçues à l'espace de soins de la MDA de Fare Ute peuvent être orientées vers une permanence qui a lieu une demi-journée par semaine. Ces temps permettent au public d'accéder à une écoute professionnelle dans un délai court.

### **1.1.2 Parcours d'une première demande**



En fonction des motifs évoqués lors de la demande et après discussion en réunion d'équipe, un ou plusieurs professionnels reçoivent l'adolescent et/ou la famille.

Pour l'Equipe Mobile de Tahiti Iti, une des deux réunions d'équipe hebdomadaire a lieu en visioconférence avec l'équipe MDA de Fare Ute.

Quant à l'Equipe Péri-Urbaine, elle participe une fois par semaine, en présentiel, à une des deux réunions de l'équipe MDA de Fare Ute. Leur présence au deuxième temps de réunion est fonction de leurs déplacements. Elle a, par ailleurs, des temps d'élaboration, de coordination et de planification, nécessaires aux activités dans les zones péri-urbaines (permanences d'écoute, ateliers thérapeutiques, actions collectives de prévention, etc.). La première rencontre avec un ou des professionnels est nommée « évaluation ». En fonction des professionnels mobilisés, il est réservé un temps d'une heure à une heure et demie pour réaliser l'évaluation globale de la situation.

### **1.1.3 Ouverture des dossiers patients**

Elle a lieu au moment de l'accueil, en présence de l'adolescent ou du jeune majeur par les agents sociaux.

Si l'adolescent n'est pas présent au moment de la prise de contact initiale, seule une fiche de première demande est établie. Cette dernière permet de recueillir des renseignements administratifs et les motifs qui justifient la demande.

Si l'adolescent ne souhaite pas de prise en charge mais que les parents, la famille ou un proche formule une demande d'aide en lien avec l'adolescent, un dossier au nom de ce dernier est ouvert.

#### **1.1.4 Demandes pour lesquelles un dossier a déjà été ouvert**

Après une prise en charge initiale plus ou moins longue, certains jeunes sollicitent de nouveau la Maison De l'Adolescent. Si l'intervalle entre le dernier rendez-vous et la demande est inférieure à un an, le rendez-vous est donné directement par les agents d'accueil au requérant. Si l'intervalle est supérieur à un an, une fiche de demande est de nouveau établie. En effet, les demandes à distance peuvent parfois concerter des motifs différents et nécessiter une nouvelle évaluation.

### **1.2 Nouvelles demandes**

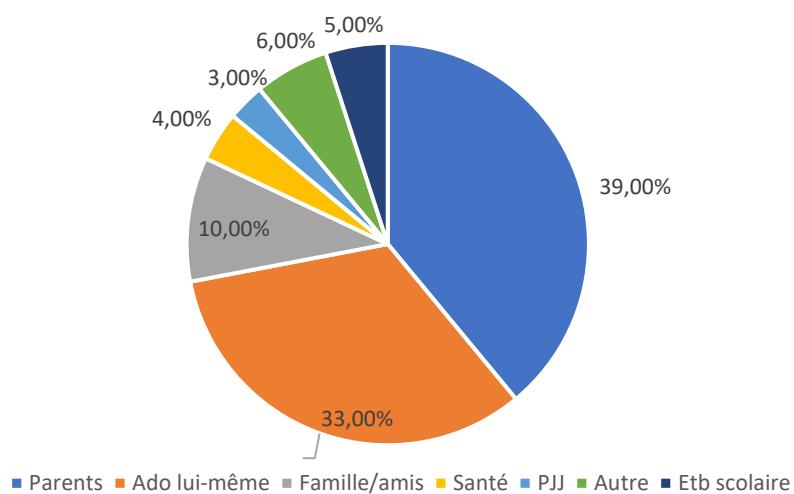
**979** nouvelles demandes ont été reçues pour les équipes consultants à **Fare Ute**.

Pour l'**EMTI**, **182** nouvelles demandes ont été enregistrées. Pour l'EMTI ce chiffre comprend en majorité les demandes faites au sein même des établissements scolaires.

Les demandes reçues par la Maison De l'Adolescent proviennent :

- Des parents, familles et autres proches ;
- Des adolescents et jeunes majeurs eux-mêmes ;
- Des partenaires institutionnels et autres. Ces demandes peuvent concerner un jeune ou une demande d'intervention de prévention. Ces dernières seront développées dans le chapitre 5 dédié à la prévention.

Première demande, sollicitation de l'espace de soins de **Fare Ute** par :



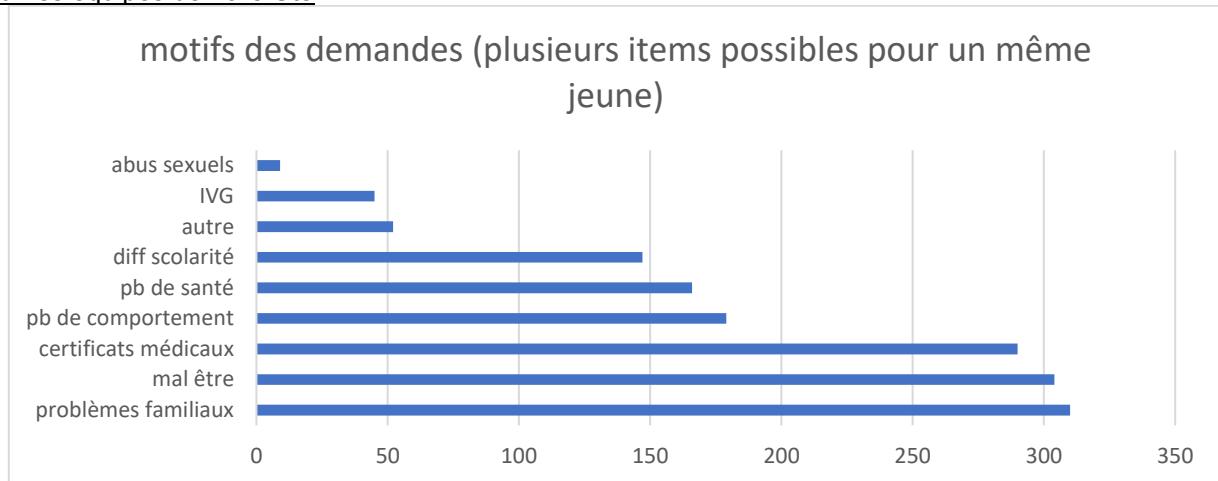
Le premier contact se fait le plus souvent par téléphone pour (70%).

Concernant l'**équipe mobile Tahiti Iti**, les professionnelles assurant essentiellement une présence en établissements scolaires, elles reçoivent très majoritairement des demandes issues de ceux-ci (73.5%)

#### **1.2.1 Motifs des demandes**

Il s'agit des motifs énoncés par les familles ou les jeunes eux-mêmes au moment de l'appel ou lors de leur venue.

Pour les équipes de Fare Ute :

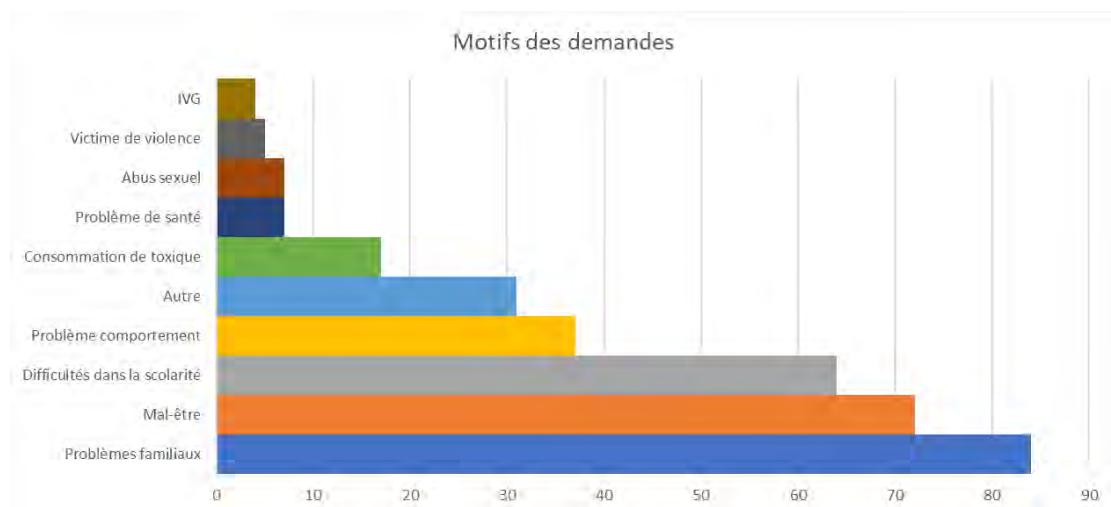


Les motifs les plus souvent évoqués lors de la demande initiale avant évaluation par les requérants (familles, jeune lui-même, professionnels) peuvent être multiples. Pour la première fois les motifs liés à **des problèmes familiaux** arrivent en première position suivis de très près par le **mal-être**. Le motif mal-être n'était qu'en quatrième position en 2020. En troisième position on trouve les demandes pour **certificats médicaux**.

Les conflits parentaux ou dans la famille au sens plus large sont souvent à l'origine des problèmes de comportement observés. Le mal-être s'ajoute souvent à d'autres difficultés comme les problèmes familiaux et les difficultés dans la scolarité.

La rubrique « autre motif » correspond à des demandes d'information, de conseils ou à des personnes qui ne veulent pas exprimer par téléphone le motif qui les amène à nous contacter : « J'ai besoin de parler à un psychologue » par exemple.

Pour l'EMTI :



Pour l'équipe de Taravao, bien que l'adressage soit fait principalement par le biais des établissements scolaires, les difficultés intrafamiliales représentent la majorité des prises en charge de l'EMTI.

Le soutien à la parentalité ainsi que la communication parents/adolescents constituent un axe prépondérant dans les prises en charge.

## **2. LES ACCOMPAGNEMENTS ET LES SOINS**

### **2.1 l'activité globale des espaces de soins**

#### **2.1.1 Les nouveaux dossiers ouverts en 2024**

Pour l'espace de soins de Fare Ute, **742 nouveaux dossiers** ont été ouverts sur **979 demandes** (versus **826** en 2023 pour **1088 demandes**)

Pour l'EMTI, **165 nouveaux dossiers** ont été ouverts en 2024 pour 182 demandes.

Le différentiel entre le nombre de demandes et le nombre de dossiers ouverts s'explique soit parce que :

- La personne avait eu réponse à son questionnement lors de l'entretien téléphonique,
- Le RDV proposé n'avait pas été honoré,
- La demande ne correspondait pas à nos missions et la personne a été réorientée,
- La famille ou le demandeur avait résolu ses difficultés de manière autonome.

#### **2.1.2 Caractéristiques des adolescents nouvellement accueillis**

##### Âge et scolarisation

L'âge moyen des adolescents nouvellement accueillis est de **16 ans à Fare Ute et de 14 ans pour l'EMTI**. Le sexe ratio est en faveur des filles à Fare Ute (62%) et à Taravao (56%).

Il est à noter que 21% des jeunes nouvellement accueillis à Fare Ute ne sont pas scolarisés, il s'agit majoritairement de jeunes de plus de 16 ans (96%). Seul 1% des nouveaux dossiers à l'EMTI concernent des jeunes non scolarisés.

##### Domicile des consultants

Logiquement les adolescents qui viennent à Fare Ute habitent, le plus souvent, la zone urbaine de Tahiti (89.5% sont domiciliés entre les communes de Mahina et Punaauia).

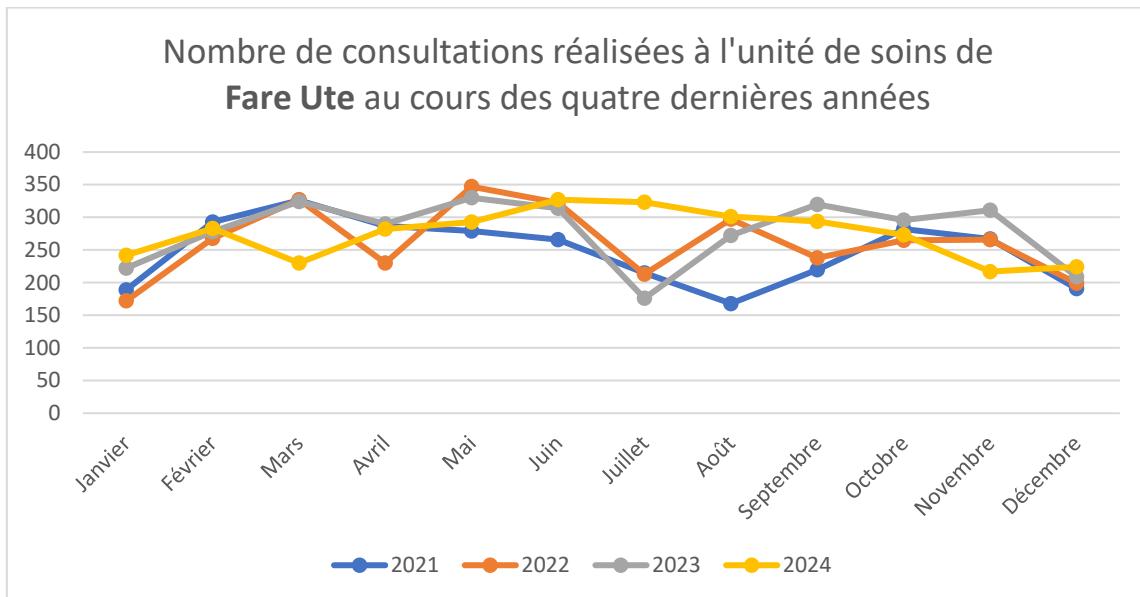
##### Couverture sociale

| Type d'affiliation sociale    | Pourcentage MDA PPT | Pourcentage EMTI |
|-------------------------------|---------------------|------------------|
| Régime salarié (RS)           | 58                  | 48               |
| <b>RSPF</b>                   | 26                  | 34               |
| Sécurité sociale (SS)         | 8                   | 4,5              |
| Régime des non-salariés (RNS) | 5                   | 1,5              |
| ENIM                          | 1                   | 0                |
| <b>Droits fermés</b>          | 2                   | 12               |

On note que certains jeunes n'ont pas de couverture sociale, il s'agit le plus souvent de personnes relevant du RSPF qui n'ont pas effectué les démarches d'inscription ou de renouvellement. Le pourcentage de jeunes relevant du RSPF est plus important en zone rurale de Tahiti.

Quand les droits sont fermés, les adolescents sont informés des démarches à effectuer mais ils sont pris en charge.

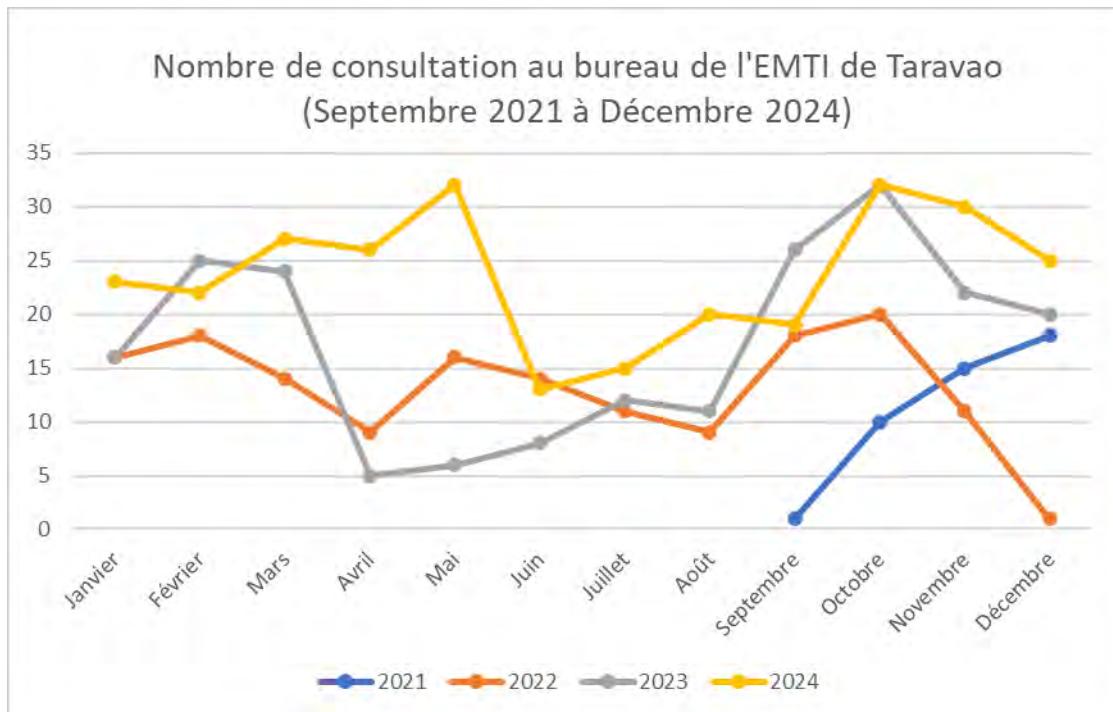
### **2.1.3 Nombre de RDV reçus par les professionnels consultants à Fare Ute**



En 2024, **3289 RDV ont été honorés** auprès des différents professionnels recevant du public dans les locaux de l'unité de soins de la MDA à Fare Ute (3342 en 2023, 3144 en 2022, 2989 en 2021). Les consultations de dépistage CDAG ne sont pas incluses dans ce chiffre.

L'activité de l'unité de soins est relativement stable avec une charge de travail constante et soutenue.

### **2.1.4 Nombre de RDV reçus dans les locaux de la MDA de Taravao par les professionnels de l'EMTI**



Pour Taravao les consultations dans les locaux de la MDA sont encore peu nombreux ; **284 (versus 208 en 2023)**. La création de l'EMTI date de fin 2021, l'équipe commence à se faire connaître. Les difficultés de transport des familles sont également un frein à la consultation. La majeure partie de l'activité de cette équipe est réalisée dans les établissements scolaires ce qui est logique pour une équipe mobile. On remarque globalement que l'activité de l'EMTI est tributaire du calendrier scolaire. Deux pics d'activités sont observés, le premier au mois de mai, avant les examens et le second, après la rentrée au mois de septembre. Une baisse significative est enregistrée sur les mois de juillet et août, période qui correspond aux vacances scolaires et aux prises de congés des agents.

La majeure partie de l'activité de l'EMTI est réalisée dans les établissements scolaires. Les familles et les adolescents peinent à venir consulter dans les locaux de la MDA d'une part à cause des difficultés de transport (éloignement, pas de véhicule dans la famille, horaires des bus contraignants) mais aussi par méconnaissance de cette offre. L'ouverture de l'Espace jeunes de Taravao devrait permettre d'orienter certains d'entre eux vers l'unité de soins de l'EMTI.

### **2.1.5 L'observance aux RDV**

Ce chapitre ne concerne que l'unité de soins de Papeete. Le logiciel de statistique de l'EMTI ne permet pas d'individualiser les statistiques des RDV se déroulant qu'à l'unité de soins. De même l'activité de consultations décentralisées dans les quartiers de l'EPU n'est pas prise en compte dans le logiciel actuel. Un RDV est comptabilisé comme non honoré quand la personne n'a pas appelé pour annuler ou reporter son RDV.

Depuis fin 2021 l'espace de soins de Fare Ute a la possibilité d'adresser des SMS via un logiciel. Les deux équipes mobiles disposent quant à elles de téléphones portables. Les SMS servent à rappeler certains des RDV mais aussi à adresser des messages aux adolescents. C'est un outil très utile face à une jeunesse qui communique quotidiennement à travers les écrans.

|                  | Pôle psycho socioéducatif |     | Pôle médical et paramédical |      |      |
|------------------|---------------------------|-----|-----------------------------|------|------|
|                  | Psycho                    | ES  | Médecins                    | IDE  | Kiné |
| RDV honorés      | 1229                      | 694 | 915                         | 388  | 62   |
| RDV non honorés  | 506                       | 247 | 281                         | 55   | 20   |
| % de RDV honorés | 71                        | 74  | 76.5                        | 87.6 | 75.6 |

On observe que les RDV du pôle médical et paramédical sont plus facilement honorés que ceux du pôle psycho socio-éducatif. Les obligations administratives mobilisent d'avantage les usagers (le médecin est souvent sollicité pour délivrer des certificats nécessaires : suspension scolaire pour maladie, accès au permis de conduire, aptitudes sportives...) et les délais pour obtenir un RDV sont plus courts (le jour même ou le lendemain le plus souvent).

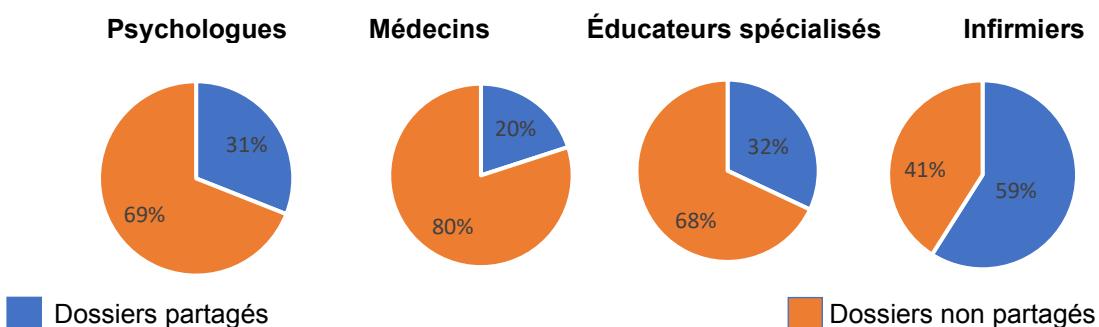
### **2.1.6 Moyenne de RDV par dossier et par catégorie professionnelle**

|         | Médecin | Infirmier | Psychologue | Educateur spé | Kinésithérapeute |
|---------|---------|-----------|-------------|---------------|------------------|
| Moyenne | 1.4     | 2.5       | 3.3         | 2             | 6                |

Ces moyennes sont calculées sur l'année civile uniquement, les suivis peuvent s'étendre sur plusieurs années. Le nombre moyen de RDV par dossier est 3.2.

### **2.1.7 La transdisciplinarité**

C'est un élément essentiel de l'offre de soins de la MDA, initialement lors de l'analyse multidisciplinaire des demandes et ensuite dans le suivi : comme en 2023, près **d'un quart des adolescents vus en 2024 ont bénéficié d'une prise en charge par au moins deux professionnels parmi les psychologues, les médecins, les éducateurs ou les infirmiers**. Ainsi la part de dossiers partagés est de :



### **2.1.8 Les entretiens en binôme**

La prise en charge transdisciplinaire est le plus souvent réalisée sous forme de consultations successives chez les différents professionnels. Elle peut aussi prendre la forme de binôme. Ainsi 88 **entretiens en** à Papeete et 6 à Taravao ont été réalisées. Ils sont peu nombreux mais très utiles pour favoriser les échanges lorsque des familles sont reçues et permettent une analyse croisée.

### **2.1.9 File active**

**La file active 2024 de l'unité de soins de Papeete est constituée par 1338 adolescents** (1375 en 2023, 1234 en 2022) ou jeunes adultes. Elle correspond au nombre de personnes venues au moins une fois dans l'année pour une consultation.

Ainsi, la file active est constituée :

- 55.5% de nouveaux adolescents
- 44.5% de poursuite de suivis

Comme les années précédentes, la file active s'est renouvelée de plus de la moitié en 2024.

Parmi cette file active figure 263 jeunes qui n'avaient pas été vus depuis plus de 1 an et qui reprennent un RDV ou un suivi. La Maison de l'adolescent reste pour ces derniers un point d'ancrage lorsque émerge une nouvelle problématique.

La file active comprend une majorité de mineurs (**715 mineurs, 620 majeurs**).

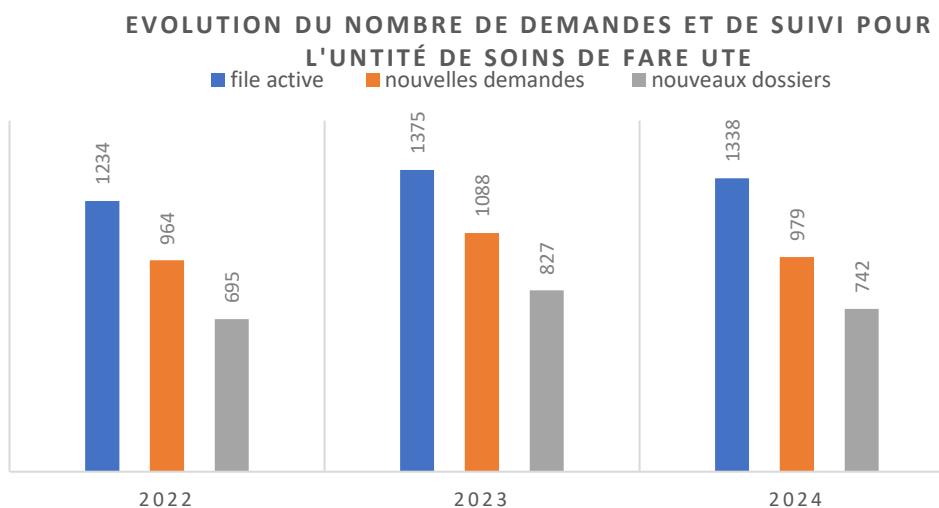
**Plus de la moitié des adolescents (55%) reviennent après une première rencontre** ce qui montre que l'unité MDA est bien individualisée pour l'accueil des adolescents et que les adolescents se sont approprié la structure.

- 1 seule consultation : 44%
- 2 consultations : 20%
- 3 consultations : 11%
- + de 3 consultations : 25%

Ainsi, le soutien apporté aux jeunes et aux familles est le plus souvent réalisé sur une courte période. Seule une minorité d'adolescents nécessitera une prise en charge à plus long terme. Intervenir le plus en amont

possible des difficultés permet une résolution plus rapide de celles-ci avant qu'elles ne s'enkystent et ne demandent une prise en charge plus lourde.

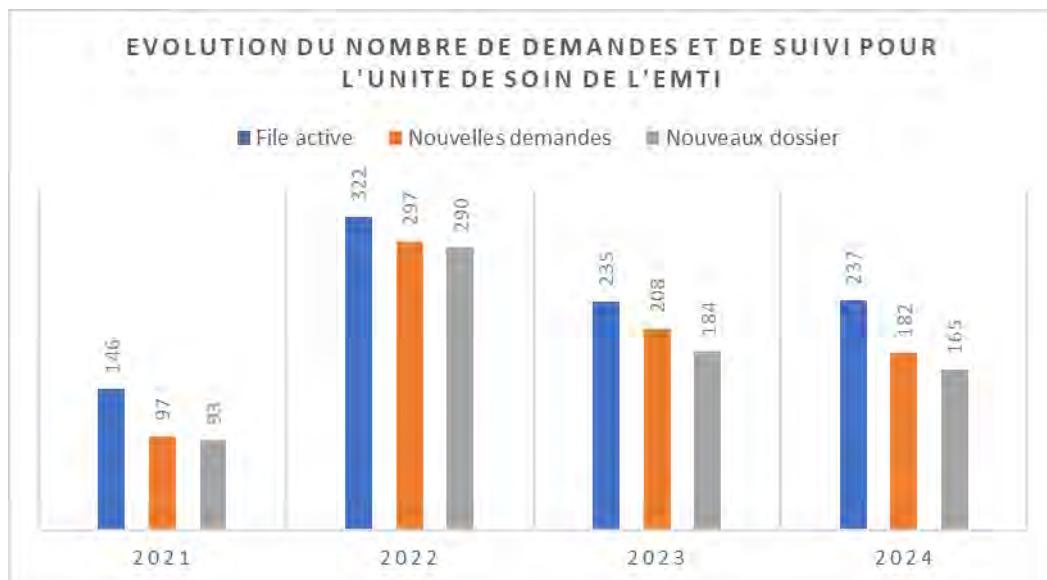
#### Evolution de la file active, du nombre de demandes et de suivis au cours des trois dernières années :



**La file active de l'EMTI est constituée de 237 adolescents** (231 en 2023). Parmi eux, 31 sont des anciens suivis qui ont repris un suivi après plus d'un an d'interruption. La majorité sont des mineurs (210 mineurs)

40% d'entre eux bénéficieront de plusieurs consultations.

*NB : pour l'EMTI les chiffres inclus l'activité de l'unité de soins et celle ayant lieu à l'extérieur (permanences dans les établissements scolaires et dans les mairies).*



#### 2.1.10 Les groupes de parole et les ateliers

La Maison De l'Adolescent a proposé tout au long de l'année 2024 un groupe de parole pour adolescents dans ses locaux à Fare Ute, un au Lycée Paul Gauguin, un au foyer Bon Pasteur et un au collège de Hitia'a. Ils ont été animés, à chaque fois, par 2 professionnels de la MDA. Les groupes de parole sont complémentaires aux accompagnements individualisés des adolescents : ils y trouvent un lieu d'écoute et de partage entre

adolescents ; l'empathie y est mobilisée ; la création de liens de qualité est favorisée ; de nouvelles perspectives ainsi qu'un nouvel état d'esprit sont rendus possibles. Neuf séances se sont tenues qui ont concernées 41 jeunes et 7 adultes.

L'EPU a quant à elle réalisé 14 groupes de parole pour 126 personnes.

Des ateliers de médiation sont aussi proposés. Ils permettent d'utiliser un média (Photos, créations artistiques, danse...) afin de faciliter l'expression et favoriser l'échange.

L'EMTI, en coordination avec le professeur en charge d'une classe relais, a proposé un atelier à visée thérapeutique utilisant le photolangage comme support de médiation pour travailler des problématiques spécifiques liés au groupe (la relation aux pairs, la violence, la mort et la vie, le rapport à la loi, la liberté etc...). Il y a eu, depuis le début de ce projet, 2 classes rencontrées, à raison de 3 et 2 sessions de deux heures.

Un groupe photolangage a aussi été proposé aux professeurs d'un collège. Il s'agissait d'offrir un espace de parole et de réflexions autour de questionnements liés au métier. Deux ateliers ont également été réalisé par l'IDE de l'EMTI auprès de collégiens de Papara sur le thème du surpoids.

Ces huit ateliers ont concerné 56 personnes.

Par ailleurs, 5 ateliers de médiation artistique concernant 46 personnes ont été réalisé par l'EPU.

### **2.1.11 Les consultations non médicales préalables à l'IVG**

La Maison de l'adolescent compte 8 agents (4 éducateurs spécialisés et 4 psychologues) habilités à effectuer des consultations non médicales préalables à l'IVG (arrêté N° 12276/MSP du 11 décembre 2023). Ainsi, elle participe activement à l'accès des jeunes à leurs droits. En 2024, 54 consultations (19 par les psychologues et 35 par les éducateurs spécialisés) ont été réalisées. Elles sont incluses dans les chiffres des consultations.

### **2.1.12 Les informations préoccupantes et les signalements**

En raison des obligations légales, les mineurs en dangers ou les situations dans lesquelles des indices de danger sont relevés, sont signalés aux autorités compétentes. Il peut également s'agir de situations de majeurs vulnérables.

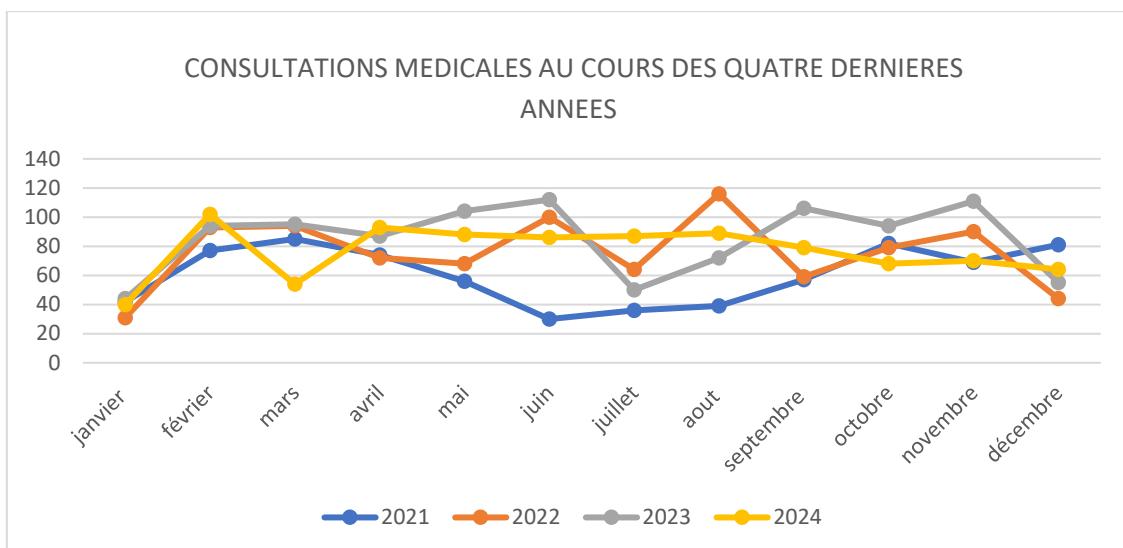
Ainsi en 2024, **40 écrits** ont été transmis au Procureur de la République et/ou à la cellule de signalement de la DSFE. Il s'agit de 13 signalements urgents, 20 signalements non urgents et de 7 informations préoccupantes. Les psychologues sont à l'origine de 19 de ces écrits et les éducateurs de 18, le médecin 1 et les IDE de 2.

## **2.2 Les consultations du pôle médical et paramédical**

### **2.2.1 Les consultations des médecins**

Ce rapport annuel concerne le médecin référent de l'unité qui travaille à temps plein et assure la coordination des équipes de la MDA, et le médecin nutritionniste vacataire (139 heures de vacation, 158 en 2023). Le médecin nutritionniste effectue des consultations spécialisées, joue un rôle de conseil en nutrition et assure parfois des consultations de médecine générale.

**Les médecins ont effectué 915 consultations d'adolescents** (versus 1021 en 2023 et 915 en 2022).



**La file active des médecins est constituée de 687 adolescents (versus 746).**

**L'âge moyen des consultants est de 17.6 ans.** Elles sont majoritairement des filles (56%) à venir consulter.

Dans la très grande majorité des cas, **les adolescents sont reçus seuls** en consultation car d'une part le plus souvent ils se présentent seuls, et d'autre part, le médecin n'invite le parent accompagnant que si le jeune en fait la demande ou que le médecin l'estime nécessaire. Seuls 62 parents ont été reçus avec leur adolescent.

Les médecins effectuent les visites d'entrée dans différents foyers et sont les médecins traitants des jeunes du Foyer d'Action Educative ainsi que de nombreux jeunes des foyers Bon Pasteur et Uruai A Tama. La PJJ adresse également des jeunes pour des bilans de santé, des certificats d'aptitude. A la sortie de ces institutions, certains jeunes continuent à venir consulter au FTH.

Les 915 consultations correspondent à des actes dans divers domaines de la santé. Plusieurs pathologies sont parfois prises en charge lors d'un même acte.

| Résultat de la consultation  | Nombre d'actes réalisés (Cumuls possibles) |
|--|--|
| Délivrance d'un certificat médical   | 413  |
| Pathologies aiguës   | 286  |
| Consultations de nutrition   | 135  |
| Traitements d'un problème de peau (acné, infection, mycose...)   | 102  |
| Motifs liés à la sexualité (contraception, demande d'IVG, IST, information...)                                 | 85   |
| Autre (traumatologie, troubles du sommeil, pathologie chronique, contrôle de traitement, conseils, drogues...) | 55   |

**Comme dernières années, les certificats médicaux (CM) sont le premier motif de demande de consultation chez le médecin.**

Ce temps permet la réalisation d'un bilan de santé global chez des jeunes qui rencontrent parfois des difficultés d'accès aux soins, souvent fragilisés et sans médecin traitant.

Les certificats pour le permis de conduire **représentent 39% du nombre** de certificats réalisés. Pour le passage du permis de conduire automobile, une aide financière a été apporté par le Pays à des jeunes financièrement défavorisés. Ces derniers sont satisfaits de venir à la MDA où il est délivré gratuitement.

| Type de certificat médical          | Nombre d'actes réalisés<br>(Cumuls possibles) |
|-------------------------------------|---|
| Permis de conduire, permis mer, BSR | 161   |
| Aptitude au sport                   | 123   |
| Vie en collectivité                 | 56  |
| Entrée en foyer                     | 18  |
| Autres (coups, concours, TIG, ...)  | 55  |

Cette consultation pour certificat d'aptitude est aussi l'occasion de présenter à l'adolescent l'offre de prise en charge de la MDA. **Ainsi la consultation pour l'obtention d'un CM a permis dans un tiers des cas de dépister une autre pathologie, le plus souvent un problème dermatologique.**

**Les actes liés au traitement de pathologies aigües arrivent en deuxième position.**

**Les actes liés à la nutrition arrivent en troisième position** et représentent 13.5% des consultations médicales.

En cas de surpoids ou d'obésité un entretien motivationnel permet de préciser la demande et la motivation au changement, de proposer des conseils nutritionnels et d'informer de la possibilité de consulter un nutritionniste. La file active du médecin nutritionniste est de 79 patients, il rencontre majoritairement des filles (64%).

La moyenne est de 1.5 consultations annuelles par adolescent.

La mise en place du programme de prise en charge de l'obésité de l'enfant et de l'adolescent au sein de l'établissement a modifié la demande de consultations de nutrition à la MDA, les personnes en demande de prise en charge d'obésité s'adressant directement à To'u Tino To'u Ora. Les nouvelles demandes de suivi nutritionnel à la MDA ont donc été moins importantes et concernaient souvent des adolescents ayant d'autres problématiques prises en charge par d'autres professionnels de la MDA.

13 adolescentes ont été suivies pour troubles des conduites alimentaires par le médecin nutritionniste. Tous ont été pris en charge avec un psychiatre et/ou un psychologue (pour 73% au sein de la MDA). Les consultations de suivi de TCA correspondent à un quart de l'ensemble des consultations de nutrition.

Les adolescents vus une seule fois étaient, soit en demande d'évaluation et d'optimisation de leur alimentation (le plus souvent parallèlement à une pratique sportive très investie) soit adressés par d'autres professionnels mais pas en demande ou en capacité de changement.

**Les problèmes de peau** qui altèrent bien souvent l'image de soi des adolescents parce qu'ils touchent à leur apparence, **arrivent en quatrième position.**

**Viennent ensuite les consultations qui concernent la sexualité.** Les motifs des demandes concernent essentiellement la contraception. Le nombre de demandes de consultation médicale pré IVG est de 13. Les médecins traitent également les IST, diagnostiquées par les tests réalisés dans le cadre du CDAG pour la syphilis et le VIH mais aussi des chlamydioses, des gonococcies et des trichomonases.

Pendant la consultation d'**autres problématiques peuvent être découvertes**. Elles sont alors explorées et l'adolescent est orienté à l'intérieur de l'unité auprès d'un ou de plusieurs autres membres de l'équipe. Les adolescents, adressés à des partenaires extérieurs, sont les adolescents nécessitant une consultation spécialisée (ORL, orthopédistes, ophtalmologues, cardiologues...) et les jeunes filles en demande d'IVG, qui sont systématiquement adressées aux établissements d'hospitalisation agréés pour la suite de la prise en charge.

Dans la mesure du possible, les traitements médicamenteux sont fournis aux adolescents.

| Conduite tenue en fin de consultation médicale               | Nombre réalisé |
|--|----------------|
| Ordonnance de médicaments                                    | 437            |
| Délivrance d'un certificat médical                           | 413            |
| Nouveau RDV médecin  | 90             |
| Bilan paraclinique (prise de sang, radio...)                 | 82             |
| RDV avec un autre professionnel de la Maison de l'adolescent | 60             |
| Adressé à autre partenaire                                   | 65             |

#### **Autres activités du médecin référent :**

Le médecin référent participe toutes les semaines, à la réunion de direction de l'établissement, mensuellement à la réunion institutionnelle de l'établissement et coordonne les réunions d'équipe de l'unité de soins. Il s'est rendu à Taravao à 3 reprises pour des réunions de coordination de l'EMTI.

Il a également participé en début d'année civile à la rédaction du rapport d'activité de la MDA et à la notation des membres de son équipe.

En l'absence des infirmiers, il a réalisé 10 dépistages dans le cadre du CDAG.

Il a reçu en entretien avec la directrice 1 IDE, 1ES et 4 agents sociaux qui postulaient sur des postes vacants. Il a également participé aux entretiens préalables à l'intégration dans la fonction publique de 3 agents (1 éducateur spécialisé et 2 psychologues).

Il a représenté la directrice de l'établissement à la Présidence pour les restitutions des journées polynésiennes du handicap 2024 et à la cérémonie des 20 ans du Lycée hôtelier.

Il a assisté à la fête de fin d'année du CJA de Erima.

Il a été le tuteur de stage d'une étudiante en BTS diététique.

Il a participé à 17 réunions partenariales.

#### **2.2.2 Les actes infirmiers**

##### **Ils concernent 3 postes infirmiers dont 1 à l'EMTI**

Pour Papeete, un des postes a été occupé par 3 IDE successivement. En effet, une infirmière était en poste jusqu'en juin. Puis, de retour de disponibilité, la titulaire du poste l'a occupé pendant 1 mois en attendant d'être muté sur un poste de la Direction de la santé. A partir d'août, une infirmière également titulaire de la FPT a rejoint l'équipe.

Les infirmiers ont une activité d'accueil, de soins et réalisent les dépistages VIH/syphilis dans le cadre du CDAG. Ils réalisent également des interventions de prévention qui se déroulent dans leur plus grande majorité à l'extérieur de l'établissement. Ils réalisent également des consultations d'évaluation et de suivi pour certains jeunes.

Les deux infirmiers basés à Papeete réalisent également quelques actes de soins et de prévention pour la Maison de l'enfant car cette unité n'a pas d'infirmier attitré (8 enfants vus). Les infirmiers ont vacciné contre la grippe saisonnière 22 personnes (20 à Papeete et 2 à Taravao) du personnel de l'établissement. Ces actes ne sont pas comptabilisés dans notre base de données.

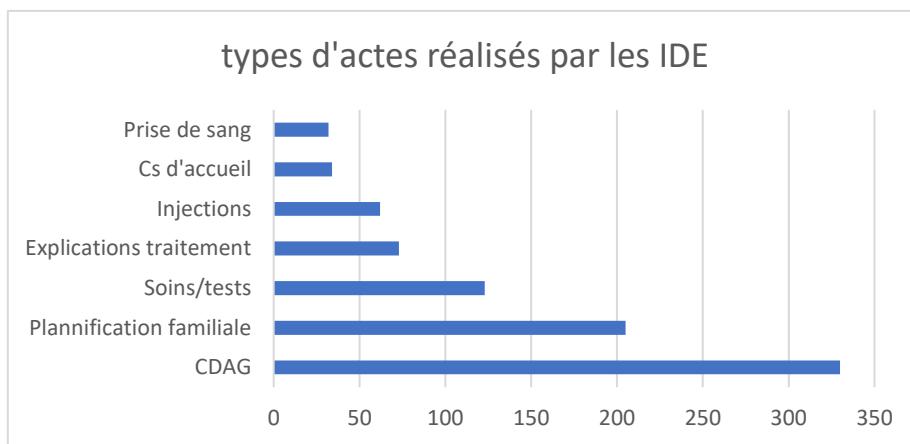
### Accueil et soins :

Pour l'unité de Papeete, la file active des infirmiers est constituée de **217 adolescents** (hors CDAG). Ils ont réalisé **718 consultations** (dont 330 dépistages dans le cadre du CDAG). L'activité de soins et de dépistage est en augmentation.

Pour Taravao, la file active est 12 adolescents pour 14 consultations. L'activité de soins est très faible car l'équipe de Taravao n'a pas de médecin. L'activité de IDE est essentiellement tournée vers la prévention.

Les infirmiers de Papeete sont souvent les premiers interlocuteurs des adolescents qui viennent pour des motifs liés à la sexualité. Ils réalisent également des consultations d'accueil, ils ont ainsi reçu 34 personnes.

Pour les soins, ils sont sollicités par les médecins de l'unité mais aussi par les autres membres de l'équipe et par des partenaires extérieurs (foyers éducatifs, établissements scolaires...).



### Le Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit (CDAG) :

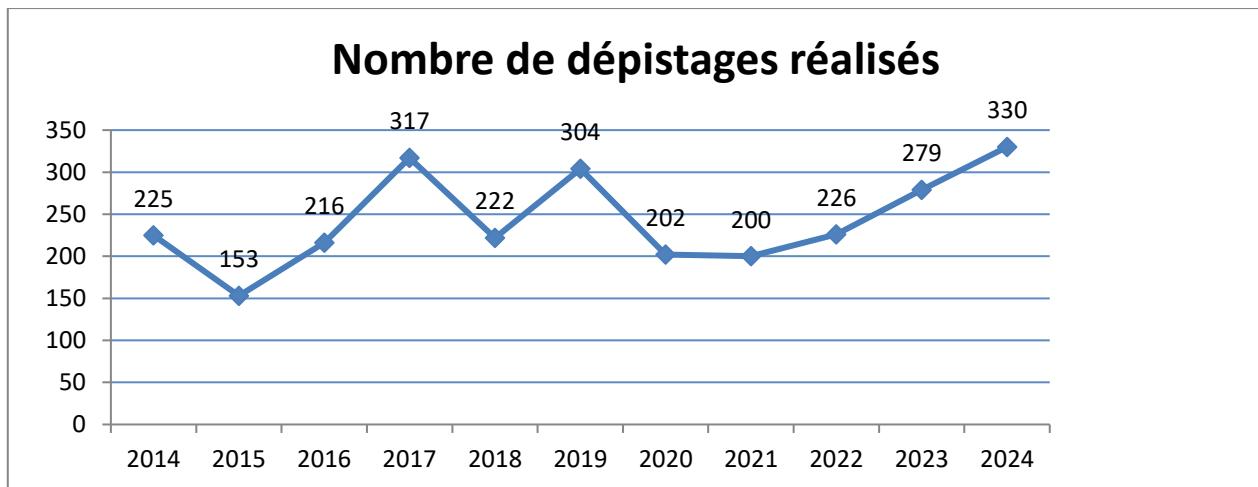
La Maison de l'Adolescent héberge un des CDAG de Polynésie française. **Le CDAG reçoit le public sans limite d'âge.** Les infirmiers assurent sous la responsabilité du médecin les consultations du Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit (CDAG). Nous utilisons un TROD (test rapide d'orientation diagnostique) qui dépiste le VIH et la syphilis. La saisie informatisée des données d'interrogatoire et des résultats est adressée **en l'instant**, par Internet au CMIT qui en fait l'analyse statistique.

En 2024, **330 personnes sont venues pour un dépistage du SIDA/syphilis.** On constate une augmentation constante des dépistages depuis 2021.

L'EMTI n'a réalisé aucun dépistage. Ceci peut s'expliquer d'un part par la proximité de l'hôpital de Taravao qui héberge un CDAG et d'autre part par la fin du partenariat avec la mairie de Tautira qui était un lieu de CDAG délocalisé. Une rencontre avec le conseil municipal de Vairao devrait déboucher sur un partenariat et, la possibilité d'organiser des CDAG de proximité. Enfin, l'ouverture prochaine de l'Espace Jeunes, permettrait une première accroche avec les jeunes qui pourrait les amener à se faire dépister.

Le dépistage d'autres IST est possible pour les moins de 25 ans après une levée de l'anonymat. La recherche des chlamydiae, gonocoques et trichomonases est prise en charge par la veille sanitaire.

Le CDAG du Fare Tama Hau a dépisté **3 cas de syphilis.**



On constate une augmentation constante des dépistages depuis 2021.

#### **Autres activités des infirmiers**

L'activité de prévention est une part importante de l'activité des infirmiers. L'activité de prévention est détaillée dans le chapitre 5 et les tableaux en annexe.

Les IDE basés à Papeete sont intervenus auprès de jeunes dans 7 collèges, 2 CJA, 2 lycées, 4 associations. Ils ont également présenté le FTH lors d'évènements organisés dans 2 mairies.

Cela représente **127 interventions pour 2648 individus (versus 82 pour 1569 en 2023)**.

Ils sont intervenus sur le thème des écrans, des émotions, des violences, du harcèlement, et sur plusieurs thèmes en lien avec la vie affective et sexuelle.

L'infirmière de Taravao a quant à elle réalisé **70 interventions de prévention pour 2133 personnes**. Elle a également tenu 6 permanences « conseil santé » ou elle a rencontré 16 adolescents. Ces permanences ont lieu dans les établissements privés qui ne disposent pas d'infirmière scolaire. Il s'agit d'assurer une présence régulière et rassurante dans un espace dédié aux adolescents sur des thématiques de santé qui les concernent. De plus, depuis la rentrée scolaire 2024, elle propose un accompagnement des jeunes en surpoids et en obésité.

Dans ce cadre-là, elle suit 2 jeunes en individuel et a monté un projet au collège de Papara où, elle propose, en collaboration avec l'IDEN et l'équipe éducative, l'accompagnement de 5 jeunes en obésité de l'établissement.

Elle a animé une demi-journée de formation auprès de l'équipe enseignante du collège de Papara sur le thème de l'estime de soi et a apporté sa contribution à une formation d'une journée de l'équipe enseignante du collège de Te va'i uta sur le thème de la communication non violente.

Elle a coanimé deux cafés-parents sur les enjeux du développement cérébral à l'adolescence et participé à l'organisation d'une journée sur la santé mentale.

#### **2.2.3 Le masseur kinésithérapeute**

Le masseur-kinésithérapeute est **vacataire**. Il a travaillé 224 heures pour la MDE et la MDA.

**En 2024, il a réalisé pour la MDA 62 actes** (et 218 pour la MDE). Il s'agit majoritairement d'actes de rééducation.

#### **2.3 L'activité du pôle psycho socio-éducatif**

### **2.3.1 L'activité des psychologues cliniciennes**

La Maison de l'Adolescent compte 6 psychologues cliniciennes à temps plein, réparties dans les équipes suivantes :

- **Maison de l'Adolescent de Fare Ute** : 3 psychologues.
- **Équipe Péri-Urbaine (EPU)** : 2 psychologues basées à Fare Ute et intervenant dans les communes de Punaauia, Paea, Mahina, Hitia'a et à Moorea.
- **Équipe Mobile Tahiti Iti (EMTI)** : 1 psychologue basée à la MDA de Taravao.

Leurs activités se répartissent dans 4 domaines principaux :

**Les soins psychologiques** : entretiens cliniques pour adolescents, parents et familles dans les locaux du FTH et à l'extérieur, groupes de parole, ateliers à médiations artistiques et culturelles.

**La prévention et les actions collectives** : interventions sur des sujets de santé, d'éducation et de psychologie auprès des jeunes, des familles et des professionnels, formation pour les partenaires.

**La coordination et l'élaboration** : mise en œuvre des prises en charge personnalisées, participation à des réunions de synthèse, au travail administratif, collaboration au réseau interinstitutionnel de réflexion pour la jeunesse (RIR).

**La formation continue** et accueil des stagiaires : participation à des colloques, des formations, analyse des pratiques professionnelles, et l'accueil de 3 stagiaires.

Les soins psychologiques :

Les consultations à la MDA :

**En 2024, les psychologues ont réalisé 2130 consultations, dont 1390 entretiens cliniques individuels ou familiaux à la MDA (Fare Ute / Taravao), 684 entretiens individuels de Point-écoute en établissement scolaire et 56 consultations décentralisées (maisons de quartier, mairies).**

| Activité                            | Equipe fixe | EPU        | EMTI       | Total       |
|-------------------------------------|-------------|------------|------------|-------------|
| <b>Unité de soins</b>               | <b>925</b>  | <b>304</b> | <b>161</b> | <b>1390</b> |
| <b>Point-écoute</b>                 | <b>279</b>  | <b>268</b> | <b>137</b> | <b>684</b>  |
| <b>Consultations décentralisées</b> |             | <b>56</b>  |            | <b>56</b>   |
| <b>Total</b>                        | <b>1204</b> | <b>628</b> | <b>298</b> | <b>2130</b> |

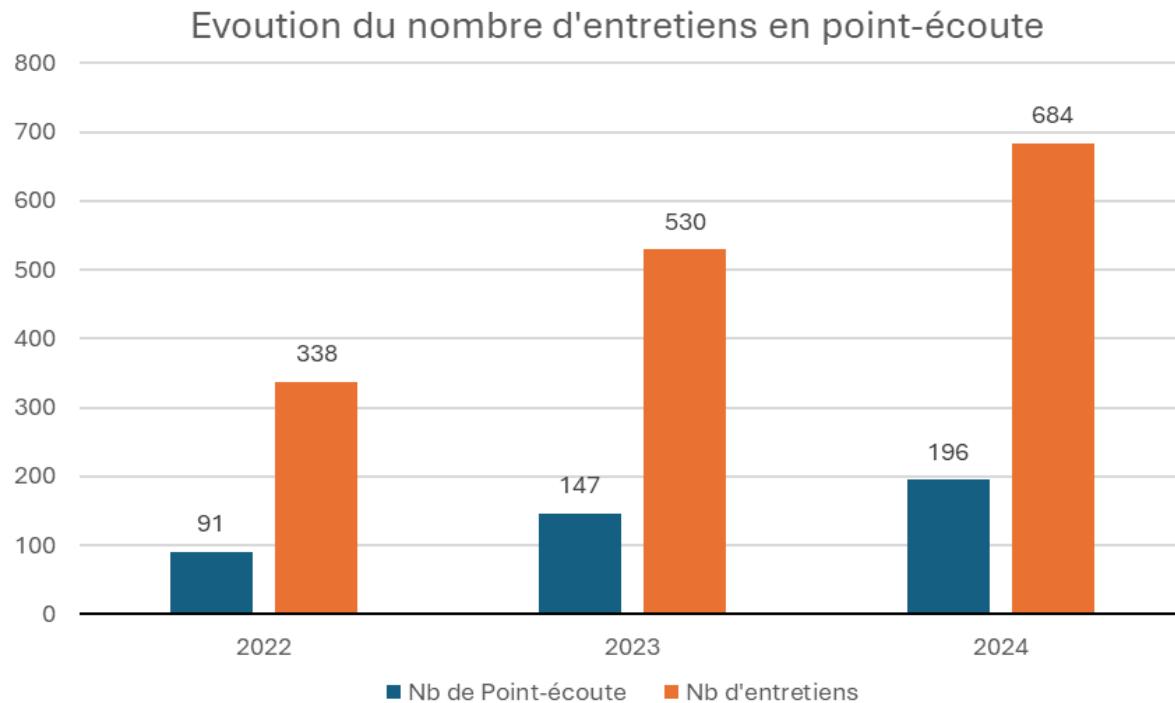
*Comparatif avec l'année 2023 :*

| Activité                            | Fare Ute | EPU | EMTI | Total |
|-------------------------------------|----------|-----|------|-------|
| <i>Unité de soins</i>               | 895      | 225 | 226  | 1346  |
| <i>Point-écoute</i>                 | 223      | 195 | 112  | 530   |
| <i>Consultations décentralisées</i> |          | 78  | 4    | 82    |
| <i>Total</i>                        | 1118     | 498 | 342  | 1958  |

Les psychologues ont effectué 172 consultations supplémentaires en 2024, soit une **augmentation de 8%**.

#### Les Points-Ecoute :

**En 2024, les psychologues sont intervenues dans 28 établissements scolaires**, 27 en 2023, réalisant ainsi **196 permanences Points-écoute**, contre 147 en 2023, soit **une augmentation de 34 %**, et **684 entretiens**, contre 530 en 2023, soit une **hausse de 29 %**.



#### Détail de l'activités des psychologues de l'Equipe fixe :

(L'activité des psychologues de l'EPU et de celle de l'EMTI est développé dans les chapitre dédiés)

Les 3 psychologues de la Maison de l'Adolescent de Fare Ute ont tenu 1204 consultations au total, dont 925 entretiens cliniques à la MDA et 279 en points écoute dans 10 établissements scolaires. Le CJA Erima, les collèges : Arue, Taaone, Maco Tevane, Tipaerui, Henri Hiro et les lycées : Don Bosco, Paul Gauguin, Samuel Raapoto, LEP de Faaa.

Elles ont participé à des actions de préventions, aux réunions de coordination et d'élaboration en équipe et avec les partenaires. Elles ont également participé à des temps de formation, et à l'accueil de 2 stagiaires.

#### Le profil des adolescents reçus :

Filles : 73.30 %.

Garçons : 27.70 %.

#### Les difficultés principales :

Les problèmes familiaux, relationnels, scolaires ou professionnels, révèlent l'impact des environnements immédiats (famille, école, travail) sur le bien-être psychologique des adolescents.

En effet, les conflits parentaux, les ruptures, l'absence de communication ou de soutien, ou encore des situations de maltraitances ou de négligence ;

Les problèmes avec les pairs, les conflits d'amitié, l'exclusion sociale ou le harcèlement ;

Le stress lié aux performances académiques, la pression des examens, ou les difficultés d'intégration dans le champ scolaire ;

L'entrée dans la vie active ou la recherche d'un emploi ;

Toutes ces difficultés peuvent entraîner un mal-être global, des troubles du comportement, une perte de motivation ou encore un isolement social.

Les violences subies, qu'elles soient physiques, verbales, psychologiques, sexuelles ou numériques, elles constituent un facteur très préoccupant. Au Fare Tama Hau, c'est le quatrième motif qui conduit un jeune à faire une demande d'aide psychologique.

En effet, les violences conjugales, la maltraitance, le harcèlement, les agressions, les violences dans les relations amoureuses ou entre pairs, ont un impact sur l'estime de soi, le développement émotionnel et la capacité à établir des relations saines.

Les troubles anxieux ou dépressifs, de plus en plus répandus sont des signaux de détresse psychologique qui nécessitent une prise en charge rapide et adaptée pour éviter une aggravation.

Les peurs excessives, les crises d'angoisse, les troubles du sommeil ;

La tristesse persistante, la perte d'intérêt, les pensées suicidaires ;

Sont des difficultés qui affectent la capacité des adolescents à fonctionner normalement dans leur vie quotidienne, leur scolarité et leurs relations sociales.

Les difficultés amoureuses, témoignent de l'importance des relations affectives dans la construction identitaire des adolescents. Les ruptures douloureuses, le rejet, les difficultés à comprendre ou exprimer ses émotions, l'exposition aux relations abusives, peuvent provoquer une perte de confiance et des sentiments de solitude.

Les problématiques prépondérantes qui apparaissent chez les jeunes qui consultent les psychologues du Fare Tama Hau, nécessitent une approche globale, combinant prévention, accompagnement et sensibilisation, tout en impliquant les familles, les écoles et les structures spécialisées. Cela permet de répondre efficacement aux besoins des adolescents et de leur offrir un cadre sécurisant pour s'épanouir.

Dans son ensemble, les soins psychologiques ont connu une hausse en 2024. Il y a une nette progression des consultations dans les établissements scolaires, démontrant une volonté de renforcer les soins au plus proche des jeunes de Polynésie.

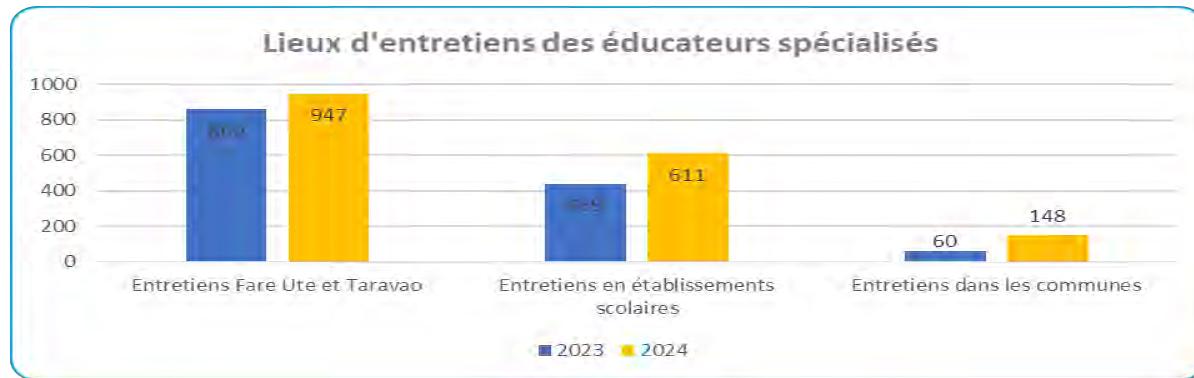
### **3.3.2 Les éducateurs spécialisés :**

#### **Les professionnels :**

L'unité de soins de la MDA compte 5 Educateurs Spécialisés à temps plein :

- 2 agents à la Maison de l'Adolescent de Fare Ute (postes basés à Papeete)
- 2 agents relèvent de l'Equipe Péri-Urbaine (postes à mobilité, basés à Papeete intervenant également dans les communes de Punaauia, Paea, Mahina, Hitia'a et Moorea)
- 1 agent dépend de l'Equipe Mobile Tahiti Iti (poste basé à Taravao intervenant sur toute la presqu'île de Tahiti)

**Sur l'ensemble de l'année 2024, les 5 éducateurs spécialisés ont effectué 1706 entretiens (+347).**

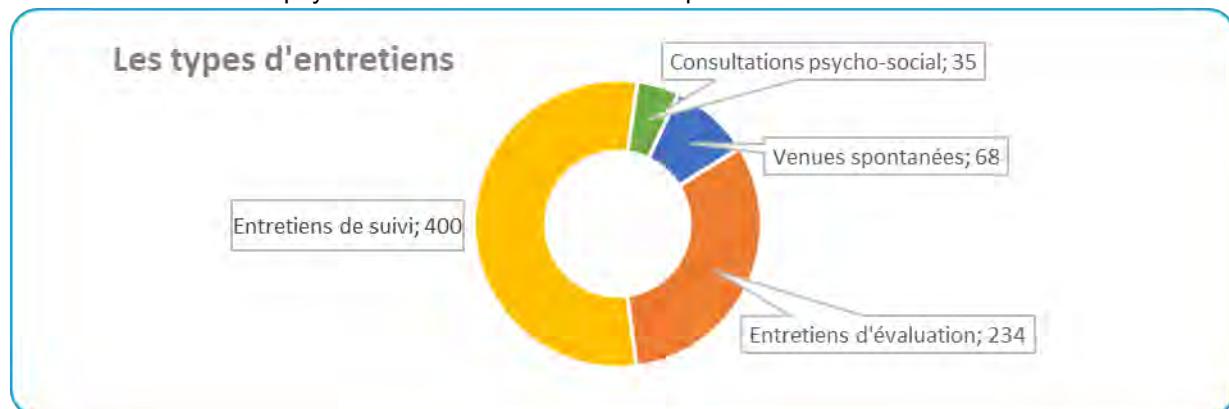


Les statistiques de l'éducatrice spécialisée basée sur Taravao sont exposées dans la partie EMTI.

### Les types d'entretiens réalisés à la MDA sur le site de Fare Ute :

Au cours de l'année 2024, les éducateurs spécialisés ont réalisé **737 entretiens**, accompagnant ainsi **377 jeunes avec ou sans leurs familles** (file active). Ces derniers sont répartis de la façon suivante :

- **68** venues spontanées et rendez-vous téléphoniques
- **234** entretiens d'évaluation (1<sup>er</sup> entretien)
- **400** entretiens de suivi
- **35** consultations psycho-social intervenant dans le parcours des demandes d'IVG.

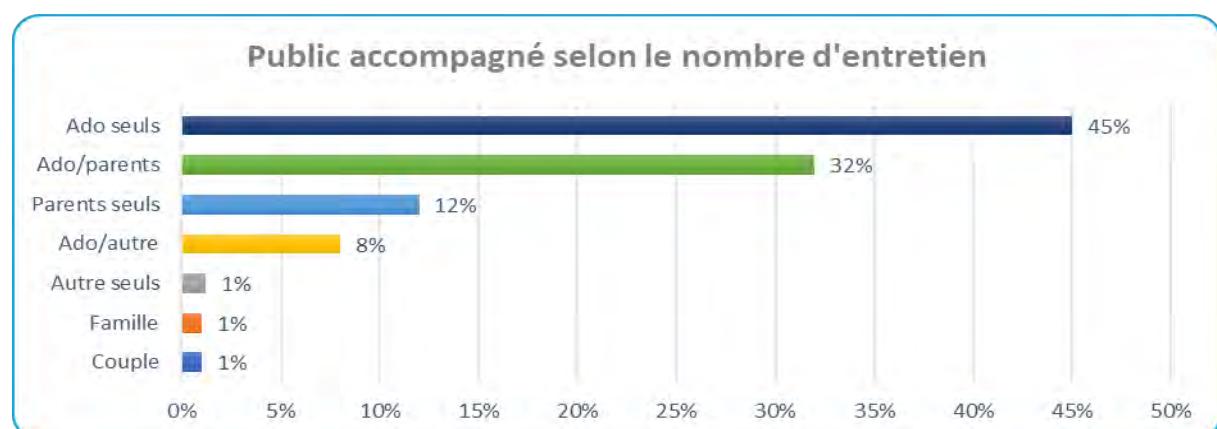


### Le public accompagné :

Sur la totalité du public reçu en entretien socio-éducatif en 2024, **87 %** des personnes sont des mineurs. Cette année, la moyenne d'âge des personnes accompagnées est de **14.4 ans**. Nous constatons une majorité d'entretiens à destination des jeunes filles (**59%** contre **41%** de garçons).

Dans **45%** des entretiens, les éducateurs spécialisés ont reçu uniquement l'adolescent ou le jeune adulte. A l'inverse, **32%** des rencontres se sont faites en présence de leurs représentants légaux.

Par ailleurs, **12%** des accompagnements réalisés ont été uniquement à destination des représentants légaux dans le cadre d'un soutien à la parentalité. Enfin, les **11%** restants représentent les entretiens familiaux, conjuguels, en fratrie ou en présence d'une personne extérieure à la famille de l'adolescent.



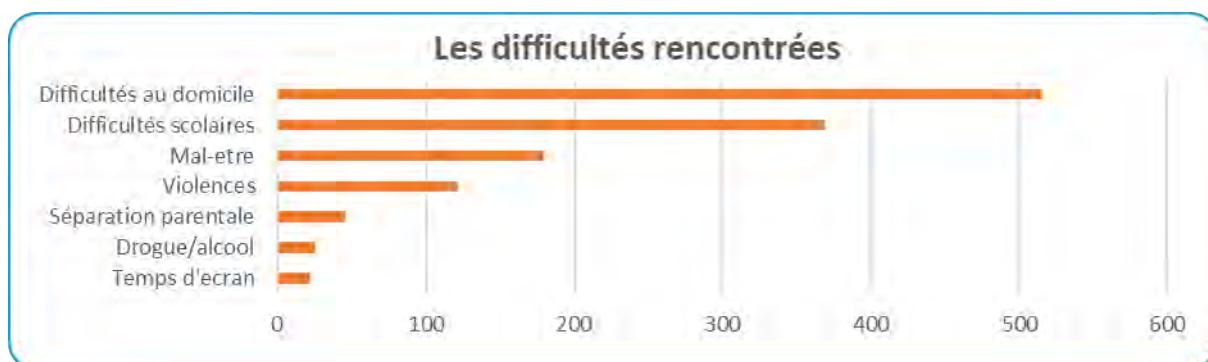
En moyenne, chaque suivi socio-éducatif a nécessité entre 2 et 3 rendez-vous (**2,17**).

### Les difficultés rencontrées :

Durant l'année 2024, différentes problématiques ont été abordées par les éducateurs spécialisés. Pour une meilleure compréhension, elles ont été regroupées par « type de difficultés ». Celles-ci sont bien souvent corrélées voire entremêlées : un adolescent peut à la fois présenter des difficultés scolaires et morales comme adopter des comportements à risques ou des conduites addictives.

Dans ce cas de figure, les statistiques prennent en compte l'ensemble des difficultés abordées en entretien.

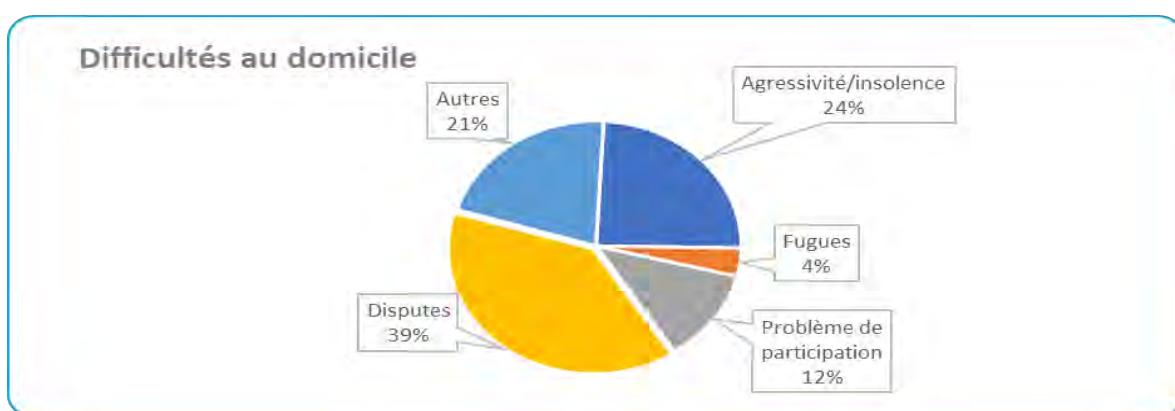
Ci-dessous, un graphique représentatif des types de difficultés évoquées lors des **737 entretiens** réalisés par les éducateurs spécialisés à Fare Ute :



#### - **Les difficultés au domicile :**

Les difficultés au sein du foyer ont représenté **28%** des entretiens. Les éducateurs spécialisés ont été sollicités dans le cadre de disputes et de conflits au domicile. Ils peuvent aussi accompagner des situations plus critiques, qui se manifestent généralement par des insultes, de l'agressivité, des passages à l'acte violents, des fugues, etc.

Nb : Pour faire face à l'immédiateté de certaines demandes, nous avons maintenu le roulement de permanences tenues par l'ensemble des professionnels de la MDA. Si la situation est évaluée trop urgente et le nécessite, nous sollicitons alors nos partenaires institutionnels pour un relai au domicile (DSFE, PJJ, DSP, Gendarmerie, etc.).



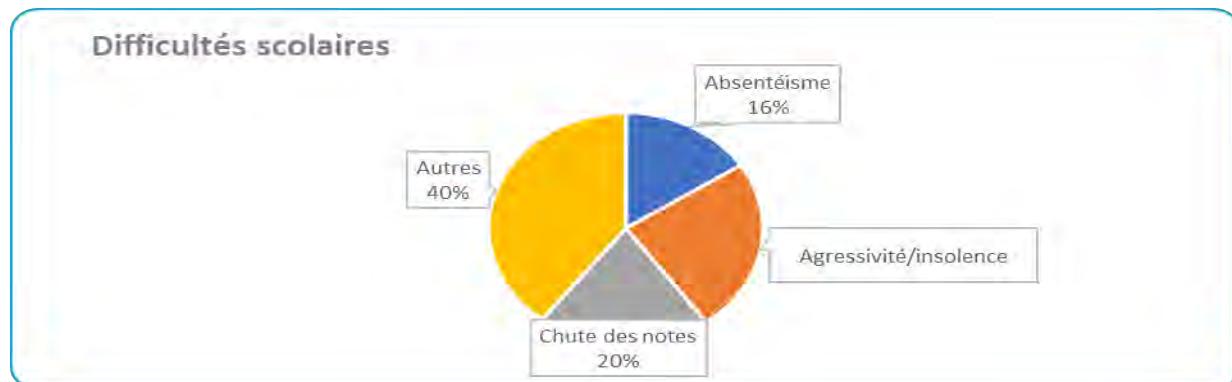
#### - **Les difficultés scolaires :**

Les difficultés scolaires représentent **20%** des entretiens. Les familles sont majoritairement orientées à la MDA par le personnel de l'établissement (professeurs principaux, CPE, infirmiers, assistants sociaux etc.).

D'une part, ces difficultés regroupent l'ensemble des comportements inadaptés en milieu scolaire (**24%**) : agressivité, insolence, insultes, harcèlement, bagarres à l'intérieur et/ou aux abords de l'établissement, etc. D'autre part, elles concernent les phénomènes d'absentéisme et de décrochage scolaire (**16%**).

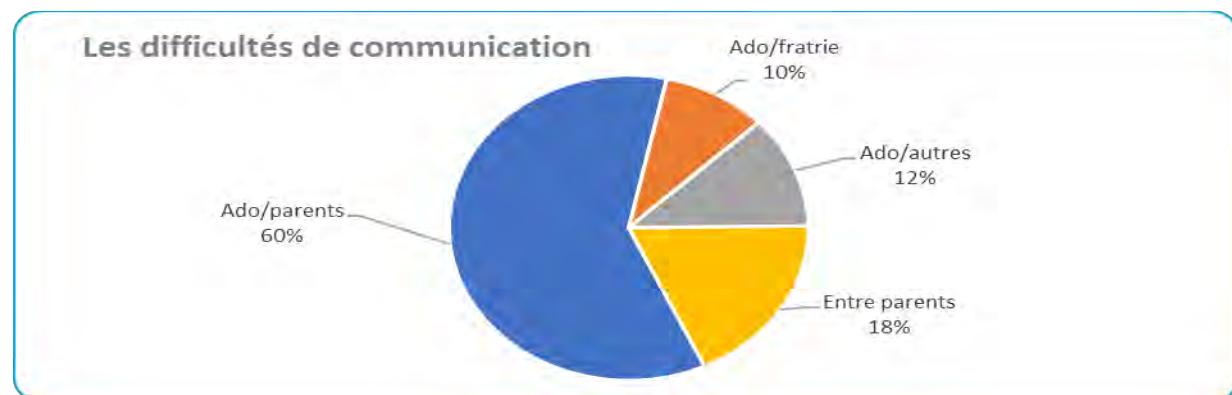
La baisse des résultats (**20%**) peut aussi être un motif d'orientation, parfois reflet d'une difficulté sous-jacente.

Enfin, **40%** des difficultés scolaires abordées dans les entretiens concernent pour la plupart des phénomènes de rejet, de discrimination, d'isolement, des conflits entre élèves, une pression scolaire importante ou encore des conduites à risques à l'intérieur de l'établissement. La part de ces difficultés multiples est représentée dans le graphique ci-dessous avec l'appellation : « Autres ».



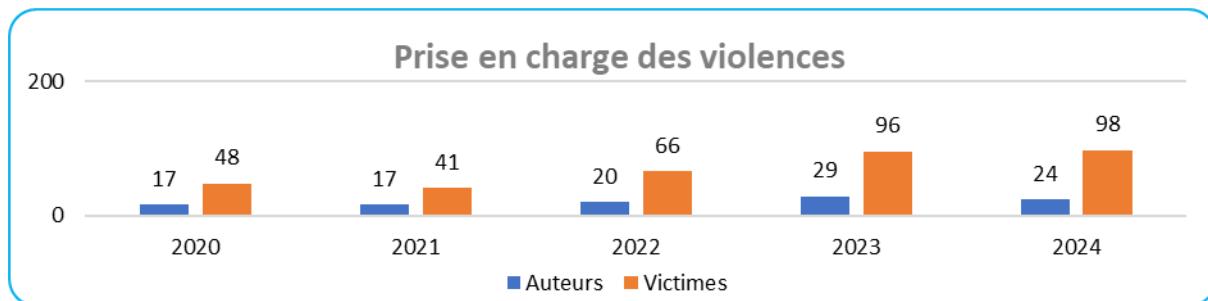
#### - Les difficultés de communication :

Malgré les motifs énoncés par les familles, nous observons que dans **31%** des situations, les parents et adolescents évoquent leurs difficultés de communication. Elles peuvent s'exprimer dans le milieu scolaire (« Ado/autres ») mais aussi au domicile, dans la relation ado/parents, ado/fratrie ou entre parents.

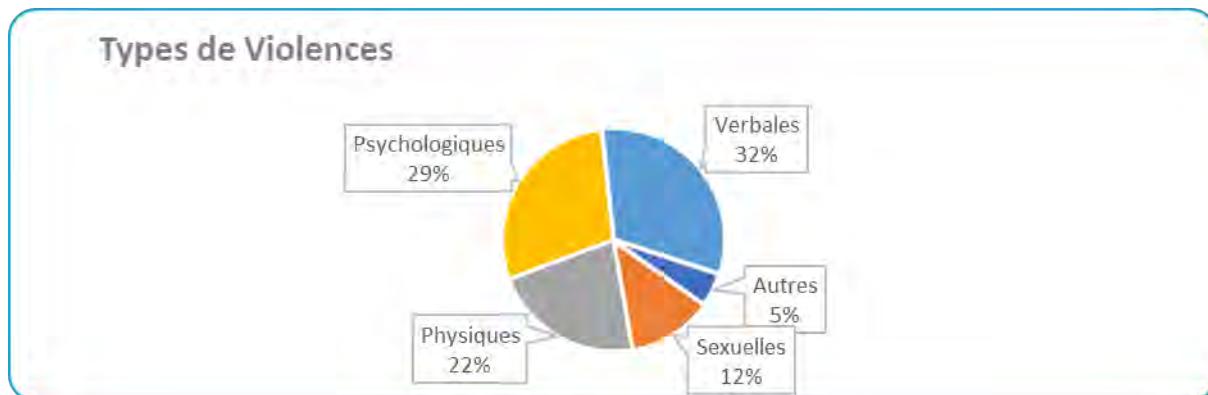


#### - Les violences :

Phénomène sensible et complexe, la violence peut adopter différentes formes et des degrés divers. De manière générale, les types de violence subies ou exercées peuvent être multiples et s'expriment dans différents milieux (familial, scolaire, espace public, etc.).



Cette année, les éducateurs spécialisés ont accompagné **24 auteurs** et **98 victimes**, soit **6.5%** des situations. Aux vues des dernières données, on note une certaine constance au niveau des demandes relatives à la violence.



#### - **Le mal-être**

Par définition, le mal être est un état d'inconfort psychologique et/ou émotionnel. Au travers des entretiens réalisées, **10% adolescents ou jeunes adultes** ont exprimé des difficultés liées à ce sentiment général dont ils n'arrivaient pas à se sortir. Ce type de souffrance s'exprime tant dans la sphère familiale que conjugale et/ou scolaire.

Dans des situations de mal-être important, les éducateurs spécialisés ont pu faire appel aux psychologues de la MDA, soit pour compléter la prise en charge, soit pour orienter complètement le jeune. Ainsi les éducateurs et psychologues ont eu un total de **79 entretiens**.

#### - **Les séparations parentales ou conjugales**

Au cours de cette année, les éducateurs spécialisés ont réalisé **46 entretiens** en lien avec des séparations. Afin de proposer un accompagnement optimal, des orientations ont parfois été proposées vers des dispositifs d'aide et de conseil d'ordre juridique tels que : APAJ, CIDFF, Foyers d'accueil d'urgence, etc.

#### - **Les conduites addictives (drogues, alcool, écrans, etc.)**

Lorsque la consommation de drogues et de substances addictives est vécue comme problématique, les adolescents, jeunes adultes et parents peuvent prendre rendez-vous à la MDA. En 2024, cela a représenté **1%** des situations, soit **26 entretiens**.

Concernant l'usage des écrans, les éducateurs ont réalisé **22 entretiens**, soit **1%** des motifs d'accompagnement.

Dans une minorité de situation liées à des problématiques d'addictions importantes, les éducateurs ont orienté les jeunes et les familles vers le Centre de Prévention et de Soin en Addictologie (CPSA).

## Les types d'accompagnement éducatif :

- **Soutien à la parentalité et questions d'ordre juridique et administratif :**

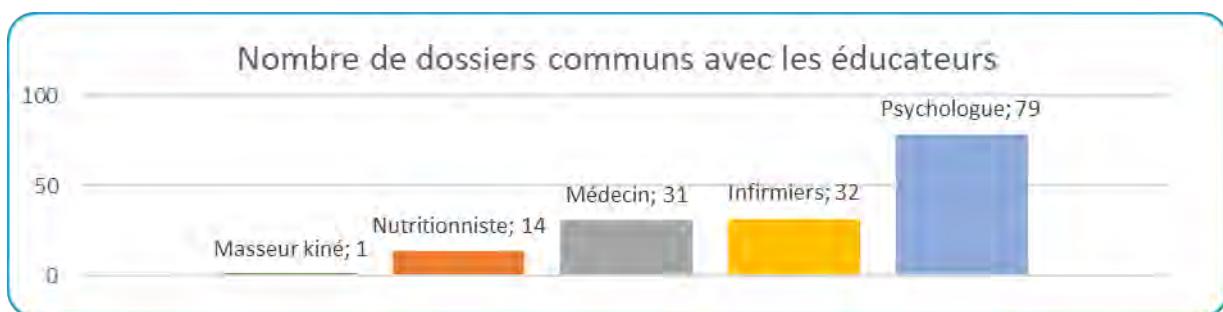
Abordé de différentes manières, la parentalité est un terme qui désigne les rapports entre parents et enfants. En 2024, **12%** des entretiens réalisés ont porté sur la question de la parentalité. Par ailleurs, **6%** de ces rencontres ont permis d'aborder certaines démarches administratives et/ou juridiques : droit de garde, pensions alimentaires, couverture sociale, bourses d'études supérieures, etc.

- **Accompagnement éducatif :**

**60%** de l'activité des éducateurs spécialisés s'est tournée vers l'accompagnement d'adolescents et de jeunes majeurs. Ces suivis éducatifs individualisés leurs permettent d'accéder à un espace de parole dans lequel ils trouvent une écoute, un soutien et un accompagnement adapté aux situations qu'ils rencontrent.

Grâce à la pluridisciplinarité de la MDA, **32 %** des suivis socio-éducatifs ont été réalisés en binôme avec un autre professionnel. Cette modalité d'accompagnement permet notamment de répondre aux difficultés multiples et parfois entremêlées que connaissent les adolescents, parents et jeunes adultes, qui se présentent dans l'unité de soin.

Ci-dessous, un graphique représentant le nombre de situations communes avec d'autres professionnels de la MDA :



## Les informations préoccupantes et les signalements :

En 2024, les éducateurs spécialisés ont rédigé :

- **4 informations préoccupantes**
- **9 signalements non-urgents**
- **4 signalements urgents**

Ces écrits visent notamment à alerter les autorités compétentes à propos des situations de mineurs en danger et/ou de personnes majeures vulnérables rencontrées lors des entretiens.

## Les missions annexes des éducateurs spécialisés de la MDA (Fare Ute + EMTI) :

Ces actions sont développées dans les chapitres « activités de prévention primaire et de promotion de la santé » et « formation ».

En plus de leur activité dans l'unité de soins, les éducateurs spécialisés participent à de nombreuses autres missions institutionnelles :

- Les **interventions de prévention collectives** dans les classes de collège, lycée, CJA et MFR, mais aussi auprès des associations sportives ou religieuses, etc. Ainsi, **plus de 2300 adolescents** ont été sensibilisés aux thématiques de prévention abordées par les professionnels. Parmi elles, on retrouve notamment : le harcèlement scolaire, le cyberharcèlement, les violences, l'adolescence, l'estime de soi, l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux... (Pour rappel, les thèmes sont regroupés dans un catalogue d'intervention transmis chaque fin d'année scolaire à la DGEE).
- Les **permanences « EduConseil »** ont eu lieu dans **26 établissements scolaires**. Elles débutent dès la rentrée scolaire dans les établissements demandeurs. Sur l'année civile 2024, les éducateurs spécialisés ont tenu **167 permanences**, réalisant ainsi **611 entretiens individuels**. Cette année, le LEP de Mahina a nouvellement demandé la présence d'une permanence « EduConseil ».
- Participation aux **Groupes de Persévérance Scolaire (GPS)** dans **2 collèges : 11 séances, 110 situations** (dont 2 commissions éducatives).
- Le **tutorat de 2 stagiaires** a été assuré par des éducateurs de la MDA dans le cadre de leurs études supérieures (16 semaines en tout).
- En 2024, une éducatrice a pu participer à **2 stages de responsabilité parentale** organisée par l'APAJ.
- L'Ecole de Voile de Arue (EVA) et la MDA ont renouvelé leur confiance réciproque autour du projet SAGA par l'intermédiaire d'une convention partenariale. Ainsi, **14 adolescents** suivis par la MDA ont pu découvrir la pratique de la voile durant les mois de juillet et décembre 2024 à Bora Bora puis Arue.
- Les **séances d'analyse de la pratique (ADP)** à destination des éducateurs spécialisés du FTH ont été maintenues malgré le départ en cours d'année de l'intervenante. De ce fait, les professionnels n'ont pu bénéficier que de **5 séances** en 2024.
- En 2024, deux éducatrices spécialisées de la MDA ont obtenu un examen professionnel leur permettant d'accéder au grade « d'assistant socio-éducatif principal ».

### **3. LES EQUIPES MOBILES**

Ces équipes permettent aux populations éloignées ou qui n'ont pas de moyen de transport de trouver des lieux à proximité de leur domicile qui offrent les services de la Maison de l'Adolescent. En effet ces équipes que sont l'EPU (équipe péri urbaine) et l'EMTI (Equipe Mobile Tahiti Iti) réalisent des entretiens décentralisés.

#### **3.1 L'EPU (équipe périurbaine)**

Pensée par les agents du Fare Tama Hau et rattachée à la Maison de l'Adolescent, l'Equipe PériUrbaine a été créée en avril 2022. Aujourd'hui, elle est constituée de 6 professionnels :

- 2 psychologues cliniciennes (présence 1,70 équivalent temps plein sur 2024)
- 2 éducateurs spécialisés (présence 2 équivalent temps plein sur 2024)
- 1 agent social (1 temps plein sur 2024)
- 1 coordinatrice (éducatrice spécialisée)

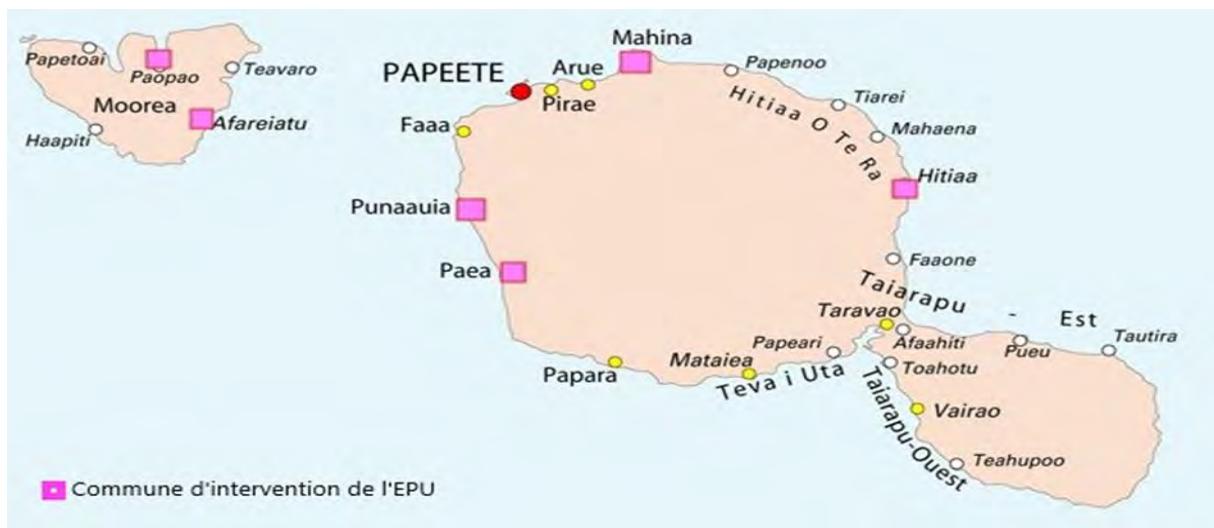
La coordination de l'équipe est assurée par une éducatrice spécialisée en poste à la Maison de l'Adolescent depuis plus de quinze ans. Celle-ci s'est particulièrement investie dans la mise en place du dispositif en réfléchissant aux objectifs du projet, en rencontrant les agents des communes ou les responsables de quartier.

Aujourd'hui, en plus de son travail à la MDA et des entretiens dans les communes (pour l'EPU), elle développe le travail de partenariat afin d'augmenter le nombre de permanences d'accueil dans les communes.



- Zones d'interventions de l'EPU :

L'équipe périurbaine a pour mission principale d'intervenir dans les communes limitrophes de Papeete. Aujourd'hui, elle se déplace dans les communes de Paea, Punaauia (côte Ouest), Mahina, Hitia'a (côte Est) et sur Moorea.



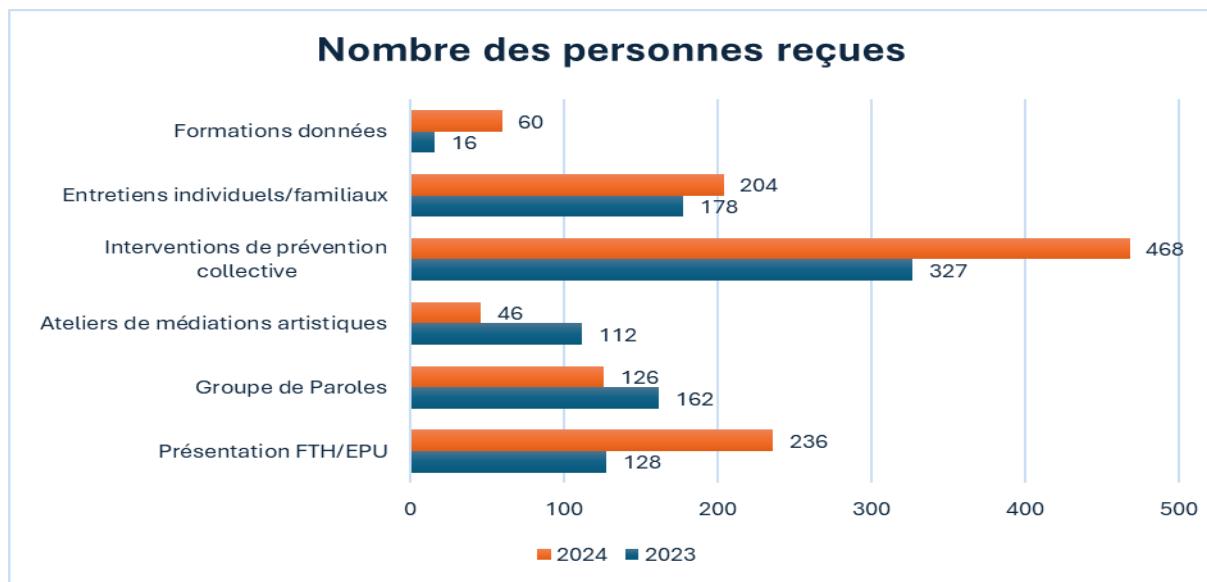
Après, un peu plus de deux années de fonctionnement, l'EPU souhaiterait pouvoir développer des permanences d'accueil dans les communes de Hitia'a O Te Ra et sur l'île de Moorea.

- Le public :

L'objectif principal de l'EPU est de faciliter l'accès aux soins et plus précisément de proposer un accompagnement psycho-éducatif pour les enfants, les adolescents et leurs parents par la mise en place de groupes de parole, d'ateliers de médiations artistiques ou d'entretiens individuels ou familiaux. Pour se faire, un travail de partenariat doit être effectué en amont, afin de permettre aux professionnels de disposer de locaux dans les communes concernées.

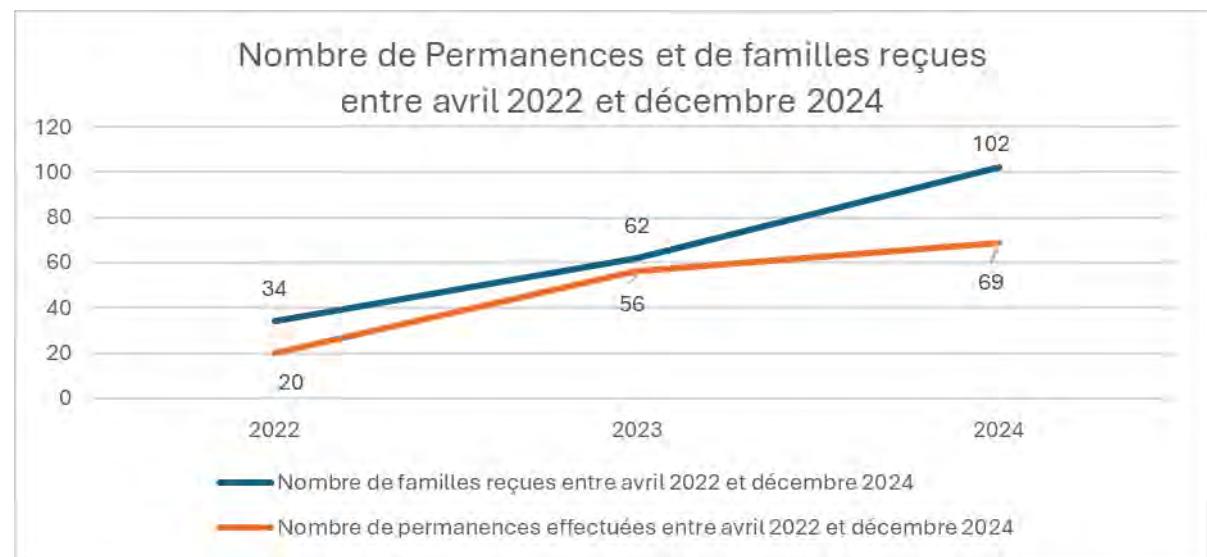
En effet, ce type de dispositif est un atout majeur pour la population polynésienne qui parfois est peu ou pas mobile ou qui appréhenderait un premier rendez-vous au Fare Tama Hau. Le lien et le relais avec les institutions partenaires localisées sur la même commune y sont d'autant plus renforcés.

**Ainsi, en 2024, l'EPU a pu échanger avec près de 800 personnes** (adultes et adolescents confondus).



- Les permanences communales :

Au cours de l'année 2024, **69 permanences ont été effectuées** dans les communes (56 en 2023), soit **102 familles** rencontrées dans les locaux mis à disposition pour l'EPU. (File active ; 34 en 2022 et 62 familles en 2023).



Afin d'offrir au public un accompagnement optimal, les temps de permanences se font en journée complète ou en demi-journée. Cela varie selon le nombre demande de rendez-vous et les disponibilités.

Les éducateurs spécialisés et les psychologues cliniciennes ont ainsi effectués **204 entretiens dans 3 communes**.

| Commune  | Nombre de Permanences | Nombre d'entretiens |
|----------|-----------------------|---------------------|
| Punaauia | 17                    | 31                  |
| Paea     | 22                    | 73                  |
| Mahina   | 30                    | 100                 |
| Total    | 69                    | 204                 |

La moyenne de rendez-vous par permanence est de **2.9 entretiens**.

La moyenne d'âge des personnes concernées pour les demandes est de **11.6 ans**.

Les thèmes abordés lors de ces consultations psycho-éducatives ont été : la parentalité, l'éducation, le sentiment d'impuissance, les écrans, l'incompréhension dans la relation parent/adolescent, le mal-être, les violences conjugales et/ou intrafamiliales, les histoires personnelles, les droits et devoirs des parents/adolescents, les droits de garde, l'adoption et le *fa'a'amu*, prendre conscience de soi, etc.

Sur les 204 entretiens psycho-éducatifs, 34 se sont effectués avec le jeune seuls, **106 étaient accompagnés de leur mère**, 42 étaient accompagnés par leur père et 22 par une tierce personne (grand-parent, tante...).

De ces chiffres, nous observons une plus forte mobilisation des mères de famille dans ce type d'accompagnement. Les professionnels conscients de l'importance de la place et du rôle des pères, continuent de les mobiliser davantage. En effet, la mixité qui en découle est essentielle pour un travail complet sur leur parentalité et un regard croisé sur les questions liées à l'éducation, la vie conjugale et plus largement la communication intrafamiliale.

Ces entretiens individuels ou familiaux permettent d'entendre les difficultés de certaines familles et les conditions d'éducation de certains jeunes, ainsi les professionnels ont rédigé 2 informations préoccupantes, transmises à la DSFE, 13 signalements à l'intention du Procureur de la République (5 non-urgents et 8 urgents). Ces écrits permettent de mettre en lumière les actes de violence, de maltraitance, de carence, dans lesquels les mineurs évoluent.

- [Les groupes de parole, les actions de prévention collectives et les ateliers de médiations artistiques](#) :

Afin de favoriser le soutien et l'entraide entre les habitants d'un même quartier, des groupes de parole, des ateliers de médiations artistiques ou interventions collectives ont pu être mis en place.

Actuellement, ces actions se déroulent uniquement dans la commune de Punaauia puisque celle-ci dispose d'un chargé de projet communal et surtout, des maisons de quartier avec des référents et animateurs dévolus au mieux-être des habitants. Ainsi, ces professionnels facilitent grandement les actions collectives de l'EPU.

En totalité, l'EPU a pu effectuer **14 groupes de parole (126 personnes)**, **5 ateliers de médiations artistiques (46 personnes)** et **20 séances de prévention (254 personnes)**. Les thèmes récurrents lors de ces interventions sont : la famille, la communication, les violences, les prises de risque à l'adolescence, les rôles et places des parents, les émotions, l'estime de soi, les écrans et réseaux sociaux etc.. Ces actions collectives ont permis d'interagir avec **426 personnes**.

Pour autant, nos interventions ont été impacté par l'instabilité des référents des maisons de quartier et le changement d'animateurs. En effet, en comparaison de l'année précédente, le nombre de participants aux

groupes de parole à quelque peu diminué (2022 : 18 groupes de parole/162 personnes, 2023 : 21 groupes de paroles/271 personnes, 2024 : 14 groupes de parole/ 126 personnes).

- Point-écoute et Permanences EduConseil :

En complément de leur déploiement dans les communes, les psychologues et les éducateurs spécialisés sont aussi présents dans les établissements scolaires de ces mêmes communes, en y assurant des permanences d'écoute et de soutien éducatif.

Ainsi, les éducateurs spécialisés et les psychologues cliniciennes sont intervenus dans **9 établissements scolaires**, permettant de recevoir **492 jeunes** en entretien (en 2023 : 308 jeunes).

| Commune      |                                   | Professionnels présents   | Nombre de « Point-Ecoute » ou « Permanences EduConseils » | Nombre d'entretiens     |
|--------------|-----------------------------------|---|---|-------------------------|
| Paea         | Collège                           | Educateur spécialisé<br>Psychologue clinicienne   | 10<br>4   | 45<br>22                |
|              | CJA de Paea                       | Educateur spécialisé<br>Psychologue clinicienne   | 4<br>2  | 12<br>17                |
| Punaauia     | Collège                           | Educateur spécialisé<br>Psychologue clinicienne   | 9<br>4  | 43<br>20                |
|              | Lycée Hôtelier                    | Psychologue clinicienne   | 7   | 32                      |
| Moorea       | Collège de Paopao                 | Educateur spécialisé<br>Psychologue clinicienne   | 7<br>7  | 29<br>33                |
|              | Collège de Afareitu               | Educateur spécialisé<br>Psychologue clinicienne   | 8<br>7  | 33<br>27                |
| Mahina       | Collège                           | Educateur spécialisé<br>Psychologue clinicienne   | 10<br>6   | 42<br>25                |
|              | Lycée Professionnel               | Educateur spécialisé (Nouvelle demande, a débuté en sept 2024)<br>Psychologue clinicienne | 4<br>10   | 12<br>35                |
| Hitia'a      | Collège                           | Educateur spécialisé<br>Psychologue clinicienne   | 7<br>11   | 19<br>46                |
| <b>Total</b> | <b>9 établissements scolaires</b> |   | <b>117 permanences scolaires</b>                          | <b>492 élèves reçus</b> |

Nous observons que les orientations se font plus particulièrement par les infirmières scolaires et assistantes sociales pour des questions de mal-être et de difficultés relationnelles. Les conseillers principaux d'éducation, les surveillants et les professeurs orientent davantage pour des problèmes de comportements, de consommations de toxiques ou d'absentéisme scolaire. Par ailleurs, grâce à notre présence régulière dans ces établissements scolaires, les adolescents s'autorisent à formuler eux-mêmes une demande d'accompagnement.

- En plus de leur travail lié à l'activité péri-urbaine :

L'agent social a renforcé l'équipe d'accueil de la Maison De l'Adolescent pour des raisons diverses et variées : surcroit de travail, remplacements. Elle s'est aussi investie dans l'élaboration et l'animation des actions de prévention collective lors des séances de prévention dans les établissements scolaires, les maisons de quartier ou pour des actions plus ponctuelles organisées par les communes ou par la DPDJ. Elle a participé activement au groupe de travail pour la mise en place d'un nouveau logiciel statistique.

Les psychologues et les éducateurs spécialisés de l'EPU ont effectué des consultations à l'unité de soins pour faire face à l'afflux de demandes et renforcer l'accompagnement à la Maison de l'Adolescent. Ainsi, ils ont réalisé **610 entretiens sur le site de Fare Ute (+161) : 304 entretiens pour les psychologues et 306**

**pour les éducateurs spécialisés.** Cette activité de consultation est intégrée aux statistiques générales de la MDA.

- Intervention ponctuelle dans les communes : (ces activités figurent dans le chapitre prévention)

Lorsqu'une demande d'intervention ponctuelle provient d'une des communes dans lesquelles l'EPU intervient, l'équipe se mobilise pour mettre en place la thématique souhaitée, en adaptant son contenu au public (jeunes et/ou adultes). Les actions portent sur des réflexions concernant « les émotions », « l'importance de l'activité physique », « la lutte contre les violence » ou « la contraception », etc.

- Le soin psychique à l'EPU :

Le fait d'intervenir dans les communes et d'être au plus près des patients et de leur famille respective, nécessite un travail partenarial renforcé avec les équipes présentes sur le terrain. Ce travail est rendu possible grâce au réseau développé durant ces deux années d'interventions.

Par ailleurs, nous notons un accroissement des demandes de thérapies familiales. Ceci met en lumière un besoin de recréer du lien au sein même des familles et d'améliorer la communication intrafamiliale.

La dimension groupale des soins proposés, notamment au sein des maisons de quartiers, constitue un levier thérapeutique substantiel et complémentaire aux accompagnements individuels.

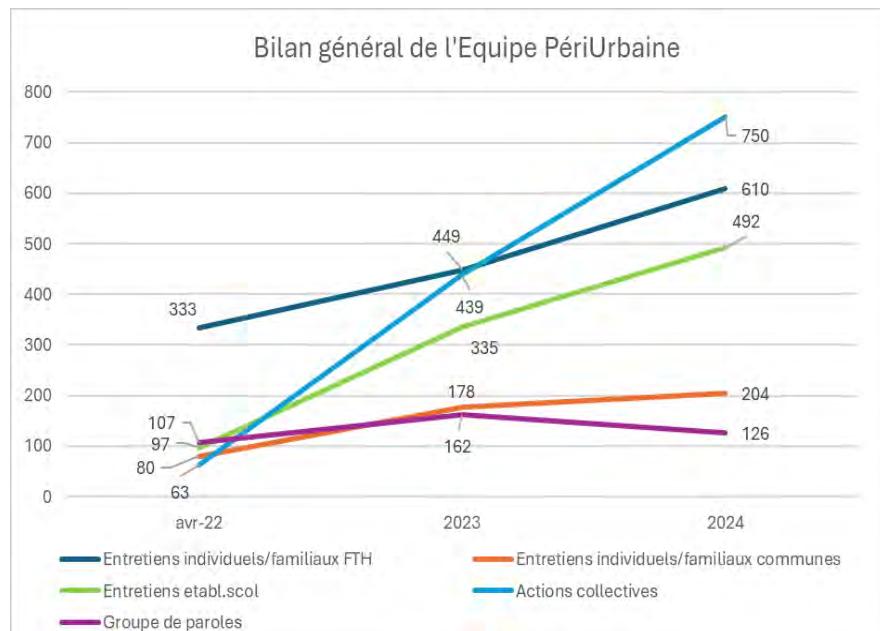
Les principales problématiques rencontrées sont : les symptômes dépressifs, les troubles anxieux, les troubles de l'attachement, les états de stress post-traumatique, les troubles du sommeil (souvent en lien avec la consommation excessive d'écran), et autres problématiques liées à la violences conjugales du couple parentales et/ou aux violences intrafamiliales.

De plus, l'EPU, du fait de son organisation et de l'essence même de sa construction, représente un outil relais essentiel pour les patients entre les différentes institutions et acteurs du soin. Cette articulation se fait notamment, au niveau des établissements scolaires, de la DSFE, des médecins traitants, de la pédopsychiatrie etc., celle-ci permettant la structuration d'un projet de soin. Le travail de proximité avec les familles permet également un lien de confiance et une continuité de ces soins.

- Bilan global :

En 2024, l'équipe périurbaine s'est montrée très présente et a su tenir ses engagements dans les communes qui lui sont attribuées. L'agent social, les psychologues cliniciennes et les éducateurs spécialisés se sont pleinement investis dans l'aide et le soutien à la population par différentes actions mais aussi dans les liens partenariaux (réunions avec les communes, avec les services sociaux, les établissements scolaires...)

En 2025, l'EPU devrait commencer ses permanences d'accueils sur l'île de Moorea (dans 2 maisons de quartier) et essayer de développer son activité dans la commune de Hiti'a O Te Ra.



### **3.2 L'EMTI (équipe mobile Tahiti Iti)**

Basée à Taravao, l'équipe mobile de Tahiti Iti (EMTI) est en activité depuis la rentrée scolaire 2021. Elle est composée de quatre professionnelles. L'année 2024 est la troisième année d'activité complète de l'EMTI.

Les 4 postes de l'unité (agent social, infirmière, psychologue et éducatrice spécialisée) sont maintenant pourvus par des titulaires de la FPT. Cette stabilité a permis d'instaurer une organisation plus fluide et un travail en équipe efficient.

L'EMTI a pour mission principale la prévention auprès des adolescents âgés de 12 à 25 ans mais aussi d'assurer des consultations de soins dans les établissements scolaires (lors de permanences) et au sein même de ses locaux de Taravao. Depuis septembre 2024, l'EMTI a ouvert des créneaux de prise en charge individuelle aux enfants de 0 à 12 ans.

L'équipe intervient également sur demande ponctuelle lors d'événements extérieurs (forums, cross, ateliers, journées thématiques, camps vacances/loisirs, événements culturels et religieux...).

L'agent social de l'équipe s'occupe de l'accueil et de la gestion administrative (accueil et orientation du public, RDV, ouverture des dossiers, saisies des données sur le logiciel informatique, classement et archivage des dossiers et gestion des plannings).

Elle participe également aux interventions de prévention à l'extérieur en coanimant les séances avec les autres professionnels de l'équipe.

Cette année elle s'est aussi particulièrement investie dans l'organisation d'un concours de dessin dans les classes de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> de la zone rurale de Tahiti. Le but de ce concours visera à terme de sélectionner le dessin qui sera réalisé sous forme de fresque murale dans les locaux du nouvel Espace jeunes de Taravao. Pour cela, en 2024, l'agent social a établi le règlement du concours, réaliser des demandes de dons, établi le planning du projet du concours, réaliser l'affiche de présentation. Elle a également rencontré tous les chefs d'établissement concernés par ce projet et l'artiste qui supervisera la réalisation de la fresque.



#### **3.2.1 Les locaux**

Séparés par un portillon, les bureaux de l'EMTI jouxtent la maison de l'enfance. Cette séparation est importante pour garantir la sécurité de tous et pour respecter la confidentialité des espaces « adolescents » et « enfants ».

L'agent social et l'infirmière se partagent un même bureau. Bien que les espaces respectifs aient été séparés par les armoires, cela peut générer une gêne des personnes qui viennent confier la fragilité de leurs situations. L'infirmière dispose d'une salle de soins séparée.

Indépendante de la maison de l'enfance, l'entrée de la Maison de l'adolescent se fait sur le côté droit du bâtiment. L'accès aux toilettes nécessite de passer par les locaux utilisés par les usagers de la maison de l'enfance.



### **3.2.2 Zone d'intervention**

L'équipe se déplace sur une large zone rurale de l'île, de Papara en passant par la presqu'île et jusqu'à Hitia'a. Ceci rend l'activité et les déplacements très denses. Les professionnels interviennent dans 12 établissements scolaires de cette zone.



### **3.2.3 La communication**

Afin de faire connaître l'équipe mobile au grand public et surtout de permettre de nous localiser plus facilement, une vidéo du trajet à emprunter depuis la route de l'est a été réalisée et mise sur la page Facebook. Par ailleurs, une journaliste de « La Dépêche » est venue à la rencontre de l'équipe au sein même de ses locaux, dans le but de réaliser un article de presse.

Sur les réseaux sociaux, l'équipe mobile est accessible sur Facebook, à travers la page officielle du Fare Tama Hau. Les adolescents comme les parents peuvent prendre contact avec l'équipe via la messagerie privée, afin de poser toutes leurs questions. Un onglet « Equipe Mobile Tahiti Iti » dédié à l'équipe est présent dans la messagerie privée de Facebook afin de faciliter la prise de contact.

De plus, un téléphone portable professionnel permet de favoriser la communication par message auprès des jeunes et des familles (rappels de RDV par SMS) mais aussi de rester joignable lorsque l'équipe est en déplacement dans les établissements.

### **3.2.4 l'organisation de l'activité de l'EMTI**

Elle se répartie entre :

- les entretiens qui ont lieu dans les bureaux de Taravao
- les permanences Point-écoute, EduConseil et Conseil santé
- les interventions de prévention

Près de la moitié de son activité s'effectue extra-muros. Trois quarts de ce temps auprès d'élèves (interventions et permanences) et le quart restant pour les trajets.

Dans un souci d'offrir des actions de prévention de qualité, 10% du temps global est consacré à l'auto-formation et à la concertation pour la préparation d'outils adaptés.

### **3.2.4 l'activité chiffrée de l'EMTI**

**523 consultations d'adolescents ont été réalisées :**

**298 pour la psychologue**

**201 pour l'éducateur spécialisé**

**15 pour l'IDE**

Celles-ci se répartissent dans les lieux suivants :

Au bureau :

Les entretiens au bureau représentent 284 consultations

Les permanences décentralisées :

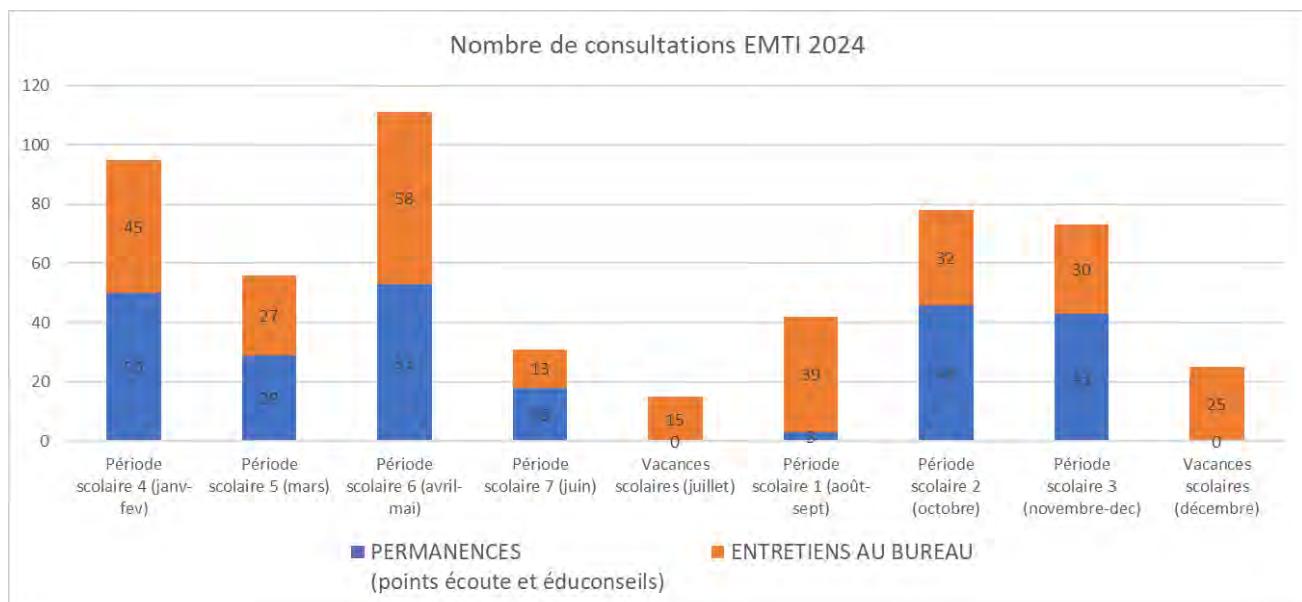
Lors des **56 permanences EduConseil**, **101 entretiens** ont été réalisées dans **12 établissements scolaires**.

Les **57 Point-écoute** ont permis **137 entretiens** dans **11 établissements**.

Les **6 permanences Conseil-santé** ont permis **16 entretiens** dans **3 établissements**.

La demande dans les établissements scolaires est forte malgré une présence très importante. Faute de temps, tous les élèves prévus ne peuvent être vus.

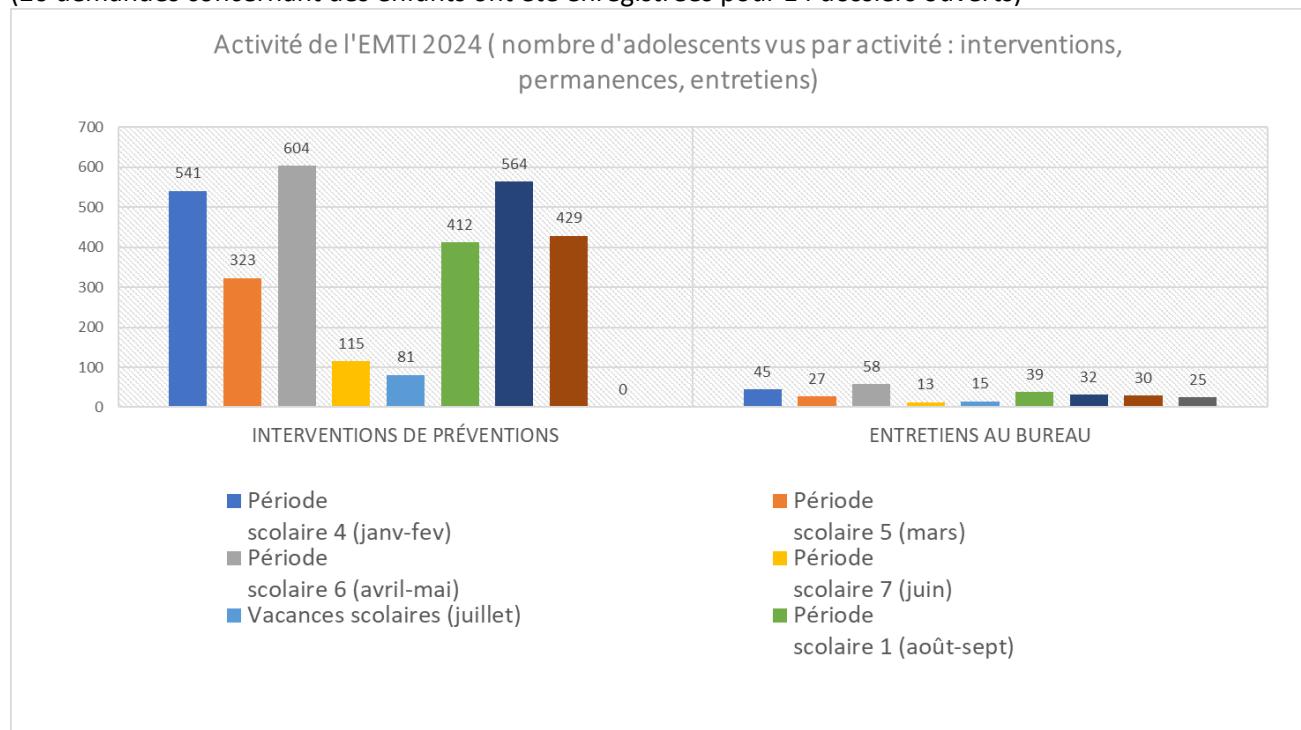
En 2024, l'EMTI n'a pas réalisé de permanence dans les mairies car, malgré plusieurs relances de l'équipe mobile, le renouvellement des conventions ne s'est pas fait.



## 23 Consultations d'enfants de moins de 12 ans :

- 22 pour la psychologue
- 1 pour l'éducatrice spécialisée

(20 demandes concernant des enfants ont été enregistrées pour 14 dossiers ouverts)



### Les interventions de prévention

L'EMTI priorise la transdisciplinarité et la collaboration au sein de ses interventions. En effet, les séances de prévention étant systématiquement réalisées par deux professionnels, la pluridisciplinarité et le partage de compétences permettent à l'EMTI d'aborder les thèmes de prévention sous plusieurs angles et ainsi, d'apporter une information plus complète aux usagers.

Elles ont permis de sensibiliser **3211** individus (adultes/adolescents) vs **3293 (en 2023)** lors des **237** heures d'interventions. Ces interventions se sont déroulées dans 12 établissements scolaires :

**3 Lycées** (Lycée Taiarapu Nui, lycée Tuianu Legayic, Lycée John DOOM)

**5 collèges** (Collège de Papara, Collège de Teva I Uta, Collège de Taravao, Collège sacré cœur, Collège de Hitia'a)

**2 MFR** (MFR Papara et MFR Vairao) et 2 CJA (Papara et Vairao).

### Rencontres de l'EMTI avec les partenaires

Les professionnelles de l'EMTI ont assisté à **44 réunions**.

L'EMTI a rencontré des partenaires comme le service de pédopsychiatrie de Taravao, le dispensaire de Mataiea ainsi que les équipes des CJA. Elle est allée à la rencontre des mairies de la commune de Taiarapu Ouest. Il s'agissait de créer, voire de renouveler le partenariat entre ces dernières et le FTH.

L'EMTI a également participé aux invitations de ces différents partenaires.

*Les réunions partenariales sont listées dans l'annexe 1*

## **4. L'ESPACE JEUNES**

L'Espace jeunes est situé au RDC de l'établissement de Fare Ute. Il offre diverses activités ludiques, éducatives et préventives. Les jeunes sont accueillis sur la base du volontariat. C'est un lieu lumineux, coloré et convivial ouvert à un public de 12 à 25 ans. Un éducateur spécialisé et deux agents sociaux sont chargés de son fonctionnement. Un agent social a terminé son contrat fin novembre. Dès le 2 décembre il a été remplacé par une monitrice éducatrice.

### **4.1 Fonctionnement**

Ce lieu comprend une grande salle de près de 200 mètres carrés avec un coin salon, une cuisine, les bureaux des agents sociaux et un espace dédié aux grands jeux (baby-foot, billard, ping-pong, Air Hockey). Plusieurs petites salles sont attenantes ; salle de sport, salle informatique, réserve de matériel, salle de devoirs. L'éducateur spécialisé dispose d'un bureau indépendant lui permettant de recevoir des jeunes et des familles au calme et en toute confidentialité.

Le lundi matin est consacré aux réunions d'équipe, à la préparation des ateliers et à la mise en place de projets. Le jeudi matin, cet espace accueille des classes ou des groupes de jeunes accompagnés par des éducateurs de foyers, de la DSFE, de la PJJ ou par des professeurs. En 2024 l'Espace jeunes a reçu des élèves du CJA de Arue, du CJA de Paea, du LEP de Mahina, du LEP de Faa'a, de l'ISSEP, des collège Maco Tevane, Pomare et Tipaerui. Des jeunes de l'association Hotuarea et de la fraternité chrétienne ont également bénéficié de matinées de privatisation de cet espace. Pendant ces matinées, le Fare Tama Hau et plus particulièrement la MDA est présentée aux jeunes puis suit un atelier de prévention et un temps consacré au jeu.



L'éducateur spécialisé participe tous les mardis matin à la réunion d'équipe afin de faire le lien entre l'Espace jeunes et l'espace de soins.

Un planning d'activités est établi chaque mois, celui-ci est diffusé par voie d'affichage dans les différentes unités de l'établissement, sur la page Facebook de l'Espace jeunes (Espace jeunes Tahiti) et par courrier électronique à tous nos partenaires. Les créneaux horaires de chaque projet sont dans la mesure du possible conservés dans les plannings successifs afin qu'ils s'inscrivent dans un cycle. Ce mode de fonctionnement permet aux jeunes de mieux se repérer.

Chaque demi-journée est organisée comme suit : un temps d'accueil, une activité éducative puis un moment d'activités libres et encadrées.



La grande salle est équipée d'un téléviseur connecté. Il est utilisé pour le karaoké, l'initiation musicale, le fitness, la relaxation, le yoga. Ce téléviseur permet également la projection de documentaires de prévention. Il est très apprécié par les jeunes.

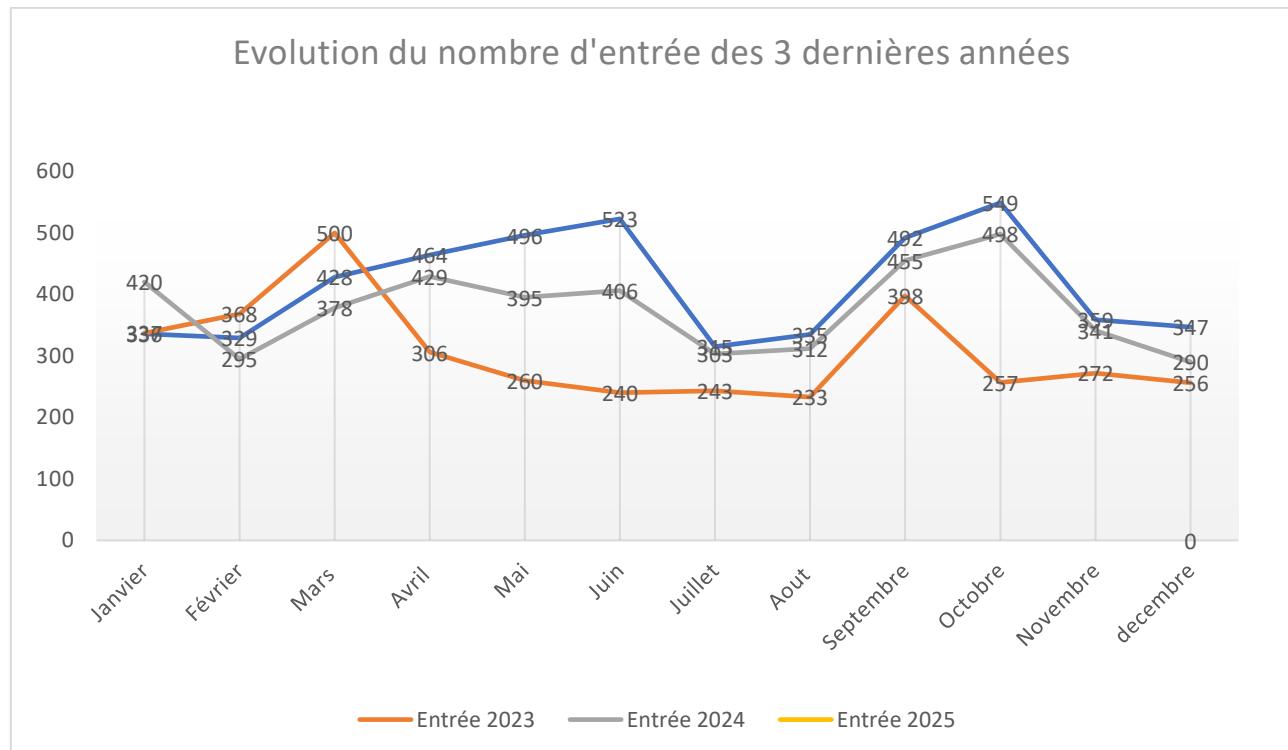
Une subvention du FPS devrait permettre l'acquisition en 2025 de nouveaux matériels pour la salle de sport et le renouvellement des tables de ping-pong et du baby-foot.

## 4.2 L'activité chiffrée

#### 4.2.1 nombre d'entrées et file active

**4526 entrées** ont été comptabilisées pour une **file active de 804 jeunes** en 2024 (versus 4050 entrées et 718 jeunes en 2023).

Le nombre d'entrées a augmenté de 11.75% et la file active a augmenté de 12%. La moyenne d'âge des jeunes est de 15 ans.



#### **4.2.2 communes d'habitation des inscrits à l'Espace jeunes**

| Communes              | Nombre     | %           |
|-----------------------|------------|-------------|
| Papeete               | 420        | 52          |
| Faa'a                 | 92         | 12          |
| Pirae                 | 72         | 9           |
| Punaauia              | 51         | 7           |
| Mahina                | 25         | 3           |
| Arue                  | 29         | 4           |
| Paea                  | 33         | 4           |
| Papenoo               | 12         | 1           |
| Taravao et presqu'île | 22         | 2           |
| Moorea                | 25         | 3           |
| Îles de la Polynésie  | 4          | 1           |
| Autres (non précisé)  | 19         | 2           |
| <b>Total</b>          | <b>804</b> | <b>100%</b> |

Pour des raisons de proximité, les jeunes sont majoritairement issus de la zone urbaine et notamment de Papeete. Pendant les vacances scolaires, des jeunes de Moorea et des îles sont accueillis. Des adolescents placés en foyers d'accueil sont régulièrement amenés par leurs encadrants.

#### **4.2.3 insertion scolaire et socioprofessionnelle**

| Situation   | Nombre     | %           |
|---|------------|-------------|
| Scolarisé   | 637        | 80          |
| Déscolarisé de moins de - 16 ans                        | 1          | 0.1         |
| Demandeur d'emploi                                      | 79         | 9.9         |
| Travailleur/Formation                                   | 30         | 3           |
| Autre (non-demandeur d'emploi, situation changeante...) | 57         | 7           |
| <b>Total</b>  | <b>804</b> | <b>100%</b> |

La grande majorité des jeunes inscrits à l'Espace jeunes est scolarisée. Pour les demandeurs d'emploi et les travailleurs précaires il est proposé un atelier hebdomadaire pour les aider à la rédaction de leur lettre de motivation et à la réalisation de leur CV.

#### **4.2.4 la fréquentation des ateliers**

Chaque projet donne lieu à la rédaction d'une fiche où sont définis les objectifs de l'activité, sa fréquence, le matériel nécessaire à sa mise en œuvre et la manière de l'évaluer.

L'équipe de l'Espace jeunes se charge d'animer la plus grande partie des activités. Pour certains projets qui nécessitent des compétences spécifiques, il est fait appel à d'autres professionnels. Ainsi en 2024 sont intervenus :

- un professeur de Kung-fu jusqu'en octobre
- un professeur d'escrime à partir de mars
- un professeur de théâtre depuis février
- un maître du jeu professionnel depuis octobre

| Activités   | Nb de participants 2023 | Nb de participants 2024 |
|---|-------------------------|-------------------------|
| <b>Activités libres et encadrées</b>                    | 3671                    | 4205                    |
| <b>Informatique et jeux vidéo</b>                       | 1900                    | 2100                    |
| <b>Création</b>   | 562                     | 355                     |
| <b>Activité collective</b>                              | 235                     | 310                     |
| <b>Atelier cuisine « Tama'a maitai »</b>                | 192                     | 173                     |
| <b>Privatisation (groupe scolaire et associatif)</b>    | 376                     | 336                     |
| <b>Invité du mois (présentation de métier)</b>          | 40                      | 51                      |
| <b>Prévention (Espace jeunes + scolaire)</b>            | 388                     | 425                     |
| <b>Projection documentaire</b>                          | 95                      | 78                      |
| <b>Théâtre</b>  | 184                     | 151                     |
| <b>Relaxation et temps de bien être</b>                 | 192                     | 205                     |
| <b>Sport fitness</b>                                    | 188                     | 298                     |
| <b>Initiation kung-fu Shaolin</b>                       | 204                     | 150                     |
| <b>Insertion pro : Cv, lettre de motivation,</b>        | 65                      | 48                      |
| <b>Atelier musical (ukulélé et karaoké)</b>             | 65                      | 98                      |
| <b>Brain-Booster (quizz, jeux réflexifs, rédaction)</b> | 168                     | 198                     |
| <b>Slam</b>   | 67                      | 0                       |
| <b>Total</b>  | 8559                    | <b>9181</b>             |

La participation globale aux ateliers a crû.

Comme l'an dernier, les projets sportifs qui sont plébiscités par les jeunes. La salle de fitness a été dotée d'un nouveau sac de boxe en août.



Le projet création a connu un vif succès. Il permet de valoriser les jeunes qui peuvent exprimer leur créativité et leur savoir-faire. L'achat de matériel et d'outils a permis de diversifier les propositions.



Au mois de juillet, une salle dans laquelle ont été exposé des vêtements issus de dons a été installée. Les jeunes étaient invités, s'ils en avaient besoin, à choisir des vêtements qui leur convenaient. Nombre de jeunes se sont saisies de cette opportunité notamment parce que l'Espace jeunes accueille majoritairement des jeunes issus de quartiers prioritaires.



Cette année, l'atelier insertion professionnelle du mercredi matin a permis à **11 jeunes** de trouver un emploi ou d'accéder à une formation.



L'atelier cuisine propose des recettes simples et peu onéreuses que les jeunes peuvent reproduire à la maison.



L'atelier théâtre est apprécié par les jeunes notamment grâce au dynamisme et au professionnalisme du professeur qui sait susciter l'intérêt et la participation des jeunes.



Les ateliers prévention de l'Espace jeunes sont proposés régulièrement. Les groupes scolaires et associatifs qui fréquentent l'espace le jeudi matin sur réservation peuvent aussi en bénéficier. Les thèmes abordés sont en rapport avec les problématiques observées à cet âge. Ces ateliers sont animés par les professionnels de l'Espace jeunes ou par des professionnels de l'espace de soins.



| Thèmes de prévention              | Nombre de jeunes |
|-----------------------------------|------------------|
| Harcèlement scolaire              | 172              |
| Addiction aux écrans              | 78               |
| Santé et nutrition                | 38               |
| Vie affective et sexuelle         | 38               |
| Ados aujourd'hui                  | 58               |
| Addiction (drogue : Ice et Paka ) | 32               |

Cette année, un projet jeux de rôles et jeux de société a été mis en place. Depuis octobre, deux fois par mois, un professionnel initie les jeunes à ce type de loisir réflexif. Les jeunes se sont saisies de cet atelier en participant activement.



## **5. LES ACTIVITES DE PREVENTION ET DE PROMOTION DE LA SANTE**

### **5.1 Les interventions auprès de groupes**

Les demandes d'intervention sont réceptionnées par la direction du Fare Tama Hau qui les transmet au référent de la Maison De l'Adolescent. Ces demandes reçoivent une réponse en fonction de la disponibilité des professionnels, du contenu à élaborer et du temps nécessaire à la préparation de l'intervention.

**Tous les agents de la Maison de l'adolescent participent à ces actions** de prévention en fonction de leur domaine de compétence.

Les actions de prévention et d'éducation pour la santé sont construites à partir des besoins identifiés par les partenaires institutionnels, les professionnels de terrain et à partir des problématiques repérées lors des prises en charge.

Elles remplissent un double objectif : permettre aux adolescents de s'informer et de se questionner pour faire des choix favorables à leur bien-être et se faire connaître auprès des adolescents pour faciliter leurs accompagnements et prises en charge.

Les thématiques abordées sont variées. Sont privilégiés les outils qui permettent une approche ludique favorisant le débat au sein du groupe : brainstorming, groupe de parole, mise en situation, jeux...

Les parents ne sont pas oubliés dans ce volet, certaines interventions leur étant destinées.

Les établissements scolaires sont les premiers demandeurs d'intervention de prévention. Des liens pérennes sont établis avec certains d'entre eux. Nous intervenons également auprès de clubs de sport, d'associations, de communes.

Aux cours des années, de nombreux outils de prévention ont été élaborés par les professionnels eux-mêmes et adaptés en fonction des problématiques et des particularités des publics. Certains agents ont une réelle expertise sur un ou plusieurs sujets.

Chaque année, nous informons par courrier la DGEE, les CJA et les MFR que la Maison de l'adolescent peut être sollicitée pour intervenir sur des thèmes de prévention. Ce courrier comporte une pièce jointe présentant les thèmes et les contenus proposés.

| Thème abordé                         | Contenu   |
|--------------------------------------|---|
| VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE            | <i>Puberté, relations amoureuses et sexuelles, abus sexuels, prises de risques, conflits de couple, jalousie, grossesse, IST.</i>   |
| SANTE DE L'ADOLESCENT                | <i>Différents thèmes en lien avec la santé de l'adolescent peuvent être abordés :</i><br>➤ <i>Puberté : période de changements physiques et comportementaux</i><br>➤ <i>Équilibre alimentaire : comment garder un poids santé ?</i><br>➤ <i>Gestion du sommeil : les bienfaits d'un bon sommeil</i> |
| LES ENJEUX DE LA PERIODE ADOLESCENTE | <i>Comprendre les changements et enjeux liés à l'adolescence (relations, comportement, attrait...)</i>  |
| ETRE PARENT D'ADOLESCENT             | <i>Être parent d'adolescent / Autorité parentale et cadre éducatif</i>  |

|   |  |
|---|--|
| EMOTIONS ET RESSOURCES                      | <i>Identifier les émotions, les états psychiques (les siens et ceux des autres), mobiliser des ressources en soi et à l'extérieur pour se sentir épanoui</i> |
| ESTIME DE SOI                               | <i>Confiance en soi, connaissance de soi, connaissance de l'autre, regard sur moi et regard de l'autre.</i>  |
| RELATIONS AMOUREUSES / RELATIONS AFFECTIVES | <i>Connaitre et comprendre les enjeux des relations amoureuses et prévenir des risques (jalousesies, violences, conflits)</i>                                |
| VIOLENCES                                   | <i>Reconnaitre les différents types de violences, les mesures pénales et les aides qui existent pour parer aux violences.</i>                                |
| HARCELEMENT SCOLAIRE                        | <i>Reconnaitre les phénomènes et les conséquences du harcèlement, les mesures pénales et les appuis qui existent pour freiner le harcèlement.</i>            |
| ÉCRANS ET RESEAUX SOCIAUX                   | <i>Echanger et sensibiliser sur les avantages et les dangers de l'usage des écrans et des réseaux sociaux</i>  |

Les séances de prévention ont permis de sensibiliser un public de **3767 personnes** (versus 4698 en 2023) par l'équipe de Papeete et **3211** par l'EMTI (versus 3293) soit un total de **6978 personnes sensibilisées** (versus 7991). Le delta s'explique par les nombreuses interventions réalisées dans les îles qui sont comptabilisés dans le chapitre dédié.

En dehors de la présentation du Fare Tama Hau, les 3 thèmes qui ont touché le plus d'individus sont : la vie affective et sexuelle (1682), les violences (1437) et l'adolescence (775).



Stand d'information Mairie Pirae



Intervention lors d'un camp de vacances



Atelier parents dans un établissement scolaire

Les données concernant la prévention sont rassemblées dans des tableaux figurants en annexe au chapitre 8.2.

*En annexe 2, tableau des interventions de prévention réalisées par l'équipe de Papeete, en annexe 3 par l'EMTI et en annexe 4 le tableau récapitulatif des structures dans lesquelles la MDA est intervenue.*

## **5.2 La Saga laguna**

L'éducateur spécialisé de l'EPU a accompagné, pendant une semaine, un groupe de 14 adolescents suivis à la MDA.

Ce dispositif est un outil d'observation et de médiation éducative précieux et une expérience unique pour les adolescents rencontrés dans les unités de soins comme à l'extérieur. Pour bien des motifs qui mènent initialement les jeunes et leurs familles à se rapprocher de la MDA ; pour les adolescents en manque de confiance en eux, pour ceux n'ayant jamais vécu d'expérience de vacances en collectivité, pour les jeunes en

quête d'autonomie et de responsabilité, pour les ados qui n'ont aucune liberté à la maison, pour les ados encore « trop » couvés, pour les ados difficiles comme pour les plus timides, pour ceux qui manifestent le besoin de souffler, ce séjour est une expérience unique qui a un impact positif.



### **5.3 L'information par les supports de communication**

La Maison de l'adolescent est parfois sollicitée par les médias. En 2024, elle a répondu à quatre interviews. Une de la presse écrite et trois télévisées. Il s'agissait de :

- 1 article dans le magazine Hine où deux éducateurs spécialisés parlent de leurs activités et de leur métier à la Maison de l'adolescent.



- 2 émissions (« Manava ») de 25 minutes de la chaîne TNTV.

Pour les deux émissions, une psychologue est intervenue. Les thèmes concernaient le suicide et les réseaux sociaux. (Prévention du suicide : comment en parler ? Le danger des réseaux sociaux chez les jeunes)



- 1 interview d'une psychologue par une société de production métropolitaine dans le cadre de la réalisation d'un reportage pour France Télévision sur le thème de l'IVG en Polynésie française « IVG en Polynésie, 26 ans plus tard ». Ce documentaire a été publié le 9/01/25.



## **6. PARTICIPATION AUX MISSIONS JUSTICE DE PROXIMITE**

La Maison de l'adolescent a été convié par la PJJ à se joindre aux missions justice de proximité qu'elle a déployé dans les différents archipels. Ainsi, 9 agents de la MDA (psychologues, éducateurs spécialisés, infirmière, agent social) se sont relayés pour participer à six missions dans onze îles. Il s'agit de Rangiroa et Hao pour les Tuamutu, Nuku-Hiva, Ua Huka, Fatu-Hiva, Ua Pou et Hiva Oa pour les Marquises, Tubuai et Raivavae pour les Australes et Huahine et Bora-Bora pour les ISLV.

Ainsi, les professionnels de la MDA ont pu rencontrer les acteurs locaux des centres de soins, des gendarmeries, des communes, de la DSFE. Ils ont animé des interventions de prévention dans les établissements d'enseignement et rencontrer les équipes éducatives de ces établissements. Ils sont également allés à la rencontre de la population lors de soirées thématiques et ont réalisé quelques entretiens individuels. Plus de 2200 personnes ont été rencontrées.

### **6.1 Etat des lieux**

- Entre éloignement et isolement : une accessibilité limitée aux dispositifs d'accompagnement des familles.

Inhérents à la situation géographique, l'éloignement et l'isolement des îles par rapport aux institutions des secteurs sanitaires et médicosociaux présents à Tahiti apparaissent comme les premiers freins d'accès aux soins décrits par la population. En effet, la configuration éclatée des archipels induit de fait, une réelle contrainte pour ses habitants lorsqu'il s'agit de demander de l'aide : « nous sommes trop loin » ; « parler au téléphone avec quelqu'un qu'on ne connaît pas, qu'on n'a jamais vu c'est trop compliqué, c'est dur ».

Dans certaines communes, le grand intérêt porté par les habitants aux soirées thématiques organisées lors de ces missions souligne notamment ce besoin de soutien et ce sentiment d'isolement. Le développement des outils de communication pour permettre à la population d'accéder à des entretiens téléphoniques ou « visio » avec les professionnels du Fare Tama Hau est un sujet qui a de nombreuses fois été encouragé. Par ailleurs, la présence trop ponctuelle des professionnels représentants les institutions associatives, publiques, du pays et de l'Etat, ne permet pas de répondre aux demandes croissantes d'accompagnement et ne facilite pas la continuité des suivis engagés.

La concentration des dispositifs et des professionnels de santé à Tahiti a parfois un retentissement sur le plan scolaire pour certaines familles. Lors du passage de la mission de Justice de Proximité aux îles sous le Vent, pourtant « moins » isolé que les autres archipels, une grand-mère ne sachant pas à qui s'adresser a envisagé de déscolariser son petit-fils pour éviter qu'il ne continue d'être harcelé à l'internat et que son mal-être s'amplifie : « On est loin, on ne sait pas comment faire, ni à qui parler ». Dans certaines îles ne disposant pas d'établissement du secondaire, nous avons pu constater des éloignements parents-enfants et des éclatements familiaux précoces qui peuvent entraîner des inquiétudes parentales, du stress ou un certain mal-être chez les parents comme chez les adolescents eux-mêmes. Pour illustrer ce propos, la majorité des internes du Collège de Bora Bora ont quitté Maupiti autour de 13 ans après avoir connu un établissement (G.O.D) d'une quarantaine d'élèves sur leur île. Une maman qui a accompagné son fils de Maupiti à Bora Bora témoigne : « A la rentrée je ne voulais pas le laisser, on a beaucoup pleuré » ; « il rentre que pour les grandes vacances ou quand y a deux semaines de vacances ».

Que ce soit pour le collège ou pour l'entrée au Lycée à Tahiti, l'inquiétude des familles concernant l'avenir de leur enfant est régulièrement évoquée. En effet, la problématique de l'hébergement une fois arrivé à Tahiti se pose. Les personnes tutrices désignées ne sont pas toujours ressources pour les adolescents qui peuvent se sentir esseulés, loin de leur île natale et de leurs repères familiaux. Dans certaines situations complexes, les familles n'hésitent pas à faire rapatrier leur enfant chez eux, même si ça doit compromettre la continuité de la scolarité. Ces difficultés et/ou conflits avec la famille accueillante peuvent amplifier l'insatisfaction des parents vis à vis des décideurs et du système d'hébergement des enfants en provenance des îles : « On ne sait pas à

qui faire remonter ! On a beau dire, ils repartent et après plus rien, plus de nouvelles. Ils rentrent et après nada et la tournée d'après rebelotte ». De manière générale, les parents des enfants devant quitter leur île pour poursuivre leurs études souhaiteraient d'avantage être renseignés sur les dispositifs à destination des jeunes une fois arrivés à Tahiti, pour notamment faire diminuer leurs appréhensions et maintenir leur rôle dans l'accompagnement global de leur(s) enfant(s).

Au cours des rencontres, les équipes éducatives ont également pu décrire le sentiment d'un manque de confiance des familles envers l'institution scolaire, voire du désintérêt de la part de certains parents : difficultés ou absence de communication, rendez-vous non honorés, parents qui « cautionneraient » les absences de leur enfant/ado, etc. Enfin, certains échanges avec les équipes enseignantes et de direction font état d'une augmentation des conseils de discipline, des comportements de plus en plus complexes à contenir (ex : bagarres, absences, consommations...) et des signes de mal être inquiétants (ex : scarifications, état de santé altéré...)

- La promiscuité : entre silence et rumeur

L'échelle démographique des îles que nous avons pu couvrir durant ces missions est relativement petite. Cette configuration induit un fonctionnement social où tout le monde se connaît. Il est parfois difficile pour les habitants d'aller parler de leurs difficultés aux professionnels de terrain, notamment parce que cela les exposerait au regard des autres. Sur l'île de Fatu Hiva (±620 habitants), très peu de personnes se sont déplacées pour nous rencontrer lors de nos différentes actions. Nous avons majoritairement échangé avec des grands-parents inquiets. En revanche, très peu de parents et d'adolescents se sont manifestés. Nous avons néanmoins entendu la difficulté à signaler des violences ou des maltraitances lorsqu'elles ont lieu, notamment par « peur des représailles » et pour ne pas « se rajouter des problèmes ». Le dépôt de plainte ne semble donc pas toujours investi lorsqu'il est pourtant nécessaire : « Les problèmes des familles, ça reste tabou ! Les gens viennent quand il y a des problèmes de tuyau qui casse mais quand c'est vraiment important, qu'il y a des problèmes de famille, là il n'y a personne. Dans les petites vallées tout se traite en famille ». Les habitants soulignent notamment la culture du *māmū*, du silence. Celui qui signale peut alors s'exposer à des représailles plus ou moins dommageables. Plusieurs tentatives de signalements sont apparemment restées infructueuses et parfois, les signalants auraient en effet subi des pressions importantes, apparentées à du harcèlement. Les institutions représentant la Loi et les dispositifs de soins présents sur l'île décrivent eux aussi des difficultés à mobiliser certains professionnels, « trop impliqués » dans la vie quotidienne, pouvant parfois induire un certain manque de neutralité (ex : des adolescents ont raconté avoir partagé de l'alcool avec la police municipale).

- Résumé des problématiques soulevées lors de notre passage dans les cinq archipels

De manière plus ciblée, les habitants et professionnels mobilisés durant ces missions ont pu évoquer différentes problématiques qui ont retenu notre attention :

Retours des habitants :

- Le besoin d'étayage et de soutien familial et accompagnement à la parentalité : face à l'évolution des mœurs et normes sociales des adolescents, certains parents se disent démunis. Le modèle parental « d'avant » est parfois regretté. L'arrivée des réseaux sociaux et des écrans dans la vie des familles est souvent pointée du doigt : « comment faire autrement ? » ; « depuis qu'on peut plus taper nos enfants on n'a plus le respect » ; « y'a des parents qui boivent avec leurs enfants ».
- Les adultes rencontrés décrivent une errance de « la jeunesse » avec des ruptures scolaires parfois importantes, teintées de prises de risques et d'incivilité : vols, dégradations, nuisances, bagarres... Il n'y a pas de suivi lorsqu'un adolescent est déscolarisé ou exclu de son établissement. Quelles alternatives s'offrent à lui sur place ?
- Le manque de prévention : les habitants décrivent le sentiment d'une loi qui s'applique sans accompagnement, sans outillage ni compréhension.
- Le manque d'information sur les dispositifs et institutions existantes en matière de soin, d'accompagnement socio-éducatif ou encore de soutien juridique sur place et à Tahiti.

- Le turn-over des professionnels qui impacte de manière délétère le lien et la confiance entre la population de l'île et les institutions du pays.

Retours des professionnels :

- Les professionnels impliqués dans l'accompagnement de jeunes déplorent des manques de moyens et de formation ou de sensibilisation aux problématiques adolescentes qu'ils rencontrent : consommation de *paka*, alcool, violence, harcèlement, réseaux sociaux, écrans, mal-être, suicide...
- Nous notons une très faible représentativité des foyers de Protection de l'Enfance et des familles d'accueil dans les archipels éloignés (ex : aux Marquises et aux Australes). Isolé et démunie, le personnel de la DSFE est parfois contraint de faire des orientations vers des professionnels de passage (ex : CPA), bien que la situation ne relève pas de leurs compétences et missions : « On n'a pas le choix » ; « On ne sait pas vers qui orienter les jeunes, les familles, on se sent démunie et on les sent démunis ». Dans l'impasse, certains professionnels évoquent la fatigue entraînée par la gestion de situations de plus en plus complexes et de ne pas pouvoir leur apporter de réponses.
- Que faire dans les situations de crise/urgence : suicides, homicides par violence intrafamiliale

## 6.2 Bilan chiffré des missions dans les îles

| ARCHIPELS | ILES/ATOLL | Professionnels | Intitulé de l'intervention  | Lieux/ Ets scolaire  | Public/ Classes   | Nb re | Total / Archipel |
|-----------|------------|----------------|---|----------------------|-------------------|-------|------------------|
| MARQUISES | UAPOU      | ES/Agt Social  | Soirée thématique Drogue et addictions, droits et devoirs des parents | Vallée de Hakatau    | Population        | 40    | 970              |
|           |            | ES/Agt Social  | Soirée thématique Drogue et addictions, droits et devoirs des parents | Vallée de Hakamai    | Population        | 35    |                  |
|           |            | ES/Agt Social  | Soirée thématique Drogue et addictions, droits et devoirs des parents | Vallée de Haakuti    | Population        | 12    |                  |
|           |            | ES/Agt Social  | Soirée thématique Drogue et addictions, droits et devoirs des parents | Vallée de Hakaetau   | Population        | 11    |                  |
|           |            | ES/Agt Social  | Soirée thématique Drogue et addictions, droits et devoirs des parents | Vallée de Hohoi      | Population        | 30    |                  |
|           |            | ES/Agt Social  | La violence   | Collège de Ua Pou    | 6ème              | 34    |                  |
|           |            | ES/Agt Social  | La violence   |                      | Forum des métiers | 37    |                  |
|           |            | ES/Agt Social  | Soirée thématique Drogue et addictions, droits et devoirs des parents | Commune de Hakahau   | Population        | 24    |                  |
| NUKU-HIVA | UA HUKA    | ES/Agt Social  | La violence   | Collège de Nuku Hiva | 6ème              | 29    | 970              |
|           |            | ES/Agt Social  | Drogues et addictions   | CETAD de Nuku Hiva   | Tous les élèves   | 27    |                  |
|           |            | ES/Agt Social  | Soirée thématique Drogue et addictions, droits et devoirs des parents | Vallée de Aakapa     | Population        | 16    |                  |
|           |            | ES/Agt Social  | Violences, droits et devoirs  | Collège de Nuku Hiva | 5ème, 3ème        | 11 7  |                  |
|           |            | ES/Agt Social  | Soirée thématique Drogue et addictions, droits et devoirs des parents | Vallée de Hatihe'u   | Population        | 14    |                  |
|           |            | ES/Agt Social  | Présentation FTH  | Vallée de Taipivai   | Police municipale | 1     |                  |
| TAHITI    | UA HUKA    | PSY            | Présentation FTH  | Vallée Vaipaee       | Directeur CJA     | 1     | 970              |
|           |            | PSY            | Présentation FTH  | Mairie de Ua Huka    | Elus              | 6     |                  |
|           |            | PSY            | Après-midi thématique   | Vallée de Hokatu     | Population        | 25    |                  |

|           |     |   |                          |  |    |
|-----------|-----|---|--------------------------|--|----|
| NUKU-HIVA | PSY | Après-midi thématique                                     | Vallée de Hane           | Population                                     | 40 |
|           | PSY | Soirée Thématique   | Vallée de Vaipae         | Population                                     | 45 |
|           | PSY | Présentation FTH  | Nuku Hiva                | Responsable WEI                                | 1  |
|           | PSY | Présentation FTH  | Pôle Santé Nuku Hiva     | Médecin, IDE, Cadre                            | 5  |
|           | PSY | VAD CIDFF   | Nuku Hiva                | Population                                     | 1  |
|           | PSY | Présentation FTH - Entretien Individuel                   | Nuku Hiva                | Responsable Communauté Religieuse + Population | 7  |
|           | PSY | Présentation FTH  | Hôpital de Nuku Hiva     | IDE  | 1  |
|           | PSY | Présentation FTH  | Gendarmerie              | Gendarmes OPJ                                  | 3  |
|           | PSY | Soirées Thématiques                                       | Nuku Hiva                | Population                                     | 7  |
| Hiva Oa   | PSY | Présentation FTH  | Mairie de Hiva Oa        | Elus communal                                  | 12 |
|           | PSY | Présentation FTH  | DSFE                     | AS, Educ                                       | 5  |
| Fatu Iva  | PSY | Présentation FTH  | Mairie                   | Maire et adjoints                              | 7  |
|           | PSY | Soirée Thématique   | Salle communale Fatu Iva | Population                                     | 23 |
|           | PSY | Matinée Thématique  | Vallée de Hanavavae      | Population                                     | 13 |
|           | PSY | Entretiens Individuels                                    |                          | Population                                     | 4  |
| Hiva Oa   | PSY | Présentation FTH  | Fatu Iva                 | Rencontre avec Congrégation Religieuse         | 42 |
|           | PSY | Après-midi thématique                                     |                          | Population                                     | 14 |
| Hiva Oa   | PSY | Soirée Thématique   | Vallée de Hanaiapa       | Population                                     | 26 |
|           | PSY | Intervention au Collège : Le Harcèlement                  | Collège Sainte-Anne      | Elèves de 5ème                                 | 36 |
|           | PSY | Intervention au Collège : Les Violences                   |                          | Elèves de 4ème                                 | 25 |
|           | PSY | Intervention au Collège : Les Réseaux Sociaux             |                          | Elèves de 3ème                                 | 41 |
|           | PSY | Intervention au Collège : Les Réseaux Sociaux             |                          | Elèves de 2nde                                 | 19 |
|           | PSY | Soirée Thématique   | Vallée de Puama'u        | Population                                     | 52 |
|           | PSY | Intervention au Collège : Adolescence, droits de l'enfant | Collège Public           | Elèves de 5ème                                 | 36 |

|          |       |                 |   |                           |                               |    |
|----------|-------|-----------------|---|---------------------------|-------------------------------|----|
|          |       | PSY             | Intervention au Collège : Adolescence, MDA - Groupe de Parole         |                           | Elèves de 1ère                | 15 |
|          |       | PSY             | Présentation FTH  |                           | Equipe Educative              | 5  |
|          |       | PSY             | Présentation FTH  | Dispensaire               | Médecin, IDE                  | 2  |
|          |       | PSY             | Soirée Thématique   | Hiva Oa                   | Population                    | 24 |
| TUAMOTU  | HAO   | ES              | Violences/Harcèlement   | Collège de Hao            | 4ème/3ème/CETA D              | 85 |
|          |       | Agt Social      | EVAS  | Collège de Hao            | 4ème/3ème/CETA D              | 85 |
|          |       | ES / Agt Social | Soirée thématique Drogue et addictions, droits et devoirs des parents | Mairie de Hao             | Population                    | 12 |
|          |       | ES              | Violences/Harcèlement   | MFR Hao                   | Adolescent                    | 17 |
|          |       |                 |   |                           | Personnel encadrant           | 4  |
|          |       | Agt Social      | Estime de soi   | MFR Hao                   | Adolescent                    | 17 |
|          |       | ES              | Drogues et addictions   |                           | Personnel encadrant           | 4  |
|          |       |                 |   | Internat Collège de Hao   | 4ème/3ème/CETA D              | 67 |
|          |       | Agt Social      | Puberté   |                           | 5ème                          | 15 |
|          |       | ES / Agt Social | Présentation FTH  | Mairie de Hao             | Élus municipaux               | 6  |
|          |       | ES / Agt Social | Présentation FTH  | Direction collège de Hao  | Principal/CPE/IDE             | 3  |
| RANGIROA | ES/ES |                 | Présentation FTH + échanges   | Mairie de AVATORU         | Elus de la Mairie de Avatoru  | 5  |
|          |       |                 | Présentation FTH + Etre ado aujourd'hui                               | Collège de Rangiroa       | Eleves 6ème du college        | 54 |
|          |       |                 | Présentation FTH + échanges   | Dispensaire               | Professionnels du dispensaire | 2  |
|          |       |                 | Présentation FTH + débat  | Ecole primaire de AVATORU | Soirée thématique pop         | 5  |
|          |       |                 | Présentation FTH + Violences  | Collège de Rangiroa       | Eleves 5ème du collège        | 65 |
|          |       |                 | Présentation FTH + Violences  | Collège de Rangiroa       | Eleves de 4ème du collège     | 66 |
|          |       |                 | Présentation FTH + Violences  | Collège de Rangiroa       | Professeurs du collège        | 9  |
|          |       |                 | Présentation FTH + échanges   | Mairie de Tiputa          | Population de Tiputa          | 25 |

549

|                     |          |        |   |                               |                           |      |     |
|---------------------|----------|--------|---|-------------------------------|---------------------------|------|-----|
|                     |          |        | Présentation FTH + échanges   | Gendarmerie de Rangiroa       | Gendarmes de Rangiroa     | 3    |     |
| GAMBIER<br>RIKITEA  | RIKITEA  | PSY    | Harcèlement et violences  | Collège Saint Raphael         | 6ème                      | 21   | 204 |
|                     |          | PSY    | Protection de l'enfance et violences intrafamiliales                  | Collège Saint Raphael         | 5eme                      | 22   |     |
|                     |          | PSY    | Addiction   | Collège Saint Raphael         | 4eme                      | 16   |     |
|                     |          | PSY    | Addiction   | Collège Saint Raphael         | 3ème                      | 13   |     |
|                     |          | PSY    | Soirée thématique Drogue et addictions, droits et devoirs des parents | Mairie de Rikitea             | Population                | 14   |     |
|                     |          | PSY    | Participation au rassemblement des paroissiens                        | Jardin de l'Eglise de Rikitea | Population                | 10 0 |     |
|                     |          | PSY    | Présentation FTH  | Collège de Rikitea            | Equipe éducative          | 7    |     |
|                     |          | PSY    | Présentation FTH  | Mairie de Rikitea             | Agents communaux          | 6    |     |
|                     |          | PSY    | Présentation FTH  | Centre médical de Rikitea     | Equipe médicale           | 3    |     |
|                     |          | PSY    | Point écoute  | Collège de Rikitea            |                           | 2    |     |
| AUSTRALES<br>RURUTU | RIMATARA | ES/PSY | Présentation FTH  | Conseil municipal             | Maire délégué et adjoints | 4    | 283 |
|                     |          | ES/PSY | Présentation FTH  | Dispensaire de Amaru          | 2 IDE et une aux de soins | 3    |     |
|                     |          | ES/PSY | Violences, harcèlement, addictions                                    | CJA de Rimatara               | Élèves du CJA             | 19   |     |
|                     | RURUTU   | ES/PSY | Présentation FTH  | Mairie de Moerai              | Maire délégué et adjoints | 6    |     |
|                     |          | ES/PSY | Soirée thématique   | Mairie de Moerai              | Population et gendarmes   | 3    |     |
|                     |          | ES/PSY | Accueil orientation   | Mairie de Moerai              | Population                | 2    |     |
|                     |          | ES/PSY | Présentation FTH  | Collège de Rurutu             | Équipe éducative          | 6    |     |
|                     |          | PSY    | Présentation FTH  | MFR de Rurutu                 | Équipe éducative MFR      | 5    |     |
|                     |          | ES     | Violences, addictions, traumatismes                                   | Collège de Rurutu             | Classes de 3ème           | 58   |     |
|                     |          | ES     | Violences, relations amoureuses, consentement                         | Collège de Rurutu             | Internes                  | 30   |     |
|                     |          | ES/PSY | Présentation FTH  | Gendarmerie                   | Gendarmes                 | 2    |     |

|          |         |   |                             |                                      |    |  |
|----------|---------|---|-----------------------------|--------------------------------------|----|--|
|          | ES/PSY  | Soirée thématique   | Mairie de Avera             | Population et gendarmes              | 6  |  |
| RAIVAVAE | IDE/PSY | Soirée thématique, parentalité et adolescence - drogue et addictions, droits et devoirs des parents | Mairie de Raivavae          | Population                           | 10 |  |
|          | IDE/PSY | Permanence : présentation FTH / évaluation et orientation   | Mairie de Raivavae          | Population                           | 7  |  |
|          | IDE/PSY | Présentation FTH  | Conseil municipal           | Agents                               | 10 |  |
|          | IDE/PSY | Présentation FTH  | Centre médical              | Agents                               | 4  |  |
|          | IDE/PSY | Présentation FTH  | Gendarmerie                 | Agents                               | 1  |  |
|          | IDE/PSY | Puberté et VAS  | Collège de Tubuai           | Internes 6ème et 5ème                | 19 |  |
| TUBUAI   | IDE/PSY | Harcèlement, dangers des réseaux et VAS   | Collège de Tubuai           | Internes 4ème et 3ème                | 15 |  |
|          | IDE/PSY | VAS/les relations amoureuses/ les violences   | RSMA                        |                                      | 24 |  |
|          | IDE/PSY | VAS/les relations amoureuses/ les violences   | RSMA                        |                                      | 24 |  |
|          | IDE/PSY | Soirée thématique, parentalité et adolescence   | Mairie de Tubuai            | Population                           | 3  |  |
|          | IDE/PSY | Permanence : présentation FTH / évaluation et orientation   | Mairie de Tubuai            | Population                           | 4  |  |
|          | IDE/PSY | Présentation FTH  | Collège                     | Agents                               | 2  |  |
|          | IDE/PSY | Présentation FTH  | Conseil municipal           | Agents                               | 10 |  |
|          | IDE/PSY | Présentation FTH  | Centre médical              | Agents                               | 4  |  |
|          | IDE/PSY | Présentation FTH  | Gendarmerie                 | Agents                               | 2  |  |
|          | ES/PSY  | Présentation FTH  | Conseil municipal           | Adjoints au maire                    | 2  |  |
| HUAHINE  | ES/PSY  | Présentation FTH  | DSFE                        | Assistante sociale                   | 1  |  |
|          | ES/PSY  | Présentation FTH  | Centre de santé             | Médecin et Ide                       | 3  |  |
|          | ES/PSY  | Soirée thématique   | Mairie de Fare              | Population                           | 2  |  |
|          | ES/PSY  | Intervention sur la violence  | Collège de Huahine          | 3 classes de 3ème                    | 57 |  |
|          | ES/PSY  | Présentation FTH  | Équipe éducative du collège | Profs, principal, principal adj, ide | 7  |  |
|          | ES/PSY  | Intervention addictions, vie affective  | MFR de Huahine              | Élèves de la MFR                     | 15 |  |
|          | ES/PSY  | Présentation FTH  | MFR de Huahine              | Équipe éducative MFR                 | 9  |  |
|          | ES/PSY  | Entretien individuel  | MFR de Huahine              | Élèves de la MFR                     | 3  |  |

|             |              |  |                         |                                     |    |             |
|-------------|--------------|--|-------------------------|-------------------------------------|----|-------------|
| <b>ISL</b>  | ES/PSY       | Présentation FTH                       | Gendarmerie de Huahine  | Gendarmes                           | 2  |             |
|             | ES/PSY       | Soirée thématique                      | Mairie de Tefarerii     | Population                          | 11 |             |
|             | ES/PSY       | Intervention addictions, vie affective | CJA de Huahine          | Élèves du CJA                       | 15 |             |
|             | ES/PSY       | Présentation FTH                       | CJA de Huahine          | Équipe éducative du CJA et parents  | 12 |             |
|             | ES/PSY       | Présentation FTH                       | DSFE de Bora            | AS et ES                            | 2  |             |
|             | ES/PSY       | VAS addictions et violences            | CJA de Bora             | Élèves de 13 à 16 ans               | 17 |             |
|             | ES/PSY       | Présentation FTH                       | CJA de Bora             | Équipe éducative et parents d'élève | 8  |             |
|             | ES/PSY       | Entretien individuel                   | CJA de Bora             | Élèves                              | 2  |             |
|             | ES/PSY       | Présentation FTH                       | Collège/lycée de Bora   | équipe éducative                    | 6  |             |
|             | ES/PSY       | Point écoute et perm educ              | Collège/lycée de Bora   | Élèves                              | 9  |             |
|             | ES/PSY       | Présentation FTH                       | Collège/lycée de Bora   | Professeurs                         | 11 |             |
|             | ES/PSY       | Café/parents                           | Association de quartier | Population                          | 5  |             |
|             | ES/PSY       | Accueil/orientation                    | Annexe Mairie de Bora   | Population                          | 3  |             |
|             | ES/PSY       | Présentation FTH                       | Gendarmerie de Bora     | Gendarmes                           | 2  |             |
|             | ES/PSY       | Soirée thématique                      | Maison de quartier      | Population                          | 18 |             |
| <b>BORA</b> | ES/PSY       | Présentation FTH                       | Congrégation religieuse | Population                          | 24 |             |
|             | ES/PSY       | Présentation FTH                       | Centre de santé         | Médecins, IDE, cadre de santé       | 11 |             |
|             | ES/PSY       | Présentation FTH                       | Mairie de Bora          | Maire et ses adjoints               | 13 |             |
|             | ES/PSY       | Soirée thématique                      | Maison de quartier      | Population                          | 8  |             |
|             | <b>TOTAL</b> |  |                         |                                     |    | <b>2284</b> |

## **7. L'ACCUEIL DES STAGIAIRES ET LES FORMATIONS**

### **7.1 L'accueil des stagiaires**

Chaque année, la Maison de l'adolescent participe à la formation de jeunes du territoire et de métropole. Ainsi en 2024, elle a reçu **15 stagiaires** issus de différents établissements de l'enseignement secondaire et supérieur.

| <b>Cursus du stagiaire</b>  | <b>Professionnel référent</b> | <b>Période de stage</b> | <b>Durée</b>        |
|---|-------------------------------|-------------------------|---------------------|
| 3 <sup>ème</sup> année de formation au diplôme d'éducateur spécialisé | Educ. Spécialisé              | 01/01 au 08/03          | 10 semaines         |
| Master 2 professionnalisant en psychologie                            | Psychologue                   | 01/01 au 21/02          | 8 semaines          |
| Doctorat en psychologie   | Psychologue                   | 01/01 au 21/02          | 8 semaines          |
| 2 <sup>ème</sup> année de formation IDE                               | IDE                           | 05/02 au 08/03          | 4 semaines          |
| 2 <sup>ème</sup> année BTS SP3S                                       | Educ. Spécialisé              |                         |                     |
| L3 de psychologie   | Psychologue                   | 06/02 au 21/03          | 10 jours échelonnés |
| 2 <sup>ème</sup> année BTS SP3S                                       | IDE EMTI                      | 29/01 au 08/03          | 6 semaines          |
| Bac pro animation   | Educ. Spécialisé EJ           | 29/01 au 16/02          | 15 jours            |
| 2 <sup>ème</sup> année BTS SP3S                                       | Educ. Spécialisé EJ           | 22/01 au 10/03          | 4 semaines          |
| Licence sciences sociales   | Educ. Spécialisé EJ           | 11/03 au 12/04          | 5 semaines          |
| 2 <sup>nd</sup> bac pro MCR   | Educ. Spécialisé EJ           | 29/04 au 17/05          | 4 semaines          |
| 1 <sup>ère</sup> année BTS SP3S                                       | Educ. Spécialisé EJ           | 21/05 au 21/06          | 5 semaines          |
| 1 <sup>ère</sup> année BTS SP3S                                       | Educ. Spécialisé EJ           | 23/05 au 21/06          | 5 semaines          |
| 1 <sup>ère</sup> année BTS diététique                                 | Médecin                       | 01/07 au 02/08          | 5 semaines          |
| Master 2 professionnalisant en psychologie                            | Psychologue                   | 01/01 au 28/03          | 4 mois              |

### **7.2 Les formations**

#### **7.2.1 La formation continue des professionnels**

Elles permettent aux agents d'approfondir et de partager des connaissances communes ce qui facilite la compréhension entre professionnels et l'analyse de situations.

Formations organisées par la DGRH ou des organismes externes :

##### **Communication non violente**

Un agent social et un infirmier ont bénéficié d'une formation de trois jours en communication non violente avec Thomas d'Ansembourg. Il s'agissait de comprendre les fondamentaux de la CNV, de pratiquer la communication non violente et de sortir des « enfer-mements » et des mécanismes de pensée qui freinent la relation et la communication.

Sept agents de la Maison de l'adolescent ont participé au séminaire de cohésion en communication non violente à l'invitation du ministère de la solidarité et du logement.

##### **Education thérapeutique du patient**

Une infirmière a bénéficié de 40 heures de formation sur ce sujet.

##### **Vie affective et sexuelle**

Trois infirmières et un agent social ont participé à un session "Animer des espaces de réflexion sur la Vie Affective et Sexuelle avec les jeunes" en mars pour 3 d'entre-deux et en octobre pour l'infirmière arrivée en août.

Les objectifs de cette formation étaient :

- Actualiser ses connaissances en santé sexuelle
- Développer ses capacités à animer des interventions sur la VAS auprès des jeunes en créant un climat propice au dialogue et à la réflexion
- Se former au kit pédagogique d'éducation à la VAS de la Direction de la Santé, labelisé par l'UNESCO
- Renforcer ses compétences pour promouvoir une sexualité saine, responsable et respectueuse
- Réfléchir à la mise en place d'un projet d'établissement pour l'éducation à la VAS



### **Le secret professionnel**

A l'invitation de la PJJ, 3 éducateurs spécialisés, deux psychologues, 1 agent social et le médecin ont assisté à une conférence sur le thème du secret professionnel à la Maison de la culture.

### **4ème Assises des sage-femmes**

Elles ont eu lieu les 20 et 21 mars à la mairie de Pirae. Une psychologue et le médecin de la MDA ont assisté à ce séminaire. Le coût de la formation a été pris en charge par ces deux agents.

### **Modules fondamentaux de l'accueil et maîtrise des techniques d'accueil des usagers de l'administration**

L'agent social et l'éducateur spécialisé de l'EMTI ont bénéficié de 5 jours de formation organisée par la DGRH sur le site de Taravao

### **Initiation à la méthode Photolangage©**

Une psychologue de la Maison de l'adolescent a animé une journée de formation afin d'initier 6 professionnels de la MDA et 1 de la MDE à la méthode photolangage. Ainsi, ces professionnels seront aptes à animer des ateliers Photolangage©

### **Rencontre addicto**

Entre mai et novembre 8 professionnels, de la Maison de l'adolescent ont pu participer à une demi-journée de sensibilisation aux addictions organisée par le Centre de Prévention et de Soins en Addictologie

### **Première journée du département de psychiatrie**

Une éducatrice spécialisée et le médecin ont assisté à une matinée de présentation et de communications.

### **Méthode Pikas**

14 professionnels de la MDA ont participé à deux demi-journées de formation à la Méthode de la Préoccupation Partagée pour vaincre le harcèlement scolaire.

### **Intervention systémique et thérapie familiale**

En juin, deux psychologues ont poursuivi leur formation longue à l'intervention systémique et à la thérapie familiale. Le coût de cette formation était à leur charge.

### **Manager une équipe interculturelle et intergénérationnelle**

Le médecin a participé avec d'autres agents de la fonction publique à trois demi-journées de formation sur ce thème

### **Correspondant qualité**

Une psychologue clinicienne assure une mission de correspondant qualité au Fare Tama Hau, à ce titre, elle a participé à deux jours de formation obligatoire en août et à un séminaire qualité d'une journée en septembre.

### **Conférence dans le cadre des SISM**

Dans le cadre des semaines internationales de la santé mentale, l'infirmière et l'agent social de Taravao ont assisté à une conférence sur le TDAH.

### **Les 4èmes assises de l'aide aux victimes et de la prévention de la délinquance**

Ces assises organisées par l'association Polyvalente d'Action Judiciaires ont été l'occasion pour 4 agents sociaux, 5 éducateurs spécialisés, 5 psychologues, 2 IDE et 1 médecin d'assister aux conférences et/ou à la formation de deux jours. Cette dernière concernait soit le volet auteur soit le volet victime.

### Formation interne

Ce sont des temps passés en équipe sur différents sujets en lien avec l'adolescence. Ils sont riches d'échanges qui contribuent également à la cohésion d'équipe.

5/02 et 29/02 :

Une psychologue a alors proposé un temps de sensibilisation de deux heures à la Communication Non Violente à six professionnels et à 11 professionnels dans un second temps.

Deux vidéos ont été visionnées puis un travail de mise en pratique par petit groupe a été effectué.

[Thomas d'Ansembourg : Les mécanismes autobloquants 1/2 - YouTube](#)

[Les 4 étapes de la Communication Non Violente de Marshall Rosenberg \(youtube.com\)](#)

Pour le temps de pratique, il s'agissait d'exercices d'*expression authentique* et d'*écoute empathique* effectués à l'aide des listes des *sentiments* et des *besoins*. Un échange libre a eu lieu par la suite pour répondre aux différentes questions des professionnels.

04/04 : L'ensemble de l'équipe de la MDA était regroupé sur le site de Fare Ute. Un exercice de prise de décision collective a été proposé suivi de la visualisation d'un documentaire de France télévision « Entendez-nous ! Violences intrafamiliales en Polynésie » où des professionnels de la justice, de la Police et du social nous invite à les suivre au plus près de leurs actions de terrain pour mieux appréhender la complexité de ce fait sociétal. Un débat s'en est suivi.



20/09 : Deux invités ; madame Mireille Koan éducatrice spécialisée à la cellule signalement de la DSFE et monsieur Michel Mazars, vice-procureur au tribunal de Papeete sont venus nous parler des informations préoccupantes et des signalements.

20/12 : Cette séance était l'occasion d'un nouveau regroupement avec l'EMTI. Un documentaire intitulé « Adolescence, mode d'emploi » a été visionné.

<https://www.arte.tv/fr/videos/120969-000-A/adolescence-mode-d-emploi/>

Ce documentaire canadien produit en 2024 nous aide à comprendre le fonctionnement du cerveau pendant cette période. Des échanges entre professionnels ont ensuite suivis.

### **7.2.2 Formations dispensées par les professionnels de la MDA à des adultes en charge d'adolescents**

Conformément au cahier des charges des Maisons des adolescents, les professionnels de la MDA apportent leur concours à la sensibilisation des professionnels intervenant auprès d'adolescents. Sont intervenus en 2024, deux éducateurs spécialisés, deux infirmiers et les quatre psychologues.

#### Rencontre thématique « le public adolescent »

Une éducatrice spécialisée de la MDA est intervenue sur les trois jours de formation organisé par la direction de la jeunesse et des sports (DJS) et la Mission d'appui technique jeunesse et Sport (MATJS). Ces journées ont permis aux **21 participants** issus de 11 associations et 1 institution d'approfondir la compréhension des enjeux spécifiques liés à l'encadrement et aux problématiques des adolescents.

#### L'estime de soi

L'infirmière et l'éducatrice spécialisée de l'EMTI sont intervenues à deux reprises auprès des professionnels du collège de Papara. Ainsi 47 professeurs et 12 personnels non enseignants ont bénéficié de conseils et d'outils pour valoriser l'estime de soi des élèves de l'établissement.

#### Ecoute empathique, communication, compétences psychosociales, intelligences multiples

Deux psychologues sont intervenues une matinée auprès de 50 personnes (professeurs, vie scolaire, IDE, psy EN, personnel administratif) du collège de Paea sur ce thème.

De même au collège de Tinomana Ebb de Teva i uta tout le personnel éducatif (50 personnes) a bénéficié d'une journée de formation sur ce même thème. Deux psychologues et deux infirmières ont animé cette journée.

## **8.CONCLUSION**

La Maison de l'adolescent continue son développement notamment grâce à l'activité des équipes mobiles et à la création d'un nouvel Espace jeunes.

On note une augmentation des permanences dans les établissements scolaires, avec plus d'établissements concernés, plus de créneaux proposés et plus d'élèves en ayant bénéficié. Cela permet aux jeunes de rencontrer des professionnels au plus près de leur lieu de vie.

L'activité de l'EPU devrait se poursuivre en 2025 ; elle devrait proposer des consultations décentralisées sur l'île de Moorea et sur la commune de Hitia'a O Te Ra.

Les nombreuses missions dans les îles, réalisées conjointement avec la PJJ en 2023 et 2024, ont montré une demande de la population de renouveler ces rencontres. Ces populations, parfois isolées sont en demande d'accompagnement spécifiques. La Maison de l'adolescent souhaite développer de manière autonome son activité dans les archipels de la Polynésie française en ouvrant deux autres postes (psychologue et éducateur spécialisé).

La construction de l'Espace Jeunes de Taravao s'est terminée dans les temps, la conformité a été donnée. Le poste d'éducateur spécialisé nécessaire à son début de fonctionnement est vacant en cette fin d'année. En mars 2025, deux postes d'agents sociaux seront ouverts pour compléter l'équipe. La capacité d'accueil devrait donc être de 36 jeunes. Ainsi, la zone rurale de Tahiti pourra offrir les mêmes prestations que celles de la zone urbaine.

Quant à l'Espace jeunes de Papeete, il continue de fédérer de nombreux jeunes en augmentant sa file active et son nombre d'entrées.

Un groupe de travail et des réunions avec le Centre de Prévention et de Soins en Addictologie (CPSA) ont eu lieu en 2024. 2025 marquera le début de consultations jeunes consommateurs dans nos locaux de Papeete et de Taravao.

Un nouveau logiciel de prise en compte des statistiques devrait être opérationnel en 2025 et faciliter le comptage des activités de la MDA.

## **9. RESUME DE L'ACTIVITE ET ANNEXES**

### **9.1 Synthèse du rapport d'activité de la Maison de l'adolescent 2024**

#### Pour la Maison de l'adolescent de Fare Ute :

- ❖ La file active 2024 est constituée de 1338 jeunes (Espace de soins, consultations au bureau)
- ❖ 979 nouvelles demandes ont été enregistrées qui ont abouti à l'ouverture de 742 nouveaux dossiers
- ❖ Les problèmes familiaux, le mal-être, et les demandes de certificats médicaux sont les 3 premiers motifs de demande de consultation.
- ❖ Parmi les nouveaux dossiers ; 89% habitent la zone urbaine de Tahiti, 60% sont des filles, la moyenne d'âge est de 16 ans mais 46% sont majeurs, 26% relèvent du RSPF
- ❖ Près du quart des adolescents de la file active ont vu au moins 2 professionnels de la MDA au cours de l'année.
- ❖ L'activité dans les locaux de la MDA de Fare Ute est représentée par :
  - 915 consultations médicales
  - 718 actes infirmiers (dont 303 dépistages VIH/syphilis)
  - 737 entretiens avec les éducateurs spécialisés (669 RDV et 68 entretiens d'accueil)
  - 1229 entretiens avec les psychologues cliniciennes
  - 62 actes par le masseur-kinésithérapeute
- ❖ Une éducatrice a participé à 11 réunions du Groupe de prévention du décrochage scolaire d'un collège où 110 situations ont été étudiées,
- ❖ Les éducateurs de l'équipe fixe et de l'EPU ont réalisé 121 permanences « EduConseils » dans 15 établissements où ils ont réalisé 510 entretiens d'élèves.
- ❖ Les psychologues de l'équipe fixe et de l'EPU ont réalisé 196 permanences « Point-écoute » dans 28 établissements scolaires où elles ont réalisé 547 entretiens.

#### Signalements et informations préoccupantes

- ❖ 40 écrits (44 en 2023 et 29 en 2022) qui sont des signalements urgents et non urgents et informations préoccupantes ont été transmis aux autorités compétentes (18 par les éducateurs spécialisés et 19 par les psychologues, 2 par les IDE et 1 par le médecin) par les professionnels de la MDA (équipe fixe, EPU et EMTI).

#### Prevention : 2023

- ❖ L'Espace jeunes a comptabilisé 4526 entrées (versus 4050), sa file active est constituée de 804 jeunes (versus 718)
- ❖ Les professionnels des équipes de la Maison de l'adolescent sont intervenus dans 11 lycées (4 publics et 3 privés), 19 collèges, 7 CJA, 2 MFR et dans 8 maisons de quartier et lieux recevant du public pour des interventions de prévention, des groupes de parole, des entretiens.
- ❖ 6978 (3767 par l'équipe de Fare Ute/EPU et 3211 par l'EMTI) personnes ont été rencontrées lors de séances préventives ou de la présentation du Fare Tama Hau.
- ❖ Lors des missions justice de proximité les professionnels de la maison de l'adolescent sont intervenus dans 14 îles des 5 archipels et ont rencontré 2284 personnes.

En 2024 l'Equipe périurbaine (EPU) :

❖ Est intervenue dans 5 communes et a rencontré plus de 2200 personnes (adultes et enfants/adolescents) lors des :

- 14 groupes de paroles (126 personnes)
- 5 ateliers de médiation (46 personnes)
- 20 séances d'information/ prévention (254 personnes)
- 69 permanences d'entretien individuel (204 entretiens)
- 4 interventions collectives : 214 personnes et 5 interventions de présentation de FTH/EPU : 236

❖ L'EPU intervient aussi lors de permanences d'écoute dans les établissements scolaires de ces mêmes communes. Les éducateurs et les psychologues ont effectué (*chiffres inclus dans l'activité de la MDA Fare Ute*) :

- 117 permanences d'écoute dans 9 établissements scolaires (6 collèges, 2 lycées et 1 CJA)
- Ils ont reçu 492 élèves en entretien
- En plus de leurs activités dans les quartiers, l'éducateur spécialisé et la psychologue clinicienne ont effectué 610 entretiens individuels sur le site du Fare Tama Hau, Fare Ute

En 2024 pour l'Equipe Mobile Tahiti Iti (EMTI)

❖ 3211 personnes ont été rencontré lors des 237 heures d'interventions de prévention. Celles-ci se sont déroulées dans 3 lycées, 5 collèges, 2 MFR et 2 CJA

❖ 7 ateliers de médiation concernant 53 personnes ont été menés.

*L'activité chiffrée englobe les consultations au bureau, lors des Point-écoute, des permanences EduConseil et conseil santé destinés aux adolescents :*

❖ La file active 2024 est constituée de 237 jeunes (consultations au bureau, dans les établissements scolaires et lors des permanences mairie).

❖ 165 nouveaux dossiers ont été ouverts pour 182 nouvelles demandes.

❖ Les problèmes familiaux, le mal être et les difficultés dans la scolarité sont les trois principaux motifs de demande de consultation.

❖ L'activité est représentée par 523 entretiens :

- 298 entretiens psychologiques
- 210 entretiens par un éducateur spécialisé
- 15 consultations infirmière

Les chiffres ci-dessus incluent :

- les 137 entretiens lors des 57 Point-écoute
- les 101 entretiens lors des 56 permanences EduConseil
- les 16 entretiens lors des 6 permanences Conseil santé

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2024 ouverture des consultations pour le 0-12 ans *L'activité chiffrée englobe exclusivement les consultations au bureau :*

❖ La file active 2024 est constituée de 14 enfants pour 20 nouvelles demandes.

❖ Les problèmes familiaux, les difficultés dans la scolarité et le mal être sont les trois principaux motifs de demande de consultation.

❖ L'activité est représentée par 23 entretiens d'enfants (22 par la psychologue et 1 par l'éducatrice spécialisée).

## **9.2 Annexes**

### **ANNEXE 1 : REUNIONS PARTENARIALES de la MDA**

| Date     | Lieu                                 | Motifs                                      | Professionnel MDA       | Partenaires présents  |
|----------|--------------------------------------|---|-------------------------|---|
| 10/01/24 | FTH                                  | Réunion partenariale avec le CPA            | Psy/ES                  | CPA   |
| 12/01/24 | DTPJJ                                | Présentation mission "justice de proximité" | Psy/ES                  | PJJ, CIDFF, DPDJ  |
| 18/01/24 | DSFE FAAA                            | Synthèse                                    | Psy                     | DSFE, FOYER BP  |
| 19/01/24 | Commune et école de Tiarapu Ouest    | Présentation FTH, maison de l'enfance, EMTI | ES/Agent Social         | Elu communal, Directrice école Potii, Directrice école Toerefau |
| 23/01/24 | FTH                                  | Rencontre équipe 3TO                        | EQUIPE MDA              | IDE, DIET et EDUC SPORT 3TO                                     |
| 23/01/24 | Commune école de Papara à Teva i Uta | Présentation FTH, maison de l'enfance, EMTI | ES/Agent Social         | Elu communal, Directeur école Papara, Directeur école Papeari   |
| 25/01/24 | FTH                                  | Synthèse                                    | Médecin/Kiné/Psy        | PJJ   |
| 29/01/24 | FTH                                  | RIR - Sexualité                             | Psy/IDE                 | CPA PJJ EDUCATION SANTE PUBLIQUE                                |
| 29/01/24 | MFR Vairao                           | Rencontre équipe MFR Vairao                 | Psy/ES/IDE/Agent Social | Directrice et 2 monitrices                                      |
| 31/01/24 | DTPJJ                                | COPIL                                       | Psy/ES/Agent Social     | PJJ, CIDFF, DPDJ  |
| 01/02/24 | EMTI                                 | Stage en milieu professionnel               | ES/IDE                  | Professeur principal  |
| 22/02/24 | FTH                                  | Préparation Intervention DJS                | ES                      | DJS, CPSA, DTPN   |
| 26/02/24 | FTH                                  | RIR - Sexualité                             | Médecin/Psy/IDE         | CPA PJJ   |
| 27/02/24 | DSFE Hinoï                           | SAGA  | ES                      | DSFE toutes les circos + SAGA orga                              |
| 28/02/24 | CPA                                  | MDA/CPA                                     | ES/IDE                  | 2 Pros CPA  |
| 01/03/24 | DASED PAEA                           | Présentation équipe EPU                     | ES/Agent Social         | Faisant fonction d'inspecteur de l'éducation nationale          |

|          |                     |  |                  |   |
|----------|---------------------|--|------------------|---|
| 01/03/24 | CIDFF               | COPIL - Mission HAO                            | ES/Agent Social  | CIDFF, PJJ  |
| 19/03/24 | Collège Tipaerui    | Groupe de persévérence scolaire                | ES               | Principal, CPE, AS, IDE, médiateurs quartier                          |
| 25/03/24 | FTH                 | RIR Bilan intermédiaire                        | Médecin/Psy      | PJJ, CIO, CPA, EDUCATION,   |
| 28/03/24 | FTH                 | Partenariat RSMA                               | Médecin          | Lieutenant Elodie Masson, filière AMPS RSMA                           |
| 08/04/24 | FTH                 | Présentation MDA à l'IDE du LPG                | Médecin/IDE      | IDE LPG   |
| 09/04/24 | CHPF<br>Psychiatrie | Prévention du suicide, réunion préparatoire    | Médecin/Psy      | Psychiatrie adulte, SOS suicide, Pédopsychiatrie, DS                  |
| 11/04/24 | FTH                 | Préparation des assises de l'aide aux victimes | Médecin/Psy      | APAJ, Police, Gendarmerie, Justice, Margaret's Place, DSFE            |
| 11/04/24 | Ministère Santé     | Plan de Prévention de lutte contre le suicide  | Médecin          | Chef cab et conseiller technique MS, Psychiatre CHPF, DS, SOS suicide |
| 11/04/24 | EMTI                | Présentation EMTI                              | IDE/Agent Social | Président et Secrétaire association SOS Vie                           |
| 18/04/00 | FTH                 | Réunion partenariale avec le CPA               | Psy/ES           | CPA   |
| 18/04/24 | Présidence          | Schéma directeur de la jeunesse                | Médecin          | MJS, DJS, MS, DS  |
| 22/04/24 | CPA                 | RIR-suicide                                    | Médecin/Psy      | CPA, CIO, DSFE  |
| 23/04/24 | Collège Tipaerui    | Groupe de persévérence scolaire                | ES               | Principal, CPE, AS, IDE, médiateurs quartier                          |

|          |                            |   |                             |  |
|----------|----------------------------|---|-----------------------------|--|
| 25/04/24 | FTH                        | COPIL - Mission AUSTRALES                             | Psy/ES                      | PJJ, CIDFF                                       |
| 30/04/24 | Collège sacré cœur Taravao | Réunion préparatoire atelier thérapeutique            | Psy/Agent Social            | Professeur spécialisé                            |
| 30/04/24 | CJA Papeari                | Rencontre équipe CJA Papeari                          | ES/IDE                      | Equipe éducative                                 |
| 15/05/24 | Circonscription Ouest      | Présentation FTH et EPU                               | Psy/ES/Agent Social         | Directeur d'établissement scolaire circoco ouest |
| 21/05/24 | FTH                        | Bilan formations DJS                                  | ES                          | DJS, CPSA, DTPN                                  |
| 29/05/24 | Pédopsy                    | RIR - Deuils Compliqués                               | Psy                         | PJJ, pédopsy                                     |
| 29/05/24 | Coll Papara                | CESCE   | ES/IDE                      | Équipe du collège + Croix Rouge                  |
| 03/06/24 | FTH                        | COPIL Mission Rangi                                   | Directrice/ES               | PJJ chargée de mission                           |
| 04/06/24 | Collège Tipaerui           | Groupe de persévérance scolaire                       | ES                          | Principal, CPE, AS, IDE, médiateurs quartier     |
| 05/06/24 | CPA                        | MDA/CPA   | ES                          | Pros CPA   |
| 06/06/24 | Collège Hitia'a            | Commission Educative                                  | ES                          | DGEE, PM, APE, DSFE                              |
| 19/06/24 | UAPED                      | Visite et échanges sur nos fonctionnements respectifs | Directrice/Médecin/Psy      | IDE, EDuc spé et secrétaire de l'UAPED           |
| 20/06/24 | LEP FAAA                   | Bilan de l'année                                      | Psy/ES/IDE                  | Proviseure adjointe, CPE, IDE                    |
| 20/06/24 | FTH                        | Synthèse  | Psy                         | Psy PJJ  |
| 17/06/24 | HENRI HIRO                 | Bilan de l'année                                      | Psy/ES                      | 2 CPE, IDE, AS                                   |
| 17/06/24 | Collège sacré cœur Taravao | Bilan de l'année                                      | Psy/ES/IDE/Agent Social     | CPE, Directeur, Professeur responsable 5ème      |
| 18/06/24 | Collège de Taravao         | Bilan de l'année                                      | Médecin/Psy/ES/Agent Social | CPE, IDE   |

|          |                      |  |                    |  |
|----------|----------------------|--|--------------------|--|
| 26/06/24 | DSFE Hinoï           | SAGA                                       | ES                 | DSFE toutes les circos + SAGA orga                                     |
| 28/06/24 | Lycée Doom           | Bilan de l'année                           | Educ, AS, IDE, Psy | Directeur,<br>Assistante de direction                                  |
| 01/07/24 | Collège de Hitia'a   | Bilan de l'année                           | Educ, AS, IDE, Psy | Directrice, IDE, TS, Psy EN, CPE, CPE adjointe                         |
| 01/07/24 | MFR Vairao           | Bilan de l'année                           | Educ, AS, IDE, Psy | Directrice et 2 monitrices   |
| 02/07/24 | Collège Tinomana Ebb | Bilan de l'année                           | Educ, AS, IDE, Psy | Directrice et IDE  |
| 02/07/24 | PJJ                  | Bilan des missions de justice de proximité | ES                 | ES PJJ, Juriste CIDFF, IDE PJJ   |
| 02/07/24 | Lycée de Papara      | Bilan de l'année                           | Educ, AS, IDE, Psy | Directeur, IDE, CPE  |
| 03/07/24 | CJA Vairao           | Bilan de l'année                           | Educ, IDE, Psy     | Directrice, 3 professeurs  |
| 04/07/24 | CJA Papara           | Bilan de l'année                           | Educ, IDE, Psy     | Directrice   |
| 09/07/24 | MFR Papara           | Bilan de l'année                           | Educ, AS, IDE, Psy | 2 monitrices   |
| 16/07/24 | MDA                  | Échanges sur le fonctionnement de nos MDA  | Médecin            | MDA de Guadeloupe  |
| 18/07/24 | Musée des îles       | Bilan des missions de justice de proximité | Directrice/Psy/ES  | PJJ, CIDFF, DSFE, Service social de l'hôpital, membres du gouvernement |
| 23/04/24 | Lycée Faa'a          | Synthèse                                   | Psy/IDE            | DSFE, IDE et Psy EN, équipe éducative, ado et parents                  |
| 25/07/24 | MDA                  | Collaboration FTH / Margaret's place       | Psy/ES             | Psychologue Margaret's Place   |
| 26/07/24 | SAS ARUE             | Synthèse                                   | Psy/ES             | ES SAS Arue  |
| 14/08/24 | MDA                  | Réunion d'information CSTP FO              | Médecin/Psy/IDE    | CSTPFO   |

|          |                       |   |                              |   |
|----------|-----------------------|---|------------------------------|---|
| 16/08/24 | MDA                   | Synthèse                                | Psy/ES                       | SAS Punaauia/<br>Paea                                   |
| 16/08/24 | Direction de la Santé | COPIL circuit d'adressage               | Psy/ES                       | DS, Croix rouge, CPSA, DGEE                             |
| 19/08/24 | DSFE Mahina           | Synthèse                                | ES                           | PSY et ES DSFE  |
| 20/08/24 | FTH                   | COPIL- Mission ISLV                     | Psy/ES                       | IDE, ES PJJ, CIDFF Juriste                              |
| 26/08/24 | PJJ                   | RIR - Précarité                         | IDE                          | PJJ, DSFE, EN, CPA, Te Torea                            |
| 27/08/24 | Collège Papara        | Préparation CESCE (projet acc surpoids) | IDE                          | IDEN + direction  |
| 27/08/24 | Lycée Taiarapu nui    | Préparation année 2024/2025             | Psy/ES/IDE/Agent Social      |   |
| 29/08/24 | CHPF<br>Psychiatrie   | SISM                                    | Direction/Psy/Espace Jeunes  |   |
| 03/09/24 | Collège Papara        | CESCE                                   | Psy/IDE                      | Principal, MPF, Croix rouge, enseignants référents      |
| 10/09/24 | EMTI                  | Projet classe relais Collège SCT        | IDE, EDUC, PSY, Agent social | Enseignante référents classe relais                     |
| 11/09/24 | MDA                   | MDA/CPA                                 | ES                           | CPA   |
| 12/09/24 | EMTI                  | Projet partenariat pédopsychiatrie      | IDE, EDUC, PSY, Agent social | Cadre du service pédopsychiatrie, secrétaire, infirmier |
| 12/09/24 | EMTI                  | Rencontre psy scolaires presqu'ile      | IDE, EDUC, PSY, Agent social | Les 2 psychologues scolaires Taiarapu EST et OUEST      |
| 17/09/24 | FTH                   | Mise en place d'un partenariat FTH/CPSA | Direction/Médecin/Psy/ES/MDE | CPSA : 3 médecins, 1 psy, 1 psychomot                   |
| 25/09/24 | EMTI                  | CPSA rencontre                          | ES/IDE/Agent Social          | Médecin CPSA  |

|          |                      |   |                              |   |
|----------|----------------------|---|------------------------------|---|
| 26/09/24 | EMTI                 | Rencontre infirmier cellule de promotion de la santé  | IDE/Agent Social             | IDE cellule de promotion<br>Direction de la Santé   |
| 27/09/24 | Collège Papara       | Projet prise en charge des ados en surpoids           | IDE                          | IDEN, principal, enseignants référents              |
| 07/10/24 | EMTI                 | Rencontre avec psy Margaret's place lycée Taravao     | IDE, EDUC, PSY, Agent social | Psy Margaret's place lycée Taiarapu nui             |
| 14/10/24 | Mairie de Vairao     | Réaliser permanences de proximité                     | IDE, EDUC, PSY, Agent social | 2 élus + 1 agent                                    |
| 16/10/24 | Collège Mahina       | GPS   | ES                           | DSFE, DGEE, APE                                     |
| 21/10/24 | DASED PAEA           | Présentation FTH/ EPU et partenariat                  | ES/Agent Social              | Faisant fonction d'IEN et psy EN                    |
| 22/10/24 | Collège Papara       | Projet prise en charge ado en surpoids                | IDE                          | IDEN, élèves concernés                              |
| 23/10/24 | FTH                  | Coordination intervention à la fédération de foot     | ES                           | AS Tefana   |
| 25/10/24 | FTH                  | Echange d'infos Conseillers techniques AS et Inf DGEE | ES                           | CT AS et CT IDE de la DGEE                          |
| 28/10/24 | EMTI                 | Réunion avec IDEN collège Hitia'a                     | IDE                          | IDEN collège Hitia'a                                |
| 12/11/24 | Collège Tinomana Ebb | Mise en place projet fresque EJ                       | Agent Social                 | Directrice + professeur de dessin + présidente APEL |
| 12/11/24 | Collège Papara       | Mise en place projet fresque EJ                       | Agent Social                 | Directrice + professeur de dessin + présidente APEL |
| 13/11/24 | Collège de Taravao   | Mise en place projet fresque EJ                       | Agent Social                 | Adjoint Directeur + CPE                             |
| 13/11/24 | Lycée Doom           | Mise en place projet fresque EJ                       | Agent Social                 | Directeur, APE, Professeur                          |

|          |                            |  |                        |  |
|----------|----------------------------|--|------------------------|--|
| 13/11/24 | CPA                        | MDA/CPA  | Médecin/ES             | Inf CPA (Marine)                       |
| 14/11/24 | Camp d'Arue                | Présentation du RSMA et visite   | Médecin/IDE            | RSMA, CMIT, CHPf, ARASS, ICPF          |
| 31/01/24 | DTPJJ                      | COPIL mission  | ES                     | PJJ, CIDFF, DPDJ                       |
| 14/11/24 | Collège sacré cœur Taravao | Mise en place projet fresque EJ  | Agent Social           | Documentaliste                         |
| 14/11/24 | Collège sacré cœur Taravao | Mise en place projet fresque EJ  | Agent Social           | Documentaliste                         |
| 22/11/24 | Collège de Hitia'a         | Mise en place projet fresque EJ  | Agent Social           | Directrice, Professeur d'art plastique |
| 26/11/24 | FTH                        | Échanges sur la prise en charge des victimes et auteurs de violences sexuelles | Directrice/Médecin/Psy | CCRIA VS (intervenantes de métropole)  |
| 05/12/24 | MDA                        | Consultations jeunes consommateurs   | Médecin/ES             | IDE et Irmine Sinjoux psy au CPSA      |
| 12/12/24 | DSFE FAAA                  | Synthèse   | Psychologue            | 2 travailleurs sociaux                 |
| 16/12/24 | EMTI                       | Rencontre enseignant spécialisé  | ES                     | Enseignante spécialisée                |

**ANNEXE 2 : TABLEAU 2024 DES INTERVENTIONS DE PREVENTION REALISEES PAR LES EQUIPES DE PAPEETE (Equipe fixe et EPU)**

**TABLEAU D'INTERVENTIONS MDA/EPU 2024**

| Thématique                 | Date       | Intitulé Intervention                       | Professionnel | Lieux/Etablissement             | Public/classe        | Nb re | Total /Thème |
|----------------------------|------------|---|---------------|---------------------------------|----------------------|-------|--------------|
| LUTTE CONTRE LES VIOLENCES | 08/01/2024 | Violences Harcèlement                       | ES            | FARE TAMA HAU                   | Jeunes PJJ           | 8     | 658          |
|                            | 24/01/2024 | Violences Harcèlement                       | PSY/ES        | CJA Faa'a                       | CJA 2 classes        | 23    |              |
|                            | 22/02/2024 | Violences Harcèlement                       | ES            | FARE TAMA HAU                   | Jeunes PJJ           | 8     |              |
|                            | 07/03/2024 | Harcèlement                                 | ES/Stagiaire  | Lycée Samuel Raapoto            | 2nde Générale        | 60    |              |
|                            | 08/03/2024 | Harcèlement                                 | ES/Stagiaire  | Lycée Samuel Raapoto            | 2nde Professionnelle | 57    |              |
|                            | 08/03/2024 | Lutte contre les violences intra familiales | PSY/ES/IDE    | Lycée Diadème                   | 1ère/Terminale       | 26    |              |
|                            | 13/03/2024 | Les violences                               | ES/A.SOC      | Parc Taapuna: Djeun's en action | Jeunes/Adultes       | 78    |              |
|                            | 14/03/2024 | Harcèlement                                 | ES            | FARE TAMA HAU                   | JEUNES PJJ           | 5     |              |
|                            | 28/03/2024 | Stage de parentalité                        | ES            | APAJ                            | Adultes              | 20    |              |
|                            | 04/04/2024 | Violences/Harcèlement                       | ES            | FARE TAMA HAU                   | Jeunes PJJ           | 8     |              |
|                            | 11/04/2024 | Violences/Harcèlement                       | ES            | FARE TAMA HAU                   | Jeunes PJJ           | 9     |              |

|               |            |                            |           |   |                                 |    |    |
|---------------|------------|----------------------------|-----------|---|---------------------------------|----|----|
|               | 27/06/2024 | Harcèlement                | ES        | Association salle du centre Tarevareva Paea | Animateurs CLSH                 | 20 |    |
|               | 20/06/2024 | Les violences              | ES        | FARE TAMA HAU                               | Jeunes PJJ                      | 8  |    |
|               | 02/07/2024 | Les violences              | ES        | FARE TAMA HAU                               | Jeunes PJJ                      | 8  |    |
|               | 31/08/2024 | lutte contre les violences | ES        | Génér'action Moorea                         | Collégiens du collège de Paopao | 42 |    |
|               | 12/09/2024 | Violences/Harcèlement      | ES        | FARE TAMA HAU                               | Jeunes PJJ                      | 8  |    |
|               | 17/09/2024 | Les violences              | ES/IDE    | Boxing Camp (Matatia Fare Amuira Taniera)   | 12-19 ans + encadrants          | 20 |    |
|               | 19/09/2024 | Les violences              | ES/IDE    | FARE TAMA HAU                               | Jeunes PJJ                      | 6  |    |
|               | 26/09/2024 | Stage de parentalité       | ES        | APAJ  | Adultes                         | 17 |    |
|               | 14/10/2024 | Harcèlement                | IDE       | Collège Anne-Marie Javouhey                 | 6ème                            | 70 |    |
|               | 15/10/2024 | Harcèlement                | IDE       | Collège Anne-Marie Javouhey                 | 6ème                            | 70 |    |
|               | 17/10/2024 | Harcèlement                | IDE       | Collège Anne-Marie Javouhey                 | 6ème                            | 70 |    |
|               | 19/12/2024 | Harcèlement                | PSY/ES    | Espace Jeunes FTH                           | 6ème/5ème - AS TEFANA           | 17 |    |
| ESTIME DE SOI | 12/03/2024 | ESTIME DE SOI              | ES        | Collège NDA                                 | Classe relais                   | 9  | 75 |
|               | 15/05/2024 | ACTION VERITE              | ES/A.SO C | Parc Taapuna: Djeun's en action             | Tout public                     | 62 |    |
|               | 07/11/2024 | ESTIME DE SOI              | ES/A.SO C | Espace Jeunes FTH                           | Adolescents                     | 4  |    |

|                           |             |  |         |                             |                                 |      |      |
|---------------------------|-------------|--|---------|-----------------------------|---------------------------------|------|------|
| VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE | 16/01/2024  | PUBERTE                                | IDE     | Collège Arue                | 6 classes de 6ième              | 15 0 | 1464 |
|                           | 22 au 26/01 | VAS                                    | IDE     | Collège Arue                | 7 classes de 3ième              | 16 8 |      |
|                           | 05 au 16/02 | VAS                                    | IDE     | Collège Anne-Marie Javouhey | 8 classes de 3ième              | 18 7 |      |
|                           | 19/02/2024  | Relation amoureuse                     | IDE     | PAPANUI                     | Jeunes en situation de handicap | 6    |      |
|                           | 14/03/2024  | VAS                                    | ES      | Espace Jeunes FTH           | Classe 4ème lycée pro St Joseph | 5    |      |
|                           | 18 au 28/03 | VAS                                    | IDE     | Collège Taaone              | 7 classes de 3ième              | 13 6 |      |
|                           | 20 au 22/03 | Puberté                                | IDE     | Collège Taaone              | 5 classes de 6ième              | 11 6 |      |
|                           | 11/04/2024  | VAS                                    | IDE     | Muriavai                    | Adolescents                     | 7    |      |
|                           | 13 et 14/05 | VAS                                    | IDE     | CJA Faa'a                   | Adolescents                     | 24   |      |
|                           | 22/07/2024  | VAS                                    | IDE     | CLSH Col TIARAMA            | Adolescents                     | 20   |      |
|                           | 29/07/2024  | La jalousie dans la relation amoureuse | PSY/IDE | Camp ado Punaauia           | Adolescents/Adultes             | 21   |      |
|                           | 05/09/2024  | VAS                                    | IDE     | Espace Jeunes FTH           | 3ème Segpa Maco Tevane          | 32   |      |
|                           | 18/09/2024  | VAS                                    | IDE     | Taurea Boxing               | Adolescents                     | 12   |      |
|                           | 07 au 11/10 | VAS                                    | IDE     | Collège Punaauia            | 7 X 3ieme                       | 14 1 |      |
|                           | 10/10/2024  | VAS                                    | IDE     | Collège Punaauia            | 2 X 4ieme                       | 50   |      |
| LES ÉMOTIONS              | 24/10/2024  | Forum Jalousie                         | IDE     | Lycée St Joseph Punaauia    | 7 X BTS                         | 84   | 43   |
|                           | 25/10/2024  | VAS                                    | IDE     | CJA Erima                   | Adolescents                     | 16   |      |
|                           | 25 au 28/11 | VAS                                    | IDE     | Collège Arue                | 6 X 3ieme                       | 13 4 |      |
|                           | 9 et 10 /12 | Puberté                                | IDE     | Collège Arue                | 6 x 6ieme                       | 15 5 |      |

|                  | 05/12/2024 | Emotions et ressources                   | ES/IDE       | Espace Jeunes FTH | Adolescents  | 15  |     |
|------------------|------------|--|--------------|-------------------|--|-----|-----|
| PRÉSENTATION FTH | 06/03/2024 | Diadème en santé                         | ES/A.SOC     | Lycée Diadème     | 1ère/ 2nde/CAP   | 39  | 789 |
|                  | 09/02/2024 | Présentation FTH                         | ES           | FARE TAMA HAU     | Bac Pro Lycée St Joseph                                      | 12  |     |
|                  | 06/03/2024 | Diadème en Santé                         | ES/A.SOC     | Lycée Diadème     | 2 Classes  | 40  |     |
|                  | 07/03/2024 | Forum Harclement                         | ES/Stagiaire | L. Samuel Raapoto | 2ndes générales  | 60  |     |
|                  | 08/03/2024 | Forum Harclement                         | ES/Stagiaire | L. Samuel Raapoto | 2ndes professionnelles                                       | 57  |     |
|                  | 13/08/2024 | Présentation FTH avec PJJ (Tilda)        | ES           | Collège Paea      | Parents  | 120 |     |
|                  | 13/05/2024 | Rencontre interculturelle PF / Québécois | PSY/ES       | MDA               | Etudiants socio de l'ISEEP / Salariés et étudiants québécois | 50  |     |
|                  | 16/05/2024 | Présentation FTH                         | ES/A.SOC     | Espace Jeunes FTH | Classe CAP commerce lycée diadème                            | 18  |     |
|                  | 17/05/2024 | Présentation FTH                         | IDE          | Lycée Pomare      | 2nde et 4èmes  | 51  |     |
|                  | 23/05/2024 | Présentation FTH                         | PSY/ES       | MDA               | Etudiant master MEEF 3 _INSPE (formation pour devenir CPE)   | 15  |     |
|                  | 19/06/2024 | Présentation FTH                         | ES           | ISEPP             | Etudiants AS ISEPP   | 25  |     |
|                  | 13/08/2024 | Présentation FTH/MDA/Points-Ecoute       | PSY          | Lycée Don Bosco   | Elèves de 2nde, parents, profs                               | 140 |     |
|                  | 04/09/2024 | Présentation FTH + Conseil Santé         | IDE          | L. Samuel Raapoto | 2nde/Terminales  | 46  |     |
|                  | 06/09/2024 | Semaine du bien-être - Présentation FTH  | ES/IDE       | Mairie Pirae      | Tout public  |     |     |

|               |            |   |            |                                     |                            |    |     |
|---------------|------------|---|------------|-------------------------------------|----------------------------|----|-----|
|               | 09/09/2024 | Semaine du bien être - Présentation FTH       | ES/IDE     | Mairie Pirae                        | Tout public                | 15 |     |
|               | 11/09/2024 | Semaine du bien être - Présentation FTH       | PSY/IDE    | Mairie Pirae                        | Tout public                | 20 |     |
|               | 13/09/2024 | Semaine du bien être - Présentation FTH       | IDE/A.S OC | Mairie Pirae                        | Tout public                |    |     |
|               | 16/10/2024 | Présentation FTH + Conseil Santé              | IDE/A.S OC | Collège/Lycée La Mennais            | Adolescents                | 49 |     |
|               | 19/12/2024 | Presentation FTH                              | IDE        | Mahina                              | Adolescents                | 32 |     |
| LES ÉCRANS    | 03/02/2024 | Les écrans                                    | ES/A.SO C  | Ecole Hitimahana                    | Parents d'élèves           | 8  | 169 |
|               | 07/10/2024 | Les écrans                                    | ES/IDE     | Collège Punaauia                    | 6ème                       | 80 |     |
|               | 23/10/2024 | Les réseaux sociaux                           | ES/A.SO C  | Parc Taapuna: Djeun's en action     | Tout public                | 39 |     |
|               | 30/10/2024 | Réseaux sociaux, sécurité, identité numérique | ES         | Pointe Venus                        | Adolescents/Jeunes adultes | 30 |     |
|               | 02/12/2024 | Les écrans                                    | ES/A.SO C  | Collège Mahina                      | Tout public                | 12 |     |
| ADDICTIONS    | 03/07/2024 | Réflexion sur la consommation substances      | ES/A.SO C  | FARE TAMA HAU                       | Filles Bon Pasteur         | 5  | 5   |
| L'ADOLESCENCE | 19/03/2024 | Comprendre les besoins des adolescents        | ES/IDE     | Locaux fédération de football Pirae | Encadrants sportifs        | 20 | 185 |
|               | 18/04/2024 | Être adolescent aujourd'hui                   | PSY/ES     | Lycée Diadème                       | Terminale (Interne)        | 15 |     |

|                                     |            |  |          |                                  |                     |         |             |
|-------------------------------------|------------|--|----------|----------------------------------|---------------------|---------|-------------|
|                                     |            | Le sommeil à l'adolescence                               | IDE      | Collège Anne-Marie Javouhey      | Classe de 4ème      | 30      |             |
|                                     | 24/04/2024 | Forum santé citoyenneté environnement thème "la jalouse" | PSY/ES   | Lycée prof. Atima Mahina         | Classes de 2nde pro | 56      |             |
|                                     | 12/11/2024 | Prises de risque à l'adolescence                         | ES/IDE   | Muriavai                         | Adultes             | 20      |             |
|                                     | 21/11/2024 | Prises de risque à l'adolescence                         | ES/IDE   | Muriavai                         | Adultes             | 20      |             |
|                                     | 09/12/2024 | Adolescence et consentement                              | PSY/IDE  | Collège La Mennais               | 4ème                | 24      |             |
|                                     | 21/08/2024 | Sport pour tous  | ES/IDE   | Parc Taapuna : Djeun's en action | Tout public         | 35      | 254         |
|                                     | 09/10/2024 | SISM : Ori Tahiti en famille                             | PSY/IDE  | FARE TAMA HAU                    | Tout public         | 20      |             |
|                                     | 18/10/2024 | SISM : Ori Tahiti en famille                             | PSY/IDE  | FARE TAMA HAU                    | Tout public         | 20      |             |
|                                     | 2 au 3 /12 | Alimentation/ Activité physique                          | IDE      | Collège Anne-Marie Javouhey      | 8 X 5ieme           | 17<br>9 |             |
| <b>PARENT ALITE</b>                 | 30/09/2024 | Droits et devoirs des parents                            | ES/A.SOC | Génér'action Motu Ovini          | Tout public         | 12<br>5 | 125         |
| <b>Total adolescents et adultes</b> |            |  |          |                                  |                     |         | <b>3767</b> |

**ANNEXE 3 : TABLEAU 2024 DES INTERVENTIONS DE PREVENTION REALISEES PAR L'EMTI**

# **TABLEAU D'INTERVENTIONS EMTI 2024**

| Thématique                  | Date       | Intitulé Intervention | Professionnel | Lieux/Etablissement          | Public/classe  | Nbr e | Total /Thème |
|-----------------------------|------------|-----------------------|---------------|------------------------------|----------------|-------|--------------|
| LUTTE CONTRE LES VIOLENCE S | 15/01/2024 | Les violences         | PSY/ES        | Collège Sacré cœur           | 5ème           | 23    | 779          |
|                             |            |                       |               | Collège Sacré cœur           |                | 26    |              |
|                             | 15/01/2024 | Harcèlement           | PSY/ES        | Collège Sacré cœur           | 6ème           | 17    |              |
|                             | 24/01/2024 | Harcèlement           | PSY/IDE       | Collège Mataiea Tinomana Ebb | 6ème           | 23    |              |
|                             | 09/02/2024 | Les violences         | PSY/ES/A .SOC | Collège Sacré cœur           | 5ème           | 17    |              |
|                             | 12/02/2024 | Les violences         | IDE/A.SO C    | Collège Sacré cœur           | 5ème           | 22    |              |
|                             | 26/02/2024 | Les violences         | PSY/IDE       | Collège Sacré cœur           | 5ème           | 20    |              |
|                             | 22/03/2024 | Harcèlement (stand)   | ES/IDE        | Lycée Papara                 | 2de/1ère       | 75    |              |
|                             |            |                       |               | Lycée de Papara              | 1ère           | 21    |              |
|                             | 25/03/2024 | Les violences         | PSY/IDE       | Collège Sacré cœur           | 5ème           | 29    |              |
|                             | 23/03/2024 | Les violences         | IDE           | CJA Papara                   | 5ème/4ème      | 8     |              |
|                             | 19/04/2024 | Les violences         | IDE/A.SO C    | Lycée de Papara              | 2nde/1ère      | 71    |              |
|                             | 22/04/2024 | Les violences         | ES/IDE        | Collège Sacré cœur           | 5ème           | 26    |              |
|                             | 23/04/2024 | Les violences         | ES/IDE        | Lycée de Taravao             | 1ère/Terminale | 20    |              |
|                             | 26/04/2024 | Les violences         | PSY/ES        | Lycée de Taravao             | Terminale      | 37    |              |
|                             |            |                       | PSY/ES        | Lycée de Taravao             | 1ère           | 7     |              |

|               |            |                        |               |                              |                |    |     |
|---------------|------------|------------------------|---------------|------------------------------|----------------|----|-----|
|               | 11/06/2024 | Harcèlement            | IDE/A.SO C    | MFR Vairao                   | CAP            | 10 |     |
|               | 19/07/2024 | Violences              | ES/IDE        | CVL Vairao                   | Adolescents    | 21 |     |
|               | 30/09/2024 | Harcèlement            | IDE/A.SO C    | Collège Sacré cœur           | 6ème           | 53 |     |
|               | 02/10/2024 | Harcèlement            | PSY/ES        | Lycée Doom                   | 4ème/2nde/3ème | 34 |     |
|               | 14/10/2024 | Harcèlement            | ES/IDE        | Collège Sacré cœur           | 6ème           | 67 |     |
|               | 24/10/2024 | Harcèlement            | IDE/A.SO C    | Collège Hitia'a              | 4ème           | 54 |     |
|               | 25/10/2024 | Harcèlement            | PSY/A.S OC    | Collège Sacré cœur           | 6ème/5ème      | 41 |     |
|               | 29/11/2024 | Harcèlement            | PSY/A.S OC    | Lycée de Taravao             | 2nde           | 57 |     |
| ESTIME DE SOI | 17/01/2024 | ESTIME DE SOI          | PSY/ES        | Collège Papara               | 4ème           | 19 | 503 |
|               |            |                        |               |                              |                | 21 |     |
|               |            |                        |               |                              |                | 23 |     |
|               | 25/01/2024 | ESTIME DE SOI          | ES/IDE        | Lycée de Papara              | 2nde           | 10 |     |
|               | 26/01/2024 | ESTIME DE SOI          | ES/IDE/A. SOC | Lycée Doom                   | 4ème           | 15 |     |
|               |            |                        |               |                              | 3ème           | 11 |     |
|               | 31/01/2024 | ESTIME DE SOI          | PSY/ES        | Lycée de Taravao             | 2nde           | 19 |     |
|               |            |                        | PSY/ES        | Lycée de Taravao             | 1ère           | 17 |     |
|               |            |                        | PSY/ES        | Lycée de Taravao             | Terminale      | 15 |     |
|               | 15/02/2024 | ESTIME DE SOI          | PSY/ES        | CJA Papara                   | 5ème/4ème      | 12 |     |
|               | 16/02/2024 | ESTIME DE SOI          | ES/IDE        | Collège Papara               | Parents        | 27 |     |
|               | 28/02/2024 | ESTIME DE SOI          | ES/A.SO C     |                              | 4ème           | 69 |     |
|               | 01/03/2024 | ESTIME DE SOI          | PSY/ES        | Lycée de Papara              | 1ère           | 17 |     |
|               | 14/03/2024 | ESTIME DE SOI          | PSY/ES        | Collège Sacré cœur           | Classe relais  | 9  |     |
|               | 15/04/2024 | ESTIME DE SOI          | PSY/ES        | Collège Hitia'a              | 5ème           | 53 |     |
|               | 22/07/2024 | ESTIME DE SOI/ETRE ADO | PSY/ES        | Association Enfance Jeunesse | Adolescents    | 20 |     |

|                           |            |                          |               |                              |                      |    |     |
|---------------------------|------------|--------------------------|---------------|------------------------------|----------------------|----|-----|
|                           | 11/10/2024 | ESTIME DE SOI            | PSY/IDE       | Collège Mataiea Tinomana Ebb | 6ème                 | 53 |     |
|                           | 29/11/2024 | ESTIME DE SOI            | ES/IDE        | Collège Mataiea Tinomana Ebb | 6ème                 | 52 |     |
|                           | 09/12/2024 | ESTIME DE SOI            | ES/A.SO C     | Collège Hitia'a              | 5ème                 | 35 |     |
|                           | 13/12/2024 | ESTIME DE SOI            | IDE/A.SO C    | Lycée de Papara              | 1ère                 | 6  |     |
| VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE | 25/01/2024 | EVAS                     | ES/IDE/A. SOC | Lycée de Papara              | 1ère                 | 19 | 218 |
|                           | 31/01/2024 | EVAS                     | IDE           | MFR Vairao                   | 4ème/3ème            | 4  |     |
|                           | 03/04/2024 | EVAS                     | ES/IDE        | MFR Vairao                   | CAP                  | 9  |     |
|                           | 17/04/2024 | PUBERTE                  | IDE/A.SO C    | Collège Papara               | 5ème                 | 70 |     |
|                           | 23/04/2024 | EVAS                     | IDE/A.SO C    | Collège Hitia'a              | 6ème                 | 23 |     |
|                           | 25/04/2024 | PUBERTE                  | ES/IDE        | Collège Papara               | 5ème                 | 29 |     |
|                           | 29/04/2024 | EVAS                     | IDE/A.SO C    | Collège Hitia'a              | 6ème                 | 25 |     |
|                           | 13/05/2024 | EVAS                     | IDE/A.SO C    | Mairie Vairao                | Coach Football (FTF) | 10 |     |
|                           | 13/11/2024 | Les relations amoureuses | ES/IDE        | CJA Papara                   | Adolescents          | 10 |     |
|                           | 10/12/2024 | EVAS                     | IDE           | MFR Vairao                   | CAP1/2               | 6  |     |
| LES EMOTIONS              | 11/12/2024 | EVAS                     | IDE           | MFR Papara                   | CAP                  | 13 | 285 |
|                           | 02/02/2024 | GESTION DES ÉMOTIONS     | PSY/ES/I DE   | Collège Taravao              | 6ème                 | 60 |     |
|                           | 07/03/2024 | GESTION DES ÉMOTIONS     | PSY/ES        | Collège Sacré cœur           | Classe relais        | 9  |     |
|                           | 15/03/2024 | GESTION DES ÉMOTIONS     | PSY/ES        | Collège Taravao              | 6ème                 | 22 |     |
|                           | 27/09/2024 | GESTION DES ÉMOTIONS     | ES            | Collège Taravao              | 6ème                 | 75 |     |

|                  |            |                                 |                |                              |                             |     |     |
|------------------|------------|---------------------------------|----------------|------------------------------|-----------------------------|-----|-----|
| PRÉSENTATION FTH | 15/10/2024 | GESTION DES ÉMOTIONS            | ES             | CJA Vairao                   | Adolescents                 | 17  |     |
|                  | 15/11/2024 | GESTION DES ÉMOTIONS            | ES/IDE         | Collège Taravao              | 6ème                        | 41  |     |
|                  | 06/12/2024 | Emotions et ressources          | ES/IDE         | Lycée de Taravao             | 1ère/ 2nde/CAP              | 61  |     |
| LES ECRANS       | 26/04/2024 | Présentation FTH                | A.SOC          | MFR Papara                   | Adultes                     | 11  | 177 |
|                  | 27/04/2024 | Présentation FTH                | IDE            | MFR Papara                   | Adultes                     | 4   |     |
|                  | 12/08/2024 | Présentation FTH                | PSY/A.S OC     | Collège Hitia'a              | Personnels ens. et non ens. | 20  |     |
|                  | 13/08/2024 | Présentation FTH                | PSY/A.S OC     | Collège Hitia'a              | Parents                     | 25  |     |
|                  | 14/08/2024 | Présentation FTH                | PSY/A.S OC     | Collège Taravao              | Parents                     | 80  |     |
|                  | 26/08/2024 | Présentation FTH                | PSY/IDE        | MFR Papara                   | Parents                     | 17  |     |
|                  | 02/09/2024 | Présentation FTH                | PSY/IDE        | MFR Papara                   | Parents/adolescents         | 20  |     |
| LES ECRANS       | 24/01/2024 | Les dangers des réseaux sociaux | PSY/IDE        | Lycée de Papara              | 2nde                        | 36  | 473 |
|                  | 03/02/2024 | Addictions aux écrans           | ES/IDE         | Génér'action Tautira         | Jeunes/Adultes              | 116 |     |
|                  | 22/02/2024 | Addictions aux écrans           | PSY/IDE/ A.SOC | MFR Vairao                   | CAP                         | 10  |     |
|                  | 01/03/2024 | Les dangers des réseaux sociaux | PSY/IDE        | Lycée de Papara              | 2nde                        | 36  |     |
|                  | 06/03/2024 | Les dangers des réseaux sociaux | PSY/IDE        | Collège Mataiea Tinomana Ebb | 5ème                        | 24  |     |
|                  | 24/04/2024 | Les dangers des réseaux sociaux | PSY/ES         | Collège Mataiea Tinomana Ebb | 5ème                        | 45  |     |
|                  | 05/06/2024 | Les dangers des réseaux sociaux | PSY/ES         | Collège Mataiea Tinomana Ebb | 5ème                        | 47  |     |

|                |            |  |               |                              |                     |    |     |
|----------------|------------|--|---------------|------------------------------|---------------------|----|-----|
|                | 24/07/2024 | Les dangers des réseaux sociaux            | PSY/ES        | Scouts de Vairao             | Adolescents         | 19 |     |
|                | 05/09/2024 | Réseaux soc. et responsabilité des parents | PSY/IDE       | Collège Mataiea Tinomana Ebb | Parents             | 20 |     |
|                | 25/09/2024 | Les dangers des réseaux sociaux            | ES/A.SOC      | CJA Papara                   | Adolescents         | 14 |     |
|                | 18/10/2024 | Les réseaux sociaux                        | ES/IDE        | Lycée de Taravao             | 1ère/Terminale      | 51 |     |
|                | 23/10/2024 | Les réseaux sociaux                        | ES/IDE        | MFR Papara                   | Adolescents         | 12 |     |
|                | 18/11/2024 | Les réseaux sociaux                        | ES/IDE        | Lycée Agricole DOOM          | 4ème/2nde/3ème      | 33 |     |
|                | 02/12/2024 | Danger des écrans et des réseaux sociaux   | PSY/IDE       | CJA Vairao                   | Adolescents         | 10 |     |
| LES ADDICTIONS | 22/02/2024 | Addictions Paka et sommeil                 | PSY/IDE/A.SOC | MFR Vairao                   | CAP                 | 10 | 112 |
|                | 12/04/2024 | Addictions Paka et sommeil                 | IDE/A.SOC     | Génér'action Motu Ovini      | Adolescents/Adultes | 98 |     |
|                | 16/04/2024 | Addictions Paka et sommeil                 | IDE           | MFR Vairao                   | 4ème/3ème           | 4  |     |
| L'ADOLESCENCE  | 05/02/2024 | Être adolescent aujourd'hui                | PSY/IDE       | MFR Papara                   | 3ème                | 8  | 590 |
|                | 15/02/2024 | Être adolescent aujourd'hui                | PSY/IDE       | Collège Sacré cœur           | 4ème/3ème           | 7  |     |
|                | 15/03/2024 | Être adolescent aujourd'hui                | ES/IDE        | Collège Taravao              | 4ème                | 48 |     |
|                | 20/03/2024 | Sommeil                                    | ES/IDE        | Collège Hitia'a              | 6ème                | 46 |     |
|                | 26/04/2024 | Le sommeil                                 | IDE           | Lycée Agricole DOOM          | CAP                 | 21 |     |

|  |            |  |            |                              |           |    |  |
|--|------------|--|------------|------------------------------|-----------|----|--|
|  | 03/05/2024 | être ado aujourd'hui   | ES/IDE     | Collège TARAVAO              | 4ème      | 48 |  |
|  | 14/06/2024 | Être adolescent aujourd'hui                                    | ES/IDE     | Collège TARAVAO              | 4ème      | 58 |  |
|  | 17/08/2024 | Le rôle de la mère dans le développement socio éмо de l'enfant | PSY        | Collège Mataiea Tinomana Ebb | Mères     | 41 |  |
|  | 17/08/2024 | Encourager et motiver son enfant : éducation positive          | ES/IDE     | Collège Mataiea Tinomana Ebb | Mères     | 41 |  |
|  | 25/09/2024 | Les enjeux du développement cérébrale à l'adolescence          | IDE/A.SO C | MFR Vairao                   | 4ème/3ème | 6  |  |
|  | 04/10/2024 | Être adolescent aujourd'hui                                    | ES/IDE     | Collège Papara               | 4ème      | 68 |  |
|  | 10/10/2024 | Les enjeux du développement cérébrale à l'adolescence          | IDE/A.SO C | Collège Taravao              | 3ème      | 33 |  |
|  | 10/10/2024 | Les enjeux du développement cérébrale à l'adolescence          | ES/IDE     | Collège Sacré cœur           | 4ème/3ème | 9  |  |

|                          |            |   |            |                       |               |                                     |             |
|--------------------------|------------|---|------------|-----------------------|---------------|-------------------------------------|-------------|
| <b>SPORT &amp; SANTE</b> | 17/10/2024 | SISM-Les enjeux du développement cérébral à l'adolescence | IDE/A.SO C | Espace Jeunes Taravao | MFR Vairao    | 12                                  | 74          |
|                          | 17/10/2024 | SISM-Les enjeux du développement cérébral à l'adolescence | IDE/A.SO C | Espace Jeunes Taravao | Classe relais | 12                                  |             |
|                          | 21/10/2024 | La santé mentale  | PSY/IDE    | Collège Papara        | Parents       | 15                                  |             |
|                          | 23/10/2024 | Être adolescent aujourd'hui                               | ES/IDE     | MFR Papara            | Adolescents   | 12                                  |             |
|                          | 20/11/2024 | Être adolescent aujourd'hui                               | ES/IDE     | Collège Hitia'a       | 4ème          | 58                                  |             |
|                          | 13/12/2024 | Être parent d'adolescent                                  | ES         | CJA Papara            | Parents       | 12                                  |             |
|                          | 13/12/2024 | Être adolescent aujourd'hui                               | IDE/A.SO C | Lycée de Papara       | 2nde/1ère     | 35                                  |             |
|                          | 02/10/2024 | Équilibre alimentaire                                     | IDE/A.SO C | Collège Sacré cœur    | Adolescents   | 50                                  |             |
|                          |            |   |            |                       |               | <b>Total adolescents et adultes</b> | <b>3211</b> |

**ANNEXE 4 : STRUCTURES DANS LESQUELLES LA MDA, L'EMTI ET L'EPU SONT INTERVENUES POUR LA PREVENTION, LA FORMATION ET/OU LES SOINS EN 2024 A TAHITI ET MOOREA**

|              |          | Prévention                                 | Formation donnée | Point-écoute / Perm. EduConseil | Groupe de parole |
|--------------|----------|--|------------------|---------------------------------|------------------|
| îles du vent | Papeete  | Collège Maco Tevane                        | X                | X                               |                  |
|              |          | Collège Tipaerui                           |                  | X                               |                  |
|              |          | Collège Tiarama                            | X                | X                               |                  |
|              |          | Collège AMJ                                | X                |                                 |                  |
|              |          | Collège Lycée Pomare                       | X                | X                               |                  |
|              |          | Collège Lycée La Mennais                   | X                |                                 |                  |
|              |          | Lycée Paul Gauguin                         |                  | X                               | X                |
|              |          | APAJ                                       | X                |                                 |                  |
|              |          | Maison de la culture compagnie du caméléon | X                |                                 |                  |
|              |          | ISEPP                                      |                  | X                               |                  |
|              |          | Association Papa nui                       | X                |                                 |                  |
|              |          | Protection judiciaire de la jeunesse       | X                |                                 |                  |
|              |          | Foyer Bon Pasteur                          | X                |                                 | X                |
|              |          | Collège NDA                                | X                |                                 |                  |
| Faa'a        | Faa'a    | Collège Henri Hiro                         |                  | X                               |                  |
|              |          | Lycée Professionnel de Faa'a               |                  | X                               |                  |
|              |          | CJA de Faa'a                               | X                |                                 |                  |
|              |          | Lycée Diadème                              | X                |                                 |                  |
| Pirae        | Pirae    | Collège Taaone                             | X                | X                               |                  |
|              |          | Lycée Don Bosco                            | X                |                                 | X                |
|              |          | Fédération Française de Football           | X                |                                 |                  |
|              |          | CJA d'Outumaoro                            | X                |                                 |                  |
| Punaauia     | Punaauia | Collège Punaauia                           |                  | X                               | X                |
|              |          | Lycée hôtelier de Punaauia                 | X                | X                               |                  |
|              |          | Maison de quartier de Taapuna              | X                | X                               | X                |
|              |          | Maison de quartier d'Outumaoro             | X                | X                               | X                |
|              |          | Maison de quartier Muriavai                | X                | X                               | X                |
|              |          | Fare Amuira Taniera                        | X                |                                 |                  |
|              |          | Mairie de Punaauia                         | X                |                                 |                  |
|              |          | Lycée Saint Joseph Punaauia                | X                |                                 |                  |
|              |          | Parc Taapuna                               | X                |                                 |                  |
|              |          | Collège Mahina                             | X                | X                               | X                |
| Mahina       | Mahina   | Lycée professionnel Atima                  | X                |                                 | X                |
|              |          | Ecole Hitimahana                           | X                |                                 |                  |
|              |          | Ecole Fareroi                              | X                |                                 | X                |

|                |                               |   |   |   |   |
|----------------|-------------------------------|---|---|---|---|
|                | Ecole Amatahiapo              |   |   | X |   |
|                | Pointe Vénus                  | X |   |   |   |
| Arue           | CJA ERIMA                     | X |   | X |   |
|                | Collège Arue                  | X |   | X |   |
|                | Lycée Samuel Raapoto          | X |   | X |   |
|                |                               |   |   |   |   |
| Paea           | CJA Paea                      | X |   | X |   |
|                | Médiathèque                   | X |   | X |   |
|                | Mairie de Paea                |   |   | X |   |
|                | Centre Tarevareva             |   | X |   |   |
|                | Collège de Paea               | X | X | X |   |
| Moorea         | Collège Afareaitu             |   |   | X |   |
|                | Géner'action Moorea           | X |   |   |   |
|                | Collège de Paopao             |   |   | X |   |
| Papara         | Collège de Papara             | X | X | X |   |
|                | Lycée de Papara               | X |   | X |   |
|                | MFR de Papara                 | X |   | X |   |
|                | CJA PAPARA                    | X |   | X |   |
| Taiarapu EST   | Collège de Taravao            | X |   | X |   |
|                | Lycée Taiarapu de Taravao     | X |   | X | X |
|                | Collège Sacré Cœur de Taravao | X |   | X | X |
|                | Lycée agricole de Taravao     | X |   | X |   |
|                | Géner'action Tautira          | X |   |   |   |
| Taiarapu Ouest | MFR filles de Vairao          | X |   | X |   |
|                | Mairie de Vairao              | X |   |   |   |
|                | CJA Vairao                    | X |   | X |   |
|                | Scouts de Vairao              | X |   |   |   |
|                | Collège Tinomana Ebb          | X | X | X |   |
| Hitia'a        | Collège de Hitia'a            | X | X | X | X |
|                | Ecole Mahaena                 | X |   |   |   |
| Teva I Uta     | Géner'action Papearii         | X |   |   |   |
|                | Collège de Teva I Uta         | X | X | X |   |

## 5. ANNEXE 2 - LA MAISON DE L' ENFANT

### 1. INTRODUCTION :

La Maison de l'Enfant propose une déclinaison de ses actions autour des missions qui lui ont été dévolues par l'arrêté n°1420/CM du 28 août 2009 et l'arrêté n°1789/CM du 10 décembre 2013, modifiant la délibération n°2004-28 APF du 12 février 2004 et l'arrêté n°298/CM du 18 février 2004.

Pour rappel ses **missions** sont définies de la façon suivante :

- accueillir, informer, orienter l'enfant et sa famille ;
- proposer une prise en charge sous forme :
  - de consultations médicales
  - de consultations psychologiques
  - de permanences sociales, éducatives ou juridiques
- offrir des prestations individuelles ou collectives destinées :
  - aux enfants : prestations culturelles, sportives, ludiques dans un objectif éducatif,
  - à leurs familles : prestations d'aide et de soutien, des actions de prévention en privilégiant la qualité de la relation parents enfants,
- aider à mettre en place, coordonner des actions de prévention, d'accueil, d'éveil pour tout ce qui touche à l'enfant et son environnement,
- assurer la gestion et la coordination des Maisons de l'Enfance implantées en Polynésie française,
- organiser des actions de formation et d'information pour sensibiliser et aider tous les professionnels impliqués dans la prise en charge des enfants et des familles.

### 2. LA MAISON DE L'ENFANT DU FARE TAMA HAU

La Maison de l'Enfant riche de sa pluridisciplinarité et des outils développés, cherche à prendre en compte la globalité et la complexité des demandes qui lui sont faites afin de s'ajuster au plus près des besoins identifiés des enfants et de leur famille nous consultant.

Les services proposés suivent non seulement une logique d'accompagnement suivant le niveau et le type de problématiques cernés, allant de la prévention au curatif, mais s'adaptent également à une logique d'évolution de la société.

Nos actions s'inscrivent dans une pratique de réseau en répondant à certains besoins du public auxquels ne peuvent pourvoir d'autres services, établissements publics, associations du fait de leurs spécificités. **La richesse du Fare Tama Hau est donc de proposer un travail en transdisciplinarité en interne et en complémentarité en externe** (possibilité d'interventions en dehors des heures ouvrables, missions dans les îles...).

Par sa dynamique, la Maison de l'Enfant est force de proposition pour des projets innovants et évolutifs, en lien avec des demandes complexes touchant à plusieurs champs de prise en charge (psycho-médico-socioéducatifs), tenant compte des mutations sociétales.

Nos prises en charge ne sont pas non plus, seulement dévolues à des familles étiquetées comme en difficulté (notamment par les services sociaux, les établissements scolaires) mais bien accessibles à toutes les familles éprouvant des difficultés, à un moment donné de leur vie ou de l'éducation de leur enfant. La nuance est grande et le nombre de familles en demande de conseils éducatifs, soutien parental, de plus en plus élevé, correspondant bien à une mission de prévention primaire, en amont des dysfonctionnements majeurs du lien parents-enfant.

La Maison de l'Enfant, par l'éventail de ses actions ciblées en matière de prévention primaire illustre s'il en est besoin, son approche complémentaire et originale en termes d'accompagnement familial mais n'en délaisse

pas moins les nécessaires prises en charge individuelles ou collectives, afin d'être au plus près des besoins profilés et des attentes des familles. Des espaces de visites médiatisées permettent enfin, de construire ou reconstruire le lien parents-enfant(s) dans les situations d'enfants placés en institution ou dans le cadre de séparations conflictuelles des parents.

### **3. BILAN DE L'UNITE TRANSDISCIPLINAIRE MEDICO PSYCHOSOCIALE :**

#### **3.1 Fonctionnement de l'unité :**

**La Maison de l'Enfant reçoit des enfants de 0 à 12 ans et leur famille au 1<sup>er</sup> étage du Fare Tama Hau du lundi au vendredi de 8 heures à 16 heures, sans participation financière des familles.**

Les agents sociaux assurent une permanence, secondés par les éducateurs spécialisés ou les psychologues en cas de défection de personnel. Il s'agit d'un travail d'information, d'enregistrement des demandes, de prises de rendez-vous et de relances téléphoniques mais surtout d'accueil des familles.

Une fiche est remplie pour toute nouvelle demande. Ces demandes sont faites soit par téléphone soit physiquement par un référent parental, une structure d'accueil de l'enfance (crèche, école, garderie, foyer...), des professionnels (pédiatres, Centre de la Mère et de l'Enfant, DSFE, justice, enseignants...).

Ce travail d'accueil doit être valorisé car il constitue une étape clé en vue de l'efficience de la prise en charge ultérieure. Des qualités d'écoute, d'empathie mais aussi de réactivité sont essentielles.

Le protocole habituel prévoit **un entretien d'accueil** immédiat ou différé, en fonction de l'urgence. Cet entretien permet de reformuler l'objet de la demande, de repérer les problématiques familiales, d'évaluer les compétences parentales et la qualité de la relation parents-enfants en tenant compte de la situation dans tous ses aspects médico-psycho-socioéducatifs, enfin, de prendre éventuellement l'attache des professionnels ressources, en accord avec la famille. Ces entretiens d'évaluation sont conduits essentiellement par l'éducatrice de jeunes enfants ou l'éducateur spécialisé, moins fréquemment par le médecin.

Lorsque l'enfant est amené par une personne autre que le référent parental ou lorsque le couple est séparé, un deuxième entretien peut être proposé pour mieux tenir compte de tous les aspects de la situation et avoir le meilleur étayage possible afin d'affiner le type de prise en charge. Il est rappelé au parent effectuant la demande de prévenir l'autre parent de la prise en charge, quand le couple est séparé, en rappelant le cadre d'une autorité parentale partagée et l'intérêt de faire participer les deux à la prise en charge de l'enfant, chaque fois que cela est possible.

En cas de violence avérée ou d'abus sexuel, l'accueillant s'assure que les démarches de saisine ont été effectuées et propose en urgence une consultation psychologique et/ou une consultation médicale.

Il en va de même dans une situation jugée à risque où la personne requérante semble en danger ou très démunie ou à contrario menaçante, dans ce cas un binôme est requis. Ces entretiens conduisent la plupart du temps à la rédaction d'une information préoccupante adressée à la Cellule de signalements et/ou un signalement au Procureur de la République si la situation le justifie.

Dans le cas d'une demande faite directement par un confrère suivant habituellement l'enfant, il s'agira simplement d'un accueil administratif et l'enfant sera reçu par le professionnel sollicité, quitte à revoir ultérieurement l'orientation adéquate (entrée directe vers le psychologue ou le médecin).

Si la demande ne relève pas du champ de nos compétences, la personne sera réorientée vers la structure adéquate.

Une fois l'entretien d'accueil effectué, le dossier est présenté en **réunion de concertation pluridisciplinaire (RCP** chaque lundi et mercredi). Une prise en charge est proposée par l'équipe.

Une situation peut être suivie de façon complémentaire et coordonnée par plusieurs professionnels avec parfois des réajustements de prise en charge dans le temps, en fonction de l'évolution de la situation ou de l'apparition d'évènements intercurrents.

Depuis la mise en place du dossier unique, tous les éléments afférents à la situation doivent être consignés et tenus à jour : évaluation et proposition en RCP, compte rendu des prises en charge, notification d'évènements particuliers (ex : appel de la famille, observation par le personnel d'accueil de certains éléments pertinents pouvant aider à la meilleure connaissance du cas...), résultats d'examens et bilans et bien entendu le fil du suivi.

Chaque professionnel entre ses données sur un logiciel et effectue son bilan d'activité.

### **3.2 Ressources humaines**

L'année 2024 a été marquée par le départ d'un agent social en poste depuis les débuts du FTH, promue en catégorie B après avoir été reçue à un concours. Un des agents de la MEFTH l'a remplacée. Le centre de documentation peu fréquenté a été fermé, offrant un 2<sup>ème</sup> poste à l'accueil de la MDE. Les agents sociaux sont potentiellement mobilisables pour des activités à temps partiel sur les espaces de prévention. L'éducateur spécialisé en arrêt de longue durée puis parti en disponibilité n'a pas été remplacé. L'éducatrice de jeunes enfants est partie en mai et a été remplacée.

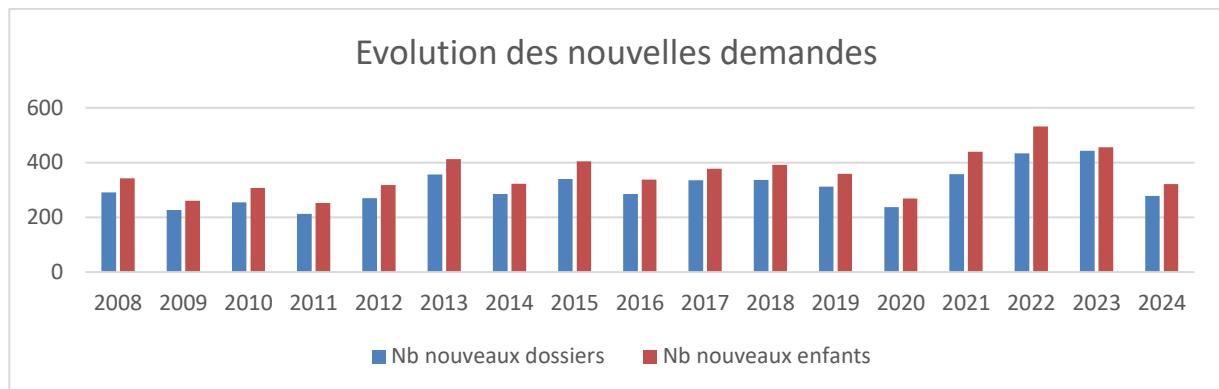
Au total l'équipe est constituée de 2 agents sociaux, d'une éducatrice de jeunes enfants, de deux psychologues cliniciens, d'un médecin, référente de l'unité et coordinatrice des Maisons de l'enfance, d'une kinésithérapeute en vacation œuvrant pour la MDE et MDA, d'un médecin nutritionniste vacataire, essentiellement dédié à la prise en charge des pré-ado et adolescents, de deux infirmiers basés sur la MDA, communs aux 2 équipes.



### **3.3 Activité chiffrée de l'année 2024 :**

#### **➤ Les nouvelles demandes :**

La MDE a reçu **278** (vs 443) nouvelles demandes en 2024 concernant **321** (vs 456) nouveaux enfants, pour une file active de **586** enfants. Cette baisse importante de 37% de nouveaux dossiers nous a fortement questionnés et amène les hypothèses suivantes. Une meilleure connaissance de nos missions par le public conduit de nombreuses familles d'enfants en bas âge à se tourner vers les éducatrices de jeunes enfants en Maison de l'enfance et donc de réserver la venue dans notre unité pour des problèmes plus sérieux, nécessitant des prises en charge plus longues et itératives. Une autre hypothèse est celle de la prise en charge de certaines familles par l'équipe mobile, notamment des familles de Mahina, Punaauia, Moorea, venant habituellement chez nous, ces familles n'ayant plus à se déplacer jusqu'au FTH.



#### **Caractéristiques de ces situations :**

Ces statistiques ne concernent que les enfants de 0 à 12 ans, les adolescents reçus sont comptés dans l'activité des professionnels concernés.

Les caractéristiques générales varient peu d'une année sur l'autre.

##### **• Origine et localisation :**

La majeure partie des demandes vient de la zone urbaine de Mahina à Punaauia. De façon marginale quelques suivis ponctuels durant les vacances ont été faits pour des enfants venant d'autres archipels.

- Mahina à Punaauia : 92 %
- Reste île de Tahiti : 7 %
- Hors Tahiti : 1 %

##### **• Sexe :**

- Filles : 46 %
- Garçons : 54 %

##### **• Tranches d'âge :**

- Moins de 3 ans soit 9 %
- 3 à 5 ans soit 29 %
- 6 à 10 ans soit 53 %
- 11 à 12 ans soit 9 %

##### **• Les demandes de rendez-vous sont faites par :**

- Le père : 9 %
- La mère : 81 %
- Les parents : 2 %
- La famille élargie : 3%
- Les institutions (foyers...) : 3 %

- Autre : 1 %

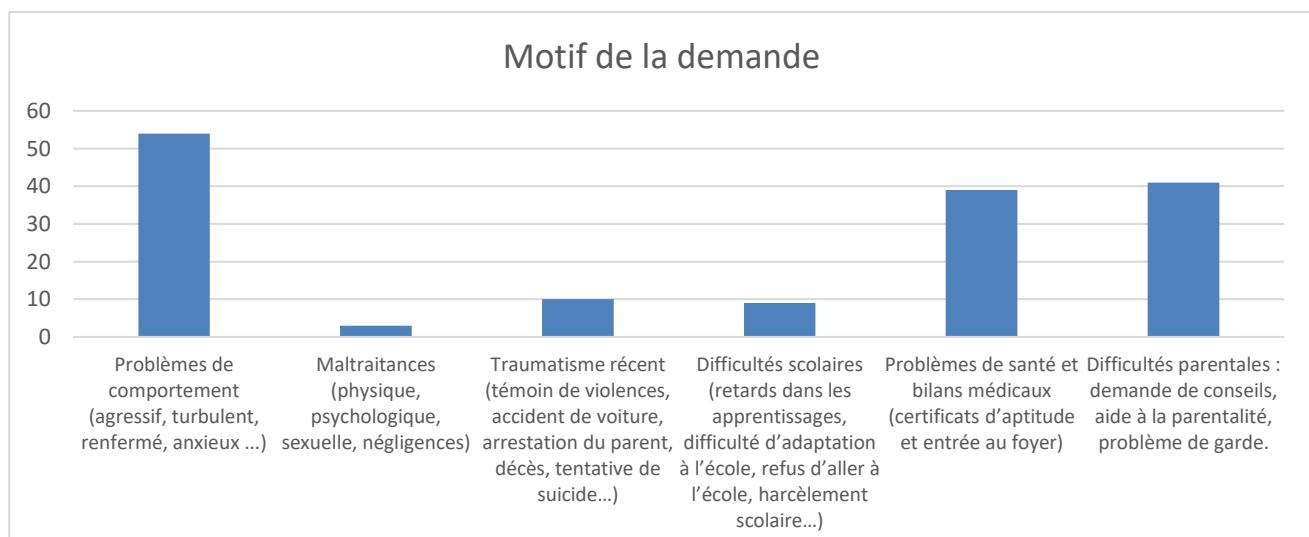
La grande majorité des rendez-vous pris par les parents, le plus souvent la mère, se fait sur les conseils de professionnels comme les écoles (instituteurs, psychologues scolaires, directeurs), quelques médecins, des partenaires associatifs (CIDFF, foyers d'accueil, clubs sportifs...) mais aussi régulièrement par le bouche à oreille de familles ayant été suivies précédemment. Les partenaires qui prennent directement un rendez-vous, sans évaluation préalable (entrées directes) sont : les foyers d'accueil (consultation d'entrée au FTAN, au CAE), le service de médecine légale, les dispensaires, les psychologues scolaires, le service social.

- **Le régime social :**

- 61 % au régime des salariés,
- 19 % au régime de solidarité,
- 7 % au régime des non salariés,
- 9 % au régime de sécurité sociale,
- 3 % des familles n'étaient pas à jour des formalités avec la CPS (droits fermés) lors de leur venue au FTH,
- 1 % situation non renseignée.

- **Le motif de demande** (évoqué lors de la demande initiale avant évaluation, items multiples possibles pour un même enfant) :

| MOTIF DE LA DEMANDE  | %  |
|--|----|
| Problèmes de comportement (agressif, turbulent, renfermé, anxieux ...)   | 54 |
| Maltraitances (physique, psychologique, sexuelle, négligences)   | 3  |
| Traumatisme récent (témoin de violences, accident de voiture, arrestation du parent, décès, tentative de suicide...)                         | 10 |
| Difficultés scolaires (retards dans les apprentissages, difficulté d'adaptation à l'école, refus d'aller à l'école, harcèlement scolaire...) | 9  |
| Problèmes de santé et bilans médicaux (certificats d'aptitude et entrée au foyer)  | 39 |
| Difficultés parentales : demande de conseils, aide à la parentalité, problème de garde.  | 41 |



- **Le contexte familial** (évoqué lors de la demande initiale avant l'entretien d'accueil, plusieurs items possibles) :

| CONTEXTE FAMILIAL  | %  |
|--|----|
| Enfant placé en foyer ou famille d'accueil. Enfant fa'amu.   | 2  |
| Famille vivant dans un foyer d'accueil   | 2  |
| Parents séparés, en cours de séparation ou famille recomposée  | 28 |
| Situation conflictuelle, conjugale ou familiale  | 3  |
| Conditions économiques et sociales difficiles. Parent décédé. Parent incarcéré. Parent porteur de maladie grave... | 3  |
| Rien à signaler  | 42 |
| Contexte familial non renseigné lors de la demande de RDV  | 24 |

Il est à noter qu'il s'agit d'éléments fournis par les familles lors de la demande. Concernant près de la moitié des ouvertures de dossier, le contexte familial n'est pas renseigné, les items seront dans un second temps complétés à l'occasion de l'entretien d'évaluation, certains parents ne se confient pas tout de suite.

➤ Commentaires :

Comme chaque année, on observe une prise en charge de familles résidant majoritairement sur la zone urbaine. Les demandes physiques impliquent une large disponibilité de la part de nos professionnels qui doivent répondre favorablement à des entretiens accordés le jour même dans la mesure du possible (souvent pour limiter le nombre de déplacements de la famille mais aussi pour répondre en partie à des situations de désarroi).

Les mères sont majoritairement les demandeuses, on constate cependant de plus en plus l'implication des pères, si ce n'est au premier rendez-vous, du moins dans un second temps. On observe aussi quelques demandes conjointes portées par les 2 parents même lorsque le couple est séparé. Les familles viennent d'horizons différents. Ce ne sont pas uniquement des familles défavorisées. En effet, depuis l'arrêté de 2009, la Maison de l'Enfant propose ses services à toute famille nécessiteuse d'un accompagnement ou traversant une période de crise.

Les motifs les plus fréquemment évoqués par la famille lors de la demande, sont les troubles du comportement récents ou plus anciens en lien avec des difficultés familiales de tout ordre, au premier plan desquelles, les conflits au sein du couple parental. Les problématiques de conflits et violences conjugales, intrafamiliales où sont cumulées carences éducatives et affectives sont largement représentées.

Nombre de familles viennent nous voir pour des dysfonctionnements familiaux en lien avec des séparations conflictuelles des parents. On note cependant une sous-déclaration des séparations ou conflits de couple, lors de la demande initiale, les parents faisant état de troubles du comportement de l'enfant, d'où l'intérêt de reposer le contexte à l'occasion de l'entretien d'évaluation.

Les troubles du comportement, souvent couplés à des difficultés scolaires, sont aussi signalés par les enseignants. Toutefois nous déplorons qu'un repérage précoce de certaines difficultés ne soit pas fait dès la maternelle. En effet, des visites médico-scolaires espacées (pas de visite avant la SG), des retards de prises en charge spécialisées (bilans ORL, orthophoniques...) couplés à des carences éducatives et affectives non repérées, entraînent des répercussions néfastes sur le développement de l'enfant (difficultés à entrer dans les apprentissages, difficultés scolaires, troubles de l'estime de soi...).

Le résultat des suivis, s'il n'est pas précoce, ne pourra donner pleinement satisfaction. Nombre de situations sont malheureusement signalées en CE2 voire CM1 ou CM2 après échec des prises en charge à l'école par les psychologues scolaires ou les enseignants spécialisés, pour des enfants flirtant avec le décrochage scolaire.

- **L'entretien d'accueil :**

L'entretien d'accueil doit permettre d'embrasser la situation en présence d'au moins un référent parental. Ainsi les conditions et habitudes de vie de l'enfant, sa scolarité, ses aptitudes extrascolaires, ses goûts, ses antécédents médicaux, quelques éléments de l'histoire familiale, du tissu socio-éducatif, environnemental et affectif seront nécessaires à la compréhension de la problématique dans sa globalité pour une discussion étayée et une prise de décision éclairée de la prise en charge à proposer, au plus près des besoins de l'enfant et de sa famille.

L'entretien d'accueil est conduit par les éducateurs, parfois par le médecin. Pour les situations complexes ou lorsque les parents sont séparés, un 2<sup>ème</sup> entretien d'évaluation peut être programmé.

A l'occasion d'une suspicion de maltraitance ou dans certaines situations d'urgence, un binôme peut être constitué. Un psychologue peut être sollicité directement pour cette première évaluation (entrée directe). Ce type de procédure essentiellement réservé aux suspicions de maltraitance sexuelle évite les redites douloureuses.

Lorsque la famille ne se présente pas à l'entretien, des relances ou rappel de rendez-vous doivent être systématiques, afin de savoir s'il s'agit d'un simple oubli ou si les informations et conseils donnés ont été suffisants à apaiser la situation. Il est cependant essentiel de s'assurer que la situation ne présente pas une aggravation pouvant mettre l'enfant en danger, auquel cas nous devrions intervenir en signalant.

- **En 2024, nous avons ouvert 278 (vs 443) nouveaux dossiers concernant 321 (vs 456) nouveaux enfants.**
- **183 (vs 216) entretiens d'accueil ont été proposés, auxquels s'ajoutent 48 (vs 98) rendez-vous d'entrées directes avec un psychologue.**

- **Orientation :**

Chaque situation est présentée à l'ensemble de l'équipe en **réunion de concertation pluridisciplinaire (RCP)** permettant une stratégie de prise en charge coordonnée.

En fonction des situations, plusieurs professionnels pourront être sollicités ou se succéder au fil de l'évolution. Ainsi **509 enfants ont été suivis au sein de la MDE, 14 enfants ont été orientés vers une Maison de l'enfance, 14 sont réorientés vers l'extérieur (pédopsychiatrie, CAMSP, APAJ, CIDFF...)**, enfin 10 situations n'ont pas eu de suivi.

**Concernant ces situations classées sans suite :**

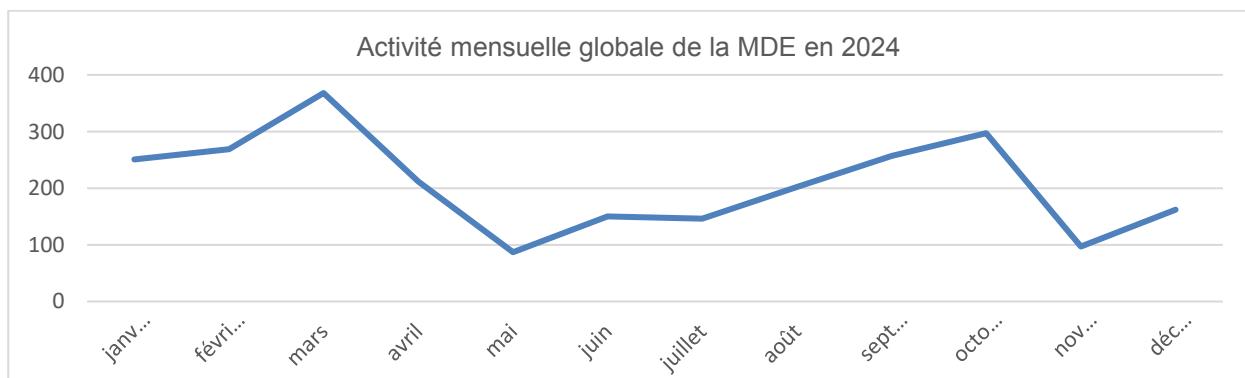
- Soit, il a été décidé en RCP de ne pas mettre en place de suivi, les conseils prodigués ayant permis de rassurer la famille qui a la possibilité de revenir en cas d'aggravation ou de nouvelle problématique. Un lien téléphonique est assuré voire **un suivi ponctuel proposé** sur un ou quelques entretiens filés.
- Dans de nombreux cas, une **orientation vers les Maisons de l'Enfance** est suggérée, permettant aux parents d'avoir un second souffle, de pouvoir échanger (café-parents et autres ateliers), tout en permettant à l'enfant de découvrir un lieu de socialisation. Ces situations de venues uniques correspondent essentiellement aux demandes ponctuelles de conseils éducatifs pour certains parents en demande de réassurance (à l'occasion d'une séparation de couple non conflictuelle, l'arrivée d'un bébé, un changement intervenu récemment...) mais font aussi suite à des demandes ponctuelles de familles venant des îles, de passage à Tahiti.

- **On peut en déduire que la Maison de l'Enfant est mieux identifiée par les familles comme lieu ressource avant que ne surviennent des difficultés trop grandes.** La communication autour de l'importance de mise en place d'actions de prévention primaire porte peu à peu ses fruits.
- Dans quelques rares situations, les familles ne sont pas revenues car non prêtes à s'impliquer dans une prise en charge, pour de multiples raisons : travail, difficultés de déplacement, difficultés sociales majeures (familles en foyer ou en errance) ... Il est tout de même important de rappeler ces familles pour s'assurer de leur décision et leur assurer qu'elles pourront nous contacter au besoin.
- **Informations préoccupantes et signalements :**  
9 signalements et 3 informations préoccupantes ont été rédigés en 2024.
- **Au total :**  
Avec une file active de 586 enfants, la Maison de l'enfant enregistre 2813 (vs 2745) rendez-vous d'entretiens ou consultations soit une activité stable malgré la suppression d'un poste et une baisse du nombre de nouvelles demandes compensée par des suivis itératifs plus longs. On note également de très nombreux reports de rendez-vous que l'on peine à expliquer (nouveaux horaires scolaires ? difficulté des familles à se déplacer du fait de l'inflation ? ...)

Comme chaque année, nous pouvons noter que :

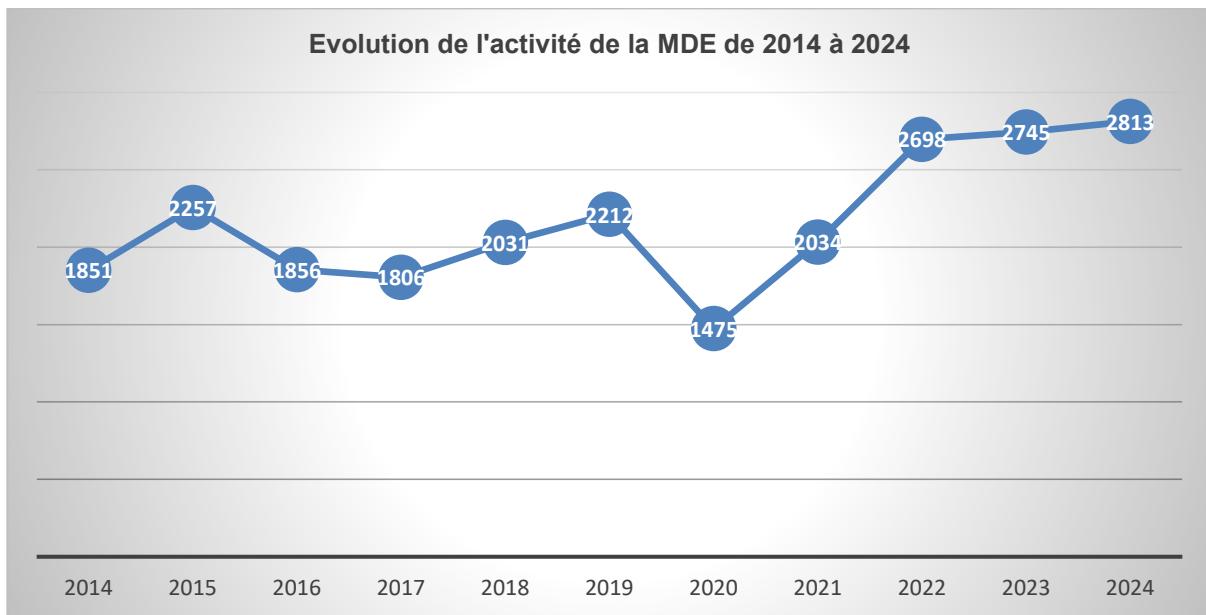
- **L'orientation affichée de prévention primaire** porte ses fruits : de nombreuses situations sont orientées vers les Maisons de l'Enfance afin de trouver des solutions à certaines difficultés ne nécessitant pas de réelle prise en charge thérapeutique. Le lien est fait avec les EJE. Les familles reprennent contact en cas d'évènement intercurrent perturbant à nouveau leur équilibre.
- **Les Maisons de l'Enfance font à présent partie de l'arsenal de nos indications avec la nécessaire transversalité de nos unités MDE-ME.** De la même façon, des familles fréquentant les Maisons de l'Enfance viennent spontanément consulter en cas de besoin. D'autres familles sont par ailleurs adressées par le CPMI, l'école ou les travailleurs sociaux.
- **La participation de la MDE aux activités des Maisons de l'Enfance est à présent ritualisée :** les cafés-parents mensuels animés par les psychologues sont devenus des RDV prisés des familles. Les psychologues ont participé momentanément, à la demande des EJE à une analyse de la pratique. D'autres professionnels du FTH sont invités à l'occasion en fonction des thèmes (éducateurs, infirmier ou médecin).

- **Graphique de l'activité sur l'année**



On note des pics d'activité à mettre en lien avec des pathologies saisonnières, des demandes de certificats de santé mais aussi des orientations faites par les écoles, faisant suite à des cafés-parents ayant mobilisé certaines familles en besoin de soutien.

- **Evolution de l'activité sur les 10 dernières années**



### **3.3 Activité par catégorie professionnelle :**

- **3.3.1 Les agents sociaux :**

Deux agents sociaux sont en poste à la MDE mais sont susceptibles de venir en renfort des équipes des Maisons de l'enfance de Tahiti voire des autres unités.

Ces agents accueillent les familles. L'accueil est physique ou téléphonique et donne lieu au remplissage d'une feuille de demande et à l'ouverture d'un dossier. Un rendez-vous à un entretien d'évaluation est proposé. Les agents sociaux font par ailleurs le lien avec l'équipe en cas d'observation de dysfonctionnements ou d'incidents (au niveau de la salle d'attente, lors des entretiens téléphoniques ou à l'occasion des demandes). Ils participent aux réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP). Des qualités d'écoute et d'accueil sont essentielles pour l'ancrage de la famille, dont dépendra l'observance du suivi.

La mise à jour du planning, la tenue de tableaux de bord, statistiques et relevés nécessaires à la rédaction du rapport d'activité leur incombent. Ils sont également chargées du suivi des dossiers (ouverture, classement, relances, archivage).

Après avoir animé le centre de documentation jusqu'à sa fermeture, ils ont participé au déménagement des rayonnages d'ouvrages et réaménagé les espaces. En outre, ils ont participé à l'élaboration, la préparation et l'animation de certains espaces d'accueil et d'ateliers thérapeutiques : Espace Tamarii, Ateliers des jeudis de l'expression...

Ils décorent et aménagent la salle d'attente et peuvent proposer une activité à l'enfant lorsque les parents sont en entretien avec un professionnel.

- **3.3.2 Activité médicale :**

#### **Missions du médecin de la MDE :**

- En tant que référent technique de l'unité Maison de l'Enfant au Fare Tama Hau et coordinatrice des Maisons de l'enfance, le médecin est chargé de la coordination des activités des différentes unités, de la mise en place de partenariats, de la conception et de la réalisation de nouvelles actions. Elle participe en termes de communication à des interviews (presse écrite, audio et visuelle).
- Dans son activité au sein de la MDE au FTH, le médecin participe à quelques entretiens d'évaluation,

prend part aux accompagnements familiaux ponctuels proposés en RCP et assure les consultations médicales. Lorsque les enfants présentent des difficultés scolaires, elle coordonne au besoin les prises en charge en externe (ORL, suivi orthophonique...). Elle a développé avec la kinésithérapeute une consultation de suivis d'asthmologie.

- Les enfants reçus au Foyer Te Aho Nui et au CAE ont une consultation d'entrée et un suivi médical effectué par le médecin de l'unité.
- Le médecin a participé à des projets de formation ou sensibilisation pour les professionnels et étudiants ainsi qu'àuprès des nouveaux agents sociaux recrutés.
- Après avoir rédigé le projet des Maisons de l'enfance et participé à la mise en œuvre depuis 2013, l'activité prépondérante du médecin coordinateur demeure la promotion, la conception et la diversification des activités mais aussi le soutien et l'harmonisation des pratiques. Cette tâche implique l'activation de partenariats, le recrutement et la formation des divers professionnels.
- Dans son rôle de promotion des activités du Fare Tama Hau auprès des partenaires institutionnels, le médecin a participé à **80 (vs 67 en 2023) réunions, interventions, cours et conférences**.
- Elle était également référente du centre de documentation dont elle a proposé et coordonné le déménagement, les travaux d'aménagement et la réorganisation des espaces ainsi que la mise en œuvre d'activités. Cette mission est mise en veille par suite de réaménagements souhaités par la direction. Après la fermeture en juillet 2024, elle a participé à la planification des projets émergeants.
- En l'absence de la Directrice du Fare Tama Hau, elle assure la suppléance.
- Elle est membre du CTP de l'établissement et suppléante de la Commission d'agrément des familles d'accueil.

#### **Analyse de l'activité médicale :**

Les consultations médicales surviennent soit au décours des suivis (patients adressés par les différents membres de l'équipe), soit correspondent à des entrées directes. Les demandes de certificats médicaux pour le sport ou aptitude à aller en CSH sont chaque année plus nombreuses. A noter également cette année une forte proportion de demandes pour des pathologies respiratoires nécessitant souvent des prises en charges en kiné respiratoire.

En 2024, le médecin de la MDE a effectué 834 (vs 769) consultations avec une file active de 288 enfants et adolescents ou jeunes adultes reçus. Elle a en outre effectué 8 entretiens d'accueil.

**Soit un total de 842 actes médicaux avec une augmentation d'activité de 9.5%.**

Il a été décidé en équipe que les entretiens d'accueil étaient en priorité affectées aux éducateurs afin de laisser plus de disponibilités au médecin pour assurer ses consultations médicales et la coordination des ME.

Les traitements sont donnés aux familles en fonction de leurs conditions de ressources et dans la limite du stock disponible.

Les familles reçues le sont en général la première fois dans le cadre d'une urgence (difficultés d'accès aux soins) puis s'inscrivent pour un suivi régulier et d'éducation thérapeutique. L'éducation des patients asthmatiques et de leur famille est une activité chronophage mais primordiale, impliquant la répétition de messages de prévention, sollicitant également la coopération de plusieurs membres de la famille (parents, grands-parents et « nounou » ayant en charge l'enfant doivent aussi être mobilisés). L'objectif à terme étant une prise en charge précoce de la maladie, l'espacement des crises et l'amélioration de la qualité de vie de l'enfant influant positivement sur son comportement, la qualité de sommeil et sa scolarité (diminution de l'absentéisme).

Un accord de partenariat tacite a été établi entre le FTH et le Foyer Te Aho Nui (FTAN) et entrepris avec le centre d'accueil de l'enfance (CAE). Ainsi tous les enfants entrant et sortant au/du foyer ont une consultation médicale à la Maison de l'Enfant pour coordonner les prises en charge, mettre en place les suivis médicaux, faire au besoin un certificat provisoire d'aptitude en vue de l'inscription scolaire, ou compléter les certificats

d'aptitude sportive, de participation à un CLSH ou à la SAGA...

Lors du séjour en foyer des enfants, le médecin et/ou la psychologue (lorsque l'enfant est suivi à la MDE) sont invités aux synthèses concernant ces enfants.

**En 2024, 26 enfants du FTAN ont été reçus, motivant 259 consultations et 2 enfants du CAE pour 4 consultations.**

Cette année le médecin nutritionniste vacataire n'a pas suivi d'enfants de la MDE. Les enfants nous sont en général adressés par la médecine scolaire. Il s'agit rarement de demandes spontanées des familles amenant rapidement à un échec de prise en charge. Les difficultés d'adhésion et de compliance peuvent s'expliquer par le fait que la majorité des enfants adressés l'a été à un moment de difficultés familiales (qui étaient le motif de leur demande initiale à la MDE). Parents et enfants sont alors peu disponibles à des changements d'habitude, les parents n'étant pas toujours en demande et les enfants pas personnellement motivés. A présent les demandes sont redirigées vers l'équipe de Tou Tino Tou Ora.

**Activité annexes :**

Dans son rôle de promotion des activités du Fare Tama Hau auprès des partenaires institutionnels mais aussi de coordination du projet des Maisons de l'Enfance (suivi des projets, recrutement des personnels et leur formation, organisation de temps de rassemblement des ME), le médecin a participé à **80 (vs 67) réunions, interventions ou coordinations.**

| 2024                       | Activités hors consultations-Interventions   | Dates  |
|----------------------------|--|--|
| Réunions institutionnelles | Réunion équipe To'u Tino To'u Ora  | 08/01; 03/07;  |
|                            | Réunion logiciel   | 16/01;   |
|                            | Réunion CSTP-FO  | 25/01;   |
|                            | Entretiens professionnels, notations, titularisations, pré-embauche...                                 | 15/02; 22/02; 23/02; 27/02; 14/03; 18/03; 22/03; 25/03; 25/06; 26/06; 28/06; 22/08; 14/10; 05/11; 30/12; |
|                            | Journée mondiale de la santé à l'APF   | 10/04;   |
|                            | Réunion MAPA   | 15/04; 18/04;  |
|                            | CESEC: La PF, une société à deux vitesses: vers un modèle social plus juste. Consultation, restitution | 15/04; 14/08;  |
|                            | Visite UAPED   | 19/06;   |
|                            | Réunion intervenante sociale gendarmerie   | 28/06;   |
|                            | Intervention ICPF, vaccination Gardasil  | 25/06;   |
|                            | CTP  | 17/07;   |
|                            | Réunion Substitut du Procureur et cellule de Signalement   | 20/09;   |
|                            | Evénementiel : les 10 ans de la MEPU   | 30/10;   |
|                            | Colloque à la Présidence : (re) Penser la marginalité en PF  | 09/12;   |
| Coordination des ME        | Commission budgétaire APF  | 16/12;   |
|                            | Coordination MEFTH   | 09/01; 23/01; 20/06; 24/09; 07/11; 19/12;  |
|                            | Rassemblement 4ME + MDE  | 15/03; 20/12;  |
|                            | Coordination 4ME   | 21/03;   |

|                                       |   |  |
|---------------------------------------|---|--|
|                                       | Coordination MEPU+EJE mobile  | 04/04; 30/04; 02/07; 12/09; 10/10; 22/10; 24/10; 29/10; 19/12; |
|                                       | Coordination 6ME  | 11/04;   |
|                                       | Coordination METAR  | 18/06; 18/07; 27/08; 24/09;                                    |
|                                       | Coordination MERAI  | 25/06;   |
|                                       | Coordination MEFA   | 11/07; 13/09; 19/12;   |
|                                       | Coordination METAI  | 17/09;   |
| Partenariat avec l'éducation          | Réunion dispositif passerelle Urinui  | 24/06;   |
|                                       | Réunion dispositif passerelle Maheaa Rua  | 27/06;   |
|                                       | Projet Cafés parents Papenoo  | 26/09;   |
| Formations, conférences, café-parents | Sensibilisation asthme au FTAN  | 07/03;   |
|                                       | Café-parents école Vienot : sensibilisation nutrition                             | 23/04;   |
|                                       | BTS St Joseph : maltraitance infantile, droits de l'enfant                        | 03/10;   |
| Formations reçues                     | Sensibilisation interne: emprise psychologique et conséquences sur la parentalité | 05/01;   |
|                                       | Formation guide serre file  | 26/04;   |
|                                       | Formation interne TDAH  | 22/10;   |
| Partenariats divers                   | Synthèses FTAN  | 04/03; 21/06; 27/06;   |
|                                       | Commission d'agrément des accueillants familiaux                                  | 28/03;   |
|                                       | Réunions projet CLSH Tiarama  | 20/06; 21/06;  |
|                                       | Mise à jour catalogue d'interventions   | 11/07;   |
|                                       | Rencontre projets CPSA  | 17/09;   |
|                                       | Préparation projet Maniniaura, accueil  | 17/09; 24/10;  |

- **3.3.3 Activité paramédicale :**

- **4 actes infirmiers** ont été pratiqués (lavages d'oreilles).
- **218 (vs 120) prises en charge en kiné** ont été effectuées au décours de consultations médicales, concernant le suivi de 45 (vs 19) enfants. Cette hausse très importante (+ 80%) est essentiellement due à des prises en charge en kiné respiratoire. Les familles venant nous voir pour des suivis d'enfants asthmatiques.

- **3.3.4 Activité des travailleurs sociaux (TS) :**

L'équipe de TS de la MDE était constituée d'un éducateur spécialisé (ES) et d'une éducatrice de jeunes enfants (EJE). Par suite d'un arrêt longue durée de l'ES dès le début d'année puis de son départ en disponibilité, son poste n'a pas été remplacé. L'EJE a en revanche été remplacé après démission de son prédécesseur.

Les éducateurs ont effectué un total de 175 (vs 216) entretiens d'accueil sur 183 en 2024 et 417 (vs 578) entretiens de suivis, soit un total de 592 entretiens essentiellement effectués par une seule personne (les 2 EJE se sont relayées alors que le TS a été présent moins de 2 mois). Il est à noter que l'activité de l'éducateur spécialisé n'est pas comptée ici puisque non rendue avant son départ.

**Ils ont produit 4 signalements et 1 information préoccupante.**

**L'entretien d'accueil :**

L'objectif de l'entretien d'évaluation consiste en l'appréhension globale des difficultés que peuvent rencontrer les familles. Les points essentiellement abordés lors de ces entretiens sont tournés vers la qualité du lien parent/enfant, la communication, la place et le rôle de chaque individu dans la famille et la verbalisation des moments de crises dans le quotidien. Un maximum d'informations doit être recueilli à l'occasion de cet entretien afin de pouvoir envisager l'accompagnement le mieux adapté à la situation, qui pourra ensuite être réévalué au fil du suivi.

Ce temps d'échange et de réflexion avec la famille, lui permettra de prendre le recul nécessaire pour (re) trouver un équilibre sécurisant pour l'enfant et son entourage.

La nature des premières demandes est souvent liée à un changement de comportement de l'enfant, des conflits intrafamiliaux, des séparations conflictuelles mais également peut faire suite à une orientation de l'école. Bien souvent lors de ces entretiens d'accueil, nous observons que le motif de la première demande mis en avant par la famille est bien différent de ce qui nous est révélé en entretien, et des difficultés bien plus importantes peuvent être abordées, initialement retenues par peur ou honte.

Lorsque des difficultés scolaires ou des problèmes médicaux sont repérés, une consultation médicale est proposée.

| MOTIFS D'ENTRETIEN D'ACCUEIL (plusieurs items possibles)  | %  |
|---|----|
| Parents séparés ou en cours de séparation   | 42 |
| Conflits et/ou violences conjugales ou parentales   | 22 |
| Dysfonctionnements familiaux (famille élargie, famille recomposée, place de chacun, distorsions éducatives)   | 19 |
| Troubles médico sociaux familiaux (maladies chroniques, TS, marginalisation)  | 6  |
| Faits traumatisants récents ou plus anciens, harcèlement  | 13 |
| Difficultés scolaires, retard apprentissages  | 30 |
| Troubles instrumentaux (retard ou trouble du langage, troubles attentionnels, dyslexie et autres dysfonctionnements neuropsychologiques)                  | 10 |
| Troubles du comportement (agitation, difficulté de socialisation, agressivité, repli sur soi, pleurs, colère, violence)                                   | 79 |
| Problème de construction identitaire (difficultés d'individuation/séparation, problème d'estime de soi, problème de développement psycho-affectif)        | 21 |
| Troubles organiques et/ou somatiques de l'enfant (maladies chroniques, asthme, surdité, obésité, encoprésie, énurésie, troubles du sommeil, de l'appétit) | 12 |
| Maltraitances (avérées ou soupçonnées)  | 3  |
| Symptômes dépressifs  | 1  |
| Demande de soutien à la parentalité   | 62 |
| Demande de conseils ou orientation  | 30 |

Comme nous l'avions indiqué dans les motifs de venue à l'accueil, de nombreuses demandes ont pour motif le trouble de comportement de l'enfant (79%). On retrouve à l'occasion de ce premier entretien, des difficultés conjugales ou familiales en forte proportion, avec des parents conscients de leur difficulté à assumer leur rôle de parent bienveillant et protecteur durant ces périodes de crise, d'où une forte demande de soutien à la parentalité (62%). Nous avons eu cette année de nombreuses situations enfermées dans des problématiques conjugales sans réelles demandes (dans un premier temps) pour leur enfant. Nous réorientons le demandeur vers nos partenaires (CIDFF, APAJ, justice, DSFE...)

Nous rappelons systématiquement au parent à l'origine de la demande de suivi, qu'il doit informer l'autre parent de cette prise en charge dans le cadre de l'autorité parentale partagée, même en cas de séparation conflictuelle. Au cas échéant, si la communication est rompue, nous appelons l'autre parent et l'invitons aussi à prendre part au suivi de l'enfant, dans le respect de la confidentialité nécessaire à une alliance thérapeutique.

Après réunion de concertation pluridisciplinaire, plusieurs types de prises en charge sont proposés, répondant de la façon la plus personnalisée possible aux besoins de la famille. Ces prises en charge pourront évoluer au fil du temps en fonction de la réponse et de l'investissement des parents.

Nous avons reçu un certain nombre de demandes ne relevant pas du champ de nos missions et qui ont dû être redressées auprès des services compétents (pédopsy, CAMSP).

Des synthèses ont lieu quand la famille est suivie par plusieurs services ou institutions, avec la MDA...

#### **Les divers types de prise en charge des éducateurs sont :**

**L'accompagnement éducatif :** Il peut se faire avec l'enfant et les parents ou avec l'enfant seul, selon les situations et si l'enfant se sent à l'aise pour être en présence de l'éducateur sans ses parents.

Lors de ces entretiens, il s'agit de travailler avec l'enfant, le cadre, les limites, le rapport à la loi... de mieux cerner son comportement au quotidien à l'école, avec ses parents, ses frères et sœurs, de l'aider à exprimer ses émotions à l'aide d'outils adaptés à son âge, de l'aider à trouver des ressources en lui pour que la situation évolue de manière positive.

Cet accompagnement ne peut se faire sans la collaboration des parents qui peuvent jouer un rôle très important afin de soutenir leur enfant dans ces moments difficiles. Une prise de recul et une remise en question du fonctionnement de la famille dans sa globalité est nécessaire pour faire évoluer favorablement les choses.

L'éducateur donne également lors de cet accompagnement des outils ludiques aux parents afin de les aider à poser des limites et aider l'enfant à mieux exprimer ses émotions... Les rôles et place de chacun sont redéfinis afin de (re-)trouver une communication harmonieuse et apaiser le climat familial.

**L'accompagnement psycho-éducatif :** Il peut être proposé aux familles lorsqu'au-delà de l'accompagnement éducatif, on remarque un besoin d'accompagnement psychologique chez l'enfant, à la suite de traumatismes violents par exemple. Des synthèses sont organisées entre le psychologue et l'éducateur pour faire un point sur l'évolution de la situation.

**Les accompagnements familiaux ou thérapie familiale :** En binôme avec les psychologues, il s'agit d'accompagner l'enfant et sa famille dans un travail en systémie afin de permettre à toutes les personnes gravitant autour de l'enfant, désigné comme symptôme, d'être actrices et investies dans cet accompagnement.

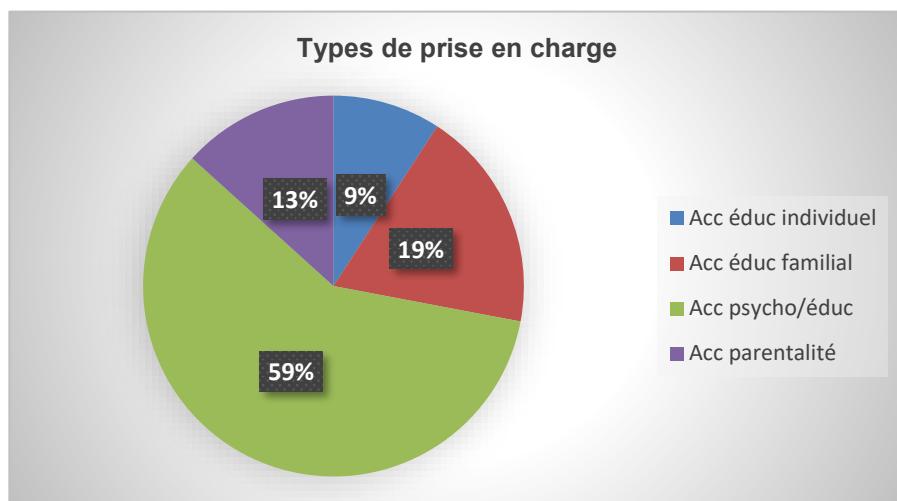
**Le soutien ponctuel** permet d'orienter, de conseiller les familles sur le plan administratif et juridique mais aussi de leur apporter des conseils dans l'approche concrète de certaines situations délicates mais passagères, en les rassurant sur leurs compétences. Pour un certain nombre de situations, sans les banaliser, le questionnement est commun et une prise en charge pas toujours nécessaire.

Dans près d'un tiers des situations, **aucun suivi** n'est poursuivi, le temps de discussion du 1<sup>er</sup> entretien ayant répondu aux interrogations des familles. Ce qui confirme notre orientation de prévention primaire avant que ne surviennent de sérieuses difficultés.

Une orientation vers les Maisons de l'Enfance peut être proposée afin de trouver un lieu où les parents pourront échanger avec les professionnels mais aussi avec d'autres familles, pour rompre l'isolement social, s'apaiser, trouver un lieu de socialisation pour l'enfant... évitant ainsi une surenchère de prises en charge parfois lourdes pour certaines familles (qui peuvent cumuler un suivi social, médical, scolaire...). Un lien est maintenu avec les référentes des Maisons de l'Enfance qui peuvent nous réorienter ces familles au besoin.

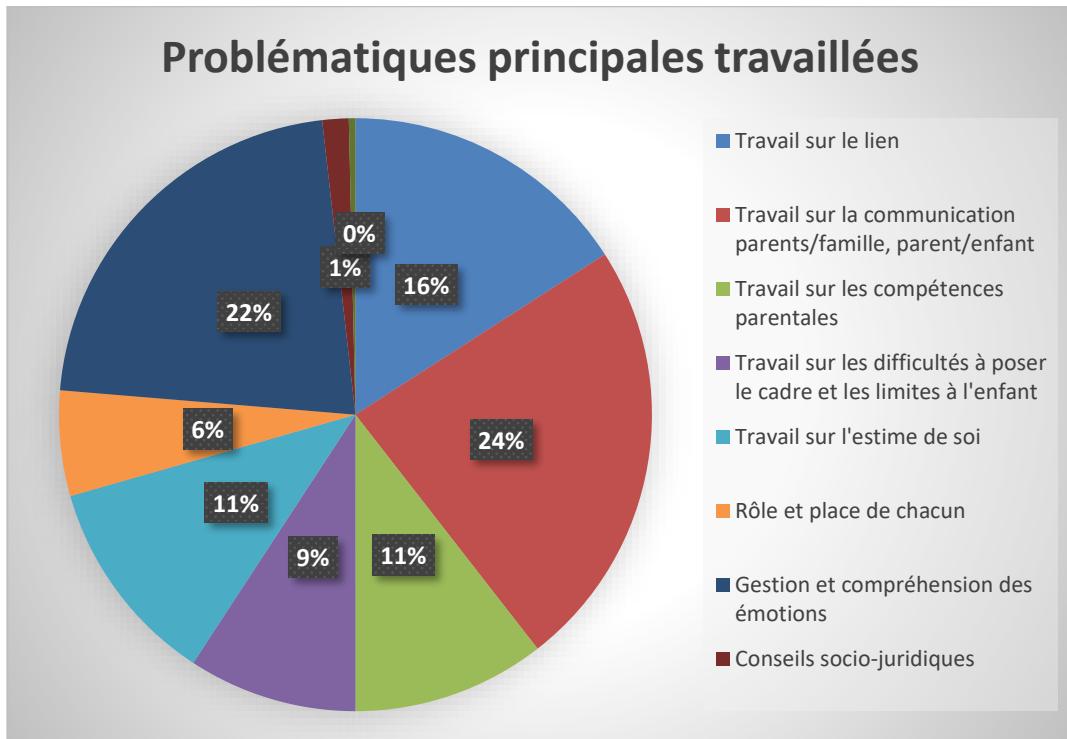
Concernant les nouveaux suivis :

| Types de prise en charge | Acc éduc individuel | Acc éduc familial | Acc psycho/éduc | Acc parentalité |
|--------------------------|---------------------|-------------------|-----------------|-----------------|
| Nb                       | 20                  | 41                | 128             | 29              |



**Les problématiques travaillées sont les suivantes :**

| Problématiques principales travaillées                                 | Nombre de suivis |
|--|------------------|
| Travail sur le lien  | 133              |
| Travail sur la communication parents/famille, parent/enfant            | 197              |
| Travail sur les compétences parentales                                 | 88               |
| Travail sur les difficultés à poser le cadre et les limites à l'enfant | 77               |
| Travail sur l'estime de soi  | 95               |
| Rôle et place de chacun  | 48               |
| Gestion et compréhension des émotions                                  | 183              |
| Conseils sociojuridiques   | 12               |



Une tendance prégnante dans les demandes de suivi concerne des difficultés parentales face aux enfants ayant des difficultés à gérer leur frustration, se manifestant par des crises de colère. Ces comportements entraînent des répercussions importantes sur la dynamique familiale. Certains enfants présentent une agressivité qui, dans des cas extrêmes, peut se traduire par une violence physique (coups, jet d'objets) envers les membres de la famille, les camarades de classe voire les enseignants. Les parents, souvent désemparés, se retrouvent face à des dilemmes quant à la gestion de ces situations avec, dans de nombreux cas, recours à une réponse inadaptée faisant usage de châtiments corporels. Le travail avec les familles consiste à comprendre les facteurs contextuels qui génèrent ces comportements et à proposer des solutions permettant de rompre ce cercle de violence, tout en accompagnant les parents dans leur rôle éducatif, en leur offrant des outils pour améliorer la communication et la gestion des émotions au sein du foyer.

Une autre problématique majeure relevée a été l'apparition d'une vague de demandes en lien avec des difficultés scolaires et plus précisément des troubles de l'attention et de la concentration, accompagnés de d'agitation. Ces troubles affectent l'environnement scolaire comme familial, créant une situation de tension importante pour l'enfant et ses parents mais aussi en classe. L'origine de ces comportements semble être multifactorielle. Une étiologie prédominante émerge dans l'anamnèse, celle de la surconsommation d'écrans. En effet, plusieurs enfants se trouvent confrontés à une altération de leur capacité à maintenir leur attention, à se concentrer ou à organiser leur pensée, qui amènent les enseignants à les orienter avec suspicion d'un TDAH. Toutefois, une analyse plus fine du cadre de vie familial a permis de faire le lien entre ces difficultés et une surexposition aux écrans, avec des effets négatifs sur leur développement cognitif et comportemental. Ce phénomène entraîne des répercussions non seulement sur les résultats scolaires mais également sur le bien-être émotionnel des enfants, nécessitant des stratégies d'intervention spécifiques visant à réguler ces comportements, à favoriser l'attention et à encourager des pratiques plus équilibrées en termes d'utilisation des écrans. Dans certains cas, la famille reconnaît la problématique mais peine à mettre en place des stratégies de substitution et régulation. Cette situation requiert un accompagnement visant à sensibiliser les parents et à les aider à instaurer un équilibre pour le bien-être de l'enfant.

En outre, dans plusieurs cas, les problèmes rencontrés en milieu scolaire sont exacerbés par des situations de harcèlement scolaire. Les enfants confrontés à ce type de souffrance manifestent des symptômes de stress, d'anxiété, impactant leur bien-être général et leurs performances scolaires. Ce phénomène génère une grande détresse au sein des familles, qui souvent ignorent comment soutenir efficacement leur enfant. Le rôle de l'accompagnement est d'aider les parents à identifier les signes de harcèlement et de trouver des solutions adaptées, en collaboration avec les écoles et les professionnels de la santé, pour offrir à l'enfant un

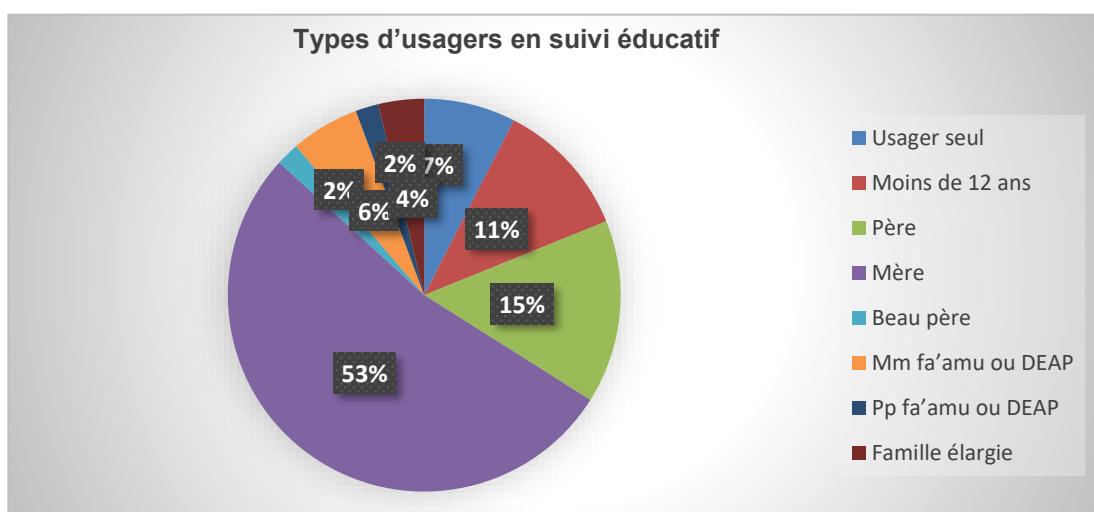
environnement plus sûr et épanouissant, tout en renforçant l'estime de soi de l'enfant, ses capacités de communication et de gestion des émotions.

Un autre point récurrent concerne les familles recomposées ou dont les parents sont séparés. Ces ruptures peuvent perturber leur stabilité affective et entraîner des comportements anxieux, ou agressifs. La demande des familles repose souvent sur un besoin de soutien pour aider l'enfant à comprendre et à vivre avec cette nouvelle configuration familiale et pour trouver des solutions qui permettent de maintenir une relation saine et équilibrée avec les deux parents, malgré la séparation.

Enfin, de nombreuses demandes issues de familles recomposées ou élargies, notamment celles où l'enfant vit avec ses grands-parents ou d'autres membres de la famille, sont faites autour de difficultés en lien avec des distorsions éducatives, qui engendrent des conflits et des tensions entre adultes et parents/enfants. La diversité des figures parentales (parents biologiques, beaux-parents, grands-parents) entraîne des divergences dans les attentes et les stratégies éducatives, ce qui crée de la confusion chez l'enfant et des difficultés pour les adultes à se mettre d'accord sur la manière de répondre à certains comportements. Ces distorsions peuvent nuire à maintenir un bon climat familial et à garantir l'autorité parentale. L'accompagnement vise ici à favoriser la mise en place d'une ligne éducative commune, à travailler sur la place de chacun, la cohérence des règles et à améliorer la communication entre les différents acteurs éducatifs autour de l'enfant.

#### Public concerné par ces prises en charge :

| Types d'usagers reçus en suivi éducatif | Nb |
|---|----|
| Usager seul                             | 19 |
| Moins de 12 ans                         | 5  |
| Plus de 12 ans                          | 1  |
| Père                                    | 18 |
| Mère                                    | 62 |
| Beau parent                             | 1  |
| Mère fa'amou ou DEAP                    | 3  |
| Père fa'amou ou DEAP                    | 1  |
| Famille élargie                         | 2  |



## Les visites médiatisées (VM) :

Depuis le mois de février 2017, il a été décidé de ne plus accompagner de visites médiatisées ordonnées par le juge aux affaires familiales au Fare Tama Hau. Ces VM sont désormais coordonnées par une association, qui peut au besoin, utiliser une salle dédiée au FTH.

Les visites médiatisées ordonnées par le juge des enfants ont été maintenues en binôme avec le travailleur social référent de la situation. En plus d'être garant du cadre et de la sécurité des enfants, le but est d'accompagner parents et enfants dans la reprise du lien après un placement de l'enfant et dans la verbalisation de certaines problématiques. En 2024, aucune VM n'a été pratiquée par les TS de la MDE. Celles-ci ont lieu dans les Maisons de l'enfance accompagnées par les EJE.

## Autres activités des éducateurs :

Un catalogue d'interventions est adressé annuellement à la DGEE. Les éducateurs sont souvent intervenus à la demande d'écoles autour des rythmes de l'enfant, du cadre et des limites ou du mésusage des écrans.

L'EJE et une psychologue ont mis en place un atelier d'éducation émotionnelle et sociale pour des enfants déjà suivis à la MDE. Elle a participé à la création et l'animation des « jeudis de l'expression », prises en charge collectives d'enfants autour du langage et à l'occasion à l'animation de l'espace Tamarii destiné à l'accueil de familles avec enfants de moins de 12 ans sur un temps ludique et récréatif.

L'EJE a participé à l'organisation et l'animation d'activités des SISM mais aussi à des cafés-parents dans les Maisons de l'enfance. Elle a aussi participé au soutien des équipes en Maison de l'enfance (en l'absence de professionnels). Elle a animé des ateliers de formation des agents de la pouponnière et d'un foyer d'accueil des jeunes mères.

**Au total, 56 interventions, réunions ont été faites par les éducateurs.**

| 2024                  | Nombre total | MP | CD | JL | Types d'interventions                           | Dates                |
|-----------------------|--------------|----|----|----|---|----------------------|
| Réunions éduc MDE/MDA | 6            | 2  | 2  | 2  | Fenua Prev: les risques psychosociaux           | 10/01;               |
|                       |              |    |    |    | Projet groupe de parole                         | 02/02;               |
|                       |              |    |    |    | Comparatif items de travail logiciel MDE/MDA    | 05/04;               |
|                       |              |    |    |    | Travail de partenariat, coordination et projets | 16/09; 04/10;        |
| Analyse des pratiques | 3            |    |    | 3  |   | 19/06; 22/10; 26/11; |
| Réunions équipe MDE   | 3            |    |    | 3  | Travail CLSH                                    | 13/06; 20/06;        |
|                       |              |    |    |    | Travail catalogue d'intervention                | 09/07;               |
| Réunions partenaires  | 7            | 1  | 1  | 6  | Réunion CLSH Tiarama                            | 21/06;               |
|                       |              |    |    |    | Réunions 3TO                                    | 08/01; 03/07;        |
|                       |              |    |    |    | Réunion SISM                                    | 25/07;               |
|                       |              |    |    |    | Réunion CPSA                                    | 17/09;               |
|                       |              |    |    |    | Réunion intervention MANINIAURA                 | 17/09;               |
|                       |              |    |    |    | Réunion art thérapie                            | 31/10;               |

|  |    |   |   |  |  |  |
|--|----|---|---|--|--|--|
| Interventions auprès de professionnels | 3  | 1 | 2 | La communication non violente<br>L'aménagement de l'espace - Foyer Te Aho O Te Here<br>Les émotions - Foyer Te Aho O Te Here | 15/03;<br>06/06;<br>25/06;   |  |
| Interventions auprès des familles      | 12 | 3 | 4 | 5  | La communication positive - Charles Vienot<br>Les écrans et les rythmes - Maheanuu<br>La séparation - Raitama<br>Les écrans - METAR<br>Burn out parental - MEFA<br>Les écrans - MEFA<br>Les émotions - MEFA<br>Le sommeil et les écrans - Maheanuu<br>Le développement de l'enfant - Maniniaura<br>Les écrans - Charles Vienot<br>Les besoins de l'enfant - Mamu | 23/01;<br>12/03;<br>12/03;<br>14/03;<br>04/04;<br>20/06;<br>18/07;<br>20/08;<br>24/10;<br>13/11;<br>26/11; |
|  |    |   |   |  | Atelier Education Emotionnelle et Sociale  | 24/01;   |
|  |    |   |   |  | CLSH TIARAMA   | 19/07;   |
|  |    |   |   |  | EES : "La cohésion"  | 28/08;   |
|  |    |   |   |  | EES : "La confiance et la coopération"   | 25/09;   |
|  |    |   |   |  | Jeudi d'expression   | 03/10;   |
|  |    |   |   |  | Jeudi de l'expression : "Quand je me sens aimé"  | 17/10;   |
|  |    |   |   |  | EES : "La bienveillance"   | 23/10;   |
|  |    |   |   |  | Jeudi de l'expression : Initiation au théâtre  | 21/11;   |
|  |    |   |   |  | ESS : "Les émotions et les besoins"  | 24/11;   |
|  |    |   |   |  | Jeudi de l'expression : "Te Riri"  | 05/12;   |
|  |    |   |   |  | ESS : "La communication bienveillante"   | 11/12;   |
|  |    |   |   |  | Espace TAMARII   | 25/10; 29/11   |
| Evènementiels                          | 3  |   | 3 | Séminaire TE AROA ORA - Contrat de ville   | 08/10;   |  |
|  |    |   |   | Café Parents SISM - Développement de l'autonomie et de la confiance en soi   | 15/10;   |  |

|                          |    |   |   |   |   |                      |
|--------------------------|----|---|---|---|---|----------------------|
|                          |    |   |   |   | Café parents SISM - Le sommeil sur un fil         | 17/10;               |
| <b>Formations reçues</b> | 13 | 1 | 5 | 7 | Emprise dans le couple et parentalité             | 05/01;               |
|                          |    |   |   |   | Introduction à la Communication Non Violente      | 12, 13 et 14/02;     |
|                          |    |   |   |   | Guide et serre file                               | 26/03;               |
|                          |    |   |   |   | Préoccupation partagée                            | 24/06;               |
|                          |    |   |   |   | Formation signalement et information préoccupante | 20/09;               |
|                          |    |   |   |   | TDAH  | 16/09;               |
|                          |    |   |   |   | FAQ CPSA  | 06/11;               |
|                          |    |   |   |   | Assises APAJ                                      | 18/11; 19/11; 20/11; |
| <b>Renforts ME</b>       | 5  |   | 2 | 3 | Renfort MEFTH                                     | 31/01; 01/02;        |
|                          |    |   |   |   | Renfort MEPU                                      | 30/10;               |
|                          |    |   |   |   | Renfort MEFTH                                     | 30/12; 31/12;        |

- 3.3.5 Activité des psychologues :**

**Missions du psychologue à la Maison de l'Enfant :**

- Soutien psychologique des enfants accueillis et de leur famille
- Evaluations psychologiques des situations en vue de proposer des modalités d'accompagnement ou d'orientation
- Participation aux réunions de concertation pluridisciplinaire dans un but de partage et d'apport d'un éclairage sur certaines situations.
- Rôle de prévention, d'information et de formation.
- Contribution au dynamisme du service en participant aux projets, en aidant à leur élaboration et à leur évolution.
- Missions de prévention primaire, secondaire et tertiaire

Les psychologues cliniciens ne participent habituellement pas aux entretiens d'accueil sauf à l'occasion de certaines situations d'urgence. Ces entrées directes peuvent être proposées auprès du psychologue en cas de traumatisme violent récent, de maltraitance sexuelle, de décès d'un proche ou lorsqu'un enfant est adressé par un collègue psychologue.

La mise en place du suivi se fait généralement après discussion du dossier en équipe. Le partage des situations entre les 2 professionnels s'effectue sur la base du volontariat lors de la réunion pluridisciplinaire (RCP) de présentations des situations vues en entretien d'accueil ou en cours de suivi, en fonction de leurs pratiques et de leur disponibilité.

Les orientations des professionnels de l'éducation (psychologues scolaires et professeurs) ainsi que celles des professionnels de santé ou du social sont en hausse. Partenaires privilégiés, en contact régulier avec les enfants, ils peuvent détecter des difficultés et/ou dysfonctionnements de façon précoce et nous adresser les familles au besoin.

La Maison de l'Enfant et ses services sont mieux connus et identifiés pour répondre à des demandes des usagers extrêmement variées.

**Le bilan d'activité quantitatif des psychologues est le suivant :**

**Pour l'année 2024, les 2 psychologues cliniciens ont effectué un total de 1157 (vs 1274) entretiens.**

#### **Motifs d'entrées directes**

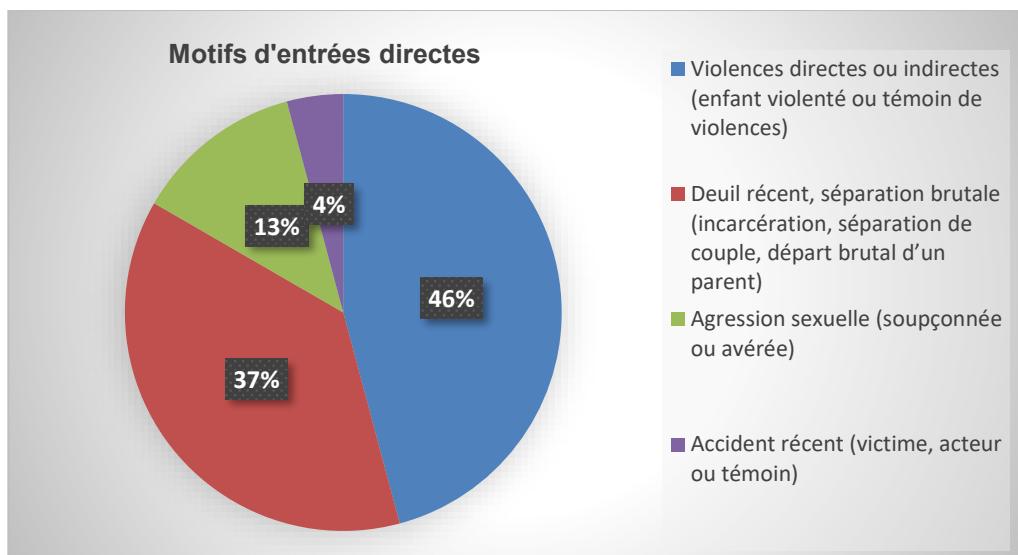
Outre les prises en charge décidées en réunion de concertation pluridisciplinaire, les psychologues reçoivent des familles en entrée directe, sans consultation d'accueil préalable.

**Ces entrées directes sont au nombre de 48 (vs 98). Elles ont été orientées pour le caractère impératif voire urgent de la situation.**

Ce type d'orientation est fait par nos partenaires extérieurs : médecin, psychologue scolaire, référents des Maisons de l'Enfance ou par nos agents d'accueil qui constatent le caractère urgent ou grave de la demande évitant les redites d'un entretien d'évaluation préalable. Les motifs sont souvent en lien avec un deuil, des sévices avérés ou soupçonnés, un traumatisme direct ou indirect.

Ce type d'orientation directe doit malgré tout rester exceptionnel. Cependant, à l'occasion de l'absence de l'ES et avant le recrutement de l'EJE, un certain nombre d'entrées directes ont été faites faute de pouvoir organiser un entretien d'accueil classique.

| Motifs d'entrées directe  | Nb |
|---|----|
| Violences directes ou indirectes (enfant violenté ou témoin de violences)                         | 22 |
| Deuil récent, séparation brutale (incarcération, séparation de couple, départ brutal d'un parent) | 18 |
| Aggression sexuelle (soupçonnée ou avérée)  | 6  |
| Accident récent (victime, acteur ou témoin)   | 2  |



**Les différents types d'accompagnement proposés post RCP :**

- **L'accompagnement individuel de l'enfant**, avec la participation systématique des parents lors des entretiens anamnestiques pour accueillir la demande, qu'ils formulent en grande partie à la place de l'enfant, ainsi que l'histoire familiale et évènementielle qui entoure cette demande. Un point sur l'évolution de la situation est régulièrement fait avec les parents afin de saisir les attentes de chacun.

- **L'accompagnement parental** (parent(s) seul(s) en entretien) : Le ou les parents sont reçus seuls pour leur offrir un espace de verbalisation de leurs difficultés conjugales, familiales, inter ou transgénérationnelles. Ce dispositif d'accompagnement est mis en place dans l'intérêt de l'enfant qui absorbe souvent la tristesse ou l'inquiétude de ses parents. L'enfant porte parfois le poids de non-dits familiaux ou de problématiques familiales non-résolues.

Ce soutien à la parentalité permet au parent de se recentrer sur l'enfant, sur ses besoins et de (re)penser la relation à son enfant. Ces entretiens parentaux peuvent aussi se faire dans un temps et un espace parallèle à celui de l'enfant afin de préserver l'intimité de l'enfant, de dissocier les vécus de chacun et de favoriser le processus de séparation/individuation.

- **L'accompagnement familial** (enfant et parents ou famille au complet) : Une orientation de l'accompagnement vers une thérapie familiale est parfois choisie lorsque les difficultés de l'enfant semblent étroitement liées à la dynamique familiale, au rôle et aux places attribués à chacun (exemple de l'enfant pansement ou ciment du couple), à l'histoire familiale consciente ou inconsciente (tabous, deuils passés non élaborés, traditions familiales s'opposant à l'individualité etc.).

La thérapie familiale peut aussi bien s'appuyer sur des théories et modalités psychanalytiques qu'être inspirée de la systémie. Le principe étant de respecter au plus près la spécificité de la famille rencontrée et de favoriser l'émergence des individualités

- **L'accompagnement de la fratrie** : Il s'agit d'entretiens cliniques rassemblant des frères et sœurs sans la présence de leurs parents ou tuteurs. Ce choix d'accompagnement émane notamment de deux constats :

- Certaines demandes concernent des tensions familiales résultant de conflits persistants entre les enfants.
- Lorsque les conflits fraternels sont mis en avant par la famille, les parents tendent à pointer du doigt le comportement de l'un des enfants. Cet enfant désigné est souvent l'objet de la demande d'un accompagnement au Fare Tama Hau.

La thérapie avec la fratrie favorise l'expression du vécu entre frères et/ou sœurs et permet le développement de l'entraide. Le frère ou la sœur pouvant devenir des co-thérapeutes.

Recevoir la fratrie prévient du déplacement du symptôme d'un enfant à l'autre et permet à la famille de sortir d'un potentiel cercle vicieux. L'analyse des relations fraternelles élargit les interrogations sur les difficultés de l'enfant à un niveau supplémentaire, horizontal, en plus du lien vertical parent-enfant.

Ces entretiens « fratrie » peuvent par la suite aboutir à la séparation des espaces thérapeutiques pour chacun des enfants afin d'accompagner, dans un deuxième temps, l'expression de leur individualité.

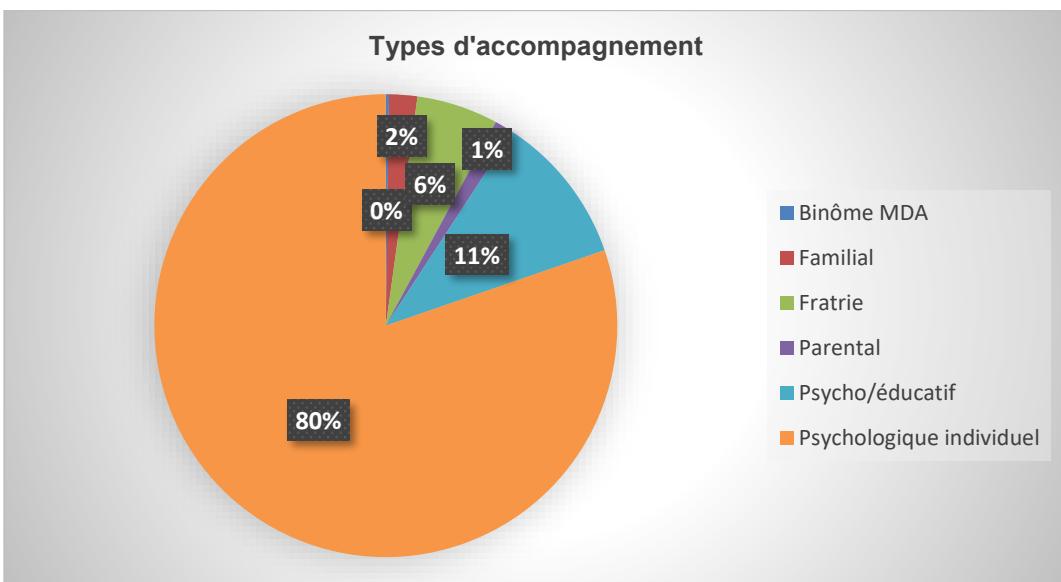
- **L'accompagnement psycho-éducatif** : Entretiens familiaux menés par l'éducateur et le psychologue. Cette modalité de suivi est notamment envisagée lorsque les aspects éducatifs et psychologiques de la situation s'influencent et s'imbriquent formant un tout parasitant pour l'enfant. Ce type d'accompagnement permet de « dénouer » un certain nombre de relations familiales complexes.

Ces différentes formes d'accompagnement peuvent se suivre ou se chevaucher selon les problématiques et les besoins dégagés au fil du travail. Il n'y a pas de durée de suivi préétablie. Elle est fonction des problématiques mises à jour, de l'investissement de l'enfant dans son processus d'élaboration psychique et de résolution des conflits ainsi que de l'investissement parental.

- **Un binôme avec un professionnel de la MDE et de la MDA** peut être mis en place dans le cas de fratries comprenant des enfants et adolescents ou à l'occasion d'une thérapie familiale en systémie. Même lorsqu'un accompagnement individuel est préconisé, un point avec le référent parental est prévu.

**Plusieurs types d'accompagnements peuvent être proposés ou se succéder :**

| Types d'accompagnements effectués en 2024 | Nb  |
|---|-----|
| <b>Psychologique individuel</b>           | 733 |
| <b>Familial</b>                           | 18  |
| <b>Parental</b>                           | 12  |
| <b>Psycho/éducatif</b>                    | 94  |
| <b>Fratrie</b>                            | 52  |
| <b>Binôme MDA</b>                         | 2   |



### Problématiques travaillées par situation

On note l'existence de problématiques multiples ou croisées chez un même enfant (enchaînement causal de différentes problématiques ou intrication de différents facteurs sous un même symptôme...). Les associations les plus fréquemment rencontrées sont : troubles du comportement et conflits de loyauté, difficultés scolaires, conflits familiaux et troubles du comportement, conflits familiaux et difficultés scolaires. Les problématiques familiales très souvent en lien avec des séparations conflictuelles des parents sont souvent à l'origine de discordances éducatives et de troubles du développement chez l'enfant.

Même si l'enfant est au cœur de nos préoccupations, il est fondamental de travailler l'accompagnement des parents autour de leurs difficultés familiales et conjugales afin de favoriser l'investissement parental et rétablir une communication autour de leur enfant, essentielle à son bon développement.

De manière générale, les difficultés de l'enfant sont le moteur de la démarche parentale, d'obtenir pour lui, du soutien auprès de professionnels de l'enfance. Si la demande d'aide à la parentalité n'est pas spontanément énoncée dans les premiers motifs de consultation, elle émerge au fil des rencontres et de l'établissement d'une relation de confiance, au fur et à mesure de l'élaboration autour des dimensions familiales et éducatives.

La fratrie peut également être reçue pour accompagner la restauration/l'instauration d'une communication autour de l'enfant et de ses problématiques. Ce dispositif de rencontre aide notamment à un travail sur la place de chacun dans la famille. Les entretiens familiaux en présence de l'éducateur (-trice) et du

psychologue sont envisagés lorsque les aspects éducatifs et psychologiques de la situation s'influencent et forment un tout parasitant pour l'enfant qu'il devient nécessaire de démêler, ex : éducation parentale inconsciemment influencée par un vécu familial passé.

Les premiers entretiens psychologiques permettent à la famille (enfants et parents) de reformuler si nécessaire leur demande et d'exprimer leur problématique autour de leur histoire familiale et celles des événements dans un objectif anamnestique. S'en suivent différentes propositions d'accompagnement en fonction de la problématique exposée et bien-sûr de la reconnaissance de la problématique par les usagers concernés.

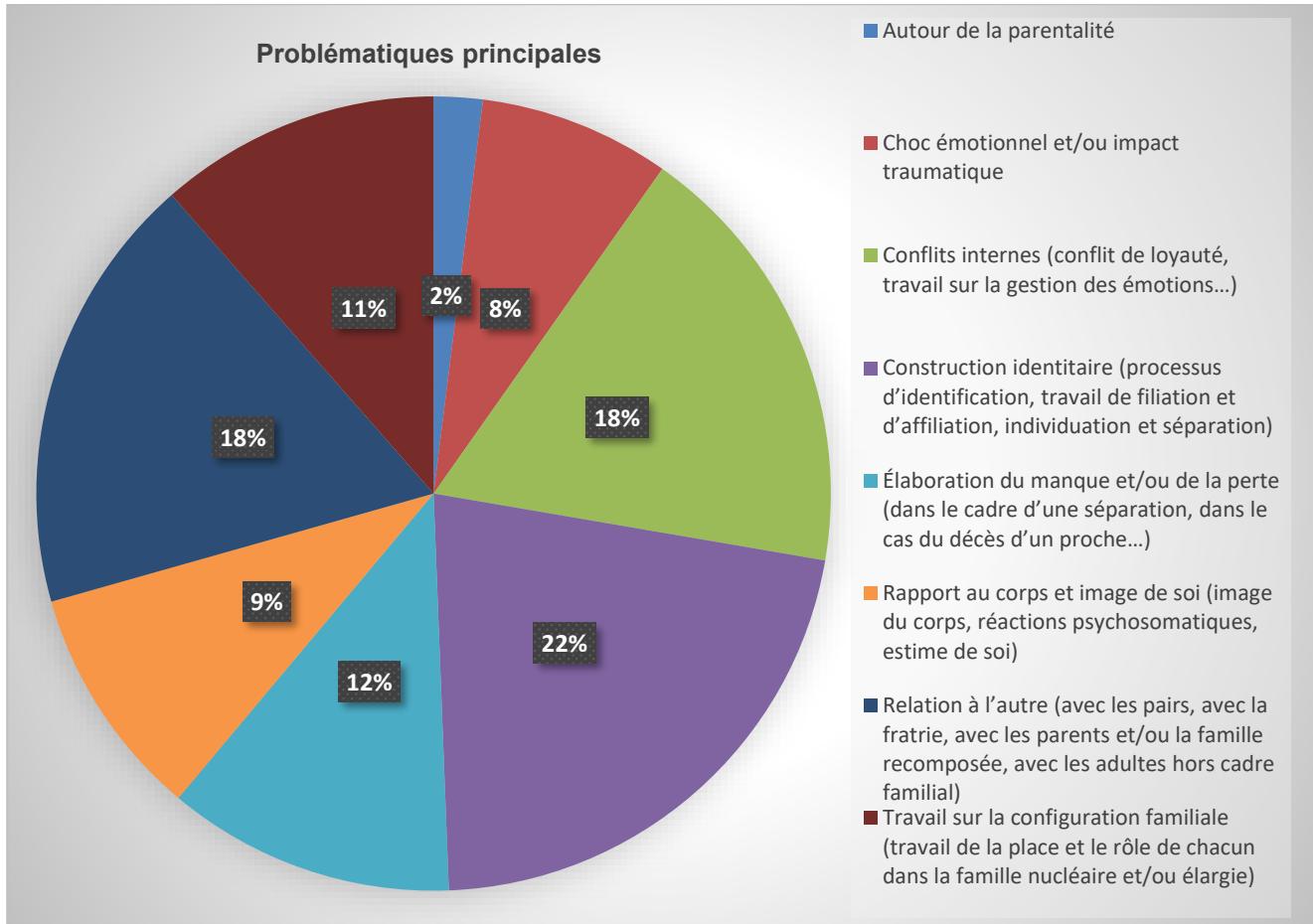
| Problématiques principales travaillées en consultations psychologiques   | Nb  |
|--|-----|
| Conflits internes (conflit de loyauté, travail sur la gestion des émotions...)   | 424 |
| Travail sur la configuration familiale (travail de la place et le rôle de chacun dans la famille nucléaire et/ou élargie)                | 271 |
| Construction identitaire (processus d'identification, travail de filiation et d'affiliation, individuation et séparation)                | 513 |
| Relation à l'autre (avec les pairs, avec la fratrie, avec les parents et/ou la famille recomposée, avec les adultes hors cadre familial) | 364 |
| Rapport au corps et image de soi (image du corps, réactions psychosomatiques, estime de soi)   | 204 |
| Élaboration du manque et/ou de la perte (dans le cadre d'une séparation, dans le cas du décès d'un proche...)                            | 277 |
| Choc émotionnel et/ou impact traumatique   | 184 |
| Autour de la parentalité   | 47  |

Les motifs de venue des familles sont majoritairement en lien avec des séparations parentales et des difficultés rencontrées dans la recomposition familiale d'où un taux de prises en charge élevé pour les items : conflits internes et travail sur la configuration familiale mais aussi travail sur la construction identitaire et la relation à l'autre.

Ces chiffres montrent que les conflits internes et les relations interpersonnelles sont les problématiques les plus fréquemment mentionnées et, par conséquent, celles qui sont d'abord abordées. Les problématiques liées à la perte et au deuil sont également assez courantes, car elles incluent des séparations parentales, parfois accompagnées d'interruptions de contact entre l'enfant et l'un des parents. Nous assurons également le suivi psychologique d'enfants en situation de placement, ayant vécu une rupture soudaine du lien avec leurs figures d'attachement.

Le rapport à l'image de soi et l'estime de soi constituent un objectif de travail à long terme, qui est évidemment traité de manière sous-jacente aux difficultés signalées par les parents dans un premier temps. Cet aspect a également été abordé d'une autre manière, par le biais d'ateliers thérapeutiques à l'occasion de prises en charge groupales. Quelques enfants suivis par l'équipe du Tou Tino Tou Ora ont pu rejoindre ces groupes plus volontiers qu'en suivi individuel.

Un rappel sur l'autorité parentale partagée est toujours fait au parent accompagnateur ou faisant la demande initiale. Si à l'occasion d'une séparation conflictuelle, des certificats de présence aux entretiens nous sont demandés, ils sont systématiquement produits en double exemplaire et à disposition des 2 parents.



#### Types d'usagers :

Chaque psychologue a reçu respectivement 593 et 582 usagers. Comme vu dans les types de prises en charge, l'entretien individuel est prépondérant. Les mères sont plus nombreuses à accompagner et participer à un moment de la prise en charge de leur enfant.

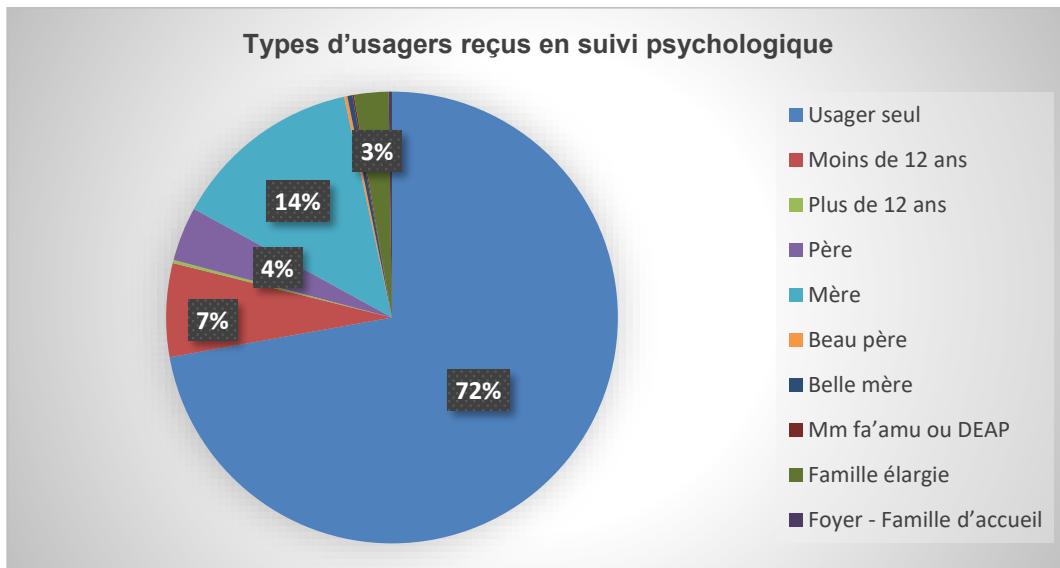
Les entretiens psychologiques individuels sont nettement supérieurs aux prises en charges familiales car nous avons à cœur de permettre à l'enfant de s'exprimer librement sans crainte de réprimandes, plus encore dans les situations de séparation de couple qui génèrent : conflits de loyauté, aliénation parentale, sidération psychique etc.

La prise en charge familiale quant à elle est plus couramment portée par un binôme psycho-éducatif afin de répondre au plus près des problématiques familiales soulevées (place de chacun, discordances éducatives, projections parentales...). Elle correspond à 11% des prises en charges.

Les demandes d'accompagnements à la parentalité restent équivalentes à l'année passée, en sachant que beaucoup de parents trouvent des réponses lors des cafés parents proposés dans les Maisons de l'Enfance.

| Types d'usagers reçus en suivi psychologique | Nb  |
|--|-----|
| Usager seul                                  | 615 |
| Moins de 12 ans                              | 57  |
| Plus de 12 ans                               | 2   |
| Père   | 33  |

|                          |     |
|--------------------------|-----|
| Mère                     | 116 |
| Beau père                | 2   |
| Belle mère               | 3   |
| Mère fa'amu ou DEAP      | 1   |
| Famille élargie          | 21  |
| Foyer, famille d'accueil | 2   |



Au cours de cette période, les psychologues de la Maison de l'Enfant ont été confrontés à une multitude de situations complexes, révélatrices des défis contemporains et sociétaux dans le domaine de la psychologie infantile.

- **Problématiques liées aux écrans**

L'influence croissante des écrans sur les enfants semble contribuer à une série de troubles qui se manifestent dans leur comportement et leur développement. Les enfants exposés à des contenus inappropriés ou à une surconsommation d'écrans peuvent développer des difficultés d'attention, des problèmes émotionnels, des troubles de l'interaction sociale avec une immaturité dans la régulation émotionnelle. Ces éléments soulignent l'importance d'évaluer non seulement les symptômes apparents, mais aussi le contexte d'utilisation des écrans dans la vie quotidienne de l'enfant. La nécessité d'une évaluation multi-dimensionnelle est ici primordiale pour comprendre les enjeux sous-jacents.

- **Carences institutionnelles**

Les psychologues de la Maison de l'enfant ont dû évoluer dans un contexte partenarial et institutionnel difficile, marqué par des carences de moyens humains avec l'absence d'un éducateur spécialisé au sein de l'unité. De nombreux parents se trouvant dans l'attente d'une aide de la part des services sociaux, de la protection de l'enfance ou de la justice, souvent confrontés à un manque de ressources, venaient en dernier recours chercher un soutien au FTH, souvent pour des demandes hors du champ de nos compétences. En pédopsychiatrie les délais d'attente prolongés créent une pression supplémentaire sur les psychologues du Fare Tama Hau, qui doivent parfois compenser les absences de ces collègues pour ensuite réorienter les familles. Notre équipe a mis en place des mesures pour accueillir les usagers, les rassurer et leur fournir des premières pistes d'intervention mais ces solutions ne peuvent pas remplacer une prise en charge spécialisée et continue. La collaboration avec les autres professionnels de santé et de l'éducation est essentielle pour garantir un soutien adéquat aux enfants en situation de vulnérabilité.

- **Cas de dénonciations d'agressions sexuelles**

Un aspect particulièrement préoccupant cette année a été le traitement de dossiers d'agressions sexuelles. Malgré la gravité des accusations, certaines plaintes ont été classées sans suite, ce qui soulève des questions sur la protection des enfants en danger, sur la prise en compte de leur parole. Des situations d'enfants potentiellement victimes d'agressions sexuelles ont été traités par le juge aux affaires familiales sans que la mise en protection ne prime sur le dossier de garde. Cela met en exergue la nécessité d'une meilleure coordination entre les acteurs judiciaires, sociaux et sanitaires. Il est important de souligner le rôle de l'Association d'Aide aux Victimes (APAJ) qui, par le biais des Assises qu'elle a organisées sur le Territoire, a permis de faire un focus sur ces problématiques. Nous espérons qu'en 2025, une approche proactive de tous les acteurs concernés puisse œuvrer pour la protection idoine des enfants victimes de violences sexuelles.

**Au décours d'entrées directes ou de suivis, les psychologues ont été amenés à rédiger 5 signalements et 2 informations préoccupantes.**

**Autres activités des psychologues :**

Depuis 2017, les psychologues cliniciens de la MDE interviennent de façon régulière sur les café-parents des 4 Maisons de l'Enfance de Tahiti (42 au total). Chaque psychologue de la Maison de l'Enfant intervient deux fois par mois dans les maisons de l'enfance de Tahiti. Cette régularité assure une continuité dans l'accompagnement et la disponibilité des professionnels pour répondre aux préoccupations des parents. De plus, nous avons la flexibilité d'ajouter des cafés parents supplémentaires en fonction des demandes spécifiques des familles ou des thématiques évènementielles (Semaines de prévention en Santé mentale, la rentrée scolaire, les droits de l'enfant, les croyances en période de Noël...)

Cette intervention répond à un besoin des parents, identifié par les référents des Maisons de l'enfance, sur certains sujets quotidiens rencontrés par les parents (la parentalité, le burn-out parental, l'angoisse de séparation, les stades de développement de l'enfant, la gestion des émotions, la transmission transgénérationnelle, les traumatismes, le deuil...) nécessitant parfois un approfondissement du sujet voire une disponibilité quasi individuelle, évitant le recours à une consultation. Ils ont animé au total 40 café-parents en 2024.

Les questionnements des familles relèvent au fond, d'une seule et même interrogation : « Suis-je un bon parent ? ». Apporter un regard professionnel, permet aux parents d'élaborer des pistes de réflexions, d'échanger et finalement la plupart du temps de les rassurer sur leurs compétences. Ce soutien vient renforcer le travail de l'EJE.

En cas de difficultés plus sérieuses, les parents sont invités à un entretien individuel où une orientation peut leur être conseillée.

Ces interventions entrent dans le cadre des objectifs de prévention primaire du Fare Tama Hau et permettent si besoin d'informer les parents sur les modalités d'accueil et d'accompagnement proposées au sein du FTH.

Les psychologues ont été invités à 48 synthèses pour les enfants placés au FTAN et au CAE, et 7 synthèses avec les TS de la DSFE, le service de pédopsychiatrie et la PJJ.

Ils ont participé à des réunions partenariales avec divers acteurs institutionnels et se sont investis dans l'organisation et l'animation des Semaines d'information sur la santé mentale (cafés-parents dans les Maisons de l'enfance et réunions partenariales).

Une psychologue et une EJE ont monté un projet de prise en charge groupale à visée thérapeutique et éducative. Cet atelier EES, d'Éducation Émotionnelle et Sociale, a concerné des enfants de 6 à 11 ans, ayant vécu du harcèlement scolaire, ou ayant des difficultés dans la gestion des conflits et de la communication. L'atelier visait le développement des compétences psycho-sociales afin de réassurer des enfants en manque (ou perte) de confiance en eux. La première session en 2023 a révélé une prise de maturité significative chez les enfants et nous a permis d'identifier des problématiques plus complexes qu'en individuel. Aussi nous

avons souhaité réitérer cet atelier de septembre 2024 à janvier 2025. Le nombre d'enfant inscrits était de 12 initialement puis le groupe s'est stabilisé à 9 enfants au fil des séances.

Cet atelier a donné lieu à un bilan avec les familles. Nous constatons une évolution favorable chez certains enfants en termes d'expression émotionnelle, de socialisation, de communication et d'individuation. Une deuxième session a été entreprise avec un nouveau groupe d'enfants.

Au cours des deux sessions, nous avons observé que certains enfants, précédemment atteints de mutisme sélectif, ont commencé à s'exprimer spontanément, témoignant d'une évolution positive dans leur interaction avec les adultes et leurs pairs. Nous avons également mis en lumière des problématiques liées au TDAH, qui expliquent certaines difficultés relationnelles observées en milieu scolaire chez d'autres.

L'atelier a permis de mieux comprendre chaque enfant et d'identifier des enjeux plus profonds que ceux observés en prise en charge individuelle, grâce à l'observation de ces enfants au sein d'une dynamique de groupe.

Les psychologues ont bénéficié d'une analyse des pratiques conjointe avec leurs homologues de la MDA.

Un psychologue est membre du CTP et du CHSP. Il participe à la formation syndicale et celle du CHSCT et est membre correspondant qualité.

**Au total ils ont participé à 173 interventions, réunions...**

| 2024                  | Nb total | FH | JMB | Types d'interventions  | Dates  |
|-----------------------|----------|----|-----|--|--|
| Réunions psy MDE/MDA  | 10       | 10 | 10  |  | (FH) 26/01; 16/02; 08/03; 05/04; 14/06; 23/08; 06/09; 04/10; 18/10; 06/12;   |
|                       |          |    |     |  | (JMB) 26/01 ; 16/02; 08/03; 05/04; 24/05; 14/06; 23/08; 04/10; 18/10; 06/12; |
| Analyse des pratiques | 10       | 8  | 10  |  | (FH) 26/01; 16/02; 08/03; 05/04; 14/06; 23/08; 06/09; 18/10;                 |
|                       |          |    |     |  | (JMB) 26/01; 16/02; 08/03; 05/04; 24/05; 14/06; 23/08; 04/10; 18/10; 06/12;  |
| Réunions équipe MDE   | 5        | 5  | 5   | Préparation CLSH Tiarama   | 13/06;   |
|                       |          |    |     | Préparation projets MDE Espace Tamarii                                 | 20/08;   |
|                       |          |    |     | Préparation Jeudis d'Expression-Art Thérapie (FH )                     | 30/10;   |
|                       |          |    |     | Coordination ME-MDE  | 20/12;   |
|                       |          |    |     | Proposition Catalogue intervention                                     | 09/07;   |
| Réunions partenaires  | 11       | 9  | 8   | Réunion To'u Tino To' u Ora  | 08/01; 03/08;  |
|                       |          |    |     | CLSH Tiarama   | 21/06;   |
|                       |          |    |     | APAJ pour les Assises prévention VIF (FH)                              | 23/07;   |
|                       |          |    |     | Réunion Bilan SISM par Taputea Ora (FH)                                | 24/10;   |
|                       |          |    |     | CIIVISE  | 26/11;   |
|                       |          |    |     | Réunion des correspondants qualité FTH (JMB)                           | 01/08;   |
|                       |          |    |     | Réunion avec le ministère de la solidarité (JMB)                       | 27/08;   |
|                       |          |    |     | Réunion avec substitut procureur et cellule de signalement             | 20/09;   |
|                       |          |    |     | Réunion groupe de travail (renforcer et améliorer les équipes mobiles) | 13/06; 26/06;  |

|  |    |    |    |   |  |
|--|----|----|----|---|--|
| Interventions auprès de professionnels | 5  | 3  | 2  | Sensibilisation à la communication non violente pour ME et MDE (FH) | 20/03;   |
|  |    |    |    | Formation sur les émotions Pouponnière Te aho te here (FH)          | 25/06;   |
|  |    |    |    | Sensibilisation au TDAH auprès de la MDE (FH)                       | 22/10;   |
|  |    |    |    | Formation sur le harcèlement scolaire à Vienot (JMB)                | 30/09;   |
|  |    |    |    | Formation sur le harcèlement scolaire à Tiarama (JMB)               | 12/12;   |
| Interventions auprès des familles      | 40 | 24 | 18 | Café parent MEFA (FH)   | 04/01; 07/03; 04/04; 04/07; 12/09; 07/10; 19/12; |
|  |    |    |    | Café parent MEFA (JMB)  | 02/05; 06/06; 08/08; 08/12;                      |
|  |    |    |    | Café parent MEPU (FH)   | 30/01; 22/04; 23/07; 24/09; 26/11;               |
|  |    |    |    | Café parent MEPU (JMB)  | 27/02; 18/06; 03/09; 10/12;                      |
|  |    |    |    | Café Parent METAR (FH)  | 29/02; 18/04; 01/08;                             |
|  |    |    |    | Café Parent METAR (JMB)   | 21/03; 16/05; 11/07; 05/09; 28/11;               |
|  |    |    |    | Café Parent MEFTH (FH)  | 25/02; 04/04; 27/06; 29/08; 28/11;               |
|  |    |    |    | Café Parent MEFTH (JMB)   | 18/01; 14/03; 30/05; 25/07; 26/09;               |
|  |    |    |    | Café Parent Ecole "La communication bienveillante" (FH)             | 23/01;   |
|  |    |    |    | Café parent MEFTH Traumatisme (FH)                                  | 15/02; 19/03;                                    |
|  |    |    |    | Café parent MEFA les émotions (FH)                                  | 22/07; 18/07;                                    |
| Interventions auprès des enfants       | 13 | 9  | 4  | Atelier D'Education Emotionnelle et Sociale SESSION 1 (FH)          | 24/08;   |
|  |    |    |    | Atelier D'Education Emotionnelle et Sociale SESSION 2 (FH)          | 28/08; 25/09; 23/10; 27/11; 11/12;               |
|  |    |    |    | CLSH Tiarama thème "la famille"                                     | 19/07;   |
|  |    |    |    | Atelier Médiation Artistique (FH)                                   | 14/11; 28/11;                                    |
|  |    |    |    | Formation sur le harcèlement scolaire à Tiarama                     | 12/12;   |
|  |    |    |    | Atelier BD  | 10/10; 24/10;                                    |
| Evènementiels                          | 2  | 2  | 2  | Café parent SISM MEFTH "l'équilibre familial " (JMB et FH)          | 07/10;   |
|  |    |    |    | Café parent SISM METAR "développer la confiance en Soi" (FH)        | 15/10;   |
|  |    |    |    | Café parent SISM MEPU : le burnout parental (JMB)                   | 15/10;   |
| Formations reçues                      | 23 | 14 | 15 | "Communication Non Violente " avec Thomas d'Asembourg (FH)          | 12/02; 13/02; 14/02;                             |
|  |    |    |    | Formation serre-file (FH)   | 26/03  |
|  |    |    |    | Séminaire des sage-femmes (FH /JMB)                                 | 20/03;   |
|  |    |    |    | Formation Photo langage (FH)  | 18/03;   |
|  |    |    |    | Formation harcèlement MPP (FH)                                      | 17/06; 18/06 ;                                   |
|  |    |    |    | Formation harcèlement MPP (JMB)                                     | 24/06; 25/06                                     |

|  |    |    |    |  |
|--|----|----|----|--|
|  |    |    |    | Formation TDAH avec UPP (FH)   16/12;  |
|  |    |    |    | Les assises des VIF avec l'APAJ (FH)   19/11; 21/11; 22/11;  |
|  |    |    |    | Cartographie des processus management de la qualité   23/05; 12/07   |
|  |    |    |    | Formation guide/serre file (JMB)   23/03;  |
|  |    |    |    | Formation syndicale (FH)   25/10; 29/11  |
|  |    |    |    | Formation syndicale (JMB)   20/03; 26/04; 31/05; 28/06; 26/07; 30/08; 27/09; 07/10; 29/11; 13/12               |
| <b>Tutorat stagiaires</b>                    | 2  | 2  |    | Stagiaire Art-thérapie   14/11; 28/11;   |
| <b>Synthèses (DSFE, pédopsy)</b>             | 7  | 4  | 3  | DSFE (JMB)   19/03; 24/10; 07/08;  |
|  |    |    |    | DSFE (FH)   06/02;   |
|  |    |    |    | Unité Pedo Psy (FH)   14/08;   |
|  |    |    |    | PJJ (FH)   20/06; 06/12;   |
| <b>Synthèses avec les foyers (FTAN, CAE)</b> | 41 | 25 | 16 | FTAN (FH)   16/01; 23/01; 08/03; 04/06; 25/06; 02/07; 19/08; 20/08; 03/09/; 10/09; 24/09; 07/10; 15/11; 16/12; |
|  |    |    |    | FTAN (JMB)   16/01; 06/02; 23 /04; 07/05; 04/06; 18/06; 13/08; 22/10   |
|  |    |    |    | CAE (FH)   22/01; 06/02; 28/03; 05/04; 10/06; 24/06; 10/09; 07/10; 21/10;                                      |
|  |    |    |    | CAE (JMB)   22/01; 22/01; 24/06; 24/06; 10/09; 09/12; 13/12;   |
|  |    |    |    | VSOS (FH)   25/06;   |
|  |    |    |    | VSOS (JMB)   06/02;  |
|  |    |    |    | Bon Pasteur (FH)   27/02;  |
| <b>Equipes éducatives</b>                    | 1  | 1  |    | St Paul - Ste Thérèse (FH )   16/04;   |
| <b>Autres (CTP...)</b>                       | 3  | 1  | 2  | CTP (JMB)   17/07;   |
|  |    |    |    | Réunion d'information Syndicale - CTP   14/08;   |
|  |    |    |    | CAP DGRH (JMB)   11/10;  |

#### **4. PROJETS POURSUIVIS ET ACTIONS MENÉES**

##### **4.1- En termes de prévention primaire**

- **Le projet des Maisons de l'enfance** actif depuis 2014 est entré dans sa phase de maturation. Les 6 Maisons de l'Enfance fonctionnent et font l'objet d'un bilan spécifique. **Les Maisons de l'Enfance faisant partie de l'unité MDE**, des activités transversales se concrétisent avec la participation des divers professionnels aux cafés-parents... des liens sont régulièrement établis lorsqu'une famille est encouragée à fréquenter une Maison de l'enfance. A l'occasion des rassemblements des Maisons de l'Enfance, les agents sociaux de la MDE sont invités à participer aux formations proposées. Ces formations sont animées par les professionnels des ME, MDE ou sur invitation de partenaires.
- **Sur invitation de partenaires du service public, d'associations, d'écoles, de communes...** nous avons participé à des interventions à destination de professionnels, de parents et d'enfants. Chaque intervention est précédée d'un exposé de nos missions au FTH. L'association Emauta nous a sollicité pour

poursuivre une formation pour ses professionnels ainsi que la pouponnière. Quelques écoles nous ont sollicité autour de problématiques éducatives (rythme des enfants, gestion des écrans, éducation positive...). Nous avons également participé à quelques activités et cafés parents à l'occasion des Semaines d'information en santé mentale, à l'occasion de CLSH...

Avec la fermeture du centre de documentation, la mise à disposition de l'espace a permis à la Maison de l'enfant d'envisager de nouvelles prises en charge collectives et organise un espace d'accueil pour enfants et parents sur le modèle de celui des Maisons de l'enfance : l'espace Tamarii

- **L'espace TAMARII**, nouveau projet de 2024 accueille un vendredi par mois à partir d'octobre, les enfants âgés de 6 à 12 ans accompagnés d'un parent (un enfant plus jeune peut être accepté s'il s'agit d'une fratrie. Le projet est porté par un agent d'accueil et de l'EJE. L'infirmière est venue en soutien pour les animations. De 13h à 15h30, enfants et parents viennent profiter d'un espace convivial, spécialement aménagé où l'enfant et son parent peuvent trouver des activités ludiques et manuelles, des lectures ou tout simplement apprécier un moment de détente et plaisir d'être ensemble. Cet espace est libre d'accès, anonyme et sans participation financière.

Les objectifs étant de :

- Renforcer le lien parent/enfant en partageant des moments privilégiés,
- Trouver une alternative aux écrans,
- Renforcer l'éveil, la communication, la socialisation de l'enfant,
- Mettre à disposition et partager des outils ludiques, pédagogiques et éducatifs à destination des familles.



| Dates                   | 25/10/2024  | 29/11/2024  | 13/12/2024   |
|-------------------------|---|---|--|
| Nombre d'enfants et âge | 08 enfants âgés de 11 ans<br>2 enfants de 8 ans<br>4 enfants de 7 ans<br>1 enfant de 6 ans<br>1 enfant de 4 ans | 1 enfant de 9 ans<br>1 enfant de 8 ans<br>2 enfants de 7 ans<br>1 enfant de 6 ans<br>2 enfants de 5 ans | 1 enfant de 10 ans<br>1 enfant de 9 ans<br>1 enfant de 7 ans<br>3 enfants de 6 ans<br>2 enfants de 5 ans |
| Nombre d'adultes        | 11 adultes  | 7 adultes   | 8 adultes  |
| TOTAL                   | 27 personnes  | 14 personnes  | 16 personnes   |



La communication s'est faite par annonce sur nos pages Facebook et par le bouche à oreille auprès des familles fréquentant déjà les Maisons de l'enfance et ayant des enfants plus âgés. Nous avons aussi communiqué sur le fait que nous n'étions pas une garderie. Les familles ont apprécié ces temps conviviaux. Le développement de cet espace mériterait la mise à disposition de plus de personnel sans pour autant amputer des créneaux de consultation dans le service.

## **4.2- En termes de prévention secondaire, tertiaire**

Les Maisons de l'Enfance ont multiplié les possibilités de nouveaux espaces de visites médiatisées, en offrant un écrin idéal et sûre pour accompagner et soutenir les familles dans une démarche de consolidation ou reconstruction du lien parent(s)-enfant(s).

Il a été convenu avec les partenaires sociaux de ne fonctionner qu'en binôme, travailleur social référent de la situation et un de nos éducateurs (EJE ou ES). Seules sont hébergées dans les Maisons de l'Enfance des visites médiatisées ordonnées par le juge des enfants.

Les suivis psychologiques et médicaux des enfants placés au foyer Te Aho nui et au CAE ont lieu pour la plupart au sein de la Maison de l'enfant et les professionnels participent aux synthèses.

L'ES a participé aux stages de parentalité organisés par l'APAJ.

Comme nous l'avons dit plus haut, la fermeture du centre de documentation a permis l'investissement de cet espace pour des ateliers thérapeutiques de groupe afin de compléter et d'étayer les prises en charge individuelles déjà mises en place pour certains enfants. Ce sont des groupes fermés. En 2023 étaient nés les ateliers EES qui ont été enrichis lors du dernier semestre par les « jeudis de l'expression », regroupant divers ateliers de prise en charge groupale d'enfants déjà suivis à la Maison de l'enfant.

| Activités de prévention    | Dates      | Thèmes  | Effectifs |
|----------------------------|------------|---|-----------|
| EES                        | 24/01/2024 | Synthèse 1 <sup>ère</sup> session   | 7         |
|                            | 28/08/2024 | Cohésion  | 9         |
|                            | 25/09/2024 | Confiance et coopération  | 7         |
|                            | 23/10/2024 | Respect et non Jugement   | 7         |
|                            | 27/11/2024 | Émotions et Besoins   | 7         |
|                            | 11/12/2024 | Communication non violente  | 5         |
| Les jeudis de l'expression | 03/10/2024 | Création de la couverture de mon journal  | 4         |
|                            | 17/10/2024 | « Quand je me sens aimé » de Trace Moroney, discussion autour du livre            | 4         |
|                            | 21/11/2024 | Expression corporelle (atelier théâtre avec Malika, comédienne : ma vie en actes) | 7         |
|                            | 05/12/2024 | « Te riri » de Sara Tiare Aline, discussion autour du livre sur la colère         | 4         |
| Art-thérapie               | 14/11/2024 | A la découverte de l'art thérapie   | 4         |
|                            | 28/11/2024 | Mes émotions  | 3         |
| Activité BD                | 10/10/2024 | Définis-moi tes émotions  | 7         |
|                            | 24/10/2024 | Raconte-moi ton vécu  | 4         |

## - Thérapie groupale : Atelier d'Éducation Émotionnelle et Sociale (EES)

En 2023, une psychologue et l'EJE ont mis en place un projet, proposé à des familles déjà accompagnées à la Maison de l'Enfant. Il s'agit d'une prise en charge groupale à visée thérapeutique et éducative. Cet atelier, dit d'Éducation Émotionnelle et Sociale (EES) a concerné 9 enfants ayant subi du harcèlement scolaire ou ayant des difficultés dans la gestion des conflits. L'atelier visait le développement des compétences psychosociales afin de réassurer ces enfants en manque (ou perte) de confiance en eux.

L'atelier, organisé en 6 sessions thématiques, s'est terminé en 2024 et a donné lieu à un bilan avec les familles. Une deuxième session a repris à la rentrée scolaire et se terminera début 2025. Les thèmes travaillés sont ; la cohésion, la confiance et la coopération, le respect et le non-jugement, les émotions et besoins, la communication non violente. Nous avons rapidement pu constater une évolution favorable chez certains enfants en termes d'expression émotionnelle, de socialisation, de communication et d'individuation. Cette prise en charge collective en complément du soutien individuel, a fourni des bases pour la compréhension des relations interpersonnelles, grâce à la dynamique de groupe. Les enfants ont acquis des outils de communication, de respect et de bienveillance, qui les aideront à mieux apprêhender leurs interactions. Il est essentiel de continuer à travailler sur la prise de conscience de leurs comportements, car certains d'entre eux ne réalisent pas toujours qu'ils peuvent être perturbateurs ou malveillants envers les autres.

## - Les Jeudis de l'expression

L'équipe de la Maison de l'Enfant a entrepris une démarche proactive pour diversifier ses prises en charge. L'objectif est d'offrir de nouveaux médias d'expression permettant aux enfants de mieux communiquer leurs émotions et leurs ressentis.

Pour répondre à ce besoin, trois nouveaux ateliers ont été initiés sous le nom collectif des "Jeudis de l'expression". Ils sont dédiés à des enfants de 6 ans à 12 ans, déjà suivis en prise en charge individuelle ou familiale. Une attention particulière a été portée à la composition de groupes homogènes, afin de garantir que les enfants d'une même tranche d'âge puissent interagir sans gros écarts de compréhension et d'élaboration. Les ateliers proposés en 2024 sont les suivants :

- Atelier de création d'un journal intime
- Atelier autour des émotions, création d'une bande dessinée
- Atelier d'art-thérapie

Les ateliers ont été menés en binôme (agent social et EJE ou agent social et psychologue ou stagiaire en art thérapie et psychologue). Cet atelier a été pensé et proposé aux enfants n'ayant pas école le jeudi après-midi, depuis la réforme des horaires scolaires et afin de préserver les créneaux de consultations du mercredi et vendredi après-midi.

Les objectifs travaillés sont :

- Permettre à l'enfant de s'exprimer au travers d'une histoire contée, avec l'utilisation de différents supports tels que l'écriture, le coloriage, le découpage et collage,
- Stimuler l'imaginaire de l'enfant,
- Tenir un journal personnel, créer une BD,
- Renforcer la socialisation de l'enfant, le respect, la collaboration,
- Par le jeu, l'expression libre et dirigée, favoriser son estime de soi, son appétence à la découverte pour valoriser ses compétences, accepter de nouveaux défis et entrer dans les apprentissages,
- Mettre à disposition et partager des outils ludiques, pédagogiques et éducatifs autour du livre et divers supports artistiques,
- Proposer des ateliers de lecture, d'écriture
- Inviter d'autres professionnels pour varier et enrichir les médiations (art-thérapie, théâtre, karaoké, expression corporelle...)

Les enfants ayant pu symboliser et exprimer leurs ressentis durant ces ateliers collectifs ont ouvert des voies de communication essentielles pour leur bien-être émotionnel qui auront un impact positif sur leur comportement, la compréhension de leurs émotions et leurs besoins, la gestion des conflits...

#### 4.3- Evènementiels :

Cette année nous n'avons pas organisé en propre au FTH un événement autour de la Journée mondiale des droits de l'enfant. Cependant au niveau de chaque unité (Maisons de l'Enfance et Espace Jeunes), des animations ont été proposées.

Toute l'équipe de la MDE s'est mobilisée pour proposer des animations aux enfants du CLSH de Tiarama, à l'occasion des grandes vacances, autour d'ateliers sur l'estime de soi, la famille.

Des cafés-parents ont été proposés durant les SISM en octobre 2024 au sein des Maisons de l'enfance animés par les psychologues et l'éducatrice de la MDE.

#### 4.4- Dans le cadre du partenariat :

##### ➤ Partenariat avec l'Education :

- Participation sur invitation aux équipes éducatives.
- Interventions dans les écoles, sur invitation et proposition de sujets, cette année : présentation du FTH, les écrans, les rythme et besoins de l'enfant, la gestion des émotions, suivis d'entretiens individuels avec les parents
- Diffusion annuelle d'un catalogue d'intervention.

##### ➤ Partenariat avec la DSFE :

- Co-conduite des visites médiatisées dans les Maisons de l'Enfance.
- Participation à des synthèses.
- Participation à des évènementiels.

##### ➤ Partenariat avec le Foyer Te Aho Nui, le CAE, la pouponnière, le foyer maternel : outre les prises en charges dans l'unité (médicales et psychologiques), participation aux synthèses et à des formations du personnel des foyers, participation à une réflexion sur l'aménagement de l'espace et l'accueil.

##### ➤ Partenariat avec le CIDFF et l'APAJ, orientations mutuelles de certaines situations, participation aux stages de parentalité, participation aux Assises.

##### ➤ Partenariat avec les sage-femmes : participation au séminaire.

##### ➤ Partenariat renforcé avec la mairie de Punaauia : outre les 2 dispositifs passerelles, des actions avec certains quartiers ont été entreprises : venue de familles d'enfants de 0 à 4 ans du quartier d'Outumaoro.

#### 4.5- Communication :



- Diffusion des programmes d'activités des Maisons de l'Enfance et évènementiels sur les pages Facebook, une par île (Tahiti, Raiatea et Nuku-Hiva) et celle du FTH.
- Diffusion des flyers et posters de la MDE et des ME à nos divers partenaires.
- Interview à l'occasion des 10 ans de la MEPU et de la MEFA.

L'année 2024 a vu son équipe déstabilisée par le départ d'un agent social, par l'absence longue durée de l'éducateur spécialisé suivie de son départ en disponibilité, avec non-remplacement de son poste et enfin le départ de l'éducatrice de jeunes enfants qui elle, a été remplacée.

Malgré ses aléas de ressources humaines et une baisse importante du nombre de nouvelles demandes (-37%), l'activité est en légère hausse (+2.5%) pouvant s'expliquer par une meilleure connaissance de nos missions par le public. De nombreuses familles se tournant vers les éducatrices de jeunes enfants en Maison de l'enfance et donc la venue dans notre unité pour des problèmes plus sérieux, nécessitant des prises en charge plus longues et itératives. Une autre hypothèse est la prise en charge de certaines familles par l'équipe mobile. Ces familles n'ayant plus à se déplacer sur le FTH.

Le travail de transversalité entre les Maisons de l'Enfance et la Maison de l'enfant mais aussi avec la Maison de l'adolescent se poursuit autour de la prise en charge de certaines situations, les réunions de coordination entre psychologues ou éducateurs des 2 unités, la participation de tous les professionnels de la MDE à l'animation de cafés-parents...

En pratique, l'anamnèse des situations montre un taux important de familles consultant à l'occasion de conflits de couples et séparations, souvent associés à des problèmes de garde et à de la violence conjugale.

La plupart du temps, le principal motif de demande allégué est trouble du comportement chez l'enfant, négligeant l'aspect somatique et les difficultés scolaires (relevées par les enseignants qui proposent aux familles de nous rencontrer). La surconsommation d'écrans est largement retrouvée.

Nous relevons de plus en plus de demandes tardives pour des difficultés scolaires (enfants de 9 à 11 ans), or, s'il n'est pas précoce ce dépistage ne pourra malheureusement pas obtenir de résultats satisfaisants, les enfants flirtant déjà avec le décrochage scolaire.

Dans des contextes familiaux souvent complexes, les prises en charges proposées sont multiples (multiplication du nombre d'usagers par situation), conjuguant suivi individuel de l'enfant et accompagnement familial. L'objectif est de favoriser l'investissement parental en améliorant la communication autour de l'enfant, essentielle à son développement psychoaffectif, mais aussi en prévention des maltraitances, troubles du comportement avec souvent pour corolaire difficultés scolaires et risque d'échec scolaire, actes d'incivilités voire de délinquance, conduites à risque... Afin d'enrichir l'offre de prise en charge et étayer nos outils, des ateliers collectifs ont été proposés durant le dernier trimestre qui ont apporté un bénéfice rapide et intéressant aux usagers. Ils seront reconduits en 2025.

Les demandes pour des soutiens à la parentalité sont souvent sous-jacentes et révélées lors de l'entretien d'évaluation.

Une proposition d'espace parents-enfants a été initiée. Cet espace Tamarii devrait être étoffé à l'avenir.

Ce bilan nous conforte dans l'orientation de la Maison de l'Enfant vers plus de prévention primaire dont on sait que les résultats ne seront appréhendés que sur le long terme mais dont l'impact médicosocial et économique est important.

## ANNEXE : La MDE en chiffres :

**La Maison de l'Enfant a reçu 278 nouvelles demandes en 2024 (vs 443 en 2023) soit une baisse de 37% du nombre d'ouverture de dossiers, ayant donné lieu à 183 (vs 216) entretiens d'accueil auxquels s'ajoutent 48 (vs 98) rendez-vous d'entrées directes avec un psychologue.**

**La file active est constituée de 586 patients (anciens et nouveaux enfants) ayant donné lieu à 2813 rendez-vous d'entretiens ou consultations (vs 2745 en 2023), se décomposant de la façon suivante :**

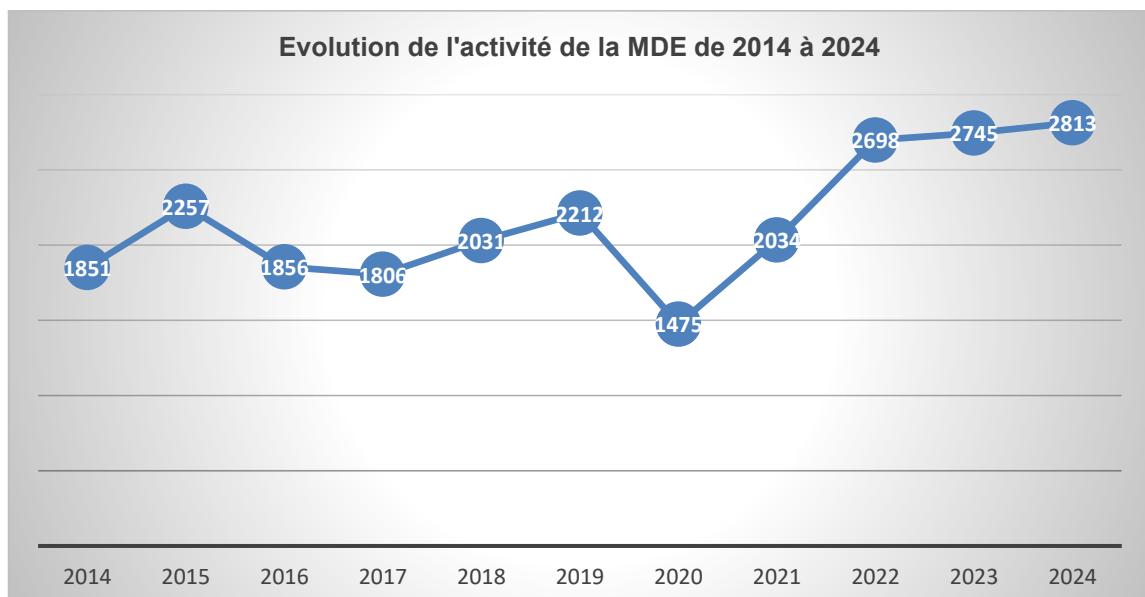
- 842 consultations médicales (vs 769),
- 4 actes infirmiers (vs 4),
- 218 suivis de kiné (vs 120),
- 592 entretiens éducatifs (vs 578),
- 1157 entretiens psychologiques (vs 1274),

**Nous enregistrons une légère hausse d'activité de 2.5% en 2024.**

**9 signalements et 3 informations préoccupantes ont été rédigés en 2024**

**La participation aux activités partenariales et de prévention est la suivante :**

- Le médecin a participé à 80 réunions, conférences, interventions ou coordinations.
- Les éducateurs ont répondu à 56 invitations dans les écoles, les communes, synthèses, équipes éducatives, animations (JMDE, SISM...).
- Les psychologues comptent 173 interventions en : cafés-parents dans les Maisons de l'enfance, synthèses au FTAN, au CAE, avec les TS de la DSFE, en équipes éducative, en formation, animation de projets, CTP...
- Les agents sociaux ont animé les activités du centre de documentation (déménagement des rayonnages de livres, réaménagement des espaces d'accueil, animation des nouveaux ateliers des jeudis de l'expression et animation de l'espace Tamarii).



## 6. ANNEXE 3 – LES MAISONS DE L'ENFANCE EN POLYNESIE FRANCAISE

### 1. INTRODUCTION

L'évolution progressive des besoins des parents, d'une part, et celle des pratiques et préconisations des professionnels, d'autre part, ont généré au cours des cinquante dernières années une forte diversification des modes d'accueil collectif du jeune enfant, tant qualitativement que quantitativement.

Le soutien à la parentalité mérite d'être considéré comme un investissement social "rentable" permettant de renforcer la cohésion sociale et d'éviter des interventions curatives ultérieures : il tente non seulement de répondre à une demande mais également de promouvoir le « bien-être des parents » pour un « bien devenir » des enfants. Pour atteindre cet objectif ambitieux, il convient de banaliser le recours à ce type de services en évitant tout risque de stigmatisation ou de prescription, en répondant de manière concrète aux nouveaux besoins exprimés ou ressentis par les parents, en luttant contre l'isolement social et la pauvreté affective.

Les mutations sociétales observées impliquent une raréfaction des transmissions intergénérationnelles avec de plus en plus de jeunes familles nucléaires vivant loin du mode de famille élargie qui faisait naguère référence, mais aussi de plus en plus de familles monoparentales ou recomposées, de jeunes mères en recherche de travail... amenant un exercice de la parentalité parfois complexe. Or, Le regard porté sur l'enfant a considérablement évolué. La recherche neuroscientifique a démontré l'importance pour le jeune enfant d'une prise en charge précoce sur le plan affectif, éducatif, de l'éveil et au plus près de ses besoins dans l'intérêt de son développement ultérieur : de l'acquisition de ses compétences, de son autonomisation, de sa socialisation et de son entrée dans les apprentissages. Ceci est d'autant plus important que l'enfant est issu d'un milieu défavorisé, porteur d'un handicap, d'une maladie chronique...

Des études tendent à montrer que le repérage et la prise en charge précoce des dysfonctionnements du lien mère-enfant, l'accompagnement à la parentalité sont essentiels en prévention des maltraitances, prévention de l'échec scolaire et de la déscolarisation mais aussi en prévention des actes d'incivilité, de la délinquance et des conduites à risque.

Favoriser l'immersion précoce du très jeune enfant dans un bain langagier riche réduirait également à terme les inégalités scolaires. L'accueil en structure des jeunes enfants, ne doit plus être conçu seulement comme un mode de garde au service des parents, mais avant tout comme des lieux d'éducation au service du développement des enfants, notamment des plus défavorisés.

La période de 0 à 3 ans est primordiale dans le développement de l'enfant. Agir dès cette période-clé du développement de l'individu, durant laquelle les inégalités sociales ont l'impact le plus lourd mais où l'action publique peut, justement, être la plus efficace et la plus pertinente est un des enjeux en faveur de la création de ces Maisons de l'Enfance. Cette action est à mettre en perspective avec l'invitation à scolariser les enfants de moins de 3 ans, privilégiant ceux issus de familles les plus éloignées de la culture scolaire (circulaire n°1671/MEE du 16 avril 2015 relative à l'accueil en maternelle et la scolarisation des moins de trois ans). Ces nouvelles mesures mettent aussi l'accent sur l'accueil réservé aux parents. Un partenariat avec l'Education, basé sur des missions communes mais avec des actions complémentaires, a vu le jour dès 2015 par la mise en place de dispositifs passerelles, assis par une convention-cadre et l'organisation de formations des professionnels.

**Ainsi, il n'est plus envisageable de dissocier l'accueil et l'éveil de l'enfant sans penser soutien à la parentalité et notamment, qualité du lien mère-enfant. Les parents doivent être légitimés, rassurés, accompagnés et soutenus. Outils de cohésion sociale, ces Maisons de l'Enfance doivent pouvoir répondre à cette injonction : « comment promouvoir le bien-être des parents pour un meilleur devenir des enfants ?**

## **2. HISTORIQUE**

Dans le cadre du Pacte de Progrès et du contrat de développement, un partenariat Etat-Pays a été acté en 2009 pour développer en Polynésie française l'accueil de la petite enfance au sein de communes volontaires. C'est ainsi que le 23 juillet 2009, l'Etat et la Polynésie française s'engageaient en signant la convention de financement n°183 09, dans la voie de la modernisation de l'accueil de la petite enfance et de l'accompagnement des parents de jeunes enfants. Cette convention a permis le financement de la construction de Maisons de l'enfance (ME) sur des terres domaniales ou municipales dans les communes s'inscrivant à ce double projet. Ont finalement vu le jour 5 projets : Punaauia (MEPU), Faa'a (MEFA), Taravao (METAR), Uturoa (MERA), Taiohae (META).

Initialement pressenti comme référent technique puis écarté du projet, ce n'est qu'en février 2013, que le Fare Tama Hau a, à nouveau, été associé à ce projet et qu'une nouvelle relance de la réflexion Pays-Etat-Commune s'est engagée afin de doter d'un projet d'établissement original et innovant chaque structure. Le Fare Tama Hau a alors eu la charge de proposer une définition des Maisons de l'Enfance, avec le double volet d'accueil de la petite enfance et de soutien à la parentalité. En juin 2013, une note en conseil des ministres confirmait le Fare Tama Hau en soutien technique de ce projet et ce n'est qu'en décembre 2013 que le gouvernement lui confiait les missions de gestion et coordination par arrêté.

Le dernier Plan Santé en Polynésie recommandait de mettre en place 5 nouvelles maisons de l'enfance. Pour l'heure aucune relance du projet ne s'est concrétisée.

## **3. OUVERTURES ET INAUGURATIONS**

Une fois la gestion et la coordination des Maisons de l'Enfance affectées au Fare Tama Hau en décembre 2013, et après plusieurs mois de travaux de remise en état des Maisons coordonnées par le service de l'équipement, la Maison de Faa'a (MEFA) a été inaugurée le 15 mai 2014 à l'occasion de la journée internationale de la Famille et celle de Punaauia (MEPU) le 30 octobre 2014 en même temps que la signature du CLSPD par la commune de Punaauia. L'ouverture de la Maison de l'Enfance de Taravao longtemps différée, s'est effectuée le 21 septembre 2015, sans inauguration, avec mise en place progressive des diverses activités. L'ouverture de la Maison de l'Enfance de Raiatea (MERA) a eu lieu le 15 juin 2016. L'ouverture de la Maison de l'Enfance de Taiohae s'est déroulée le 25 août 2016 et son inauguration en présence du Président et de l'ensemble du gouvernement le 15 octobre 2016.

Une fois les 5 Maisons de l'Enfance ouvertes, il nous est apparu cohérent dans un objectif de valorisation des espaces, de simplification pour l'usager et de visibilité de nos actions, de regrouper nos activités de prévention de la Maison de l'Enfant (Fare Taura'a, Tau Marere, espaces de médiation) en une entité spécifique : Maison de l'Enfance du Fare Tama Hau (MEFTH). Cette MEFTH fonctionne hors cadre du projet initial, en fonds propres et sur redéploiement des ressources humaines.

L'ouverture officielle de la Maison de l'Enfance du Fare Tama Hau concluait ce projet de mise en œuvre de Maisons de l'Enfance en Polynésie française, le 8 novembre 2016.

La commune de Faa'a a mis à disposition par convention, une parcelle de terre attenante pour offrir un jardin partagé. Les terres domaniales de Faa'a et Uturoa sur lesquelles sont construites les Maisons de l'Enfance ont été réaffectées au Fare Tama Hau par arrêté.

Une négociation a été engagée entre le Ministère de tutelle et les maires des communes de Punaauia et Taiohae pour une compensation de mise à disposition d'un terrain communal hébergeant ces Maisons.

**Chaque structure faisant environ 350 m<sup>2</sup> peut accueillir 35 enfants au plus, au même moment. Les enfants sont accompagnés d'un adulte familial (famille ou nounou), l'accueil est libre, anonyme, sans inscription ni participation financière. Les espaces sont adaptés à l'accueil de tout-petits et permettent l'organisation d'accueil de groupes (ateliers divers, classes STP, RAM...).**



#### **4. MISSIONS**

Envisagé dans une perspective de développement local, l'intérêt d'une Maison de l'enfance est de pouvoir créer un espace de service public de proximité pour les familles du territoire. Ainsi est né ce projet des Maisons de l'Enfance comme un outil fédérateur autour de la famille dans un objectif de cohésion sociale. L'objectif de ces structures, en fonction des besoins identifiés dans chaque commune, est de faire bénéficier aux familles, sur un même site, d'activités variées telles qu'un multi-accueil, relais assistante maternelle, lieu d'accueil enfants/parents, permanences liées à des thématiques « petite enfance », structures passerelles avec l'école maternelle, espaces de médiation... Ces différents accueils ont pour condition de faire évoluer le jeune enfant dans un cadre éducatif, sanitaire et social favorable à son épanouissement et de donner à ses parents, l'opportunité d'exercer une activité, professionnelle ou non, de lutter contre l'isolement ou l'exclusion sociale et de trouver en un même lieu, une multiplicité de services.

Ces structures sont dimensionnées pour accueillir 35 enfants au plus, dans des conditions correspondant aux normes d'hygiène et de sécurité en vigueur. Elles se veulent complémentaires et non concurrentes des crèches et garderies existantes. Pôle d'exemplarité en matière d'accueil du jeune enfant, elles permettront le soutien et la formation continue des assistantes maternelles agréées volontaires.

Autour de cet espace, est mis en place une dynamique de rencontres et d'échanges pour informer les parents ou futurs parents sur la prise en charge de leur(s) enfant(s), pour répondre aux difficultés qu'ils rencontrent dans leur rôle d'éducateur, grâce à l'intervention de professionnels et en partenariat avec des associations, organismes et administrations concernés.

**Agir sur les déterminants socio-environnementaux est un levier majeur de lutte contre les inégalités sociales. Faire de la prévention primaire en soutenant et valorisant les parents dans leur rôle et fonction, une priorité, c'est aussi adopter et faire adopter très tôt de bonnes habitudes en termes d'hygiène alimentaire et d'hygiène de vie. Centraliser sur un même lieu de nombreuses actions de sensibilisation et d'information répond à des besoins en termes de prévention et d'éducation à la santé.**

Ainsi ce projet polynésien de Maisons de l'Enfance laisse la part belle à l'originalité, à la créativité. Si chaque structure s'est dotée d'un modèle architectural différent, chacune de ces 5 structures aura un modèle de fonctionnement unique, répondant aux besoins d'accueil d'enfants et de proposition de services aux parents, profilés par l'état des lieux de chaque commune.

Il s'est agi de mettre en œuvre un chantier innovant et ambitieux, nécessitant une réflexion collective et la mise en place d'un partenariat volontairement large pour répondre tant aux besoins complexes des familles que pour répondre à des vicissitudes de frais de fonctionnement. Il semble pertinent d'utiliser au mieux les ressources humaines des divers services du Pays, comme celles des associations volontaires.

Chaque structure a à cœur de tisser un partenariat de proximité avec les représentants des communes, les divers services et associations partageant les mêmes missions de prévention, d'éducation et d'accompagnement des enfants et des familles. L'objectif étant de construire un projet avec un enjeu commun de bien-traitance, avec la mise en œuvre de synergies et de compétences croisées dans le but d'affiner la qualité et la pertinence de l'accompagnement des familles, le savoir des uns enrichissant le savoir collectif.

La proximité de lycées professionnels, de centres de formation pour adultes nous accorde un rôle privilégié dans la transmission des savoirs autour des métiers de la petite enfance (accueil de stagiaires, formations, participation au jury...).

## 5. FINANCEMENT ET BUDGET

La convention de financement n°183 09 précitée répartissait les parts respectives de l'Etat (65,66 %) et du Pays (34,34 %), concernant initialement 6 structures, pour un montant total de 710 000 000F CFP TTC. **Le coût moyen estimé pour chaque structure était de 118.000.000 F CFP TTC.**

**Un budget prévisionnel moyen de 15 millions en fonctionnement avait été adopté pour chaque structure.** Ce budget comprend plus de 80% de charges en personnel. Au fil du temps et de l'ancienneté des agents, ce budget augmente sensiblement.

A l'ouverture de chaque ME, la CPS a octroyé une subvention sur un fond de prévention pour équiper les 5 structures en meubles pour enfants, matériel éducatif et pédagogique pour un montant moyen de 2.6 millions F CFP par Maison. Ces budgets étaient soumis au vote d'une commission sur présentation du dossier et bilans d'activité. Fin 2024, une subvention en investissement, sur un fond de prévention de la Santé, a permis la commande de nouveaux modules en renouvellement des anciens, vétustes après 10 ans d'utilisation intensive.

De lourds travaux d'étanchéité des toits ont été entrepris à la MEFA et à la METAR en 2024. Ils se poursuivront en 2025 dans les autres structures. Des gazons synthétiques ont également été refaits.

## **6. RESSOURCES HUMAINES**

La gestion et la coordination de ces Maisons de l'Enfance sont centralisées au Fare Tama Hau depuis décembre 2013. Le médecin référent de la Maison de l'Enfant a rédigé le projet, coordonné la mise en œuvre des activités et pratiques professionnelles. Elle poursuit l'accompagnement et le soutien des équipes sur un plan technique, l'accompagnement à la formation et le relais institutionnel. Elle collige les bilans d'activité et impulse les orientations nécessaires.

Chaque structure est dotée de trois professionnels : une éducatrice de jeunes enfants ou à défaut une éducatrice spécialisée et 2 agents sociaux, titulaires à minima d'un CAP Petite enfance ou justifiant d'une solide expérience dans le domaine de la petite enfance.

Avec le départ de l'EJE de Raiatea, la référente des Marquises a pu muter sur son poste et a elle-même été remplacée par une nouvelle éducatrice. Les agents sociaux de la METAI ont cependant assuré seules le fonctionnement de leur unité pendant 5 mois, dans l'attente de l'arrivée de l'EJE. Il est toujours difficile de recruter des EJE, cette formation n'étant actuellement pas assurée sur le Territoire.

L'équipe de la MEFA a également tourné à 2 professionnels pendant plusieurs mois du fait d'arrêts réitérés puis congé maternité d'une des agents sociaux.

Un poste d'EJE mobile initialement basé à la MEPU, a permis de renforcer les différentes équipes à l'occasion de congés maladie ou maternité et de quelques congés annuels. Ce poste a finalement été basé à la MEFTH en fin d'année. L'EJE vient en renfort des équipes pour des activités quotidiennes, elle a été référente en 2024 des dispositifs passerelles des écoles de la commune de Punaauia. Elle a participé, sur sollicitation à des interventions auprès des professionnels des foyers et de la pouponnière, autour de l'accueil du jeune enfant, de son développement, de ses besoins. Elle a en outre animé l'atelier Bulle de sens dans les 4 ME de Tahiti.

L'entretien des Maisons de l'Enfance (nettoyage et jardinage) est assuré par des prestataires de service, de proximité, après établissement d'une convention.

Chaque équipe, soutenue par la coordinatrice, est chargée en fonction des besoins repérés dans sa commune d'organiser la mise en œuvre d'activités d'accueil parents-enfants, l'organisation de visites médiatisées, d'assurer des accueils collectifs type dispositifs passerelles et RAM, de proposer des ateliers pour les futurs et jeunes parents (type café-parent, atelier sage-femme, ateliers nutrition...).

Cette organisation doit privilégier une mutualisation et une optimisation des ressources humaines provenant du milieu associatif, libéral, comme des services du Pays ou de la commune, afin de maîtriser les dépenses en fonctionnement.

### **Trombinoscope des équipes :**



## 7. FONCTIONNEMENT ET BILAN CHIFFRÉ PAR ACTIVITÉ ET PAR MAISON POUR L'ANNÉE 2024

Pour ce bilan de 2024, nos équipes font le choix de ne pas reprendre la fréquentation du public sur chaque atelier décliné comme pour les années précédentes.

En effet, compte tenu de la complexité des champs de développement du jeune enfant au quotidien, les objectifs des activités sont souvent communs et la déclinaison pourrait paraître redondante. Il n'y a par exemple pas de développement du langage sans développement sensori-moteur et réciproquement. Il en va de même pour les ateliers de soutien à la parentalité où un temps de discussion est aussi important qu'un temps d'expression corporelle, l'objectif étant la recherche du bien-être du parent.

C'est pourquoi, pour rester le plus cohérent possible dans les projets de chaque maison, nous avons fait le choix, de réunir sous un même onglet, l'ensemble de fréquentation chiffrée, des jeunes enfants et de leurs accompagnateurs, tout en poursuivant nos objectifs déclinés lors des ateliers.

- Fréquentation :

NB : La fréquentation des espaces est calculée par demi-journée (cumul fréquentation du matin et celle de l'après-midi)

|                      | Nombre total d'enfants |             |             |             |             |             |
|----------------------|------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
|                      | METAR                  | MEPU        | MEFTH       | MERAI       | MEFA        | METAI       |
| Janvier              | 346                    | 739         | 635         | 480         | 504         | 333         |
| Février              | 236                    | 455         | 620         | 477         | 470         | 222         |
| Mars                 | 308                    | 465         | 693         | 383         | 380         | 265         |
| Avril                | 322                    | 548         | 836         | 557         | 431         | 363         |
| Mai                  | 293                    | 428         | 592         | 443         | 439         | 363         |
| Juin                 | 293                    | 414         | 566         | 395         | 510         | 72          |
| Juillet              | 646                    | 922         | 955         | 446         | 764         | 125         |
| Août                 | 439                    | 531         | 630         | 468         | 397         | 108         |
| Septembre            | 534                    | 556         | 620         | 468         | 336         | 45          |
| Octobre              | 497                    | 578         | 589         | 631         | 314         | 208         |
| Novembre             | 307                    | 498         | 542         | 412         | 352         | 184         |
| Décembre             | 188                    | 489         | 576         | 485         | 392         | 133         |
| <b>Total en 2024</b> | <b>4409</b>            | <b>6623</b> | <b>7854</b> | <b>5645</b> | <b>5289</b> | <b>2421</b> |
| <b>Vs 2023</b>       | <b>4224</b>            | <b>6997</b> | <b>7504</b> | <b>5368</b> | <b>4499</b> | <b>3225</b> |

|         | Nombre total d'adultes |      |       |       |      |       |
|---------|------------------------|------|-------|-------|------|-------|
|         | METAR                  | MEPU | MEFTH | MERAI | MEFA | METAI |
| Janvier | 279                    | 578  | 580   | 370   | 348  | 203   |
| Février | 327                    | 355  | 534   | 356   | 317  | 142   |
| Mars    | 285                    | 396  | 598   | 324   | 309  | 180   |
| Avril   | 324                    | 433  | 738   | 408   | 368  | 233   |

|                      |             |             |             |             |             |             |
|----------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| <b>Mai</b>           | 326         | 334         | 533         | 291         | 354         | 283         |
| <b>Juin</b>          | 333         | 353         | 541         | 365         | 379         | 82          |
| <b>Juillet</b>       | 708         | 657         | 790         | 332         | 478         | 107         |
| <b>Août</b>          | 477         | 408         | 553         | 371         | 274         | 121         |
| <b>Septembre</b>     | 597         | 361         | 506         | 369         | 259         | 35          |
| <b>Octobre</b>       | 540         | 578         | 526         | 459         | 272         | 121         |
| <b>Novembre</b>      | 345         | 321         | 450         | 365         | 281         | 113         |
| <b>Décembre</b>      | 222         | 363         | 457         | 391         | 306         | 71          |
| <b>Total en 2024</b> | <b>4763</b> | <b>5137</b> | <b>6806</b> | <b>4401</b> | <b>3945</b> | <b>1691</b> |
| <b>Vs 2023</b>       | <b>4319</b> | <b>5827</b> | <b>6783</b> | <b>4433</b> | <b>3699</b> | <b>2239</b> |

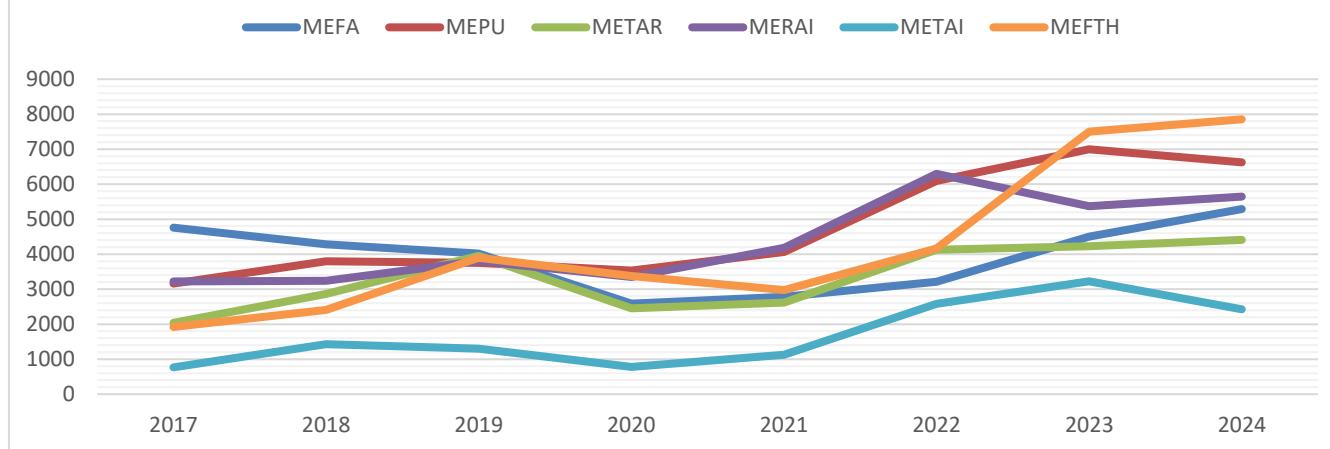
|   | <b>Fréquentation totale</b> |                         |                         |                         |                         |                         |
|---|-----------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
|   | <b>METAR</b>                | <b>MEPU</b>             | <b>MEFTH</b>            | <b>MERAI</b>            | <b>MEFA</b>             | <b>METAI</b>            |
| <b>Enfants</b>  | 4409                        | 6623                    | 7854                    | 5645                    | 5289                    | 2421                    |
| <b>Adultes</b>  | 4763                        | 4996                    | 6806                    | 4401                    | 3945                    | 1691                    |
| <b>Total d'usagers en 2024 :<br/>58 843<br/>(-0.4%)</b> | <b>9172</b><br>(+7.4%)      | <b>11619</b><br>(-9.4%) | <b>14660</b><br>(+2.6%) | <b>10046</b><br>(+2.5%) | <b>9234</b><br>(+12.6%) | <b>4112</b><br>(-24.7%) |
| <b>Total d'usagers en 2023 :<br/>59 117</b>             | <b>8543</b>                 | <b>12824</b>            | <b>14287</b>            | <b>9801</b>             | <b>8198</b>             | <b>5464</b>             |
| <b>Total d'usagers en 2022 :<br/>45 684</b>             | <b>7975</b>                 | <b>8531</b>             | <b>7482</b>             | <b>11741</b>            | <b>5631</b>             | <b>4342</b>             |

Avec un total de 58 843 accueils (vs 59 117), on constate une fréquentation totale relativement stable des Maisons de l'enfance en 2024.

Malgré une progression d'activité notable de la MEFA et de la METAR et une activité en progression plus modeste de la MEFTH et de la MERAI, on accuse une baisse importante de l'activité des Maisons de l'enfance de Taiohae et sensible de celle de Punaauia, à mettre en lien avec un turn-over professionnel à la MEPU et la fréquentation d'une classe de passerelle en moins (1 STP de l'école Mahaea Rua au lieu de 2 les années précédentes) et une longue carence de poste d'EJE à la METAI (difficulté de recrutement, poste vacant pendant près de 6 mois).

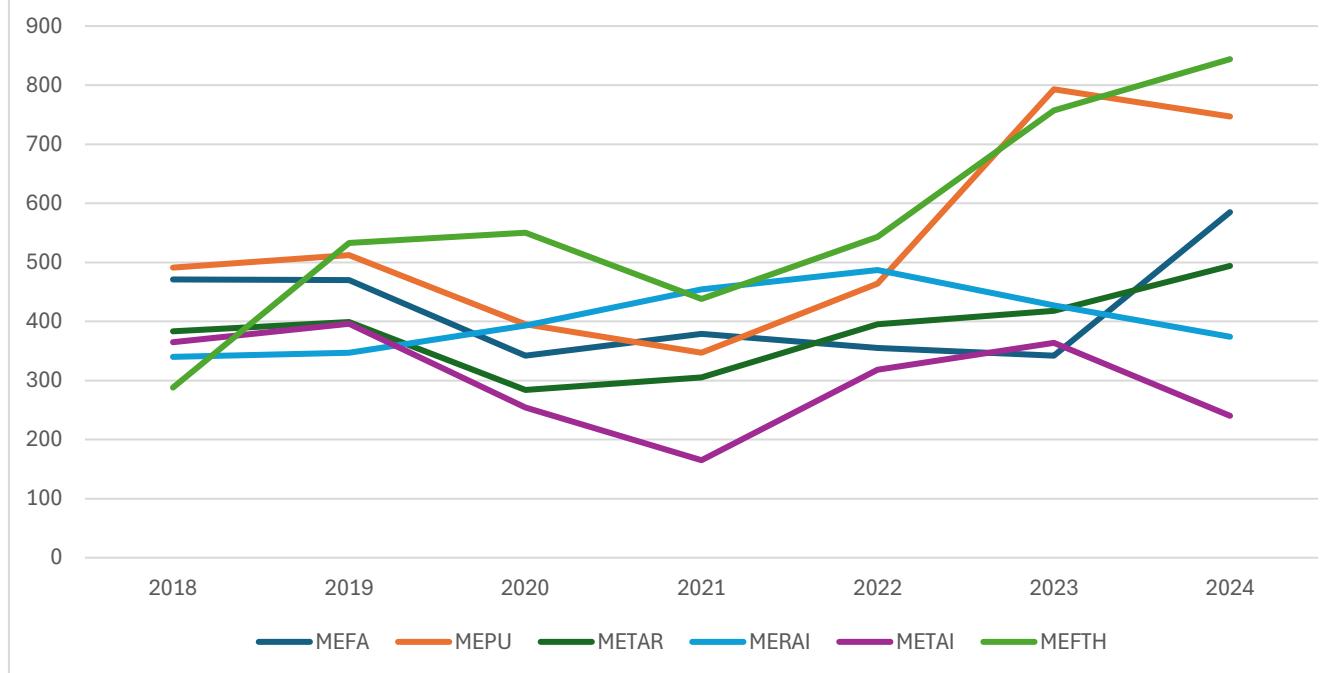
Le dynamisme des équipes, une meilleure connaissance par la population de ces structures expliquent malgré tout une belle fréquentation de ces structures. Les familles s'approprient au fil du temps ces espaces sans prescription, ouverts de façon indifférenciée à tout un chacun et gratuits. Le nombre de familles fréquentant ces espaces continue de progresser avec cependant une baisse au moment du changement des référents dans les Maisons des îles. La fidélisation étant souvent personne dépendante, un nouveau lien de confiance s'établit avec le temps.

## Nombre total d'accueil d'enfants



|  | Nombre de familles et d'enfants différents accueillis<br>(File active) |             |              |            |            |            |
|--|--|-------------|--------------|------------|------------|------------|
|  | METAR  | MEPU        | MEFTH        | MERAI      | MEFA       | METAI      |
| Nb d'enfants différents en 2024 vs 2023    | 703 vs 578   | 948 vs 1011 | 1244 vs 1121 | 476 vs 528 | 761 vs 461 | 266 vs 438 |
| Nb de familles différentes en 2024 vs 2023 | 494 vs 418   | 747 vs 793  | 844 vs 757   | 374 vs 427 | 585 vs 342 | 240 vs 364 |

## Evolution du nombre de familles



|               | aux de fréquentation en fonction de l'âge (%) |      |       |       |      |       |
|---------------|---|------|-------|-------|------|-------|
|               | METAR   | MEPU | MEFTH | MERAI | MEFA | METAI |
| 0-1 an        | 10.6  | 13.9 | 7.7   | 9.0   | 16.2 | 8.7   |
| 1-3 ans       | 45.1  | 44.4 | 53.8  | 42.2  | 51.1 | 34.2  |
| 3>5 ans       | 43.4  | 30.9 | 28.7  | 29.4  | 15.4 | 44.6  |
| 6 ans et plus | 1.0   | 10.9 | 9.9   | 19.3  | 17.3 | 12.5  |

|                 | Qualité de l'adulte accompagnant (%) |      |       |       |      |       |
|-----------------|--------------------------------------|------|-------|-------|------|-------|
|                 | METAR                                | MEPU | MEFTH | MERAI | MEFA | METAI |
| Père            | 13.7                                 | 15.5 | 13.7  | 20.7  | 10.4 | 16.9  |
| Mère            | 47.0                                 | 62.1 | 57.4  | 51.4  | 59.4 | 49.7  |
| Famille élargie | 13.7                                 | 15.4 | 15.7  | 13.5  | 15.0 | 18.5  |
| Nounous         | 22.5                                 | 5.4  | 10.6  | 13.1  | 12.0 | 0.0   |
| Autres          | 3.1                                  | 1.6  | 2.6   | 1.4   | 2.6  | 14.9  |

|   | Fréquentation en fonction du type d'accueil |             |             |             |             |             |
|---|---|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
|   | METAR                                       | MEPU        | MEFTH       | MERAI       | MEFA        | METAI       |
| LAEP matin                                      | 2175  | 4272        | 4176        | 2597        | 3090        | 773         |
| LAEP après-midi                                 | 947   | 1600        | 2251        | 1641        | 1306        | 498         |
| Dispositif passerelle et projet école           | 166   | 201         | 0           | 139         | 65          | 936         |
| RAM   | 1066  | 399         | 1131        | 1268        | 716         | 0           |
| Autres : Halte-garderie, Visites médiatisées... | 55  | 151         | 296         | 0           | 112         | 274         |
| <b>Total</b>                                    | <b>4409</b>                                 | <b>6623</b> | <b>7854</b> | <b>5645</b> | <b>5289</b> | <b>2481</b> |

Sans surprise, il s'agit de la tranche d'âge 1-3 ans des enfants non encore scolarisés qui est la plus largement représentée. Ces enfants sont souvent accompagnés par leur mère mais aussi par la famille élargie, grands-parents ou tatie qui gardent souvent les enfants lorsque les parents travaillent. La présence des pères, même encore timide, s'intensifie au fil du temps. Ils bénéficient de certaines journées dédiées

Quelques nounous fréquentent de façon quasi quotidienne nos espaces dans le cadre du LAEP et bénéficient à la fois de conseils de professionnels et du plateau technique et pédagogique de la structure. Lorsqu'il s'agit de l'accueil d'une garderie avec plusieurs enfants, le comptage passe en RAM pour privilégier un accueil spécifique. Nous avons également la visite d'enfants hébergés en foyer ou à la pouponnière, venant accompagnés de leurs éducatrices.

La fréquentation est toujours plus importante le matin. Quelques familles restent toute la journée soit parce qu'elles viennent de loin soit parce qu'elles trouvent un repère apaisant dans un quotidien parfois difficile (précarité, promiscuité, isolement social...).

Lorsqu'il y a une école à proximité, quelques familles viennent passer un moment à la ME avant de rentrer chez elles.





- **Les thèmes mensuels** sont riches, variés, parfois surprenants pour éveiller la curiosité des petits et grands. Le fil conducteur propose autour d'activités variées, libres ou animées, ludiques, pédagogiques, culturelles, de mettre en éveil tous les sens, de laisser libre cours à l'imagination, à la découverte, à l'expérimentation avec une immersion dans un bain langagier toujours plus étoffé.  
Les décors évoluent aussi au fil du temps, amenant son lot de surprises, chaque jour est une fête !  
Ces thèmes permettent l'élaboration d'un programme mensuel diffusé sur les différentes pages Facebook des Maisons de l'enfance.

|         | Thèmes mensuels              |  |   |                    |                       |                                   |
|---------|------------------------------|--|---|--------------------|-----------------------|-----------------------------------|
|         | METAR                        | MEPU   | MEFTH   | MERAI              | MEFA                  | METAI                             |
| Janvier | Roule galette                | Comptines et Cie                                   | Le tour du monde  | Bonne année        | Voyages dans nos îles | Conduite accompagnée              |
| Février | Le nouvel An chinois         | Le monde marin                                     | Les festivités de février (nouvel an chinois, saint Valentin, mardi-gras) | Histoires colorées | Bravo Petit Poisson   | En rond, en large et en travers ! |
| Mars    | Le monde des dessins animées | Viens, je t'emmène, se laisser guider par l'enfant | Viens, je t'emmène, se laisser guider par l'enfant                        | Viens je t'emmène  | Viens, je t'emmène    | Carnaval                          |

|                  |                               |                                  |                                       |                                      |  |                                     |
|------------------|-------------------------------|----------------------------------|---------------------------------------|--------------------------------------|--|-------------------------------------|
| <b>Avril</b>     | Pâques                        | Les moyens de transports         | Les aventures de la poule et du lapin | Des fleurs par-ci, des fleurs par-là | Les animaux de la ferme                            | Le laboratoire des petits chimistes |
| <b>Mai</b>       | Les Pirates                   | En mai, fais ce qu'il te plaît ! | La Polynésie et ses archipels         | Séparations et retrouvailles         | La famille : Papa, Maman, bébé                     | La forêt enchantée                  |
| <b>Juin</b>      | Les comptines autour du monde | La famille                       | La musique                            | Le mois des rencontres               | Les éléments, fête des parents, fête de la musique | Te pāpua taùnanu                    |
| <b>Juillet</b>   | Les légendes Polynésiennes    | Tiurai                           | Vive les sportifs                     | La maison                            | Tu'aro et J.O                                      | Imagine tes vacances                |
| <b>Août</b>      | La farandole des couleurs     | La météo                         | La jungle                             | A vous la déco                       | Légendes polynésiennes                             | Entre Terre et Mer                  |
| <b>Septembre</b> | Les formes                    | Les 5 sens                       | Le petit chaperon rouge               | Le voyage de Honu Iti é              | A la découverte de la Nature                       | Goûter, Bouger                      |
| <b>Octobre</b>   | Les petites bêtes             | Anniversaire                     | Au cœur des émotions                  | Le bien-être commence par là         | Ma santé   | Halloween                           |
| <b>Novembre</b>  | Le monde de la mer            | Couleurs et émotions             | La découverte du corps                | L'enfant                             | La météo   | La Nature                           |
| <b>Décembre</b>  | Noël                          | Noël                             | La magie de Noël                      | Les Vacances du Lutin Farceur        | Les héros de Noël                                  | Noël                                |

- Ateliers pour les enfants :**

L'accueil libre de jeu et d'éveil est quotidien (LAEP). La découverte de salles aux ambiances modulables au fil du temps et des thèmes, renouvelle le plaisir des usagers, petits et grands. Un soin particulier à l'aménagement de l'espace et à la fonction de chaque salle est porté par les équipes. Des rituels rythment le temps et permettent aux enfants de s'ancrer dans le moment et de répondre aux sollicitations.

Habituellement proposés les mercredis et vendredis, les temps d'activités animées, éducatifs et pédagogiques vont permettre à l'enfant de s'éveiller, d'être dans un bain de langage et de stimulations sensorielles et motrices riches. Complémentaires du jeu libre ou des ateliers de découverte et d'exploration libres, ces ateliers adaptés à l'âge de l'enfant, lui permettent d'apprendre à suivre quelques règles et consignes données par l'adulte autour de rituels. C'est le préparer à sa rentrée scolaire à venir, en lui offrant la possibilité d'acquérir quelques pré-requis.

En manipulant, en s'essayant à de nouvelles activités, en participant à des expériences, en explorant de façon libre ou guidée, les enfants diversifient leurs centres d'intérêt et participent activement à leur autonomisation. Peu à peu, l'enfant va apprendre à se familiariser à des activités de groupe, à se poser, à être attentif mais aussi à partager, c'est le début de la socialisation. Il va également pouvoir faire travailler son imaginaire au travers des différents temps de cet atelier et tester son habileté, sa curiosité sans autre but que celui du plaisir. Son langage va se développer et s'enrichir.

L'objectif n'est pas de travailler sur la production mais sur le plaisir de la découverte et de la manipulation. Chaque expérience réussie, guide l'enfant vers d'autres étapes et pré-requis, il est sur le chemin des apprentissages. Les différentes productions de l'enfant peuvent être ramenées à la maison pour faire le lien avec le parent absent ou bien l'œuvre collective réalisée sert à la décoration de l'espace de la maison de l'enfance, permettant à l'enfant lors de sa prochaine venue, de verbaliser auprès de son parent son souvenir d'activité et lui procurer un sentiment de fierté, valorisant son estime de soi.

L'accompagnement par la famille est essentiel et facilite l'adaptation à l'école. L'enfant se sent valorisé et soutenu dans son jeu (requalifié de travail quand il entrera à l'école). Le parent impliqué, comprend indiscutablement l'importance du suivi de l'enfant dans l'objectif de le poursuivre une fois l'enfant scolarisé.

Le lien parent-enfant ne pourra donc qu'en être renforcé puisque le parent accompagnateur porte un regard positif sur ce que l'enfant apprend à faire, en sa présence, grâce à son aide ou à ses encouragements. Il voit son enfant évoluer, grandir et se sent lui-même valorisé dans son rôle de parent. C'est ce qu'on appelle la parentalisation, étape importante de la construction parentale.

Les parents apprécient tout particulièrement le fait que des groupes d'âges soient proposés lors des activités et ce afin de répondre au mieux aux besoins de l'enfant, de respecter au mieux les étapes de développement de l'enfant. Mais le parent a aussi besoin d'être guidé pour laisser l'enfant découvrir par lui-même sans surstimulation, lui laissant le plaisir de faire à sa façon, le temps qu'il veut... il faut souvent rassurer le parent sur les compétences de son enfant, l'accompagner dans une bienveillance éducative.

Les animations proposées sont souvent l'occasion de recyclage donnant le goût et l'envie de les reproduire à moindre coût à la maison.

Enfin des rituels de fin d'activité et de rangement sont proposés dans chaque structure, afin d'aider l'enfant à se situer dans le temps, à « adoucir » le sentiment de frustration qu'il peut avoir en fin de jeu. Ces temps pédagogiques sont essentiels et offrent des outils éducatifs aux familles qui pourront les réutiliser à l'envi une fois de retour à la maison.

|              | Ateliers pour les enfants |             |             |             |             |            |
|--------------|---------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|------------|
|              | METAR                     | MEPU        | MEFTH       | MERAI       | MEFA        | METAI      |
| Janvier      | 131                       | 267         | 153         | 196         | 235         | 91         |
| Février      | 75                        | 168         | 231         | 164         | 157         | 25         |
| Mars         | 64                        | 170         | 224         | 137         | 118         | 112        |
| Avril        | 64                        | 199         | 324         | 201         | 144         | 89         |
| Mai          | 88                        | 141         | 166         | 138         | 147         | 53         |
| Juin         | 81                        | 266         | 201         | 137         | 130         | 10         |
| Juillet      | 183                       | 469         | 398         | 255         | 182         | 34         |
| Août         | 154                       | 255         | 197         | 140         | 114         | 38         |
| Septembre    | 191                       | 241         | 217         | 127         | 92          | 53         |
| Octobre      | 133                       | 252         | 296         | 131         | 127         | 39         |
| Novembre     | 35                        | 197         | 211         | 127         | 109         | 29         |
| Décembre     | 058                       | 186         | 240         | 284         | 120         | 12         |
| <b>Total</b> | <b>1257</b>               | <b>2811</b> | <b>2618</b> | <b>2037</b> | <b>1675</b> | <b>585</b> |

#### ➤ Expérimentation et découvertes

C'est parce que nous avions observé que les parents avaient tendance à investir les ateliers animés avec une ingérence sur l'activité de l'enfant, tendance à faire à leur place, avec un souci d'esthétisme et de productivité, bafouant l'esprit de découverte, manipulation, expérimentation, créativité... que nous avions décidé dès 2017 de proposer des ateliers d'un nouveau format.

Bien que ces ateliers d'éveil sensori-moteur soient ubiquitaires, la rédaction de ce bilan les retrouve dans des formats différents. Ateliers patouille, peinture, manipulations de divers matériaux et matières, de textures et

températures différentes, transvasements, jeux d'eau, de glace, chaque activité tient compte du développement psychomoteur de l'enfant et favorise la motricité libre plutôt que guidée, l'expérimentation et la créativité plutôt que la production.

L'enfant va pouvoir stimuler et découvrir toutes ses compétences et y associer aussi des sensations et émotions. Ces ateliers favorisent l'expression libre et spontanée et engagent l'enfant sur le chemin de l'autonomie. Sans parcours préétabli, l'enfant choisit et s'exerce en toute sécurité sous le regard bienveillant de l'adulte. Notre posture et nos discours ont pour objectif d'orienter l'adulte accompagnateur à laisser son enfant explorer à sa manière. Les parents se prennent aussi au jeu de la création.

Ces propositions d'ateliers sont inspirantes pour les parents qui peuvent les refaire facilement chez eux (transvasement, manipulation de végétaux, recette de slim maison...). En revanche certains sont ravis de pouvoir faire ces activités ici car ils avouent ne pas être forcément à l'aise ou prêts à proposer ces matières (parfois salissantes) chez eux. Des idées d'adaptation leur sont alors proposées.

L'atelier "Bulle de Sens "proposé par l'EJE mobile est aussi un doux moment de pause tant pour les parents que pour les enfants. C'est une parenthèse de douceur et d'attention, de découverte pour les enfants et les parents. Un espace fermé, assombri, animé par quelques jeux de lumières et une musique douce, propose un environnement doux, paisible propice à l'éveil des sens (vue, toucher, odorat, ouïe), tels les espaces Snoezelen développés pour contribuer à la détente et à la communication non verbale. C'est un espace très apprécié des familles (cf. bilan EJE mobile).

#### ➤ L'éveil musical et corporel

Un atelier d'éveil musical démarré fin 2015 s'est complété d'un éveil corporel en 2018. A partir d'une comptine ou d'une petite chanson les enfants apprennent à mimer la chanson, à découvrir des sons et des instruments, à les reproduire, testant leur écoute, leur attention, leur coordination. La musique reste le cœur du rythme et du langage. C'est pourquoi nous pratiquons au quotidien des activités ritualisées autour de musiques et de comptines (accueil, rangement, début d'activité, rituel du aurevoir...).

Quelques parents ou grands-parents musiciens nous font bénéficier d'apprentissage d'un instrument (ukulele à la MERAJ) ou d'un concert privé (à la MEFTH) pour le plus grand bonheur des petits et grands.

L'éveil corporel est complémentaire : danse lors des moments musicaux, initiation à la capoeira (MERAJ), yoga pour jeunes enfants (MEFA, MEFTH, METAR), atelier « bouge avec bébé » (MEFA, MEFTH, MEPU), jeux de groupe (METAI) sont autant de moment d'expression et de plaisir pour les jeunes enfants.

#### ➤ Autour du livre : Atelier « Raconte-moi des histoires » et bibliothèque des parents

Dès l'aménagement des salles, le livre est mis à l'honneur afin que l'enfant et le parent puissent l'investir aisément. Habituellement, le livre est utilisé comme fil conducteur de l'animation (activité manuelle ou motrice). Il sert aussi au rituel mis en place pour un retour au calme pour se dire au revoir. Après avoir diffusé la musique du rangement les enfants se rassemblent sur le tapis autour d'une histoire racontée par les tantes ou d'une comptine.

D'autres temps nommés "Raconte-moi une histoire" sont proposés. Un thème est choisi en lien avec le thème mensuel et les histoires s'enchainent avec des transitions chantées, des échanges avec les enfants... Ces instants peuvent être plus ou moins longs en fonction de l'intérêt et de l'âge des enfants.

Qu'il soit conté, signé ou lu, l'usage de diverses médiations telles que le kamishibai, théâtre d'ombres, marottes et marionnettes rendent vivants et passionnantes ces moments privilégiés d'accès à l'imaginaire, à un langage riche qui ouvrent vers de nouveaux horizons, de nouvelles cultures... La littérature locale a toujours une place privilégiée.

Nous disposons de salles de lecture où sont à disposition des ouvrages pour les enfants ainsi que des livres autour de la parentalité. Cet espace constitue un cocon avec des aménagements où l'enfant peut s'apaiser, se confectionner une cabane, s'isoler...

Un service d'emprunt de livres est également proposé. Nous sommes reconnaissants aux familles qui régulièrement nous font des dons (à l'occasion d'un départ du territoire ou lorsque les enfants ont grandi). Ce prêt permet aux foyers de se saisir de cette médiation éducative, en valorisant le livre dans la relation parent/enfant au détriment des écrans. C'est l'occasion de faire entrer le livre à la maison avant que n'arrivent les impératifs scolaires.

A la METAR, depuis de nombreuses années, une bénévole vient régulièrement raconter des histoires le mercredi après-midi. Ce moment est souvent un temps de pause pour les parents accompagnateurs. Il peut arriver de continuer à raconter des histoires aux parents alors que les enfants sont repartis jouer dans les salles. L'atelier théâtre perdure aussi et se transforme en atelier de jeux de mimes.

Comme chaque année, nous célébrons en janvier la semaine, la nuit ou l'après-midi de la lecture pour suivre l'événement lancé au niveau national et participons à des événements comme « Partir en livres » organisé à la mairie de Papeete au mois de juillet.

➤ **Espace Bébé-Parents :**

La communication avec un nourrisson passe par le langage verbal et non verbal, mais aussi par le portage, le soin et l'attention.

Renforcer le lien d'attachement en valorisant les gestes tendres, l'empathie, améliorent les compétences et savoir-faire des jeunes mères/pères. C'est aussi l'occasion d'offrir au nourrisson de vivre ses premières expériences de socialisation, de lui offrir des soins et un maternage contenant, de nouveaux éveils sensoriels et des espaces de motricité libre.

Les techniques de massage du bébé, de son portage et de soins essentiels seront acquises auprès de professionnels spécialement formés. Une initiation à la langue des signes est également abordée dans certaines ME. Tout est mis en œuvre pour que les séances se déroulent dans une ambiance douce et feutrée : choix d'une salle calme, luminosité tamisée, aménagement d'un espace confortable et douillet (tapis d'éveil et tapis de repos, coussins et mobilier adapté), musique douce...

Il s'agit aussi d'un espace d'information autour des besoins du nourrisson. Des ouvrages sont laissés à disposition des parents qui n'hésitent pas à nous solliciter. Certaines questions pourront ensuite être reprises en café-parents. Des livres pour les tout-petits sont également mis à disposition.

Cet espace s'est ritualisé le jeudi matin à la METAI à l'occasion de l'hébergement de la consultation CPI des nourrissons dans nos locaux. Durant le temps d'attente, les familles profitent de cet espace pour découvrir nos animations et s'inscrire dans une fréquentation plus régulière.

➤ **Dispositifs passerelles et projets école :**

La première scolarisation des jeunes enfants de 2-3 ans à l'école maternelle est le début d'un parcours scolaire qui initie pour de nombreux tout-petits leur première sortie du milieu familial et la première relation des parents avec les acteurs de l'école.

Les dispositifs passerelles sont donc à concevoir dans le cadre des projets respectifs de l'école et de la structure petite enfance de proximité, avec la collaboration des parents et le partenariat des communes, services médicaux et sociaux, comme un tremplin important de l'entrée en douceur dans les apprentissages des enfants, faisant émerger chez les jeunes parents des adaptations éducatives positives. Cet outil est un moyen de lutte efficace contre les inégalités sociales précoce et les risques d'échec scolaire.

A l'occasion de la pré-inscription des enfants de moins de trois ans, des actions passerelles permettent d'inviter enfants et parents à l'école puis à la ME du secteur, s'ils ne la fréquentent pas déjà. L'objectif est de familiariser l'enfant à son nouvel environnement, pour mieux le préparer, travailler la séparation, l'individuation, l'éveil et la

socialisation. Les jeunes parents sont soutenus pour vaincre leurs appréhensions aux premières séparations et au plaisir de suivre l'enfant dans les progrès de son autonomisation. Après une rentrée progressive, des temps hebdomadaires sont réservés aux enfants de STP qui viennent avec leur enseignante et éventuellement leurs parents pour des activités spécifiques à la ME.

Un comité de pilotage et de suivi permet de décider en réunion pluri institutionnelle (EJE référente et coordinatrice des ME, IEN, directeur et enseignant, représentant de la mairie, médecin du SPI, travailleur social, représentant des parents d'élèves) des critères d'inclusion et d'inscription des enfants sur ces classes de STP bénéficiant du dispositif, d'ajuster l'organisation de ce dispositif et l'évaluer.

Actuellement, ne perdurent plus que les dispositifs passerelles des écoles Maehaa Rua (1 STP au lieu de 2) et Uririnui de Punaauia (détail dans le bilan de l'EJE), ceux des écoles Patoa et St Joseph de Taiohae.

| Dispositif passerelle avec les SP | Commune  | Nb de séances                               |
|-----------------------------------|----------|---|
| École Maehaa Rua                  | Punaauia | 6 séances à la MEPU et une séance en classe |
| École Uririnui                    | Punaauia | 7 séances à la MEPU et une séance en classe |
| École Patoa                       | Taiohae  | 26 séances le mardi à la METAI (11 enfants) |
| École St Joseph                   | Taiohae  | Tous les vendredis (19 enfants)             |

En parallèle ont été mis en place des projets écoles avec des maternelles volontaires, accueillant sur des temps définis des classes autour d'un projet école-ME. Ainsi sont reçus chaque année les élèves de STP-SP de l'école AMJ d'Uturoa et l'école de Faaroa à Raiatea, les classes multiniveaux de l'école St Joseph de Taiohae. Un projet avec l'école Farahei de Faa'a, l'école Hei tama here à Taravao et celle de Tautira ont été amorcés avec mise en place d'accueils dans les ME ou organisation de cafés parents.

| Projet école            | Commune | Nb de séances  |
|-------------------------|---------|--|
| Ecole St Joseph         | Taiohae | Le mercredi avec un roulement entre SP1 (15 enfants), SP2 (15 enfants), SM (19 enfants), SG (15 enfants) |
| Ecole AMJ               | Uturoa  | 5 séances pour la classe STP-SP  |
| Ecole de Faaroa         | Faaroa  | 2 séances pour la STP-SG et 3 séances pour les SP-SM   |
| Ecole Farahei 1er cycle | Faa'a   | 3 séances pour la classe STP-SP  |
| Ecole Hei Tama Here     | Taravao | 3 séances pour 3 classes de SP, au total 9 séances   |







- **Activités pour les adultes (parents ou accompagnants)**

Avec le double objectif, d'éveil pour les enfants et d'accompagnement à la parentalité, l'accueil des familles dans les Maisons de l'enfance a dû être pensé sous un angle particulier : « comment promouvoir le bien être des familles pour un meilleur devenir des enfants ».

La déclinaison d'actions favorisant l'expression des familles, en répondant à leurs questionnements, leurs besoins, par des réponses adaptées apportées par des professionnels, pairs ou partenaires associatifs, en mettant à leur disposition de l'information, des messages de prévention mais aussi de simples moments de repos ou de convivialité, tout concours à soutenir le parent ou accompagnant de l'enfant dans sa fonction d'éducateur en le valorisant, le rassurant sans stigmatisation ni prescription.

La démarche est libre et les propositions variées.

|              | Activités pour les adultes |            |            |            |            |            |
|--------------|----------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|
|              | METAR                      | MEPU       | MEFTH      | MERAI      | MEFA       | METAI      |
| Janvier      | 18                         | 67         | 26         | 13         | 50         | 30         |
| Février      | 15                         | 33         | 22         | 52         | 38         | 10         |
| Mars         | 49                         | 40         | 76         | 50         | 50         | 16         |
| Avril        | 23                         | 57         | 26         | 104        | 47         | 41         |
| Mai          | 35                         | 67         | 33         | 37         | 62         | 71         |
| Juin         | 10                         | 66         | 40         | 15         | 51         | 0          |
| Juillet      | 51                         | 96         | 58         | 34         | 70         | 0          |
| Août         | 32                         | 85         | 49         | 42         | 53         | 16         |
| Septembre    | 33                         | 85         | 27         | 20         | 0          | 20         |
| Octobre      | 39                         | 77         | 59         | 123        | 0          | 12         |
| Novembre     | 27                         | 69         | 8          | 39         | 0          | 19         |
| Décembre     | 17                         | 42         | 12         | 17         | 80         | 5          |
| <b>Total</b> | <b>349</b>                 | <b>784</b> | <b>436</b> | <b>546</b> | <b>683</b> | <b>240</b> |

➤ **Le café-parents :**

Ce temps d'échange peut permettre à certains parents de sortir de leur isolement, d'aller à la rencontre de l'autre, d'échanger autour de questionnements sur l'éducation, le développement de l'enfant mais aussi sur sa difficulté relationnelle... Sans jugement et dans le respect de la confidentialité, les parents vont peu à peu s'informer, se rassurer quant à leur rôle d'éducateur. Ils vont dédramatiser certaines difficultés relatives aux premières séparations lors de la mise en collectivité ou à l'école, lors de séparation du couple, de la mise en place de règles éducatives, de la place du père, des problèmes de rivalité dans la fratrie... C'est aussi un temps pour avoir une information auprès de professionnels ou associations diverses régulièrement invités.

Le café-parents a eu du mal à trouver sa place auprès des familles en début d'exercice puis la fréquentation s'est intensifiée au fil des mois voire des ans. Nous expliquons cela par le fait qu'il nous faut d'abord établir une relation de confiance entre les professionnels et les familles afin que ces dernières puissent « confier » leur enfant lorsqu'elles participent au café-parents, à un des membres du personnel et se sentir libres de parler d'elles, de leurs questionnements et difficultés, de leurs émois. La démarche pour amener ces familles à se poser et à échanger autour d'un thème consensuel n'est pas toujours aisée et nous devons varier les approches et les supports (thèmes libres ou choisis, quizz, jeux, dessins humoristiques, vidéo...).

Ce moment de rencontres et de temps pour soi semble essentiel au mieux-être de certains parents, qui manifestent le besoin d'être écoutés, entendus, conseillés en toute confiance. La tasse de café symbolise le partage et l'échange (non formel) mais aussi le soin que l'on a d'eux, l'esprit de convivialité. Aucune formule de Café des Parents n'a fédéré plus qu'une autre. Ces ateliers sont très variables dans leur contenu et dépendent fortement des participants et de leur envie et/ou capacité à échanger. Toutefois les discussions débouchent souvent sur des réflexions intéressantes, souvent reprises en individuel sur les temps d'accueil parent-enfant au quotidien auprès de l'EJE référent.

Les psychologues cliniciens de la Maison de l'enfant interviennent mensuellement sur les 4 unités de Tahiti (42 cafés parents). Une psychologue clinicienne de Raiatea intervient également gracieusement à la MERAI.

Quelques cafés-parents sont décentralisés et ont lieu dans les classes à la demande de plusieurs écoles de la presqu'île.

➤ **Les ateliers pour les parents :**

Ce sont des lieux d'échange de savoir-faire, dirigé par des parents eux-mêmes ou sur invitation d'un intervenant extérieur bénévole (issu du milieu professionnel ou associatif). C'est une activité généralement plus féminine mais quelques papas y participent parfois. On note un vif intérêt et participation de plusieurs grands-parents pour qui, ce lien transgénérationnel est source de valorisation et d'expression (théâtre, jeux de mimes, ateliers d'écriture, lecture), de transmission du patrimoine culturel (tressage, danse), de moments d'apprentissage et d'échanges (cuisine, couture) ...

C'est l'atelier où la langue polynésienne est la plus usitée. C'est un temps de communication, de plaisir entre les parents, de valorisation des compétences, de partage de valeurs mais aussi de solidarité : avec l'aide des professionnelles, les préparatifs se déroulent toujours dans de bonnes conditions sur la base du volontariat afin d'apporter, si besoin, tel ou tel matériel, ingrédient ou instrument... Chaque parent en ressort ravi et nous partage le plaisir que cet atelier peut lui procurer. Il est souvent à l'origine de belles amitiés qui vont au-delà de l'enceinte des ME. Pendant ce temps les enfants présents sont occupés par l'équipe de la ME mais peuvent aussi rejoindre leurs parents.

C'est l'occasion pour les parents de partager des recettes de cuisine gourmandes mais aussi de recevoir des messages de santé. Quand ces temps sont couplés avec l'entretien et la récolte du petit fa'aapu, on décuple les enseignements et on entre dans une véritable démarche d'éducation pour la santé. Des partenariats importants ont permis l'enrichissement de nos connaissances et transmission autour des cultures, aménagement et entretien de nos petits jardins partagés, grâce à la participation de la commune de Taputapuatea, du CED de Taiohae. L'invitation de partenaires associatifs autour de la protection de l'environnement participe aussi d'une démarche écocitoyenne et durable.

Des bénévoles animent aussi régulièrement des séances sportives qui hélas, ne rencontrent pas toujours le succès escompté. Elles sont pourtant régulièrement proposées dans chaque structure et souvent originales : danse folklorique et méditative à la METAR, Ori Tahiti, yoga, sophrologie, fitness ... L'intervenante, coach sportive, du programme "les 1000 premiers jours de bébé" (CPMI) intervient dans les ME de Tahiti et propose une activité au parent pour se sentir mieux dans son corps tout en pratiquant avec bébé à côté. Le projet "Te tā'ati rau" proposé par la MERAI a été très apprécié par son innovation de balade à l'extérieur, au jardin botanique.

Ces maisons de l'enfance sont à voir comme des incubateurs où s'éveille la conscience des parents pour un meilleur devenir de leurs enfants.

➤ **Les ateliers de prévention :**

L'offre d'interventions d'éducation et de promotion de la santé est riche et variée. Les référentes effectuent un travail de maillage remarquable pour amorcer de nouveaux partenariats ou entretenir les liens existants. Basées sur la base du volontariat et du bénévolat, ces interventions font appel à des participations diverses d'acteurs de la santé ou du secteur associatif : sage-femmes, nutritionniste du CPMI, infirmiers des cellules de promotion de la santé, hygiénistes dentaires, doula, puéricultrice, associations autour de l'allaitement maternel (Leche League, Te U o te Ora), partenariat avec les service du CPMI qui peuvent proposer des suivis pour les nourrissons et des séances de préparation à l'accouchement dans nos ME des îles. Le CPSA et l'équipe de Faito Tano viennent parler de prévention du mésusage des écrans et autres addictions. Des associations de prévention des violences faites aux femmes sont également invitées (Vahine orama).

Des ateliers « bien-être » sont proposés et font partie de notre arsenal d'actions de prévention primaire en santé mentale (massage, naturopathie, réflexologie plantaire...). Des stagiaires accueillies dans nos ME (BTS diététique et stage d'art-thérapie) ont animé quelques séances d'information-nutrition et d'expression artistique.



## 8. STAGIAIRES

Dans les missions dévolues aux EJE, la formation de stagiaires étudiants ou professionnels occupe une place importante. Il s'agit de sensibiliser l'étudiant à l'accueil des familles, au soin de l'enfant, à son éveil et à sa prise en charge individualisée ou collective, à l'élaboration de jeux et activités adaptés à son développement et à l'organisation de l'espace, à l'hygiène et la sécurité des locaux mais aussi l'initier aux actions de soutien à la parentalité.

Chaque année des classes Bac Pro du LP de Faa'a, de St Joseph et de Mahina viennent dans les ME proposer une animation auprès des familles (autour d'un évènement ou d'un thème travaillé dans leur programme, par

exemple comment préparer un goûter équilibré). Ces mises en situation souvent de qualité, valorisent leur apprentissage et renforcent leur confiance en soi. A la METAI, un partenariat avec le CED a permis aux élèves accompagnés de leur enseignant de pratiquer une activité de fa'a'apu et de partager leurs savoirs avec les familles.

Une stagiaire BTS en diététique a tourné sur les différentes unités du FTH, de même pour une stagiaire en art-thérapie.

|              |   |
|--------------|---|
| <b>METAR</b> | 4 stagiaires, terminale Métier de l'accueil, lycée Taiarapu-est, 1 mois                 |
|              | 1 stagiaire, Formation animation et centre de loisir Cap Avenir – SEFI, 2 semaines      |
|              | 1 stagiaire, 2nde BAC pro Animation Petite Enfance et Personnes âgées, lycée Pro Mahina |
| <b>MEPU</b>  | 2 stagiaires, 2nde ASSP, Lycée professionnel de Faa'a, 3 semaines                       |
|              | 1 stagiaire, 1ère AEPA, Lycée professionnel de Faa'a, 3 semaines                        |
|              | 1 stagiaire, Bac Pro AEPA, Lycée professionnel de Mahina, 1 mois                        |
|              | 1 stagiaire, terminale AEPA, Lycée professionnel de Faa'a, 1 mois                       |
|              | 2ème année art thérapeute, animation de 2 séances pour les parents                      |
| <b>MEFTH</b> | 2ème année BTS diététique : animation d'une séance auprès des parents                   |
|              | 1 stagiaire première AEPA, Lycée professionnel de Mahina, 4 semaines                    |
|              | 3 stagiaires première AEPA, Lycée professionnel de Faa'a, 4 semaines                    |
|              | 1 stagiaire première BTS ESF, Lycée prof de Mahina, 6 semaines                          |
| <b>MERAI</b> | 1 stagiaire, 3ème au collège Sacré Cœur de Taravao                                      |
|              | 3 stagiaires BTS ESF, 7 semaines  |
| <b>MEFA</b>  | 1 stagiaire 2nde, 2 semaines  |
|              | 1 stagiaire 2ème année BTS ESF, Lycée St Joseph Punaauia, 7 semaines                    |
|              | 2ème année art thérapeute : animation de 2 séances pour les parents                     |
| <b>METAI</b> | 2 stagiaires première AEPA, Lycée professionnel de Faa'a, 4 semaines                    |
|              | Stage CAPA SAPVER 1, lycée agricole, 2 semaines   |
|              | Diplôme universitaire, parcours pour réussir et s'orienter, 2 semaines                  |

## **9. FORMATIONS**

Une coordination de l'ensemble des Maisons de l'enfance a lieu avec les référents pour harmoniser les pratiques, travailler sur les projets, documenter nos activités...

Des rassemblements de l'ensemble du personnel des ME de Tahiti sont organisés 1 à 2 fois par an permettant une réunion de l'ensemble des structures de Tahiti pour des échanges de pratiques et proposer une formation (par un professionnel invité ou en interne).

Toutes les ME sont invitées à participer aux réunions institutionnelles en visioconférence le premier lundi de chaque mois. Les référents utilisent également cet outil pour une réunion mensuelle et les agents sociaux, tous les 2 mois.

Une analyse de la pratique des référents (EJE et ES) a été initiée en 2023, trimestriellement auprès d'une psychologue vacataire, garante de la neutralité.

Les équipes des ME sont demandeuses de plus de formations sur des médiations qu'elles pourraient ensuite proposer au public comme le portage, le BB massage, une sensibilisation à la langue des signes...

Lors de l'intégration de nouveaux agents sociaux, une formation en interne est organisée par les référentes des ME et par la coordinatrice. Certains agents titulaires ont également bénéficié de formations proposées par la DGRH et la DMRA.

|              |   |
|--------------|---|
| <b>METAR</b> | Formation interne : La communication non violente   |
|              | Fondamentaux de l'accueil des usagers de l'administration pour 1 agent social                         |
|              | Maitrise des techniques d'accueil des usagers de l'administration pour 1 agent social et la référente |
|              | Formation évacuation (serre file et guide file)   |
|              | Formation Méthode de la préoccupation partagée  |
| <b>MEPU</b>  | Formation 3 jours Communication non Violente  |
|              | Formation évacuation (serre file et guide file)   |
| <b>MEFTH</b> | Formation interne : La communication non violente   |
|              | Formation évacuation (serre file et guide file)   |
|              | Formation Méthode de la préoccupation partagée  |
|              | Présentation des missions du CPSA et FAQ  |
| <b>MERAI</b> | Animer le livre pour 1 agent social (1 semaine à Tahiti)  |
|              | Formation Méthode de la préoccupation partagée pour 1 agent social et la référente / 2 jours au FTH   |
|              | Formation évacuation (serre file et guide file)   |
| <b>MEFA</b>  | Formation évacuation (serre file et guide file)   |
| <b>METAI</b> | Prévention du suicide   |

## **10. PARTENARIATS ET EVENEMENTS**

Les journées événementielles des ME sont nombreuses et toujours très prisées par le public. Elles collent aux fêtes du calendrier (Noël, nouvel an chinois, carnaval, fête de la musique, Heiva, Matavaa...) mais suivent aussi les semaines dédiées à la prévention (diabète, tabac, octobre rose, SMAM, SISM, journée de la femme ou contre les violences faites aux femmes...). Nous proposons également des animations spéciales à l'occasion de la JMDE, autour du livre et à l'occasion de la fête de la famille... Les lycéens et étudiants ont également proposé avec leur classe de belles animations. Un rendez-vous incontournable à l'origine d'activités inédites est celui de la semaine nationale de la petite enfance, chaque année au mois de mars. L'édition 2024 nous a encore une fois embarqués vers de nouvelles aventures avec le thème « Viens je t'emmène ! ».

Après 10 ans de fonctionnement les Maisons de l'enfance de Faa'a et Punaauia ont célébré leur anniversaire avec les familles habituelles. De nombreuses personnalités nous ont fait l'honneur de participer à ces journées de célébration.

Un partenariat avec le service social permet d'accueillir des VM au sein des ME.

|                        | METAR | MEPU | MEFTH | MERAI | MEFA | METAI |
|------------------------|-------|------|-------|-------|------|-------|
| Nombre de VM           | 0     | 25   | 4     | 18    | 5    | 4     |
| Nb d'enfants concernés | 0     | 7    | 4     | 5     | 3    | 1     |

Les écoles sont accueillies autour de projets et dispositif passerelle (Cf. plus haut).

Le CPMI organise quelques activités au sein des ME de Tahiti dans le cadre des 1000 premiers jours de bébé sur les ME de Tahiti ainsi qu'une consultation décentralisée à la METAI. Une convention partenariale octroie le prêt d'une salle à l'association Tous CAApables et une autre prévoit le prêt d'une deuxième salle au service de pédopsychiatrie dès le début 2025. Un partenariat avec le CAMSP perdure depuis 2 ans permettant une consultation décentralisée à la MEFA pour un suivi de 4 enfants afin d'améliorer leurs habiletés sociales. Ces familles reviennent ensuite spontanément fréquenter la ME.

Les partenariats institutionnels ou de nouveaux moins formels sont riches et renouvellent chaque année l'offre d'ateliers. Basées sur le bénévolat, les référents doivent multiplier les recherches et nous remercions chaleureusement les parents volontaires, collègues, partenaires divers de nous partager leur savoir-faire et connaissances.



## **11. ACIVI E DE L'E E MOBILE**

Une EJE mobile a été recrutée en février 2023 après le départ de son prédécesseur. Elle était initialement basée à la MEPU puis mutée à la MEFTH en décembre. Son activité est rythmée par le renfort des différentes équipes, en cas d'absences, forte affluence ou événements exceptionnels. Elle assure en outre l'organisation et l'animation de 2 dispositifs passerelles sur la commune de Punaauia et anime sur les 4 ME de Tahiti un projet d'inspiration Snoezelen, l'atelier Bulle de sens.

### **➤ Dispositifs passerelles :**

L'EJE mobile a la charge de l'animation des dispositifs passerelles de la commune de Punaauia au sein des 2 écoles (Maehaaraua et Uririnui). Le dispositif passerelle a permis aux institutrices, aux taties et à l'éducatrice de jeunes enfants d'échanger autour des besoins et des capacités des jeunes enfants en collectivité. Différents sujets tels que l'aménagement de l'espace, les rituels, les repères et la place du doudou ont pu être abordés.

Les visites à la maison de l'enfance permettent aux tout-petits de STP de s'initier à de nouvelles activités, motrices ou sensorielles. En cette fin d'année 2024, les enfants et leurs parents sont encore dans la découverte de la structure. Les institutrices, les taties et les parents ont pu voir les enfants évoluer dans un environnement différent de celui de l'école, où les espaces sont aménagés différemment, où les exigences sont autres (pas d'obligation de participer aux ateliers, pas d'exigence de résultat...). Les institutrices et les taties ont pu également observer une autre façon d'aborder le groupe d'enfants et de proposer un atelier animé.

Lors des réunions de bilan avec l'institutrice, l'éducatrice de jeunes enfants a pu donner quelques conseils et apports théoriques afin d'ajuster et compléter leurs pratiques. Ces réunions permettent également de partager les observations pour aider l'institutrice dans son accompagnement de l'enfant et de sa famille.

Au mois de mai a lieu chaque année le comité de pilotage permettant de faire une évaluation pluridisciplinaire (mairie - écoles – MEPU) de l'année, afin d'envisager des améliorations au besoin. Une étude des dossiers des futurs inscrits en STP est également faite afin de valider les inscriptions des enfants de moins de 3 ans en fonction de certains critères (profil social, âge des parents, fratrie...). En pré-rentrée, une réunion a lieu avec les familles au sein de l'école puis une visite de la MEPU sont programmées afin de permettre à l'enfant et ses parents de se familiariser avec les locaux, les professionnels...

Pour certaines familles, ce dispositif passerelle permet de venir découvrir les maisons de l'enfance et de pouvoir revenir avec leurs enfants sur d'autre temps (mercredi et vendredi après-midi ou vacances scolaires).

L'objectif principal est de réconcilier le parent avec l'institution qu'est l'école. Beaucoup d'enfants prennent le bus et certains parents n'étant pas véhiculés, ils se sentent éloignés de leur petit et de son vécu. Ce qui peut rendre la situation angoissante pour eux et peut être à l'origine d'un absentéisme voire de la radiation pour l'année en cours (l'école n'étant pas obligatoire pour les moins de 3 ans). Ces parents n'ayant pas suffisamment préparé la séparation ne peuvent surmonter cette épreuve et transmettent leur appréhension aux enfants. Ces parents ont parfois eux-mêmes des souvenirs pénibles avec l'école et ont du mal à confier leur tout-petit. Le dispositif passerelle leur offre la possibilité d'avoir un moment privilégié de rencontre et de partage avec l'institutrice dans un contexte convivial favorisant les échanges, tantôt en classe, tantôt à la MEPU avec la possibilité d'utiliser le bus affrété par la commune.

Ces visites à la MEPU permettent d'observer les enfants évoluer dans un lieu de vie adapté à leur âge et pouvoir détecter d'éventuelles difficultés. Elles donnent l'occasion à l'enseignante de proposer un travail plus individualisé avec certains enfants pendant que le reste du groupe est géré par des professionnelles de la Petite Enfance.

Les ateliers mis en place sont toujours en lien avec les thèmes abordés en classe. Au cours de l'année, 3 séances ont été annulé pour diverses raisons (météo, absence des professionnels), deux d'entre elles ont pu être reportées.

La fréquentation des parents au sein de ces temps à la maison est en constante baisse durant au fil du temps, malgré une invitation donnée aux familles avant chaque séance. Ce phénomène est observé chaque année et peut s'expliquer du fait que parents et enfants ont pris confiance et que la séparation se fait naturellement.

| Dispositifs passerelles de Punaauia | Fréquentation    |                   | Nombre de séances | Nombre de déplacements en classe | Nombre de réunions avec l'enseignante |
|-------------------------------------|------------------|-------------------|-------------------|----------------------------------|---------------------------------------|
|                                     | Nombre d'enfants | Nombre de parents |                   |                                  |                                       |
| Janvier                             | 51               | 14                | 3                 |                                  |                                       |
| Février                             | 13               | 1                 | 1                 |                                  |                                       |
| Mars                                | 36               | 4                 | 3                 |                                  |                                       |
| Avril                               | 17               | 2                 | 3                 |                                  |                                       |
| Mai                                 | 21               | 2                 | 2                 |                                  |                                       |
| Juin                                |                  |                   |                   |                                  |                                       |
| Juillet                             |                  |                   |                   |                                  |                                       |
| Août                                |                  |                   |                   |                                  |                                       |
| Septembre                           |                  |                   |                   | 1                                |                                       |
| Octobre                             |                  |                   |                   |                                  | 1                                     |
| Novembre                            | 50               | 12                | 3                 |                                  |                                       |
| Décembre                            | 13               | 3                 | 1                 |                                  |                                       |

➤ **Remplacements ou renfort d'équipes :**

En l'absence des référents ou carences de personnels l'EJE mobile peut venir en renfort des équipes, en lien avec des arrêts maladie, maternité ou congés. Ces temps de remplacements requièrent une certaine adaptabilité, ils permettent d'assurer la continuité de gestion des structures mais aussi d'apporter un nouveau regard sur l'aménagement des espaces, la dynamique d'équipe...

Des échanges de pratiques, d'outils ont pu être faits et sont au total une source d'enrichissement mutuel.

Au cours de l'année 2024, l'EJE mobile a principalement effectué des remplacements dans trois maisons de l'Enfance (Faaa, Punaauia et Papeete).

| Remplacements des référents ou renfort d'équipes |          |                |
|--|----------|----------------|
| Lieu   | Nombre   | Durée en jours |
| MEFTH  | 4        | 30             |
| MEFA   | 1        | 9              |
| MEPU   | 4        | 82             |
| METAR  | 0        | 0              |
| MERAI  | 0        | 0              |
| METAI  | 0        | 0              |
| <b>TOTAL</b>                                     | <b>9</b> | <b>121</b>     |

## ➤ Animation du projet « Bulle de sens » :

Inspirée de la méthode Snoezelen, cet atelier « Bulle de sens » est maintenant proposé depuis 2023. Il s'agit d'une activité vécue comme une expérience, dans un espace spécialement aménagé, baigné d'une lumière tamisée, bercé par une musique douce. C'est un espace dont le but est de recréer une atmosphère apaisante où tous les sens sont sollicités.

La « bulle de sens » consiste à placer l'enfant et son parent dans une situation de libre choix : ils évoluent dans un espace sécurisant, appelant à la détente et proposant des sollicitations sensorielles. L'enfant et son parent évoluent à leur rythme. Les enfants vont être plus attentifs et à l'écoute de leurs ressentis.

Grâce à la simplicité de mise en œuvre de cet espace, les parents peuvent reproduire cette bulle de détente à la maison et l'utiliser pour un retour au calme, seul ou à partager...

Ce projet a pu être présenté aux 4 ME de Tahiti et rencontré un vif succès.

Il nécessite un aménagement particulier des espaces en occultant une pièce afin de faire ressortir la magie des jeux de lumières et sons à découvrir. Cet atelier connaît un vif succès.

| Lieux        | Nombre de séances | Nombre d'enfants |
|--------------|-------------------|------------------|
| <b>MEPU</b>  | 6                 | 87               |
| <b>MEFTH</b> | 8                 | 165              |
| <b>MEFA</b>  | 7                 | 98               |
| <b>METAR</b> | 7                 | 53               |
| <b>TOTAL</b> | 28                | 403              |



## **12. BILAN GLOBAL ET PERSPECTIVES PAR ME, LE MOT DES REFERENTS**

|              |   |
|--------------|---|
| <b>METAR</b> | <p>La maison de l'enfance est de mieux en mieux connue des familles de la presqu'île. Les écoles, mairies, hôpital ont beaucoup contribué par l'affichage des programmes et diffusion de l'information. Nous constatons un pic de fréquentation plus important lors des vacances scolaires de juillet et août. Les nouveaux rythmes scolaires mis en place sur les écoles de la presqu'île ont favorisé la venue de parents le lundi après-midi, qui était jusqu'alors peu fréquenté. Nous avons pu voir une garderie se saisir de ces nouvelles dispositions pour venir assez régulièrement. Avec une population très éparsillée de Tautira à Teahupoo parfois sans moyen de locomotion individuel la venue de certaines familles était difficile.</p> <p>La collaboration avec la classe de STP -SP de l'école maternelle de Tautira a été organisée. La commune met à disposition un bus qui permet aux parents et enfants de se déplacer aisément à la maison de l'enfance. Durant ces moments ils peuvent bénéficier des salles de jeux, ou et d'un atelier "Bulle de Sens" ou d'un café-parent.</p> <p>Le projet école avec 3 classes de SP de l'école He Tama Here a perduré cette année. Il consiste à accueillir la classe avec des parents accompagnateurs et de proposer des animations autour d'un thème choisi avec les enseignantes.</p> <p>Une convention a été établie avec l'association "Tous CAApables" pour mettre à disposition une salle pour des prises en charge en psychomotricité 1 fois par semaine (lors de la fermeture au public). Les familles fréquentant la maison de l'enfance de Taravao sont soit des familles qui viennent dans l'objectif de préparer leur enfant à la rentrée scolaire soit des familles avec des enfants autour de 5-6 ans durant les vacances scolaires. Une réelle difficulté existe lorsque les attentes des enfants de plus de 6 ans ne correspondent pas à ce que la maison de l'enfance peut proposer. Les familles viennent alors par défaut au sein de la METAR, pouvant mettre en difficulté les familles des enfants plus jeunes. Nous constatons alors un manque au niveau communal et territorial sur la presqu'île pour répondre aux besoins de cet tranche d'âge que la METAR ne peut combler. Nous avons constaté une fréquentation importante de "nounous", et de garderies non agréées : la maison de l'enfance représente pour ces personnes un lieu de ressources où elles peuvent échanger autour des enfants dont elles s'occupent et s'enrichir en termes de propositions d'activités. Elles rompent ainsi une forme d'isolement.</p> |
| <b>MEPU</b>  | <p>Depuis quelques années, la Maison de l'enfance de Punaauia a trouvé son rythme de croisière avec une fréquentation dense et un partenariat riche.</p> <p>Les projets se poursuivent avec autant de succès et d'engouement auprès des enfants que des parents, tout particulièrement pour les ateliers animés et les cafés-parents qui dynamisent la vie de la maison. Nous n'oublions pas toutefois les évènements spécifiques qui créent des moments de réunion, de fête et de cohésion particuliers sur l'année. Nous retiendrons l'évènement principal des 10 ans d'existence de la maison qui a réuni beaucoup de familles, de partenaires et d'officiels lors de cette célébration.</p> <p>Ces derniers regroupent le dispositif passerelle qui se poursuit encore cette année avec deux classes de STP dans deux écoles différentes et un projet école mis en place pour la première fois avec une classe de STP/SP.</p> <p>Cette année, le partenariat avec la maison de quartier de Outumaoro a particulièrement bien fonctionné avec des fréquentations mensuelles, prévues, organisées et appréciées des familles qui reviennent plus régulièrement.</p> <p>Comme chaque année, les nounous profitent de ce lieu afin d'y trouver conseils, idées d'activités, moments privilégiés avec les enfants qu'elles gardent. On note une baisse de fréquentation des garderies qui ont fréquenté les lieux de manière plus sporadique que les années précédentes.</p> <p>Le succès de fréquentation de cette ME démontre un réel intérêt du public pour ce type de structure et dénote aussi un besoin de lieu d'accueil et d'accompagnement des familles dans cette période de vie fondatrice autour de l'arrivée d'un enfant et d'une parentalité naissante. Les partenariats riches sont à entretenir et à développer toujours plus.</p>   |

## MEFTH

Depuis son ouverture en novembre 2016, la maison de l'enfance du Fare Tama Hau a su évoluer et s'adapter à l'espace, au public, au type de fréquentation. Nous pouvons observer plusieurs axes d'évolution.

Tout d'abord, l'aménagement de l'espace a été le fruit d'une constante réflexion. Cet aménagement des salles a pour objectif premier de répondre aux différents stades de développement du jeune enfant et d'offrir des coins jeux essentiels à leurs besoins. Nous notons un nombre constant et élevé de nouveaux enfants inscrits chaque mois. La première venue des familles est motivée par :

- le bouche à oreille et les réseaux sociaux (par des mamans influenceuses ou tik tokeuses)
- sur les conseils d'un personnel de santé (pédiatre, sagefemme, CPMI)
- sur orientation de la maison de l'enfant parfois en complément d'une prise en charge.

Cependant, il est important de souligner notre incapacité à accueillir toutes les familles certains jours (à l'occasion d'évènementiels, des vacances) car nos espaces ont une capacité d'accueil de 25 enfants (contre 35 dans les autres ME, plus vastes et comprenant des espaces extérieurs). L'équipe doit alors à regret, afficher complet et rediriger les familles vers d'autres maisons (MEFA, MEPU). Cela réactive la réflexion sur le besoin d'une structure plus grande et/ou création d'autres structures sur la côte est.

Nous observons une mixité sociale et culturelle, de nombreux échanges transgénérationnels ont lieu. On note une présence toujours plus accrue de pères et grands-pères. De nombreuses familles venant des foyers d'hébergement à proximité sont encouragées par les encadrants à venir, cependant un certain nombre de familles viennent spontanément. Les 2 pouponnières fréquentent régulièrement nos espaces, les professionnels sont en demande de conseils et de partage d'outils pédagogiques et d'éveil du tout petit.

Nous accueillons également régulièrement les enfants et leur encadrant de l'école alternative de Mahina (Maison des enfants indigo). Un partenariat avec les collèges et lycées de Faa'a et Mahina permet d'accueillir de jeunes stagiaires sur un lieu propice à la formation et à la sensibilisation aux métiers de la petite enfance. En lien avec l'Espace jeunes, nous accueillons régulièrement de jeunes collégiens et lycéens pour des visites et informations sur les carrières de la petite enfance. Certaines familles et nounous fréquentent nos espaces de façon quasi quotidienne, parfois toute la journée puis viennent pendant les vacances scolaires avec les frères et sœurs plus âgés.

La proximité de la Maison de l'Enfant représente un avantage pour mieux orienter, accompagner certains parents vers la prise de RDV. Elle permet aussi un échange avec l'éducateur, le médecin, les psychologues autour des observations faites de l'enfant et de sa famille afin d'enrichir l'approche de certaines situations.

Des actions de communication ont eu lieu en répondant à l'invitation à l'émission Manava sur la famille à TNTV, en animant un stand lors de l'événement autour du livre à la mairie de Papeete...

## MERAI

Cette année la MERAI a été marquée par un changement à mi-année. Après huit ans d'équipe fixe, le référent de la maison de l'enfance a changé. Néanmoins les projets envisagés ont été poursuivis. Parmi les initiatives innovantes, est à remarquer la mise en œuvre d'un fa'aapu qui a nécessité la conjonction de moyens importants (dons de terre de la commune, main-d'œuvre fournie par les familles...). Nous récoltons en cette fin d'année les fruits de cette belle énergie avec les premières cueillettes qui ont permis la mise en place d'ateliers de valorisation de produits locaux en cuisine-santé. Ce projet global de la terre à l'assiette, a fourni l'occasion d'un grand nombre d'ateliers pour petits et grands.

Un autre grand projet a pu se réaliser grâce au concours de la commune de Taputapuatea, qui nous a offert un bus pour amener nos familles visiter le jardin botanique. Ce projet "Te tā'ati rau", mêlant sport et découverte a été très apprécié des familles avec la participation de 101 personnes (enfants et adultes) dont 30% visitaient le site pour la 1ère fois. Un bilan positif, qui pourra être reconduit sous réserve de la mise à disposition d'un bus.

Les ateliers sont attendus et appréciés par les familles. Cependant nous avons profité du changement d'équipe pour initier une modification dans l'aménagement de l'espace et dans le fonctionnement. L'objectif étant d'inviter davantage les familles à profiter du jeu libre avec leur enfants. Cela facilite également les temps d'échange entre les professionnels et les parents en

|             |   |
|-------------|---|
|             | <p>s'appuyant sur le jeu initié par l'enfant.</p> <p>Nous constatons une fréquentation d'enfant plus grands pendant les vacances scolaires et les mercredis/vendredis après-midi. La dynamique étant différente, il est difficile pour les plus petits de trouver leur place dans ces moments-là. Nous avons essayé ces derniers mois de proposer des animations à destination des enfants âgés de 4 à 8 ans lors de ces périodes repérées. Pour cela, nous travaillons en partenariat avec "Ka'alyne" qui propose des temps de jeux de société lors des vacances scolaires et avec Océane, qui propose bénévolement des cours de capoeira.</p> <p>Des ateliers sont animés, en collaboration avec l'équipe mais surtout grâce aux initiatives et propositions des familles. Leurs compétences variées créent une dynamique positive, valorisant les parents. Ces derniers prennent conscience de la qualité de ces moments, tant dans l'échange, que dans le bien-être et par conséquence de l'impact positif sur l'enfant.</p> <p>Pour 2025, l'équipe reste vigilante à développer de nouveau projet afin de mettre en avant l'accueil des bébés, l'essence même du projet des maisons de l'enfance. L'objectif est de maintenir la dynamique instaurée afin de remplir au mieux notre mission de prévention précoce avec les partenaires tout en développant de nouvelles.</p>   |
| <b>MEFA</b> | <p>La fréquentation globale des familles reste en hausse et notre cœur de cible est centré sur des enfants âgés de 0 à 3 ans, avec la venue de 600 familles. La place des papas reste timide.</p> <p>Comme chaque année, les sujets récurrents tournent autour de la sensibilisation à l'écoute bienveillante de l'enfant. La vigilance quant à l'exposition aux écrans (qui restent non autorisés dans nos espaces), les activités d'éveil du jeune enfant et le soutien quotidien de réassurance de l'adulte, souvent fatigué et démunie, dans son rôle parental restent notre cœur d'ouvrage. Notre rôle majeur est d'éclairer le parent dans la compréhension des besoins de l'enfant, de l'attachement et de valoriser le lien parent/ enfant.</p> <p>Nous avons pu poursuivre le partenariat avec la diététicienne du CPMI qui anime régulièrement des ateliers nutrition-santé et profiter de nouveaux partenaires tels que Te U O Te Ora dans le soutien à l'allaitement et l'équipe de To'u Tino, To'u Ora. Une coach sportive en contrat avec le CPMI nous a proposé quelques ateliers sportifs et les hygiénistes dentaires du CCSHD de Faa'a ont animé quelques ateliers de prévention.</p> <p>Les partenaires Santé et les professionnels de l'éducation et du soutien à la parentalité restent des acteurs privilégiés tout au long de l'année. Nous avons pu orienter plusieurs familles vers des consultations spécialisées en particulier vers nos confrères du Fare Tama Hau. Le travail de partenariat avec la DSFE pour des visites médiatisées a été réactivé en cette fin d'année.</p> <p>Cependant, l'activité a parfois été gênée par une carence de personnel, l'équipe a fonctionné à 2 professionnels jusqu'en septembre. Le recrutement d'une troisième a autorisé la reprise de certaines activités, notamment en termes de communication, réaménagement de l'espace...</p> <p>Nous avons accueilli de nouvelles familles toujours ravies de bénéficier de magnifiques espaces aménagés pour les enfants et du soutien rassurant dans leur parentalité.</p> <p>Nous observons différentes « vagues » de public selon les mois et les années, et pour 2024, nous remarquons une hausse de la fréquentation des familles du quartier en lien avec les changements d'horaires des écoles voisines. Nous avons aussi remarqué une hausse de la fréquentation des professionnels de foyers d'accueils</p> <p>Cette année encore, le CAMPS a poursuivi son projet visant à la socialisation d'enfants porteurs de troubles du spectre autistique, par la découverte de nouveaux lieux et une diversification des médiations. Cela a aussi permis à leur famille de découvrir nos espaces et revenir en dehors des prises en charge spécifiques.</p> <p>Le souci d'accessibilité à la MEFA reste prégnant avec un manque de signalétique, une montée longue (sans trottoir) et difficile sans véhicule fiable et un service de navette intra communale interrompu.</p> <p>Cette année nous avons célébré les 10 ans d'ouverture de la maison de l'enfance de Faa'a, simultanément à la journée internationale de la famille. Une belle journée festive a été organisée.</p> |

## METAI

L'année a été marquée par le départ de l'EJE référente en juin, un nouveau recrutement n'a pu être fait qu'en fin d'année. Toutefois les projets mis en place ont perduré grâce à une relation privilégiée instaurée au sein de la commune, avec nos différents partenaires. La dynamique créée avec l'association des femmes, avec les écoles, avec les sage-femmes ou encore avec une maman coach sportive (Tuafit) rythme de manière hebdomadaire l'accueil à la maison de l'enfance. Les horaires ont été aménagés pour répondre au mieux à l'accueil du public le plus large. Une extension des bornes d'âge a été acceptée pour ouvrir cette maison au plus grand nombre. Une collaboration avec le CLSH permet un accueil des jeunes enfants de 3 à 5 ans sur notre site à l'occasion des vacances de juillet et décembre.

L'arrivée de la nouvelle éducatrice a permis à l'équipe au complet de repenser l'esprit de la maison de l'enfance en apportant un nouvel élan, de nouveaux projets et de nouvelles perspectives. Nous avons dans un premier temps questionné la faible fréquentation des familles sur le site, en allant au contact de la population et des partenaires, en mettant à l'honneur la culture et les traditions marquises. Sur le plan éducatif et préventif, nous souhaitons mettre à disposition divers supports et médiations suscitant chez les enfants la curiosité, la prise d'initiative, l'éveil tout en permettant aux parents (et/ou accompagnateurs) d'y participer et faire naître le plaisir du jeu et du partage avec l'enfant. Nous souhaitons également que les familles puissent être actrices de cette nouvelle redynamisation de la maison de l'enfance. L'accompagnement et le soutien de l'enfant se construisent progressivement en collaboration avec la famille, que ce soit au travers des échanges quotidiens, d'une boîte à idée ou de projets partenariaux. Il est question que chacun contribue à cette nouvelle ambiance, ce nouveau décor. La communication par le biais de la radio, du journal local, des transmissions des programmes mensuels avec les partenaires, et des réseaux sociaux est toujours d'actualité. La force des rencontres nous ouvre de nouvelles perspectives.

### **13. CONCLUSION ET PERSPECTIVES**

Même si la trame d'activités proposée dans les différentes structures est la même, on constate une identité forte de chaque Maison de l'Enfance, une organisation spécifique liée à des besoins et attentes différentes au niveau de chaque commune.

La multiplicité des actions, outre l'aspect attractif des programmes, permet d'amener les parents par des propositions variées, à prendre conscience de leur valeur, compétences et savoir-faire pour une meilleure estime de soi. Des parents heureux et confiants ne peuvent qu'avoir une posture éducative positive et bienveillante.

Par cet environnement et cet accompagnement, on apporte à chaque moment des réponses aussi adaptées que possible aux besoins de l'enfant. Ces réponses suscitent chez lui le désir de progresser. Ceci implique de développer chez/avec l'enfant, dès le plus jeune âge, une communication par le regard, le toucher, les gestes et la parole, où l'adulte n'est pas seul initiateur de l'interaction. L'adulte se laisse guider par les signaux et manifestations du jeune enfant. Il y répond, les renforce et leur donne un sens. Cela assoit non seulement la sécurité affective de l'enfant mais aussi la prise de conscience de lui-même en tant que personne à part entière. Se sentir en sécurité est indispensable à l'enfant pour être actif, développer à son tour estime de soi et désir d'autonomie.

Cet apprentissage de l'autonomie passe par une phase d'individuation et de séparation, nécessaires à l'entrée en collectivité du tout-petit. Accompagner l'enfant dans cette voie c'est aussi aider le parent à apprendre à le laisser aller, laisser faire, avec tout l'étayage affectif et contenant nécessaire. Les parents en retour, éprouvent cette parentalisation (regard positif de l'enfant, de l'institution...) nécessaire à leur construction parentale.

Ces Maisons de l'Enfance sont un lieu de ressources sans prescription ni injonction, elles se doivent d'être l'endroit de tous les possibles pour ces familles trop souvent étiquetées ou malmenées institutionnellement.

Au total nous avons tenté de coller au leitmotiv, fil conducteur de notre action : « comment promouvoir le bien-être des parents pour un meilleur devenir des enfants. »

Avec un total de 58 843 accueils (vs 59 117), on constate une fréquentation totale relativement stable des Maisons de l'enfance en 2024.

Nous constatons au fil du temps quelques dégradations des Maisons de l'enfance avec des problèmes d'étanchéité de toits, des travaux de peinture à faire, des équipements à renouveler en raison d'une utilisation intensive durant ces dix dernières années. Un vaste chantier d'étanchéité a été entrepris en 2024. Le renouvellement du parc de jouets et matériel pédagogique se fera progressivement. Une enveloppe de subvention en investissement nous a été allouée pour ce faire.

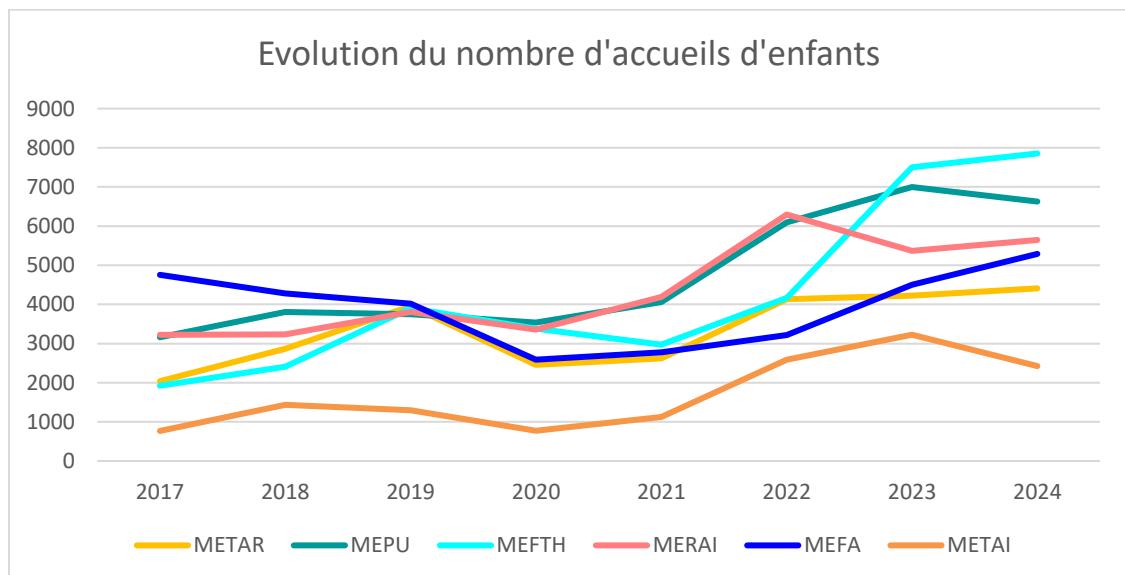
## Annexe : Les Maisons de l'enfance en chiffres

| 2024                                 | METAR | MEPU  | MEFTH | MERAI | MEFA | METAI |
|--------------------------------------|-------|-------|-------|-------|------|-------|
| <b>Nombre total d'enfants</b>        | 4409  | 6623  | 7854  | 5645  | 5289 | 2421  |
| <b>Nombre total d'adultes</b>        | 4763  | 5137  | 6806  | 4401  | 3945 | 1691  |
| <b>Fréquentation totale = 58 843</b> | 9172  | 11619 | 14660 | 10046 | 9234 | 4112  |
| <b>Nb d'enfants différents</b>       | 703   | 948   | 1244  | 476   | 761  | 266   |
| <b>Nb de familles différentes</b>    | 494   | 747   | 844   | 374   | 585  | 240   |

Célébration du 10<sup>ème</sup> anniversaire des Maisons de l'enfance de Faa'a et Punaauia.

Evolution du nombre d'accueils d'enfants :

|      | METAR | MEPU | MEFTH | MERAI | MEFA | METAI |
|------|-------|------|-------|-------|------|-------|
| 2017 | 2039  | 3160 | 1922  | 3222  | 4754 | 767   |
| 2018 | 2864  | 3802 | 2411  | 3235  | 4278 | 1433  |
| 2019 | 3949  | 3749 | 3900  | 3808  | 4019 | 1297  |
| 2020 | 2454  | 3533 | 3379  | 3352  | 2588 | 775   |
| 2021 | 2621  | 4062 | 2975  | 4186  | 2778 | 1125  |
| 2022 | 4131  | 6091 | 4166  | 6295  | 3214 | 2585  |
| 2023 | 4224  | 6997 | 7504  | 5368  | 4499 | 3225  |
| 2024 | 4409  | 6623 | 7854  | 5645  | 5289 | 2421  |



## 7. ANNEXE 4 – LE CENTRE DE DOCUMENTATION

### 1- Les horaires d'ouverture

Le Centre de Documentation était ouvert au public le :

- Mardi : 8h00 à 12h00
- Mercredi : 12h00 à 16h00
- Vendredi : de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

À la suite d'un faible taux de fréquentation, la direction a pris la décision de fermer définitivement le centre de documentation le 1<sup>er</sup> juillet 2024.

### 2- Les emprunts

Pour l'année 2024, 28 livres ont été empruntés par des professionnels du FTH puisque l'abonnement avait été arrêté.

### 3- La fréquentation des lieux

Le centre de documentation dénombre 100 visiteurs de janvier à juin 2024.

On comptabilise pour cette année 70 personnes pour des consultations d'ouvrage et de lecture et 25 personnes pour des ateliers et 5 personnes pour des entretiens/consultation éducative, psychologique ou médicale auprès des personnes à mobilité réduite présenté par nos différents services du Fare Tama Hau.

### 4- Les activités

Plusieurs ateliers ont été proposé de janvier à juin 2024. Des ateliers d'Education Emotionnelle et Sociale ont été mis en place par la MDE pour un effectif de 7 enfants. Des ateliers d'Art Thérapie ont été organisés par la MEFTH intégrant 16 enfants et parents.

### 5- Les travaux

Des travaux de déménagement des livres ont été effectué en septembre 2024. Les ouvrages ont été répartis dans les différentes unités en fonction des besoins.